MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

VII.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME SEPTIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Année 1709.—La Mothe rend Gand et est exilé. — Mort de madame de Villetaneuse. — Mort de deux neveux du maréchal de Boufflers. — La Bonlaye, gouverneur d'Exilles, capitule. — Il se constitue prisonnier à la Bastille. — La Junquière rend le Port-Mahon. — Il passe par un conseil de guerre. — Mort du président Molé. — Fortune et caractère de la maréchale de la Mothe et de son mari. — Duchesse d'Holstein. — Sa postérité et ses prétentions. — Le prince Georges de Danemark. — Son voyage en France. — Ce qui pensa en résulter pour Broglio. — Projet de la reprise de Lille avorté. — Froid extrême et désastreux.

Dès en arrivant à Douai, Boufflers se mit à rassembler une armée. Il y fut tôt après suivi des officiers-généraux qu'on y envoya, et de tous les colonels qui, à leur retour, avaient salué le roi et en avaient été bien reçus. Boufflers, quoique tout occupé de l'exécution du grand projet de reprendre incontinent Lille, ne laissait pas de songer à délivrer Gand, en tombant sur les quartiers des ennemis séparés les uns des autres par les rivières; mais c'est bien dit qu'il y songea, car il n'eut pas même

le temps d'y travailler. La tête tourna à la Mothe; car il était entièrement incapable de lâcheté et d'infidélité, et il n'avait qu'à mériter le bâton par une telle défense, sûr de l'obtenir. Il se laissa empaumer par un capitaine suisse qui eut peur pour sa compagnie et peut-être aussi pour sa peau, et qui lui persuada si bien de se rendre au bout de trois jours de tranchée ouverte qu'il capitula. Sa garnison de vingt-neuf bataillons et de plusieurs régimens de dragons sortit tout entière le 29 décembre, et fut conduite à Gand. Elle y laissa quatre-vingt milliers de poudre, quatre mille mousquets de rechange et beaucoup de canon. Il n'y eut, ni sédition, ni murmure des bourgeois, ni aucun coup de main depuis l'investiture jusqu'à la capitulation. La Mothe surprit extrêmement les chefs des corps qu'il assembla, non pour les consulter, mais pour leur déclarer la résolution qu'il avait prise, et sans prendre leur avis. Capres, lieutenant-général des troupes espagnoles et qui avait le titre de gouverneur de Gand, ne put jamais être persuadé de signer la capitulation, et cet exemple fut suivi de beaucoup d'autres.

Gavaudan, aide-de-camp du comte de la Mothe, et fort attaché à M. du Maine, à qui il fut depuis, apporta cette belle nouvelle au roi qui ne voulut pas le voir, et qui pour réponse envoya au comte de la Mothe une lettre de cachet qui le reléguait chez lui près de Compiègne, dans un lieu qui s'appelle Fayet. Ni la duchesse de Ventadour ni Chamillart ne purent enfin parer ce coup après tant d'autres sottises qu'ils lui avaient sauvées, et il y demeura plus d'un an sans être plaint de personne

Les ennemis s'en moquèrent fort, et se trouvèrent bien heureux qu'il n'eût pas tenu deux jours davantage. Il plut si abondamment et si continuellement qu'ils auraient été forcés de lever le siège pour n'y être pas noyés, et la saison devint tout de suite si rigoureuse qu'ils n'au-

raient pu y revenir. La Mothe n'eut jamais d'autre excuse que celle que la place était mauvaise, et qu'il avait voulu conserver une si belle et si nombreuse garnison; mais la place n'était pas meilleure quand il y entra avec elle; pour tenir trois jours ce n'était pas la peine de s'en charger. Jamais homme si inepte; et l'esprit de vertige et d'aveuglement était tellement répandu sur nous depuis très long-temps que l'ineptie était un titre de choix et de préférence en tout genre, sans que les continuelles expériences en pussent désabuser.

De cette affaire-là nous évacuâmes Bruges et le fort de Plassendal qui ne se pouvaient plus soutenir; ce qu'il y avait de troupes se retira à Saint-Omer. Ces faciles conquêtes couronnèrent la belle campagne du prince Eugène et du duc de Marlborough. Ils séparèrent leurs armées, et ils s'en allèrent triompher à La Haye, et y donner leurs soins aux préparatifs de la campagne prochaine; ils y furent assez long-temps tous deux. Le prince Eugène s'en alla après à Vienne. Marlborough demeura à La Haye avec parole au prince Eugène, qu'il lui tint, de ne point passer la mer qu'il ne fût de retour à La Haye, pour ne point laisser leur ami Heinsius ni les états-généraux sans l'un des deux.

Madame de Villetaneuse, vieille bourgeoise fort riche et sans enfans, mourut les premiers jours de cette année, et enrichit par ses legs les enfans du duc de Brancas, fils de sa sœur, la duchesse de Luxembourg, fille de sa cousine-germaine, et la comtesse de Boufflers, fille de Guénegaud, son cousin-germain. Cette comtesse de Boufflers était veuve du frère aîné du maréchal, avec qui elle vivait en grande intelligence. Elle avait eu deux fils dont il prit soin. L'aîné mourut en sortant de l'académie; l'autre, fort peu après, se battit en duel si imprudemment que ce combat ne se put pallier, et qu'il lui

fallut aller chercher fortune hors du royaume, où il est mort assez tôt après.

La Boulaye, qui s'était rendu prisonnier de guerre avec sa garnison à Exilles, dont il était gouverneur, fut échangé en ce temps-ci. Il était chargé de choses fort fâcheuses; il vint demander d'être mis à la Bastille pour y être condamné ou justifié. Il y a apparence qu'il ne fit que prévenir ce qui était résolu. Il y fut interrogé plusieurs fois.

La Junquière, qui s'était laissé prendre si vilainement au Port-Mahon, fut mis à Toulon au conseil de guerre, où présida Langeron, lieutenant-général des armées navales. Il fut jugé à être cassé et à garder prison; ensuite le roi lui ôta ses pensions et la croix de Saint-Louis, le fit casser et dégrader des armes, l'envoya dans un château de Franche-Comté, et fit mettre en diverses prisons les officiers qui étaient avec lui au Port-Mahon.

Molé, président à mortier, mourut aussi fort mal dans ses affaires; il avait obtenu sa survivance pour son fils fort jeune. Le roi n'avait jamais oublié les services que lui avait rendus pendant les troubles de sa minorité le président Molé, à qui il donna les sceaux.

La maréchale de la Mothe, mourut le 6 janvier, dont la généalogie et la fortune méritent d'être expliquées pour la singularité. Elle était seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toucy, et de Françoise, fille de Guy de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac, et de la fille du maréchal de Souvré, qui fut gouverneur de Louis XIII. Madame de Lanssac fut gouvernante de Louis XIV. Elle était ainsi grand'mère de la maréchale de la Mothe, qui fut gouvernante des enfans de Louis XIV, de ses petits-fils et de ses arrière-petits-fils. Elle eut en survivance pour ces derniers la duchesse de Ventadour, sa fille, qui ensuite a eu en survivance la princesse de Soubise, femme de son petit-fils; après la mort de cette dernière, elle a

eu la duchesse de Tallard, sa petite-fille, qui par la démission de madame de Ventadour, long-temps depuis, est maintenant gouvernante en titre. Ainsi le maréchal de Souvré, madame de Lanssac, la maréchale de la Mothe, la duchesse de Ventadour, et les deux belles-sœurs petites-filles de celles-ci, font cinq générations de gouverneurs et gouvernantes des enfans de France, dont trois rois et plusieurs dauphins.

Le maréchal de la Mothe fut fait maréchal de France à trente-huit ans, en 1642, à force de grandes et de belles actions, en quantité desquelles il avait commandé en chef. Il continua avec le même bonheur encore deux ans, avec la vice-royauté de Catalogne. Il obtint en ce pays-là le duché de Cardona, confisqué sur le propriétaire demeuré fidèle à l'Espagne, et à ce titre il eut un brevet de duc, c'est-à-dire des lettres non vérifiées. En 1644, il perdit la bataille de Lerida contre les Espagnols, et leva le siège de Tarragone. Il fut calomnié, et les intrigues de la cour s'en mêlèrent. C'était un homme qui n'avait d'appui que ses actions et son mérite; il fut arrêté et demeura quatre ans à Pierre-Encise. Son innocence fut prouvée au parlement de Grenoble; il épousa ensuite la maréchale de la Mothe qui était fort belle, et qui a toujours été fort vertueuse. En 1651, il fut une seconde fois vice-roi de Catalogne. Il y força les lignes de Barcelone, et défendit cette place cinq mois durant. Il mourut à son retour à Paris en 1657, à cinquante-deux ans, et laissa trois filles qui ont été les duchesses d'Aumont, de Ventadour et de la Ferté, et la maréchale de la Mothe, pauvre, à trente-quatre ans.

Elle vécut la plupart du temps à la campagne. Elle y était lorsque madame de Montausier, ne pouvant suffire à ses deux charges de gouvernante de Monseigneur et de dame d'honneur de la reine, obtint enfin d'être sou-

lagée de la première. M. le Tellier, et M. de Louvois son fils, étaient lors en grand crédit, et fort attentifs à procurer, tant qu'ils pouvaient, les principales places à des personnes sur qui ils pussent compter, au moins à en écarter celles qu'ils craignaient. M. de Louvois avait épousé l'héritière de Souvré, que le maréchal de Villeroy son tuteur lui sacrifia, ou plutôt sacrifia à sa faveur. La maréchale de la Mothe était cousine-germaine du père de madame de Louvois; elle était belle et d'un âge convenable, d'une conduite qui l'était aussi. Ils furent avertis à temps que madame de Montausier obtenait enfin de quitter Monseigneur. Ils bombardèrent la maréchale de la Mothe en sa place, que personne ne connaissait à la cour, avant qu'on apprît que la place était enfin vacante. C'était la meilleure femme du monde, qui avait le plus de soin des enfans de France, qui les élevait avec le plus de dignité et de politesse, qui elle-même en avait le plus, avec une taille majestueuse et un visage imposant, et qui avec tout cela n'eut jamais le sens commun et ne sut de sa vie ce qu'elle disait; mais la routine, le grand usage du monde la soutint. Elle passa sa vie à la cour dans la plus grande considération, et dans une place où malgré une vie splendide, et beaucoup de noblesse d'ailleurs, elle s'enrichit extrêmement, et laissa encore de grands biens après avoir marié grandement ses trois filles. Sa santé dura autant que sa vie. Elle coucha encore dans la chambre de monseigneur le duc de Bretagne la nuit du vendredi au samedi. Elle s'affaiblit tellement le samedi qu'elle reçut les sacremens, et mourut le dimanche, à quatre-vingt-cinq ans.

La duchesse d'Holstein, sœur du roi de Suède, mourut de la petite-vérole à Stockholm, où elle était demeurée auprès de la reine sa grand'mère, depuis la mort de son mari, tué en une bataille que le roi de Suède gagna,

comme je l'ai dit en son lieu. L'un et l'autre étaient fort aimés du roi de Suède. Elle était l'aînée de la reine de Suède, qui vient de mourir épouse du roi de Suède, landgrave de Hesse-Cassel, qui est le même que nous avons vu prince héréditaire de Hesse-Cassel, battu par Médavid en Lombardie dans le temps de la bataille de Turin, et battu par le maréchal de Tallard à la bataille de Spire. Cette duchesse d'Holstein laissa un fils bossu et médiocre sujet, qui fut gendre du czar Pierre Ier. Il mourut jeune après sa femme, et ne laissa qu'un fils tout-à-fait enfant sous la tutelle de l'évêque d'Eutin, son oncle paternel. Il a maintenant quatorze ans, et depuis la dernière révolution de Russie y est allé, appelé par la czarine Elizabeth, sœur cadette de sa mère, qui lui a fait une maison et le traite en héritier présomptif de la Russie. Il prétend que le roi de Suède l'est à son préjudice, et qu'il doit au moins lui succéder au titre de sa mère. Le roi de Suède n'a point d'enfans et voudrait bien que son neveu, fils de son frère, lui succédât en Suède. La Suède s'est déclarée élective, et il y a deux partis dans les états. Ce duc d'Holstein prétend encore le duché d'Holstein et le comté d'Oldenbourg, que le roi de Danemark lui retient et à ses pères, quoique de même maison tous deux, et que ces états soient l'apanage de ses cadets. Voilà bien des prétentions qui, si elles avaient toutes lieu, feraient dans le nord un trop formidable monarque.

Cette matière étrangère me rappelle la mort du prince Georges de Danemark, sans enfans de la reine Anne d'Angleterre, son épouse, arrivée dans les derniers temps de l'année qui vient de finir. Le peu de figure qu'il a fait toute sa vie, même en Angleterre où il l'a toute passée, m'y a fait faire moins d'attention. C'était un très bon homme, fils de Frédéric III, roi de Danemark, et frère

de Christiern V, grand-père du roi de Danemark d'aujourd'hui. Il avait épousé en 1685 la seconde fille du duc d'York mort à Saint-Germain roi d'Angleterre, Jacques II. Ce prince Georges s'établit en Angleterre sans songer plus à son pays, y vit tranquillement la révolution qu'y fit le prince d'Orange en 1688, vécut paisible à sa cour, et ne se mêla jamais de rien, non pas même depuis que sa femme fut reine, qui avait toujours fort bien vécu avec lui avant et depuis. Il eut le titre de duc de Cumberland, la Jarretière, et depuis le couronnement de sa femme le vain titre d'amiral d'Angleterre, de généralissime de toutes les forces de la Grande-Bretagne, et le gouvernement des cinq ports, sans s'être jamais mêlé de rien. Il avait eu plusieurs enfans tous morts jeunes avant lui.

Il me fait souvenir de dire que le roi de Danemark son neveu, mal avec sa femme et sa mère, s'était mis à voyager sur la fin de l'année précédente, et qu'il était en ce temps-ci à Venise pour y voir le carnaval. Il était venu en France étant prince royal, et promettait fort peu, et je m'aperçois que j'ai oublié ce voyage : quoique *incognito*, il fut reçu partout en France avec une grande distinction; il s'arrêta assez long-temps à Montpellier venant d'Italie, et y fit l'amoureux d'une dame que Broglio aimait aussi. Celui-ci commandait en Languedoc par le crédit de Basville, frère de sa femme. Il s'avisa de trouver mauvais que le prince royal tournât autour d'elle et qu'elle le reçût bien. Sa jalousie l'emporta à manquer de respect au prince, jusqu'à le menacer. Le gouverneur du prince à son tour le menaça de le faire jeter par les fenêtres. Sur cela courriers à la cour. Le roi suspendit Broglio de tout commandement, et ordonna à Basville de le mener demander pardon en propres termes au prince. Basville l'exécuta et s'entremit si bien que le prince demanda au roi le rétablissement de Broglio, auquel il ne laissa pas, et son gouverneur

aussi, de faire essuyer force rudes mortifications. Le roi se fit prier et n'accorda le rétablissement de Broglio que lorsque le prince fut sur le point de partir de Montpellier.

Il ne vit le roi et Monseigneur qu'en particulier dans leur cabinet. Le roi le fit couvrir et demeura debout; Monseigneur lui donna la main et un fauteuil, mais sans sortir de son cabinet et seuls. Il y eut un grand bal paré, fort magnifique, dans le grand appartement du roi à Versailles, où il fut sans rang, incognito; mais le roi lui vint parler plus d'une fois, et il eut au rang près tous les honneurs et les distinctions les plus marqués. M. de la Trémoille, qui par sa mère était son cousin-germain, en fit les honneurs. Il logea à Paris dans une maison garnie. Monsieur et Madame, aussi sa cousine-germaine, eurent pour lui les plus grandes attentions. Il fut assez peu à Paris, et s'en retourna en Danemark en voyageant.

Tandis que Boufflers achevait d'user sa santé pour les préparatifs secrets de la reprise de Lille, madame de Maintenon n'oubliait rien pour en faire avorter le projet. La première vue l'avait fait frémir, la réflexion combla la mesure de son dépit, de ses craintes, et de sa résolution de rompre ce coup. Etre séparé du roi pendant un long siège, le laisser livré à un ministre à qui il saurait gré de tout le succès, et pour qui son goût ne s'était pu démentir jusqu'alors, un ministre sa créature à elle, qui avait osé mettre son fils dans la famille de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis, qui, sans elle, et par cette même famille, avait eu le crédit de ramener Desmarets sur l'eau, de vaincre la répugnance extrême du roi à son égard, de le faire contrôleur général des finances, enfin ministre, c'étaient déjà des démérites qui allaient jusqu'à la disgrâce. Mais sa conduite sur monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, et le projet fait et résolu

à son insu du siège de Lille, et sans l'y mener, lui montra un danger si pressant qu'elle crut ne devoir rien épargner pour le rompre et pour se défaire après d'un ministre assez hardi pour oser se passer d'elle, assez accrédité auprès du roi pour y réussir, et assez puissant par ses autres liaisons pour avoir soutenu Vendôme, malgré elle, contre monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne. Elle alla d'abord au plus pressé, et profita de tous les momens avec tant d'art, que le projet de Lille ne parut plus au roi si aisé, bientôt après difficile, ensuite trop hasardeux et ruineux; en sorte qu'il fut abandonné, et que Boufflers eut ordre de tout cesser et de renvoyer tous les officiers qu'on avait fait retourner en Flandre.

Madame de Maintenon fut heureuse d'avoir à s'avantager de l'excès du froid. Il prit subitement la veille des rois, et fut près d'un mois au-delà de tout souvenir. En quatre jours la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, ce qu'on n'avait jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes. Les curieux observateurs prétendirent qu'il alla au degré où il se fait sentir au-delà de la Suède et du Danemark. Les tribunaux en furent fermés assez long-temps. Ce qui perdit tout et fit une année de famine en tout genre de productions de la terre, c'est qu'il dégela parfaitement sept ou huit jours, et que la gelée reprit subitement et aussi rude qu'elle avait été. Elle dura moins, mais jusqu'aux arbres fruitiers et plusieurs autres fort durs, tout demeura gelé. Madame de Maintenon sut tirer parti de cette rigueur de temps extraordinaire, qui, en effet, aurait causé d'étranges contre-temps pour un siège. Elle y joignit toutes les autres raisons dont elle se put aviser, et vint ainsi à bout de ce qu'elle crut la plus importante affaire de sa vie,

avec le mérite d'avoir approuvé d'abord ce qu'elle ne parut détruire que par les plus fortes raisons. Chamillart en fut très touché mais peu surpris. Dès qu'il vit le secret échappé et madame de Maintenon instruite, il n'espéra plus que faiblement. Ce prélude put dès-lors lui faire craindre l'accomplissement personnel de ce que Chamlay lui avait prédit.

CHAPITRE II.

Vendôme exclus de servir. — Différentes récompenses et grâces. — Scène violente de la Châtre à la comédie. — Quelle terreur il inspire au prince de Conti. — Les impériaux dans les états romains. — Prié, ambassadeur de l'empereur à Rome. — Sa fortune. — Son caractère. — Embarras du pape. — Conduite de Tessé notre ambassadeur. — Mort de Quiros. — Sa fortune. — Sa défection.

Cependant M. de Vendôme continuait à être payé comme un général d'armée qui sert l'hiver, et d'avoir cent places de fourrage, quoique dans Anet, et des voyages de Marly et de Meudon. Cela avait tout-à-fait l'air de servir la campagne suivante; personne n'osait en douter, et la cabale en prenait de nouvelles forces. Ce petit triomphe ne fut pas long. M. de Vendôme vint à Versailles pour la cérémonie ordinaire de l'ordre, à la Chandeleur. Il y apprit qu'il ne servirait point, et qu'il ne serait plus payé comme général d'armée. Le camouflet fut violent, il le sentit en entier; mais, en homme alors aussi mesuré qu'il l'avait été peu dans la confiance en ses appuis, il avala la pilule de bonne grâce parce qu'il en craignait de plus amères

qu'il sentait n'avoir que trop méritées, et auxquelles celle-ci le pouvait si naturellement conduire. C'est ce qui le rendit pour la première fois de sa vie si endurant. Il n'en fit pas mystère, sans néanmoins s'expliquer si c'était de son gré ou non, s'il en était aise ou fâché, mais comme d'une nouvelle qui aurait regardé un indifférent, et sans changer de conduite sur rien, sinon en discours dont l'audace fut rabattue comme n'étant plus de saison. Il fit vendre ses équipages.

Le duc d'Harcourt avait voulu vendre sa charge de lieutenant-général de Normandie. Marché fait pour 300,000 l. avec le Bailleul, capitaine aux gardes, le roi refusa l'agrément. Harcourt se plaignit fort de l'embarras où cela le mettait, et obtint par là 200,000 liv. de retenue sur cette charge qu'il garda.

En même temps le roi conserva à la duchesse de Ventadour 12,000 liv. de pension qu'elle avait comme survivancière de sa mère, une autre pension de 10,000 liv. qu'elle avait antérieurement, tellement que, avec 48,000 liv. d'appointemens de gouvernante en titre par la mort de sa mère, elle eut du roi 70,000 liv. de rente.

Mademoiselle de Mailly, fille de la dame d'atour, eut aussi 6,000 liv. de pension et 25,000 écus sur l'hôtel-de-ville, en récompense d'un avis que sa mère donna à Desmarets dont le roi tira quelque chose. Cela s'appelle faire des affaires, et Desmarets n'était pas homme, tout rébarbatif qu'il fût, à ne se pas prêter là-dessus aux dames, surtout à celles qui tenaient à madame de Maintenon de si près.

Il arriva, le jeudi 17 janvier, un accident à la Châtre, à la comédie à Versailles, qui en apprit de précédens. C'était un homme de qualité, fort bien fait, qui ne le laissait point ignorer, fils du frère de la maréchale d'Humières, fort honnête homme, fort brave, extrêmement

glorieux, fort dans le monde et toute sa vie amoureux et galant. On l'appelait *le Beau Berger*, et volontiers on se moquait de lui. Il était lieutenant-général, mais homme sans nul esprit et de nul talent à la guerre, ni pour aucune autre chose. Ses manières étaient naturellement impétueuses, qui redoublèrent peu-à-peu, et qui le menèrent à des accès fâcheux. Ce soir-là, au milieu de la comédie, le voilà tout d'un coup à s'imaginer voir les ennemis, à crier, à commander, à mettre l'épée à la main et à vouloir faire le moulinet sur les comédiens et sur la compagnie. La Vallière, qui se trouva assez près de lui, le prit à bras le corps, lui fit croire que lui-même se trouvait mal, et le pria de l'emmener. Par cette adresse, il le fit sortir par le théâtre, mais toujours voulant se ruer sur les ennemis. Cela fit grand bruit en présence de Monseigneur et de toute la cour.

On en sut après bien d'autres. Un de ses premiers accès lui arriva chez M. le prince de Conti, qui avait la goutte, à Paris, et qui était auprès de son feu sur une chaise longue, mais assez reculée de la cheminée, et sans qu'il pût mettre les pieds à terre. Le hasard fit qu'après quelque temps la Châtre demeura seul avec M. le prince de Conti. L'accès lui prit, et c'était toujours les ennemis qu'il voyait et qu'il voulait charger. Le voilà tout-à-coup qui s'écrie, qui met l'épée à la main et qui attaque les chaises et le paravent. M. le prince de Conti, qui ne se doutait de rien moins, surpris à l'excès, voulut lui parler. Lui toujours à crier : « Les voilà, à moi ! marche ici » ! et choses pareilles, et toujours à estocader et à ferrailler. M. le prince de Conti à mourir de peur, qui était trop loin pour pouvoir ni sonner ni pouvoir s'armer de pelles et de pincettes, et qui s'attendait à tout instant à être pris pour un ennemi et à le voir fondre sur lui. De son aveu jamais homme ne passa un aussi mauvais quart

d'heure; enfin quelqu'un entra qui surprit la Châtre et le fit revenir. Il rengaîna et gagna la porte. M. le prince de Conti exigea le secret et le garda fidèlement; mais il chargea le domestique qui était entré de ne le laisser jamais seul avec la Châtre. Il envoya prier le lendemain le duc d'Humières qu'il lui pût dire un mot de pressé, ajoutant qu'il savait bien qu'il avait la goutte, et ne pouvait sortir. Il lui confia son aventure comme au plus proche parent pour en avertir madame de la Châtre, l'assurer qu'elle demeurerait secrète et voir entre eux ce qu'il y avait à faire. Il en eut depuis quantité d'autres avec un air toujours égaré, empressé, turbulent, qui le faisait éviter, mais qu'il soutint, et qui ne le séquestra pas du monde ni même de la cour. On verra en son temps ce qu'il devint.

Nous avons laissé Rome dans un cruel embarras. La ligue d'Italie n'avait aucune exécution, et sa conclusion et sa publicité précoce ne firent qu'ouvrir les yeux à la grande alliance sur le danger qu'elle courait de perdre l'Italie, et irriter extrêmement l'empereur contre le pape, qui, dans l'espérance d'entraîner par son exemple, avait pris le premier les armes contre ses troupes, comme je l'ai raconté, et avec succès tant qu'elles n'eurent affaire qu'à celles peu nombreuses qui étaient demeurées éparses en Italie et dont le gros formait toute la force de l'armée du duc de Savoie. Mais sitôt que ce gros eut quitté cette armée, la campagne de ce côté-là ayant fini de meilleure heure, et qu'il eut paru en Italie, les troupes du pape n'osèrent plus tenir la campagne, ni tenir nulle part contre elles. Les impériaux se mirent à ravager l'état ecclésiastique et à y vivre à la tartare. Ils tirèrent des contributions immenses et chassèrent de partout les troupes du pape. L'empereur, content de sa vengeance et des insultes qu'il faisait faire au pape par le cardinal Grimani, de Naples, où il était

vice-roi par intérim, ne voulait que le forcer à reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne. Le pape était aux hauts cris, alléguait le respect dû à sa dignité, sentait où on voulait l'amener, et ne savait que devenir. On n'était plus au temps des excommunications, et l'empereur savait très bien séparer le spirituel du temporel du pape.

Il avait envoyé le marquis de Prié en Italie avec le caractère de son plénipotentiaire à Rome, où on ne voulait pas le recevoir. Tessé, qui prévit aisément quel serait le succès de ce ministre impérial s'il était une fois admis, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher; mais il n'avait que des paroles, et point de secours à prêter d'aucune espèce. Les cris de tout l'état du pape, et de Rome même qui se sentait cruellement de la ruine des campagnes, devinrent si grands que le pape commença à en craindre presque autant que des impériaux, et consentit enfin à recevoir le plénipotentiaire impérial dans Rome et à entrer en affaires avec lui.

Prié était peut-être l'homme de l'Europe le plus propre à cette commission: c'était un Piémontais de fort peu de naissance, de beaucoup d'esprit et fort orné, de beaucoup d'ambition et de talens qui l'avaient assez rapidement élevé dans les armées et dans la cour de Savoie, où pour la première fois l'ordre de l'Annonciade, qui constitue seul les grands de cette cour, fut avili pour lui. Parvenu dans son pays à tous les honneurs où il n'aurait osé prétendre, il le trouva désormais trop étroit pour la fortune qu'il se proposait, et se servit de ce qu'il y avait acquis pour passer au service de l'empereur avec plus de considération. Il y parvint aux premiers grades. Son génie avantageux, audacieux, plut à une cour aussi superbe et aussi entreprenante que fut toujours celle de Vienne, et lui parut propre à la bien servir. Il en obtint cet emploi

de plénipotentiaire, et ne trompa point les espérances qu'elle en avait conçues.

Arrivé à Rome, il demeura froid et tranquille en attendant qu'on vînt à lui. Le pape attendait de son côté quelles propositions il voudrait faire puisqu'il n'était venu que pour négocier; mais à la fin, lassé d'une présence muette, qui n'apportait aucun soulagement au pillage qui l'avait fait recevoir, il envoya savoir de lui ce qu'il était chargé de faire. Sa réponse fut désolante. Il répondit qu'il n'était point venu pour parler, mais seulement pour écouter ce qu'on lui voudrait dire; et sur les représentations de la nécessité urgente d'arrêter les excès des impériaux qui continuaient toujours, il s'en défendit modestement sur ce qu'il n'avait aucun pouvoir de leur imposer. On entendit de reste une réponse si dure et en même temps si méprisante. Le pape sentit qu'il n'y avait pas de paix ni de trève à espérer de ces cruels saccagemensqu'en terminant tous différendsavec l'empereur. L'humiliation était extrême, mais le couteau était dans la gorge, il fallut ployer.

Dans ces circonstances, Tessé se trouva dans une situation violente. Il n'avait pu parer l'admission de Prié, il avait senti combien sa présence lui serait pesante et même personnellement embarrassante, du génie hardi dont il était, poussé par Grimani, et soutenu de l'armée impériale qui ravageait l'état ecclésiastique. Il prit donc le parti d'éviter au moins les inconvéniens personnels, et d'être malade avant l'arrivée de Prié à Rome. Il se plaignit d'une fistule et s'enferma chez lui. De son cabinet, il se débattit comme il put; et j'ajouterai, pour n'avoir pas à revenir sur une affaire dont la suite fut longue, qu'il écrivit trois lettres au pape. Il comptait tellement sur ces productions de son esprit qu'il les envoya à la cour et à Paris où il les fit répandre.

Don François-Bernard de Quiros mourut vieux aux eaux d'Aix-la-Chapelle qu'il était allé prendre dans la rigueur du mois de janvier. Il avait été toute sa vie dans les négociations, et il s'y était rendu habile, toujours dans les cours étrangères ou dans les assemblées pour la paix. A la révolution d'Espagne, il se donna à Philippe V qui l'employa de même; la bataille de Ramillies et ses rapides suites le retournèrent vers la maison d'Autriche. Il fut ambassadeur de l'archiduc comme roi d'Espagne, à La Haye où il avait passé beaucoup d'années avec le même caractère que lui avait donné Charles II. Cette défection ne lui fit pas honneur, et les intérêts de Philippe V ne laissèrent pas d'en souffrir. Mais la passion des alliés était telle contre les deux couronnes, et surtout en Hollande ou le pensionnaire Heinsius gouvernait tout, que la considération de Quiros n'en fut point altérée. Pour la naissance, elle était fort commune et bien au-dessous des emplois et de la capacité.

CHAPITRE III.

Mort du père de la Chaise.—Son caractère. — Ses maladies feintes au jour de Pâques.—Son opinion sur le livre du père Quesnel.— Le roi s'oppose à ce qu'il se retire. — Question que lui font adresser les jésuites au moment de sa mort. — Aveu qui échappe au roi à son sujet. — Avis extraordinaire que le père la Chaise donne au roi. — Soin des jésuites à faire disparaître la pyramide qui rappelait l'attentat de Jean Châtel. — Quelle considération dirige le roi dans le choix d'un nouveau confesseur. — Intrigue à ce sujet. — Le père Tellier. — Ses opinions religieuses. — Son caractère personnel. — Influence qu'eut sur lui sa nouvelle

fortune. — Son portrait. — Pronostic de Fagon. — Avances du père Tellier à mon égard.

La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'était usé jusque dans la racine, et n'en était par là que plus agréable au roi. Le père de la Chaise mourut le 20 janvier, aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il était petit-neveu du fameux père Cotton, et neveu paternel du père d'Aix qui le fit jésuite où il se distingua dans les emplois de professeur, et après dans ceux de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province; il était gentilhomme, et son père qui s'était bien allié et avait bien servi aurait été riche pour son pays de Forez s'il n'avait pas eu une douzaine d'enfans. Un de ceux-là, qui se connaissait parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux qu'il montait très bien, fut long-temps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse pour laquelle ce prélat était passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

Les deux frères étaient à Lyon dans les emplois que je viens de dire, lorsque le père de la Chaise succéda en 1675 au père Ferrier, confesseur du roi; ainsi le père de la Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de Pâques lui causa plus d'une fois des maladies de politique pendant l'attachement du roi pour madame de Montespan. Une entre autres, il lui envoya le père Dechamps en sa place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jésuite a été fort connu provincial de Paris, et par la confiance de M. le Prince le héros, dans les dernières années de sa vie.

Le père de la Chaise était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des

éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnaissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy; il était désintéressé en tout genre quoique fort attaché à sa famille; il se piquait de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il était soigneux de bons choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. On en a vu en son lieu un exemple sur l'abbé Caudelet; d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal-des-Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le cas de conscience et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.

Il eut toujours sur sa table le *nouveau testament* du père Quesnel qui a fait tant de bruit depuis, et de si terribles fracas; et quand on s'étonnait de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondait qu'il aimait le bon et le bien partout où il le rencontrait; qu'il ne connaissait point de plus excellent livre, ni d'une instruction plus abondante; qu'il y trouvait tout; et que, comme il avait peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préférait celle-là à toute autre.

Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harley. Son indépendance de madame de Maintenon fut toujours entière et sans commerce avec elle; aussi le haïssait-elle, tant pour cette raison, que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents parce qu'elle connaissait de la disposition du roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu-à-peu dans la confiance du roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de M. de Cambrai, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à déshonorer le clergé de France, et par les ignorans et les gens de néant que M. de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous les autres.

Vers quatre-vingts ans, le père de la Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer: il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevaient plus que lui, et qui sentaient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il desirait très sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'assaillirent bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connaissances brouillées, inconvéniens étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi, et jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui les affaires

accoutumées. Enfin, deux jours après, au retour de Versailles, il s'affaiblit considérablement, reçut les sacremens, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du roi de la sienne tendre et prompte; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le père Tellier, provincial, et le père Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avait accompli ce que sa conscience pouvait lui demander et s'il avait pensé au bien et à l'honneur de la compagnie. Sur le premier point, il répondit qu'il était en repos; sur le second, qu'ils s'apercevraient bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du père de la Chaise, qui y avait beaucoup de mémoires et de papiers. Le roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le père de la Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux pères: « Il était si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochais quelquefois, et il me répondait: Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur ». Véritablement les pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le père de la Chaise.

Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avait toujours compris que ce serait une perte; mais on n'imagina jamais que sa mort serait une plaie universelle et profonde comme elle la devint, et comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du

père de la Chaise, à qui les ennemis même des jésuites furent forcés de rendre justice après, et d'avouer que c'était un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

Maréchal, premier chirurgien du roi, qui avait sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité plus d'une fois, nous a conté, à madame de Saint-Simon et à moi, une anecdote bien considérable et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le roi dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le père de la Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avait raconté une grande marque qu'il lui en avait donnée: que peu d'années avant sa mort, il lui avait dit qu'il se sentait vieillir, qu'il arriverait peut-être plus tôt qu'il ne pensait, qu'il faudrait choisir un autre confesseur, que l'attachement qu'il avait pour sa personne le déterminait uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa compagnie, qu'il la connaissait, qu'elle était bien loin de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétait qu'il la connaissait, que son attachement à sa personne et à sa conservation l'engageait à le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandait, que c'était une compagnie très étendue composée de bien des sortes de gens et d'esprit dont on ne pouvait répondre, qu'il ne fallait point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne lui pouvait répondre, qu'un mauvais coup était bientôt fait et n'était pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba.

Cette considération unique fit rappeler les jésuites par Henri IV, et les fit combler de biens. La pyramide de Jean Châtel les mettait au désespoir; ils trouvèrent, sous Louis XIV, Fourcy, prévôt des marchands, capable de les écouter, et en état de l'oser par le crédit de Boucherat,

chancelier de France, son beau-père, qui, appuyé du roi, contint le parlement. Fourcy fit abattre la pyramide sans en laisser la moindre trace; son fils, sortant du collège, en eut l'abbaye de Saint-Vandrille de plus de 36,000 livres à l'étonnement public, et en jouit encore. C'est même un fort honnête homme, considéré, qui ne s'est pas soucié d'être évêque.

Le roi n'était pas supérieur à Henri IV; il n'eut garde d'oublier le document du père de la Chaise, et de se hasarder à la vengeance de sa compagnie en choisissant un confesseur hors d'elle. Il voulait vivre et vivre en sûreté. Il chargea les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers d'aller à Paris, de s'informer, avec toutes les précautions qu'ils pourraient y apporter, qui d'entre les jésuites il pourrait prendre pour confesseur.

M. de Chartres et le curé de Saint-Sulpice ne regardaient pas ce choix avec indifférence; ils voulurent y influer. Toutefois ils n'en avaient nulle commission, elle n'était donnée qu'aux deux ducs dont ils n'étaient pas à portée. L'affaire de M. de Cambrai avait élevé un puissant mur de séparation entre eux. Le malheur voulut que la mort du père de la Chaise arrivât dans la conjoncture où les affaires de Flandre entre monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme avaient rapproché madame de Maintenon et M. de Beauvilliers jusqu'à l'entière confidence là-dessus, et aux mesures communes, comme je l'ai raconté. Ces affaires prenaient un cours qui répondait à leurs soins; mais elles n'étaient pas finies. Le commerce, la confiance, les mesures continuaient encore là-dessus. Madame de Maintenon profita de la conjoncture, et, malgré tout ce qui s'était passé, elle obtint que l'évêque de Chartres et le curé de Saint-Sulpice, qui n'étaient qu'un, seraient admis par les deux ducs à conférer sur le choix. L'un et l'autre étaient prévenus d'es-

time et d'affection pour Saint-Sulpice, comme l'était M. de Cambrai. La Chétardie en était curé, il n'existait pas lors de l'affaire de M. de Cambrai, et dans la vérité c'était un homme de bien, mais une espèce d'imbécille. J'aurai lieu d'en parler ailleurs. Mené par M. de Chartres, il appuya sur le père Tellier. Les jésuites avaient dressé pour lui toutes leurs batteries, les deux ducs en furent les dupes, et bientôt après l'église et l'état les victimes.

Le père Tellier, lors provincial de Paris, eut l'approbation décisive des deux ducs; sur leur rapport le roi le choisit, et ce choix fut incompréhensible de ce même prince qui, pour beaucoup moins en même genre, avait ôté le père le Comte à madame la duchesse de Bourgogne, dont il était confesseur depuis plusieurs années, fort goûté d'elle et de toute la cour, et le fit aller à Rome sans que les jésuites avec tout leur art et leur crédit pussent parer le coup. La délibération du choix d'un confesseur dura un mois, depuis le 20 janvier que mourut le père de la Chaise, jusqu'au 21 février que le père Tellier fut nommé. Il fut comme son prédécesseur confesseur aussi de Monseigneur, contrainte bien dure à l'âge de ce prince. J'anticipe ici ce mois pour ne pas couper une matière si curieuse.

Le père Tellier était entièrement inconnu au roi; il n'en avait su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le père de la Chaise avait faite de sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les degrés de la compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avait été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises, il en avait épousé la querelle, il en avait fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne

fut mis qu'à l'index; c'est en quoi j'ai dit qu'il avait fait pire que le père le Comte, et qu'il est surprenant que malgré cette tare il ait été confesseur du roi.

Il n'était pas moins ardent sur le molinisme, sur le renversement de toute autre école, sur l'établissement en dogmes nouveaux de tous ceux de sa compagnie sur les ruines de tous ceux qui y étaient contraires et qui étaient reçus et enseignés de tous temps dans l'église. Nourri dans ces principes, admis dans tous les secrets de sa société par le génie qu'elle lui avait reconnu, il n'avait vécu depuis qu'il y était entré que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du desir d'y parvenir, de l'opinion que pour arriver à ce but il n'y avait rien qui ne fût permis, qui ne se dût entreprendre. D'un esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, il ne faisait cas d'aucun que selon la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupait tout entier. Cette cause dans toutes ces branches lui était devenue la plus personnelle, et tellement son unique affaire, qu'il n'avait jamais eu d'application ni travail que par rapport à celle-là, infatigable dans l'un et dans l'autre. Tout ménagement, tout tempérament là-dessus lui était odieux, il n'en souffrait que par force ou par des raisons d'en aller plus sûrement à ses fins. Tout ce qui en ce genre n'avait pas cet objet était un crime à ses yeux et une faiblesse indigne.

Sa vie était dure par goût et par habitude, il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption; il l'exigeait pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de

sa société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait plier, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres; et ces quatre ou cinq même n'en approchaient qu'en tremblant, et n'osaient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet, qui était le règne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale non-seulement de tout ce qui y était contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parens ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il était de la lie du peuple et ne s'en cachait pas; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardens jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible; ses yeux ardens, méchans, extrêmement de travers : on était frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagemens, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. Il avait achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son roide avait été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et Fagon dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. le Tellier! je suis bien loin de cela; je suis un pauvre paysan de Basse-Normandie, où mon père était un fermier ». Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder. «Monsieur, lui dit-il en montrant le jésuite, quel sacré.....»! et haussant les épaules se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutait cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie.

Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce

que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles l'église, l'état, le savoir, la doctrine et tant de gens de bien de toutes les sortes, gémissent encore aujourd'hui, et parce que j'ai eu une connaissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la cour.

Mon père et ma mère me mirent entre les mains des jésuites pour me former à la religion, et y choisirent fort heureusement; car, quelque chose qu'il se publie d'eux, il ne faut pas croire qu'il ne s'y trouve par-ci, par-là des gens fort saints et fort éclairés. Je demeurai donc où on m'avait mis, mais sans commerce avec d'autres qu'avec celui à qui je m'adressais; celui-là avait le soin en premier des retraites qu'ils donnaient à leur noviciat à des séculiers plusieurs fois l'année. Il s'appelait le père Sanadon, et son emploi le mettait en relations nécessaires avec les supérieurs, par conséquent avec le père Tellier, provincial, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur. Ce père Tellier, de son goût et de son habitude farouche, ne voulut voir que ce qu'il lui fut impossible d'éviter. A son goût se joignit aussi la politique, pour se montrer au roi plus isolé, et en effet pour être plus indépendant et se dérober mieux aux égards et aux sollicitations.

Je fus fort surpris que quinze jours ou trois semaines après qu'il fut dans ce ministère, car c'en était un très réel, fort séparé des autres, le père Sanadon me vint dire qu'il voulait m'être présenté, ce furent ses termes et ceux du père Tellier lorsqu'il me l'amena le lendemain. Je ne l'avais jamais vu, et je n'avais été, ni n'avais envoyé lui faire mon compliment; il m'en accabla, et conclut par me demander la permission de me venir voir quelquefois, et la grâce de vouloir bien le recevoir avec bonté. En deux mots, c'était qu'il voulait se lier avec moi; et moi qui m'en défiais, et qui n'en avais que faire par la situation de ma famille où

personne n'était dans l'église, j'eus beau m'écarter poliment, je fus violé. Il redoubla ses visites, me parla d'affaires, me consulta, et pour le dire, me désola par le danger de le rebuter d'une manière grossière, et celui d'entrer en affaires avec lui. Cette liaison forcée, à laquelle je ne répondis que passivement, dura jusqu'à la mort du roi; elle m'apprit bien des choses qui se trouveront chacunes en leur temps.

Il fallait qu'il se fût informé de moi au père Sanadon qui apparemment lui apprit mes intimes liaisons avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, peut-être celle que j'avais avec monseigneur le duc de Bourgogne qui était alors profondément cachée, et avec M. le duc d'Orléans. Il était vrai que dès-lors je pointais fort, mais c'était sous cloche, et quoique j'entrasse depuis long-temps en beaucoup de choses importantes, le gros du monde ne s'en apercevait pas encore parfaitement.

CHAPITRE IV.

Mort de madame d'Heudicourt. — Son caractère. — Celui de son mari et de son fils. — Mon mot sur elle et madame de Dangeau. — Mort du chevalier d'Elbœuf. — Pourquoi on l'appelait le trembleur. — En 1656 M. d'Elbœuf n'avait point voulu passer la qualité de prince aux Bouillon dans son contrat de mariage avec une personne de leur maison. — Mort du comte de Benevente. — A qui va sa charge. — Mort de madame de Soubise. — Elle avait manqué le but de son ambition. — Prétention de M. de Soubise au sujet des sépultures de sa maison. — Noirceur dirigée contre moi. — Le vrai coupable ne se peut désigner.

La cour fut délivrée d'une manière de démon domestique en la personne de madame d'Heudicourt, qui mou-

rut sur les huit heures du matin, à Versailles, le 24 janvier. J'ai parlé suffisamment d'elle, de sa fortune, de son mariage par l'hôtel d'Albret, et de l'intime liaison qu'elle y fit avec madame de Maintenon qui dura toute leur vie, et de tout ce qui s'en est suivi. Elle était devenue vieille et hideuse; on ne pouvait avoir plus d'esprit ni plus agréable, ni savoir plus de choses, ni être plus plaisante, plus amusante, plus divertissante sans vouloir l'être. On ne pouvait aussi être plus gratuitement, plus continuellement, plus désespéramment méchante, par conséquent plus dangereuse, dans la privance la plus familière dans laquelle elle passait sa vie avec madame de Maintenon, avec le roi; tout aussi, faveur, grandeur, places, ministres, enfans du roi, même bâtards, tout fléchissait le genou devant cette mauvaise fée, qui ne savait que nuire et jamais servir. Madame la Duchesse était fort bien avec elle et sut toujours s'en servir. Son appartement était un sanctuaire où n'était pas admis qui voulait. Madame de Maintenon, qui ne la quitta point durant sa maladie, et qui la vit mourir, en fut extrêmement affligée; elle et le roi y perdirent beaucoup de plaisir, et le monde, aux dépens de qui elle le donnait, y gagna beaucoup, car c'était une créature sans âme.

Son mari en tirait parti le bâton haut, sans presque vivre avec elle, mais il s'en était fait craindre. C'était un vieux vilain, fort débauché et horrible, qui était souffert à cause d'elle, et ils ne laissaient pas de se tourmenter l'un l'autre. Il était gros joueur, le plus fâcheux et le plus emporté, et toujours piqué et furieux. C'était un plaisir de le voir couper à Marly, au lansquenet, et faire de brusques reculades de son tabouret à renverser ceux qui l'importunaient derrière, et leur casser les jambes; d'autres fois cracher derrière lui au nez de qui l'attrapait.

Sa femme, avec tout son esprit, craignait les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits. Cette folie alla au point de mourir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans. Elle redoubla d'*occupées*, c'était le nom qu'elle donnait à ses veilleuses. Son fils, qui n'était point poltron, avait la même manie, jusqu'à ne pouvoir être jamais seul le soir ni la nuit dans sa chambre.

C'était une manière de chèvre-pied aussi méchant et plus laid encore que son père; très commode aux dames, et par là dans toutes les histoires de la cour, ivrogne à l'excès, il y a de lui mille contes plaisans de ses frayeurs des esprits et de ses ivrogneries; il faisait les plus jolies chansons du monde, où il excellait à peindre les gens avec naïveté, et leurs ridicules avec le sel le plus fin. C'est lui qui avait fait sur le grand-prévôt et sa famille cette chanson dont j'ai parlé et qui fit rire aux larmes pendant la messe le maréchal de Boufflers, d'un caractère si sérieux, et puis le roi auquel celui-ci la fit connaître.

A force de boire, Heudicourt s'abrutit tout-à-fait, mais fort long-temps depuis la mort du roi, et s'est enfin cassé la tête sur un escalier de Versailles; il en mourut le lendemain. Sa mère, qui mettait les gens en pièces, en sérieux ou en ridicule, et qui avait toujours quelques *mais* accablans quand elle entendait dire du bien de quelqu'un devant le roi ou madame de Maintenon, ne fut regrettée que de celle-ci. Je disais d'elle et de madame de Dangeau qui, dans les mêmes privances, en était la contre-partie parfaite, qu'elles étaient le mauvais ange et le bon ange de madame de Maintenon.

La mort du chevalier d'Elbœuf, arrivée sept ou huit jours après, fit moins de bruit dans le monde. Il était fils aîné du duc d'Elbœuf et de sa première femme, qui n'eut que lui et madame de Vaudemont. Elle était fille

unique du comte de Lannoy, chevalier de l'ordre en 1633, premier maître-d'hôtel du roi, et gouverneur de Montreuil, mort en 1646. Elle épousa en 1643 le comte de la Rocheguyon, premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance de son père. Il était fils unique des célèbres M. et madame de Liancourt, et fut tué au siège de Mardick en 1646, ne laissant qu'une fille unique, qui épousa M. de la Rochefoucauld, le grand-maître de la garde-robe, le grand-veneur, et si bien toute sa vie avec le roi. Sa veuve épousa M. d'Elbœuf, avec qui elle ne fut pas heureuse. Ce fut en 1648; il en eut le gouvernement de Montreuil, qu'il joignit à celui de Picardie qu'il avait eu de son père. Il s'emporta si étrangement contre sa femme qui était grosse, qu'il la prit entre ses bras pour la jeter par la fenêtre. La frayeur qu'elle en eut la saisit à tel point, que le fils dont elle accoucha naquit tremblant de tout son corps, et ne cessa de trembler toute sa vie. Elle mourut à Amiens en 1654, à vingt-huit ans.

Deux ans après M. d'Elbœuf se remaria à mademoiselle de Bouillon, à qui non plus qu'à ses parens, il ne voulut jamais passer la qualité de prince dans le contrat de mariage, parmi tout le lustre dont brillait alors M. de Turenne. Il en eut le duc d'Elbœuf d'aujourd'hui et le prince Emmanuel son frère. L'état de l'aîné leur fit prendre le parti de l'engager aux vœux de Malte, à se contenter de ce qu'il en put tirer, et à lui faire tout céder à son cadet du second lit. Il choisit on ne sait pourquoi le Mans pour sa demeure, où il vit toujours la meilleure compagnie du pays. Il n'était pas ignorant, avait de l'esprit et de la politesse, même de la dignité, et ne laissait pas d'être considéré dans sa famille. Il n'était point mal fait et avait cinquante-neuf ans. Lui et madame de Vaudemont étaient frère et sœur de mère, de la mère du duc de la Rocheguyon et de M. de Liancourt qui furent

leurs héritiers. Ils en eurent la terre de Brunoy, et fort peu de choses d'ailleurs, et je crois rien de madame de Vaudemont lorsqu'elle mourut.

Le comte de Benevente, de la maison de Pimentel, grand d'Espagne de la première classe, chevalier du Saint-Esprit, et sommelier du corps, mourut à Madrid dans une grande considération. Il a été ci-devant assez parlé de lui, à propos du testament de Charles II et de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, pour n'avoir rien à y ajouter. Il laissa un fils, savant, obscur, toujours hors de Madrid et fort des jésuites. Le roi d'Espagne manda au duc d'Albe, son ambassadeur en France, par un courrier exprès, qu'il lui donnait la charge de sommelier du corps, qui est une des trois grandes et de laquelle je parlerai en son lieu: c'est notre grand-chambellan, mais tel qu'il était autrefois.

Madame de Soubise touchait enfin au bout de sa brillante et solide carrière. Sa beauté lui coûta la vie. Soutenue de son ambition et de l'usage qu'elle avait fait de l'une et de l'autre, je ne sais si elle fut fort occupée d'autres pensées prête à voir des choses bien différentes. Elle avait passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau et des poulets ou des poulardes rôtis ou bouillis, des salades, des fruits, quelque laitage, furent sa nourriture constante qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie; et jamais elle ne fut troussée comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avait eu beaucoup d'enfans dont quelques-uns étaient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion. Madame de Soubise, qui ne demandait pas la même préparation, s'en

trouva enfin attaquée elle-même quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchissante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle put; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise qui, d'achat ou d'embellissemens et d'augmentations, leur revient à plusieurs millions.

De là, plus que jamais occupée de faveur et d'ambition, elle entretenait son commerce de lettres avec le roi et madame de Maintenon, et se soutint dans sa même considération à la cour et dans son même crédit. On a vu avec quelle attention elle suivit la promotion de son fils, à propos de ce que j'ai raconté du chapeau demandé par l'empereur pour le prince de Lorraine, évêque d'Olmutz. Elle avait souvent dit que, quelque rang que les maisons eussent acquis, il n'y avait de solide que la dignité de duc et pair. C'était aussi à quoi elle avait toujours tendu. Je ne sais par quelle fatalité son crédit, qui emporta tant de choses si étranges, ne put obtenir celle-là. Elle se trouvait à la portée d'autres gens considérables dont le roi craignit peut-être les cris et l'entraînement contre son goût, à l'occasion de cette grâce accordée à madame de Soubise. Quoi qu'il en soit, elle n'y put parvenir; ce devait être un des miracles de la constitution *Unigenitus*, comme on le verra dans la suite.

Cependant madame de Soubise, hors d'espérance d'y arriver de plein saut, cherchait à s'y échafauder. La mort de madame de Nemours lui parut ouvrir une porte, non pas telle qu'elle la voulait, mais pour bien marier une fille du prince de Rohan pour rien. Mattignon, parvenu par son ami Chamillart au comble des richesses, cherchait partout pour son fils un mariage qui pût le faire duc. Il comptait d'avoir le duché d'Estoutteville de la

succession de madame de Nemours ; il espéra par le crédit de madame de Soubise, joint à celui de Chamillart, y réussir. Il convint de prendre pour rien une fille du prince de Rohan, et d'en reconnaître 300,000 livres de dot, moyennant cette grâce. Madame de Soubise y mit les derniers efforts de son crédit; mais elle était mourante, la grâce d'ailleurs impossible au point qu'il eût été plus aisé d'obtenir franchement une érection, et l'affaire avorta. Madame de Soubise n'eut donc pas le plaisir de voir son fils duc, ni sa petite-fille en faire un. Elle ne vécut pas assez pour avoir la joie de voir la calotte rouge sur la tête de son second fils, par les délais des promotions des couronnes.

Elle mourut à soixante-un ans, le dimanche matin, 3 février, laissant la maison de la cour la plus riche et la plus grandement établie, ouvrage dû tout entier à sa beauté et à l'usage qu'elle en avait su tirer. Malgré de tels succès, elle fut peu regrettée dans sa famille. Son mari ne perdit pas le jugement; la douleur ne l'empêcha pas de chercher à tirer parti de la mort de sa femme et du local de sa maison pour faire un acte de prince, non même étranger, mais du sang.

La Mercy est vis-à-vis l'hôtel de Guise, et le portail de l'église vis-à-vis la porte de cette maison, le travers étroit de la rue entre-deux. Il s'y était fait accommoder une chapelle. De longue main il prévoyait la mort de sa femme, et il résolut de l'y faire enterrer. Le fin de ce projet était, sous prétexte d'un si proche voisinage, de l'y faire porter tout droit sans la faire mener à la paroisse, distinction qui n'est que pour les princes et les princesses du sang, qu'on ne porte point aux leurs, mais tout droit au lieu de leur sépulture. Sa femme morte, il brusqua un superbe enterrement, embabouina le curé, qui ne se douta jamais de la cause réelle, et qui se rendit en

dupe à la commodité de la proximité, tellement que madame de Soubise fut portée droit de chez elle à la Mercy, et plus tôt enterrée qu'on ne se fût aperçu de l'entreprise. La chose faite, le cardinal de Noailles la trouva mauvaise, gronda le curé, et ce fut tout; il était des amis de madame de Soubise. Mais le monde, réveillé par ce peu de bruit, mit incontinent le doigt sur la lettre. On en parla beaucoup, et tant et si bien que les mesures furent prises contre les récidives. En effet, M. de Soubise étant mort en 1712, il fut porté à sa paroisse et de là à la Mercy. J'ai voulu ne pas omettre cette bagatelle qui montre de plus en plus ces entreprises en toutes occasions, et par quels artifices les rangs et les distinctions de ce qu'on appelle princes étrangers, de naissance ou de grâce, se sont peu-à-peu formés.

Peu de jours avant la mort de madame de Soubise, il m'arriva une de ces aventures auxquelles ma vie a été sujette, qui sont de ces bombes qui tombent sur la tête sans qu'on puisse les prévoir ni même les imaginer. Je finissais d'ordinaire mes journées par aller, entre onze heures et minuit, causer chez les filles de Chamillart, où j'apprenais souvent quelque chose, et à ces heures-là il n'y avait plus personne. Causant un soir avec elles trois et leur mère, les ducs de Mortemart et de la Feuillade s'y trouvèrent, et madame de Cani depuis le mariage de laquelle son frère était admis à toute heure. C'était une manière de fou sauvage, extrêmement ivrogne, que son mariage raprivoisait au monde sans que le monde se raprivoisât à lui, et il n'avait ouï parler chez lui que de l'esprit des Mortemart. Voulant se mettre dans le monde, il crut qu'au nom qu'il portait il en fallait avoir comme deux. Ne s'en donne pas qui veut, ni tel qu'on le desire. Ses efforts n'aboutirent qu'à une maussade copie de Roquelaure, assez mauvais original lui-même. Je ne le con-

naissais comme point ; je ne le rencontrais que chez MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, et encore fort rarement aux heures familières où j'y allais; il y était sérieux, silencieux, emprunté, et y demeurait le moins qu'il lui était possible. La solitude, la mauvaise compagnie, le vin surnageaient toujours au reste de sa conduite. M. et madame de Beauvilliers, quelquefois aussi M. et madame de Chevreuse, malgré leurs extrêmes mesures pour tout ce qui regardait leur famille, m'en contaient leur peine et leur douleur.

Ce soir-là, n'y ayant qui que ce soit que cette compagnie et aucun domestique, la conversation se tourna sur le bruit répandu d'une promotion de l'ordre à la Chandeleur et qui ne se fit point. Ces messieurs là-dessus me firent quelques questions sur le rang que les princes étrangers y ont obtenu aux diverses promotions, excepté à la première, et sur ce que MM. de Rohan et de Bouillon ne sont point chevaliers de l'ordre. J'expliquai simplement et froidement les faits qui m'étaient demandés; sentant bien à qui j'avais affaire; et en effet M. de Mortemart se mit à faire des plaisanteries là-dessus fort déplacées. Il s'en engoua, croyant dire merveilles. Elles me jetèrent dans un silence profond. La Feuillade et les dames, qui voulaient savoir, tâchèrent inutilement de m'en tirer, et M. de Mortemart à pousser de plus belle. Quoique ses plaisanteries ne me regardassent point et ne tombassent que sur les rangs, auxquels pourtant il n'avait pas moins d'intérêt que moi et tous les autres, je sentis assez d'impatience pour faire une sage retraite. Je voulus m'en aller; on me retint malgré moi, et je ne voulus pas forcer les barricades de leurs bras. M. de Mortemart cependant disait toujours et ne tarissait pas. A la fin je lui dis je ne sais quoi de très mesuré, en deux mots, sur des plaisanteries si déplacées dans sa bouche, et pour cette

fois je m'en allai. Je fus quelques jours sans y retourner. La famille s'en inquiéta. Ils craignirent avec amitié que je ne fusse fâché; ils en parlèrent à madame de Saint-Simon. J'y retournai; ils m'en parlèrent aussi. Je glissai là-dessus, mais résolu à laisser désormais le champ libre au duc de Mortemart quand je l'y trouverais.

Cette année, il n'y eut point de bals à la cour, et de l'hiver il n'y eut, contre la coutume du roi, qu'un seul voyage de Marly. On y alla quatre jours après ce que je viens de rapporter. Depuis quatre ans madame de Saint-Simon et moi n'en manquions aucun voyage. Nous fûmes éconduits de celui-ci. Le voyage fini et moi encore à Paris, la comtesse de Roucy, qui en avait été, vint à Paris où elle m'avertit que mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy avaient fait des plaintes amères à madame d'Urfé et à Pontchartrain, comme à mes amis et pour me le dire, de ce que j'avais dit que je voudrais qu'elles fussent mortes et toute leur maison éteinte, bien aise au reste d'être défait de madame de Soubise qui n'avait que trop vécu.

Si madame de Roucy m'eût appris que j'étais accusé d'avoir tramé contre l'état, elle ne m'eût pas surpris davantage, ni mis dans une plus ardente colère. Bien que mon cœur ni mon esprit ne me reprochassent point des sentimens si misérables, je repassai tout ce qui pouvait m'être échappé depuis quelque temps, j'eus beau m'y épuiser, mes réflexions et mes recherches furent inutiles. Je m'en allai à Versailles débarquer chez Pontchartrain, qui me confirma ce que sa belle-sœur m'avait appris, et qui ajouta que mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy lui avaient dit qu'elles le tenaient du duc de Mortemart, qui le leur avait dit à Marly. Alors je contai à Pontchartrain la soirée dont je viens de parler, à quel point mon silence et ma retenue avaient été poussés,

combien de si honteuses échappées et si éloignées de moi l'avaient été de mes propos tenus, avec combien de réserve je me suis borné aux réponses les plus austères et les plus simples ; et je le priai et le chargeai de le dire de ma part aux deux sœurs. Au partir de là je m'en allai trouver madame d'Urfé qui me confirma les mêmes choses, et sur le duc de Mortemart. Je la priai et chargeai de dire le soir même à ces mêmes deux sœurs que je réputerais à injure extrême d'être accusé de penser si indignement ; que j'avais cette confiance que personne ne me reconnaîtrait à de tels sentimens, de la lâcheté desquels j'étais trop incapable pour croire avoir besoin de m'en justifier ; que néanmoins, outre les cinq dames et le duc de la Feuillade, témoins uniques de ce qui s'était passé, et qu'elles pouvaient interroger, je m'offrais de donner en leur présence, et en celle de quiconque elles voudraient nommer, le démenti au duc de Mortemart en face, et le démenti net et entier sur elles, sur leur maison, sur madame de Soubise, et sur tout ce qui directement ou indirectement pouvait avoir trait ou faire entendre rien de semblable. J'ajoutai, et toujours avec charge de le leur dire, que je ne désavouais pas l'impatience avec laquelle je supportais beaucoup de choses sur leur rang contre le nôtre, mais que dans mes desirs, ni si j'étais homme à faire des châteaux en Espagne, je ne serais pas content de revoir la règle rétablie sur les rangs, telle qu'elle le devait être dans un royaume conduit par les lois de la sagesse et de la justice, si elles et leur maison n'existaient plus.

Ma commission, et tout entière, fut faite le soir même. Mademoiselle de Lislebonne y répondit à merveille et avec cet air de franchise qu'elle avait assez souvent ; sa sœur aussi, mais avec moins d'esprit, en quoi elle était fort inférieure à son aînée. Toutes deux chargèrent

madame d'Urfé de m'assurer qu'elles avaient été si étonnées qu'elles n'avaient point de peine à se persuader que je n'avais rien de semblable dans le cœur ni dans la bouche, ce qu'elles accompagnèrent de toutes sortes de marques d'estime, de discours obligeans et de complimens pour moi. Elles tinrent le même langage à Pontchartrain lorsqu'il leur parla.

Madame la duchesse de Ventadour, le prince de Rohan son gendre, et M. de Strasbourg n'avaient appris cela que par mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy. Je ne leur fis rien dire, non plus qu'eux ne m'avaient point fait parler comme avaient fait les deux sœurs. Madame de Ventadour en fut apparemment piquée. Elle continua ses plaintes, et moi, content de ce que j'avais fait, je les laissai tomber.

Cette noirceur ne prit pas, mais ne laissa pas de faire quelque bruit. J'étais outré contre le duc de Mortemart; et tout gendre qu'il fût de M. de Beauvilliers, qui était pour moi toutes choses en tout genre, je crus pousser toute considération à bout de ne pas l'aller chercher, mais bien résolu à l'insulter la première fois que je le rencontrerais. Il était à Paris depuis Marly, et je l'attendais au retour avec impatience. Madame de Saint-Simon, à qui, ni à personne, je m'étais bien gardé d'en laisser rien entendre, ne laissait pas d'être inquiète. Elle le fut encore plus de ce qu'elle remarqua que, pressé par le duc de Charost, intimement de nos amis, je n'avais pas voulu lui conter cette histoire qui n'avait pas été tout entière jusqu'à lui. Elle se hâta de la lui conter en mon absence, et lui de l'aller dire à M. de Beauvilliers qui accourut aussitôt chez moi. Il n'est pas possible d'exprimer tout ce qu'il sentit et dit en cette occasion, jusqu'à déclarer qu'entre son gendre et moi il abandonnerait son gendre. Il l'envoya chercher à Paris. Celui-ci à son arrivée

ne trouvant ni M. ni madame de Beauvilliers chez eux; monta chez madame de Chevreuse, où il crut les rencontrer. Il ne trouva que madame de Chevreuse qui renvoya sa compagnie, et ne retint que madame de Lévi sa fille, devant qui, sans rien apprendre au duc de Mortemart, elle lui demanda seulement ce qui s'était passé entre lui et moi chez madame Chamillart. Il lui en fit le récit tel que je l'ai rapporté. Madame de Chevreuse le questionna fort, et voyant qu'elle n'en tirait rien de plus elle lui conta tout le fait. Le duc de Mortemart, à son tour, entra dans une grande surprise et parut fort en colère, nia nettement et absolument qu'il eût rien dit d'approchant de ce qu'il apprenait là qu'on lui imputait d'avoir dit, se récria sur la noirceur d'une chose qu'il faudrait qu'il eût inventée, puisqu'il ne m'avait jamais entendu rien dire qui en pût approcher. Il en dit autant après à M. de Beauvilliers, et s'offrit de le soutenir à mademoiselle de Lislebonne et à madame d'Espinoy, à madame d'Urfé et à Pontchartrain. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers me le dirent de sa part, et me prièrent de trouver bon qu'ils me l'amenassent pour me le dire lui-même. Je ne tardai pas à instruire Pontchartrain et madame d'Urfé de cette négative entière, et de la faire porter par eux à mademoiselle de Lislebonne et à madame d'Espinoy.

Cependant nulle exécution de sa part, et les deux sœurs fermes à maintenir son rapport. Personne ne devait être plus pressé que lui de se tirer par ce démenti éclatant du personnage de délateur infâme (quand il aurait été vrai que j'eusse dit ce qu'on m'imputait), ou d'imposteur exécrable, et dans toutes les circonstances qui accompagnaient une telle imposture. De cette façon je demeurai dans l'incertitude si le duc de Mortemart, leur parlant de ce qui s'était passé, chose en soi inexcusable, ne s'était point échauffé de discours en discours assez

pour leur laisser croire ce qu'elles me firent dire, empressées peut-être, en bons rejetons des Guise, de me commettre contre le gendre de M. de Beauvilliers.

Quoi qu'il en soit, les choses en demeurèrent là, sans que le duc de Mortemart m'en ait jamais parlé, d'où je jugeai son cas fort sale. Sa famille répandit son désaveu partout, et de mon côté je ne m'y épargnai pas, et à publier le démenti que j'avais offert, dont les témoins n'étaient pas récusables, et qui fut avoué partout de mademoiselle de Lislebonne et de madame d'Espinoy. Je ne sais comment le duc de Mortemart s'en tira avec elles. L'affaire demeura nette à mon égard, très sale au sien. Je demeurai froid et fort dédaigneux avec lui lorsque je le rencontrais, lui fort embarrassé avec moi. M. de Beauvilliers, sans que je lui en parlasse, peiné de nous voir de la sorte, et blessé de ce que son gendre n'était point venu chez moi, comme lui et le duc de Chevreuse l'y avaient voulu mener, et que même il ne m'avait pas dit un mot sur cette affaire, quelque temps après lui défendit de se trouver chez lui quand j'y serais; M. et madame de Chevreuse en firent de même; tellement qu'il n'y entra plus lorsque j'y étais, et qu'il en sortait à l'instant que j'y arrivais. Cela dura ainsi plusieurs années sans que j'en aie été moins intimement avec sa propre mère et tout le reste de sa famille. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai à parler du duc de Mortemart; mais je dois le témoignage à la Feuillade qu'il rendit, sans que je lui en parlasse, justice à la vérité, et partout et hautement, quoique nous ne fussions en aucune mesure d'amitié ni de commerce.

CHAPITRE V.

Mort de madame de Maubuisson. — Sa maison et sa famille. — Comment elle vivait avec ses religieuses. — Mort, emploi et caractère de d'Avaux. — Il avait donné avis de la révolution d'Angleterre en faveur de la maison d'Orange. — Anecdote curieuse sur Louvois. — La fenêtre de Trianon. — Cause secrète de la guerre générale qui fut si fatale à la France. — Une singulière maladresse cause la ruine de d'Avaux. — Il rentre en faveur. — Son costume ordinaire et sa faiblesse à ce sujet. — Mort et caractère de madame de Vivonne. — M. de Vivonne. — Son mot au chevet de son fils mourant. — Mort et caractère de Boisseuil. — Son duel avec un joueur. — Sainte retraite de Janson.

Madame de Maubuisson mourut, à quatre-vingt-six ans, dans son abbaye près Pontoise, plus considérée encore pour son rare savoir, pour son esprit et pour son éminente piété, que par ce qu'elle était née et environnée. Elle était fille de Frédéric V, électeur palatin, élu roi de Bohême en 1619, défait, dépouillé et proscrit en 1621, et ses états avec sa dignité électorale donnés au duc de Bavière, mort en Hollande en cette triste situation, à trente-huit ans, en 1632, laissant de la fille de Jacques Ier, roi de la Grande-Bretagne, un grand nombre d'enfans sans patrimoine. L'aîné, Charles-Louis, fut rétabli dans ses états du Rhin par la paix de Munster, en 1648, avec un nouvel et dernier électorat créé en sa faveur, le Haut-Palatinat et la dignité de premier électeur étant conservés à l'électeur de Bavière. Ce Charles-Louis n'eut qu'un fils et une fille, qui fut seconde femme de Monsieur et mère de M. le duc d'Orléans et de la duchesse de Lorraine. Le fils fut le dernier électeur de cette branche, et mourut

sans enfans en 1706. Son électorat et ses états passèrent au duc de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold, etc. Madame de Maubuisson eut trois autres frères qui parurent dans le monde : le prince Robert, qui s'établit en Angleterre, et qui y parut avec réputation dans le parti du malheureux roi Charles I[er] pendant les guerres civiles qui conduisirent ce monarque sur l'échafaud, à la honte éternelle des Anglais ; le prince Maurice, qui, comme Robert, ne se maria point, et qui périt en mer à trente-trois ans, en 1654, allant tenter un établissement en Amérique; et Edouard, qu'on appelait le prince Palatin. Celui-ci se fit catholique, passa long-temps en France, y épousa Anne Gonzague, sœur de la reine de Pologne, et fille de Charles, duc de Mantoue et de Nevers, qui dut son état à Louis XIII en tant de façons, à la valeur personnelle de ce grand roi au pas de Suze si célèbre, dont j'ai parlé ailleurs, et au mépris qu'il fit de la peste qui infectait alors les Alpes et les lieux où il passa.

Cette Anne Gonzague, belle-sœur de madame de Maubuisson, est la même qui, sous le nom de princesse Palatine, figura si habilement dans la minorité de Louis XIV, opéra la sortie des princes du Havre, et se lia d'une si grande amitié avec M. le Prince que, à son retour après la paix des Pyrénées, ils marièrent leurs enfans en 1663, quelques mois après la mort d'Edouard qui mourut catholique à Paris. Elle eut deux autres filles : la princesse de Salm, dont le mari fut gouverneur de l'empereur Joseph; et la duchesse de Hanovre, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Cette dernière n'eut que deux filles : l'une mère du duc de Modène d'aujourd'hui, l'autre que son oncle le prince de Salm persuada à l'empereur Léopold de faire épouser à Joseph, son fils, empereur après lui, qui n'en a laissé que la reine de Pologne, électrice de Saxe, et l'électrice de Bavière, aujourd'hui impératrice.

Ce prince Edouard et la princesse Palatine sa femme avaient avec eux Louise-Hollandine, sœur d'Edouard, née en 1622, qui se fit catholique à Port-Royal, où elle fut élevée, et dont elle prit parfaitement l'esprit. Elle suivit un détachement qui se fit de ce célèbre monastère, et qui alla reformer celui de Maubuisson; elle s'y fit religieuse et en fut nommée abbesse en 1644. Elle était sœur aînée de Sophie, née en 1630, mariée, en 1658, à Ernest-Auguste, duc de Hanovre, créé neuvième électeur par l'empereur Léopold le 19 décembre 1692. C'est cette Sophie que Madame aimait tant, à qui elle écrivait sans cesse et beaucoup trop, comme on l'a vu à la mort de Monsieur. Ce fut elle que le parlement d'Angleterre déclara, le 23 mars 1701, la première à succéder à la couronne d'Angleterre, après le roi Guillaume, prince d'Orange, et Anne, sa belle-sœur, princesse de Danemark, et leur postérité, au préjudice de cinquante-deux héritiers plus proches, mais tous catholiques. Sophie, entre plusieurs enfans, laissa, en mourant veuve en 1714, son fils aîné Georges-Louis, duc et électeur de Hanovre, qui succéda à la reine Anne d'Angleterre, et père du roi d'Angleterre d'aujourd'hui.

Ainsi madame de Maubuisson était sœur du père de Madame et du père de madame la Princesse et de ses sœurs; de la mère de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre; fille de la sœur du roi d'Angleterre Charles Ier; tante des deux rois d'Angleterre, ses fils; et grand'tante de l'impératrice Amélie, femme de l'empereur Joseph. Tant d'éclat fut absorbé sous son voile. Elle ne fut principalement que religieuse et seulement abbesse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit jamais d'être distinguée en rien. Elle ne connut que sa cellule, le réfectoire, sa portion commune. Elle ne manqua à aucun office ni à aucun exercice de la commu-

nauté, écarta les visites, la première à tout et la plus régulière, ardente à servir ses religieuses avec un esprit en tout supérieur et un grand talent de gouverner. Sa charité, sa douceur, sa prévenance, sa tendresse pour ses filles, dont elle était l'âme, l'en firent continuellement adorer : aussi n'était-elle contente qu'avec elles, et ne sortit-elle jamais de sa maison. Les autres se souvenaient d'autant plus de ce qu'elle était qu'elle semblait l'avoir entièrement oublié, avec une simplicité parfaite et naturelle. Son humilité avait banni toutes les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs maisons, et tout air de savoir les moindres choses encore qu'elle égalât beaucoup de vrais savans. Elle avait infiniment d'esprit, aisé, naturel, sans songer jamais qu'elle en eût, non plus que de science.

Madame, madame la Princesse, le roi et la reine d'Angleterre, l'allaient voir toujours plus souvent qu'elle ne voulait. Madame et madame la Princesse lui étaient extrêmement attachées. La feue reine, madame la dauphine de Bavière, l'avaient été voir plusieurs fois; la maison de Condé souvent, Monsieur aussi, et sa belle-sœur la princesse Palatine, très souvent tant qu'elle vécut. Pour peu qu'elle n'eût pas été très attentive à rompre et à éviter les commerces, les visites les plus considérables et les lettres n'auraient pas cessé; mais elle ne voulait pas retrouver le monde dans le lieu qu'elle avait pris pour asile contre lui.

Elle conserva sa tête, sa santé, sa régularité, entières jusqu'à la mort, et laissa sa maison inconsolable. Quoique peu au goût de la cour, par celui de terroir qu'elle avait apporté de Port-Royal, et qu'elle conserva chèrement dans sa maison, et dans elle-même, sans s'en cacher, elle ne laissa pas d'avoir une grande considération toute sa vie, qui fut sans cesse le modèle des plus excellentes

religieuses, et des plus parfaites abbesses, auquel très peu ou point ont pu atteindre. Madame la duchesse de Bourgogne était sa petite-nièce. Toute la famille royale, excepté le roi, en prit le deuil pour sept ou huit jours. Celui de Madame et de madame la Princesse dura le temps ordinaire aux nièces.

En même temps mourut M. d'Avaux. Son grand-père, son père, son frère aîné et le fils de ce frère, furent tous quatre successivement présidens à mortier, et le dernier est mort premier président. M. de Mesmes, frère de d'Avaux, avait eu de la Basinière, son beau-père, la charge de prévôt et grand-maître des cérémonies de l'ordre; d'Avaux eut la survivance pendant sa première ambassade en Hollande, et son neveu l'eut ensuite. D'Avaux et son frère étaient neveux paternels du président de Mesmes, et de M. d'Avaux, surintendant des finances, célèbre par sa capacité et le nombre de ses importantes ambassades. Tous deux étaient aînés du père du président de Mesmes et de d'Avaux duquel je parle ici. D'Avaux l'oncle mourut sans alliance en 1650; et son frère aîné, mort la même année, ne laissa que madame de Vivonne et une religieuse naine à la Visitation de Chaillot, sœurs de mère de la duchesse de Créquy, qui a été dame d'honneur de la reine.

D'Avaux le neveu avait été conseiller au parlement, maître des requêtes, enfin conseiller d'état. C'était un fort bel homme et bien fait, galant aussi, et qui avait de l'honneur, fort l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse, et beaucoup de politesse. Il alla d'abord ambassadeur à Venise, ensuite plénipotentiaire à Nimègue, où, en grand courtisan qu'il était, il s'attacha à Croissy, qui l'était avec lui, et frère de Colbert, lequel le fit secrétaire d'état des affaires étrangères à la disgrâce de Pomponne. D'Avaux, quelque temps après la paix de Nimè-

gue, fut ambassadeur en Hollande. Le nom qu'il portait lui servit fort pour tous ces emplois, et le persuada qu'il en était aussi capable que son oncle. Il faut pourtant avouer qu'il en avait des talens, avec de l'adresse, de l'insinuation, de la douceur, et qu'il fut toujours partout parfaitement averti. Il s'acquit en Hollande une amitié et une considération générale et jusque des peuples, et sut si bien se ménager avec le prince d'Orange, parmi les ordres positifs et réitérés qu'il avait de chercher à lui faire de la peine en tout jusque dans les choses inutiles, qu'il aurait fait tout ce qu'il aurait voulu pour le roi, sans cette aversion que le prince d'Orange ne put jamais vaincre, et dont j'ai expliqué en son lieu la funeste origine, aversion qui le jeta dans le parti opposé à la France, de laquelle il devint enfin le plus grand ennemi.

D'Avaux fut informé, dès les premiers temps, du projet de la révolution d'Angleterre, quand le projet était encore un grand secret, et en avertit le roi. On se moqua de lui, et on aima mieux croire Barillon, ambassadeur du roi en Angleterre, qui, trompé par Sunderland et les autres ministres confidens du roi Jacques, mais perfides et qui trempaient eux-mêmes dans la conjuration, abusé par le roi d'Angleterre même dupe de ses ministres, rassura toujours notre cour, et lui persuada que les soupçons qu'on y donnait n'étaient que des chimères.

Ils devinrent pourtant si forts, et d'Avaux marquait tant de circonstances et de personnes, qu'il ne tint qu'à nous de n'être pas les dupes, en faisant le siège de Maestricht qui déconcertait toutes les mesures, au lieu de celui de Philipsbourg qui n'en rompit aucunes. Mais Louvois voulait la guerre, et se garda bien de l'arrêter tout court. Outre sa raison générale d'être plus maître de tout par son département de la guerre, il en eut une particulière très pressante, que j'ai sue long-temps de-

puis bien certainement, et qui est trop curieuse pour l'omettre, puisque l'occasion s'en présente si naturellement ici.

Le roi qui aimait à bâtir, et qui n'avait plus de maîtresses, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait pour madame de Montespan, et le rebâtissait pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois était surintendant des bâtimens. Le roi, qui avait le coup-d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trémaux ne faisaient encore que s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien. Le roi insista, et le lendemain encore, sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain le roi vit le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins où il excellait, le roi ne laissait pas de le consulter sur ses bâtimens. Il lui demanda s'il avait été à Trianon. Le Nôtre répondit que non. Le roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore; même question, même réponse. Le roi comprit à quoi il tenait, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même, à l'heure qu'il y serait avec Louvois. Pour cette fois le Nôtre n'osa y manquer. Le roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut que le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai, et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Louvois piqué s'emporta. Le roi qui ne le fut pas moins le laissait dire. Cependant le Nôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait. Enfin le roi le fit aller, et cependant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de la fenêtre, avec au-

dace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le roi avait raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer, mais le roi à la fin trop impatienté le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non-seulement devant les gens des bâtimens, mais en présence de tout ce qui suivait le roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisait presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on était de plain-pied à la cour, à quelques marches près, que tout était ouvert, et que tout suivait partout. La vesperie fut forte et dura assez long-temps, avec les réflexions sur les conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, aurait gâté toute cette façade et aurait engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avait pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désespoir. Saint-Pouenge, les Billadet et ce peu de familiers de toutes les heures, en furent effrayés, et, dans leur inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui était arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il était perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oubliait tous ses services qui lui avaient valu tant de conquêtes; mais qu'il y mettrait ordre, et qu'il lui susciterait une guerre telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle. De là il s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole. Il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre; il y mit le dernier

sceau pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc de Savoie, qui ne voulait que la paix, et qu'à l'insu du roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été bien mis au net depuis.

Pour en revenir à d'Avaux, de retour de Hollande par la rupture, il passa en Irlande avec le roi d'Angleterre, en qualité d'ambassadeur du roi auprès de lui, avec entrée dans son conseil. Il n'avait garde de réussir auprès d'un prince avec lequel il ne fut jamais d'accord, qui fut trompé sans cesse, qui s'opiniâtra, malgré les expériences et tout ce que d'Avaux lui pût représenter, à donner dans tous les pièges qui lui étaient tendus. Les évènemens montrèrent sans cesse combien d'Avaux avait raison; mais une lourde méprise le perdit pour un temps, et ce fut par un bonheur qu'il ne pouvait guère espérer qu'il ne fût pas perdu pour toujours. Il rendait compte des affaires aux deux ministres de la guerre et des affaires étrangères: des troupes, des munitions, des mouvemens et des projets de guerre à Louvois; des négociations du cabinet et de la conduite du roi d'Angleterre, de l'intérieur de l'Irlande et des intelligences d'Angleterre à Croissy, son ancien camarade de Nimègue, et depuis cette époque son ami. Il s'était de plus en plus attaché à lui par son ambassade de Hollande. Le fond de son emploi dépendait de lui, le reste, qui allait à Louvois, n'était que par accident; ainsi l'intérêt et le cœur étaient d'accord en faveur de Croissy. Celui-ci était ennemi de Louvois qui le malmenait fort, et d'Avaux lui écrivait conformément à sa passion contre Louvois. Malheureusement le secrétaire de d'Avaux se méprit aux enveloppes. Il adressa la lettre pour Louvois à Croissy, et celle pour

Croissy à Louvois, qui, à sa lecture, entra dans une si furieuse colère que Croissy lui-même s'en trouva fort embarrassé. D'Avaux en fut perdu. Il n'eut d'autre parti à prendre que de demander à revenir. Il l'obtint. Son bonheur voulut que Louvois, perdu lui-même auprès de madame de Maintenon (ce qui n'est pas de mon sujet, mais ce qui se retrouvera peut-être ailleurs), ne fit plus que décheoir et allait être arrêté, comme je l'ai dit plus haut à propos du projet de reprendre Lille, lorsqu'il mourut. Ce fut pour d'Avaux une belle délivrance.

On l'envoya ambassadeur en Suède. Le comte d'Avaux, orné du cordon bleu, plut infiniment en ce pays-là. Il y renouvela les traités et y servit fort bien. Il arriva dans ce même temps que quelque indiscret ou malin se moqua de la crédulité de la cour de Stockolm, et y révéla que ce seigneur n'était qu'un homme de robe, nullement chevalier du Saint-Esprit, mais revêtu d'un cordon bleu vénal, dont aucun homme, non-seulement de qualité mais d'épée, ne voudrait depuis MM. de Rhodes, dont l'histoire fut éclaircie. Les Suédois sont fiers, ils se crurent dédaignés. D'Avaux, dont les manières leur avaient jusque-là beaucoup plu, ne leur fut plus agréable. Il essuya des dégoûts qui le pressèrent de hâter son retour.

En 1701, sur le point de la rupture des Hollandais qu'on desirait avec passion d'éviter, il fut renvoyé à La Haye comme un homme qui leur était personnellement agréable et qui y avait beaucoup d'amis. En effet il y fut parfaitement bien reçu et retenu même à diverses reprises; mais tout fut personnel pour lui, et pour amuser en attendant leurs dernières mesures bien prises. Leur parti était décidé. Le roi Guillaume régnait chez eux, et tous les charmes de d'Avaux ne purent empêcher la rupture. Il se fit tailler peu après son retour. Les incommo-

dités qui lui en demeurèrent ne l'empêchèrent pas de vouloir encore être employé, quoiqu'en effet elles l'en rendissent incapable.

C'était un homme d'un très aimable commerce, mais qui par goût, par opinion de soi, par habitude, voulait être, se mêler, et surtout être compté. Parmi tant de bonnes choses, une misère le rendit ridicule. Il était, comme on l'a dit, de robe, et avait passé par les différentes magistratures, jusqu'à être conseiller d'état de robe aussi. Mais accoutumé à porter l'épée et à être le comte d'Avaux en pays étranger, où ses ambassades l'avaient tenu bien des années à reprises, il ne put se résoudre à se défaire, en ses retours ici, ni de son épée, ni de sa qualité de comte, ni à reprendre l'habit de son état. Il était donc à son regret vêtu de noir, n'osant hasarder l'or ni le gris, mais avec la cravate et le petit canif à garde d'argent au côté; et le cordon bleu qu'il portait par-dessus en écharpe lui contentait l'imagination, en le faisant passer pour un chevalier de l'ordre en deuil au peuple et à ceux qui ne le connaissaient pas. Il n'allait jamais à aucun des bureaux du conseil, non plus que les conseillers d'état d'épée. La douleur était qu'il fallait pourtant aller au conseil, y être en robe de conseiller d'état comme les autres, et porter l'ordre au cou, y voir cependant les conseillers d'état en justeaucorps gris ou d'autre couleur, en un mot, en épée et avec leurs habits ordinaires.

Cela faisait un fâcheux contraste avec Courtin et Amelot, conseillers d'état de robe, et long-temps ambassadeurs comme lui, et qui toujours à leur retour avaient repris tout aussitôt leur habit, et toutes leurs fonctions du conseil sans en manquer aucune. Le chancelier de Pontchartrain ne pouvait digérer cela de d'Avaux; il mourait d'envie de lui en parler; mais le roi le voyait, en riait

tout bas, et avait la bonté de le laisser faire. Cela arrêtait le chancelier et les conseillers d'état, qui en douceur le trouvaient très mauvais. La pierre lui revint, et il mourut de la seconde taille, assez pauvre, sans avoir été marié. Il avait vendu, au président de Mesmes, son neveu, sa charge de l'ordre, avec la permission de continuer de le porter. Avec tout cela il eut toujours des amis et de la considération.

Un mois après il fut suivi par sa cousine-germaine, veuve du maréchal duc de Vivonne. C'était une femme de beaucoup d'esprit, dont la singularité était digne de s'allier aux Mortemart. Elle était extrêmement riche, et ces messieurs-là, qui régulièrement se ruinaient de père en fils, trouvaient aussi à se remplumer par de riches mariages. Pour ces deux-ci ils n'eurent rien à se reprocher, et se ruinèrent à qui mieux mieux chacun de son côté. C'étaient des farces, à ce que j'ai ouï dire aux contemporains, que de les voir ensemble; mais ils n'y étaient pas souvent, et ne s'en devaient guère à faire peu de cas l'un de l'autre.

M. de Vivonne était brouillé avec le duc de Mortemart, son fils, que j'ai vu regretter comme un grand sujet et un fort honnête homme aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, ses beaux-frères; et à qui le roi donna des millions avec la troisième fille de Colbert, dont madame de Montespan fit le mariage. A l'extrémité du duc de Mortemart, M. de Seignelay fit tant qu'il lui amena M. de Vivonne. Il le trouva mourant, et sans en approcher se mit tranquillement à le considérer, le cul appuyé contre une table. Toute la famille était là désolée. M. de Vivonne, après un long silence, se prit tout d'un coup à dire : « Ce pauvre homme-là n'en reviendra pas, j'ai vu mourir tout comme cela son pauvre père ». On peut juger quel scandale cela fit (ce prétendu père était

un écuyer de M. de Vivonne). Il ne s'en embarrassa pas le moins du monde, et après un peu de silence il s'en alla. C'était l'homme le plus naturellement plaisant, et avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement, dont j'ai ouï faire au feu roi cent contes meilleurs les uns que les autres qu'il se plaisait à raconter.

Madame de Vivonne avait été de tous les particuliers du roi qui ne pouvait s'en passer; mais il s'en fallait bien qu'il l'eût tant ni quand il voulait. Elle était haute, libre, capricieuse, ne se souciait de faveur ni de privance et ne voulait que son amusement. Madame de Montespan et madame de Thianges la ménageaient, et elle les ménageait fort peu. C'était souvent entre elles des disputes et des scènes excellentes. Elle aimait fort le jeu et y était furieuse, même les dernières années de sa vie qu'elle fut dévote tant qu'elle put, et réduite, après avoir tout fricassé elle et son mari, mort dès 1688, à n'avoir presque rien qu'une grosse pension du roi, et à loger chez son intendant avec un train fort court, où elle jouait peu et aux riens. Elle conserva toujours de la considération, mais laissa peu de regrets.

Boisseuil mourut en même temps. C'était un gentilhomme grand et gros, fort bien fait en son temps, excellent homme de cheval, grand connaisseur, qui dressait tous ceux du roi, et qui commandait la grande écurie, parce que Brionne, qui en était premier écuyer, ne fit jamais sa charge. Boisseuil s'était mis par là fort au goût du roi, qui le traita toujours avec distinction. C'était un honnête homme et fort brave, qui voulait être à sa place et respectueux, mais qui était gâté de la confiance entière de M. le Grand et de madame d'Armagnac qu'il conserva toute sa vie. Il était parvenu à les subjuguer et à être tellement maître de tout à la grande écurie, excepté du pécuniaire, que madame d'Armagnac s'était réservé et

qu'elle fit étrangement valoir, qu'il y était compté pour tout, et le comte de Brionne pour rien.

Boisseuil était fort brutal, gros joueur et fort emporté, faisant des sorties, et jurant dans le salon de Marly comme il eût pu faire dans un tripot. On le craignait, et il disait aux femmes tout ce qui lui venait en fantaisie quand la fureur d'un coupe-gorge le saisissait. Il traitait souvent M. le Grand et madame d'Armagnac, tout hauts qu'ils étaient, de manière à faire honte à la compagnie.

A un voyage du roi, où la cour séjourna quelque temps à Nancy, il se mit un soir à jouer je ne sais plus chez qui de la cour. Un joueur s'y trouva qui jouait le plus gros jeu du monde. Boisseuil perdait gros et était fort fâché. Il crut s'apercevoir que ce joueur trompait, qui n'était connu et souffert que par son jeu. Il le suivit et s'assura par ses yeux si bien que tout-à-coup il s'élança sur la table, et lui saisit la main qu'il tenait sur la table avec les cartes dont il allait donner. Le joueur, fort étonné, voulut tirer sa main et se fâcher. Boisseuil, plus fort que lui, lui dit qu'il était un fripon, et à la compagnie qu'elle allait le voir; et tout de suite, lui secouant la main de force, mit en évidence la tromperie. Le joueur, confondu, se leva et s'en alla. Comme il sortait la porte pour se retirer à pied, il trouva un homme collé contre la muraille, qui lui proposa de lui faire raison de l'affront qui lui avait été fait : c'était le même joueur qui l'avait attendu là. Boisseuil lui répondit qu'il n'avait point de raison à lui faire et qu'il était un fripon. « Cela peut être, lui répliqua le joueur; mais je n'aime point qu'on me le dise ». Ils s'allèrent battre sur-le-champ. Boisseuil y remboursa deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir. Le joueur s'évada sans blessure et se battit fort bien à ce que dit Boisseuil. Personne n'ignora cette aventure. Le roi qui la sut des premiers, et qui, par bonté pour

Boisseuil, la voulut toujours ignorer, prit sa blessure pour une maladie ordinaire.

Il n'était ni marié ni riche, mais à son aise. Sa physionomie, toujours furibonde en tout temps, faisait peur, avec de gros yeux rouges qui lui sortaient de la tête.

Janson se retira en ce temps-ci. Il était fils du frère du cardinal de Janson, et frère de l'archevêque d'Arles. C'était un homme fort bien fait, qui avait servi avec réputation, et qui était maréchal-de-camp, sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, gouverneur d'Antibes, estimé, bien traité, et fort à son aise. Il était veuf depuis cinq ou six ans, et avait des enfans. Il était depuis long-temps dans une grande piété. Vers quarante-trois ou quarante-quatre ans, il se retira en Provence, bâtit au bout de son parc un couvent de minimes, se retira parmi eux, vivant en tout comme eux. Il éprouva leur ingratitude sans en vouloir sortir, pour ajouter cette dure sorte de pénitence à ses autres austérités. Il demeura dans une grande solitude tout occupé de prières et de bonnes œuvres, après avoir donné ordre à sa famille, vécut saintement près de vingt ans de la sorte, et mourut fort saintement aussi.

CHAPITRE VI.

Mort de M. le prince de Conti. — Son caractère. — Son talent de plaire. — Ses amis. — Une ressemblance avec César. — Le revers de la médaille. — Sa position vis-à-vis du roi et de madame de Maintenon. — Rivalité entre M. le prince de Conti et M. de Vendôme. — Cause de dissidence entre M. le prince de Conti et M. le duc d'Orléans. — Sa vie intérieure. — Ses rapports avec M. le Duc et madame la Duchesse; M. le duc et ma-

dame la duchesse du Maine. — Il est nommé au commandement en Italie. — Cette faveur arrive trop tard. — Qui il choisit pour le préparer à la mort. — Vœux que chacun forme pour lui. — Scandale que cause involontairement Monseigneur. — Il le répare. — Vifs sentimens de piété de M. le prince de Conti. — Ses derniers momens. — Quels regrets il laisse. — Pensions à la princesse et au prince de Conti. — Deuil du roi et ses visites. — — Eau bénite du prince de Conti. — Calomnie sur mon compte bien démentie. — Prétention adroite de M. le Duc découverte et déjouée. — Service de M. le prince de Conti. — M. le Duc forcé de donner aux ducs des fauteuils pareils aux siens. — Les évêques n'en peuvent obtenir.

M. le prince de Conti mourut, le jeudi 21 février, sur les neuf heures du matin, après une longue maladie qui finit par l'hydropisie. La goutte l'avait réduit au lait pour toute nourriture, qui lui avait réussi long-temps. Son estomac s'en lassa; son médecin s'y opiniâtra et le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda et obtint de faire venir de Suisse un excellent médecin français réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avait pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avait été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. Des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il était encore coquet avec tous les hommes. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'état, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement que le succès en était certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avait de plus distingué, l'amour du parlement, l'ami avec discernement des

savans, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'était un très bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oubliait rien, qui possédait les histoires générales et particulières, qui connaissait les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savait où il avait appris chaque chose et chaque fait, qui en discernait les sources, et qui retenait et jugeait de même tout ce que la conversation lui avait appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.

M. de Montausier et M. de Meaux, qui l'avaient vu élever auprès de Monseigneur, l'avaient toujours aimé avec tendresse, et lui les avait aimés avec confiance. Il était de même avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et avec l'archevêque de Cambrai, et les cardinaux d'Estrées et de Janson. M. le Prince le héros ne se cachait pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfans; il fut la consolation de ses dernières années. Il s'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années.

Chez lui, l'utile et le futile, l'agréable et le savant, tout était distinct et en sa place. Il avait des amis; il savait les choisir, les cultiver, les visiter, vivre avec eux, se mettre à leur niveau sans hauteur et sans bassesse. Il avait aussi des amies indépendamment d'amour. Il en fut accusé de plus d'une sorte, et c'était un de ses prétendus rapports avec César.

Doux jusqu'à être complaisant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politesse distinguée selon le rang, l'âge, le mérite, et mesuré avec tous. Il ne dérobait rien à personne. Il rendait tout ce que les princes

du sang doivent, et qu'ils ne rendent plus; il s'en expliquait même et sur leurs usurpations et sur l'histoire des usages et de leurs altérations. L'histoire des livres et des conversations lui fournissait de quoi placer, avec un art imperceptible, ce qu'il pouvait de plus obligeant sur la naissance, les emplois, les actions. Son esprit était naturel, brillant, vif; ses reparties, promptes, plaisantes, jamais blessantes; le gracieux répandu partout sans affectation, avec toute la facilité du monde, de la cour, des femmes, et leur langage avec elles. Il avait l'esprit solide, infiniment sensé, il en donnait à tout le monde. Il se mettait sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parlait le langage de chacun avec une facilité non pareille. Tout en lui prenait un air aisé. Il avait la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachait beaucoup d'art. Les marques de leur talent pourraient passer pour le dernier coup de pinceau de son portrait, mais comme tous les hommes il avait sa contre-partie.

Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien. Il avait et voulait des amis, comme on veut et comme on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il était bas courtisan, il ménageait tout et montrait trop combien il sentait ses besoins en tout genre de choses et d'hommes; avare, avide de biens, ardent, injuste. Le contraste de ses voyages de Pologne et de Neufchâtel ne lui fit pas d'honneur. Ses procès contre madame de Nemours, et ses manières de les suivre, ne lui en firent pas davantage, bien moins encore sa basse complaisance pour la personne et le rang des bâtards, qu'il ne pouvait souffrir, et pour tous ceux dont il pouvait avoir besoin, toutefois avec plus de réserve, sans comparaison, que M. le Prince.

Le roi était véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvait lui refuser, et qu'il était exact à n'outre-

passer pas d'une ligne. Il ne lui avait jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avaient été écrites et qui avaient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avaient allumé une haine dans madame de Maintenon, et une indignation dans le roi, que rien n'avait pu effacer. Les vertus, les talens, les agrémens, la grande réputation que ce prince s'était acquise, l'amour général qu'il s'était concilié, lui étaient tournés en crime. Le contraste de M. du Maine excitait un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappait malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, était un autre démérite qui se faisait sentir à tout moment; jusqu'à ses amis étaient odieux, et le sentaient.

Toutefois, malgré la crainte servile, les courtisans même aimaient à s'approcher de ce prince. On était flatté d'un accès familier auprès de lui; le monde le plus important, le plus choisi, le courait. Jusque dans le salon de Marly il était environné du plus exquis. Il y tenait des conversations charmantes sur tout ce qui se présentait indifféremment; jeunes et vieux y trouvaient leur instruction et leur plaisir, par l'agrément avec lequel il s'énonçait sur toutes matières, par la netteté de sa mémoire, par son abondance sans être parleur. Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée, qu'on y oubliait l'heure des repas. Le roi le savait, il en était piqué, quelquefois même il n'était pas fâché qu'on pût s'en apercevoir. Avec tout cela on ne pouvait s'en déprendre; la servitude si régnante jusque sur les moindres choses y échoua toujours.

Jamais homme n'eut tant d'art caché sous une simplicité si naïve, sans quoi que soit d'affecté en rien. Tout en lui coulait de source; jamais rien de tiré, de recherché; rien ne lui coûtait. On n'ignorait pas qu'il n'aimait

rien ni ses autres défauts. On les lui passait tous, et on l'aimait véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger.

Monseigneur, auprès duquel il avait été élevé, conservait pour lui autant de distinction qu'il en était capable, mais il n'en avait pas moins pour M. de Vendôme, et l'intérieur de sa cour était partagé entre eux. Le roi porta toujours en tout M. de Vendôme. La rivalité était donc grande entre eux. On a vu quelques éclats de l'insolence du grand-prieur. Son aîné, plus sage, travaillait mieux en dessous. Son élévation rapide, à l'aide de sa bâtardise et de M. du Maine, surtout la préférence au commandement des armées mirent le comble entre eux, sans toutefois rompre les bienséances.

Monseigneur le duc de Bourgogne, élevé par des mains favorables au prince de Conti, était au-dehors fort mesuré avec lui; mais la liaison intérieure d'estime et d'amitié était intime et solidement établie. Ils avaient l'un et l'autre mêmes amis, mêmes jaloux, mêmes ennemis, et sans un extérieur très uni l'union était parfaite.

M. le duc d'Orléans et M. le prince de Conti n'avaient jamais pu compatir ensemble; l'extrême supériorité de rang avait blessé par trop les princes du sang. M. le prince de Conti s'était laissé entraîner par les deux autres. Lui et M. le Duc l'avaient traité un peu trop en petit garçon à sa première campagne, et à la seconde, avec trop peu de déférence et de ménagement. La jalousie d'esprit, de savoir, de valeur, les écarta encore davantage. M. le duc d'Orléans, qui ne sut jamais se rassembler le monde, ne se put défaire du dépit de le voir bourdonner sans cesse autour du prince de Conti. Un amour domestique acheva de l'outrer. Conti charma une personne qui, sans être cruelle, ne fut jamais prise que pour lui. C'est ce qui le tenait sur la Pologne, et cet amour ne finit qu'avec lui. Il dura

même long-temps après dans l'objet qui l'avait fait naître, et peut-être y dure-t-il encore après tant d'années, au fond d'un cœur qui n'a pas laissé de s'abandonner ailleurs. M. le Prince ne pouvait s'empêcher d'aimer son gendre qui lui rendait de grands devoirs. Malgré de grandes raisons domestiques, son goût et son penchant l'entraînaient vers lui. Ce n'était pas sans nuages. L'estime venait au secours du goût, et presque toujours ils triomphaient du dépit. Ce gendre était le cœur et toute la consolation de madame la Princesse.

Il vivait avec une considération infinie pour sa femme, même avec amitié, non sans être souvent importuné de ses humeurs, de ses caprices, de ses jalousies. Il glissait sur tout cela et n'était guère avec elle. Pour son fils, tout jeune qu'il était, il ne pouvait le souffrir, et le marquait trop dans son domestique. Son discernement le lui présentait par avance tel qu'il devait paraître un jour. Il eût mieux aimé n'en avoir point, et le temps fit voir qu'il n'avait pas tort, sinon pour continuer la branche. Sa fille, morte duchesse de Bourbon, était toute sa tendresse; l'autre, il se contentait de la bien traiter.

Pour M. le Duc et lui, ils furent toujours le fléau l'un de l'autre, et d'autant plus fléau réciproque que la parité de l'âge et du rang, la proximité la plus étroite redoublée, tout avait contribué à les faire vivre ensemble à l'armée, à la cour, presque toujours dans les mêmes lieux, quelquefois encore à Paris. Outre les causes les plus intimes, jamais deux hommes ne furent plus opposés. La jalousie dont M. le Duc fut transporté, de tous les genres d'applaudissemens qui environnaient son beau-frère, fut toute sa vie une sorte de rage qu'il ne pouvait cacher. Il en était d'autant plus piqué que le prince de Conti coulait tout avec lui, et l'accablait de devoirs et de prévenances. Il y avait vingt ans qu'il n'avait mis le

pied chez madame la Duchesse, lorsqu'il mourut. Elle-même n'osa jamais envoyer savoir de ses nouvelles ni en demander devant le monde pendant sa longue maladie. Elle n'en apprit qu'en cachette, le plus souvent par madame la princesse de Conti sa sœur. Sa grossesse et sa couche de M. le comte de Clermont lui vinrent fort à propos pour cacher ce qu'elle aurait eu trop de peine à retenir. Cette princesse de Conti et son beau-frère vécurent toujours avec union, amitié et confiance. Elle entendit raison sur la Choin que le prince de Conti courtisa comme les autres, et qu'il n'y avait pas moyen de négliger.

Avec M. du Maine, il n'y avait que la plus indispensable bienséance; pareillement avec la duchesse du Maine, avec peu de contrainte d'ailleurs. M. le prince de Conti en savait et en sentait trop là-dessus pour ne pas s'accorder quelque liberté, qui lui était d'autant plus douce qu'elle était applaudie.

Quelque courtisan qu'il fût, il lui était difficile de se refuser toujours de toucher par l'endroit sensible, et qu'on n'osait guère relever, le roi, qu'il n'avait jamais pu se réconcilier, quelque soin, quelque humiliation, quelque art, quelque persévérance qu'il y eût si constamment employés. C'est de cette haine si implacable qu'il mourut à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre à quoi que ce fût, moins encore au commandement des armées, et de demeurer le seul prince sans charge, sans gouvernement, même sans régiment, tandis que les autres, et plus encore les bâtards, en étaient accablés.

A bout de tout, il chercha à noyer ses plaisirs dans le vin et dans d'autres amusemens qui n'étaient plus de son âge et pour lesquels son corps était trop faible, d'autant plus que les plaisirs de sa jeunesse l'avaient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi, privé des plaisirs et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et, pour

comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter.

On a vu qu'il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie. Ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même long-temps en idée. Chamillart, qui, trop gouverné, trop entêté avec des lumières trop courtes, avait le cœur droit et français, allait toujours au bien autant qu'il le voyait, sentait le désordre des affaires, les besoins pressans de la Flandre, et se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie, pour porter madame de Maintenon et le roi par elle à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux de cette frontière et de l'armée qui la défendait, par ce même prince dont la naissance même cédait à la réputation. Il l'emporta enfin, et il eut la permission de l'avertir qu'il était choisi pour commander l'armée de Flandre.

Conti en tressaillit de joie; il n'avait jamais trop compté sur l'exécution de la ligue d'Italie, il en avait vu le projet s'évanouir peu-à-peu. Il ne comptait plus être de rien, il se laissa donc aller aux plus agréables espérances. Mais il n'était plus temps : sa santé était désespérée; il le sentit bientôt, et ce tardif retour vers lui ne servit qu'à lui faire regretter la vie davantage. Il périt lentement dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par la disgrâce, et de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour inespéré du roi et par l'ouverture d'une brillante carrière.

Il avait été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé, il était fort instruit. Les désordres de sa vie n'avaient fait qu'offusquer ses connaissances sans les éteindre; il n'avait pas laissé même de lire souvent de quoi les éveiller.

Il choisit le père de la Tour, général de l'Oratoire,

pour le préparer et lui aider à bien mourir. Il tenait tant à la vie et venait encore d'y être si fortement rattaché, qu'il eut besoin du plus grand courage; trois mois durant, la foule remplit toute sa maison, et celle du peuple la place qui est devant. Les églises retentissaient des vœux de tous, des plus obscurs comme des plus connus, et il est arrivé plusieurs fois aux gens des princesses sa femme et ses filles, d'aller d'église en église de leur part, pour faire dire des messes, et de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de si flatteur n'est arrivé à personne: à la cour, à la ville, on s'informait sans cesse de sa santé. Les passans s'en demandaient dans les rues. Ils étaient arrêtés aux portes et aux boutiques, où on en demandait à tous venans.

Un mieux fit plutôt respirer qu'il ne rendit l'espérance; tandis qu'il dura, on l'amusa de toutes les curiosités qu'on put; il laissait faire, mais il ne cessait pas de voir le père de la Tour et de penser à lui. Monseigneur le duc de Bourgogne l'alla voir et le vit seul long-temps. Il y fut fort sensible. Cependant le mal redoubla et devint pressant. Il reçut plus d'une fois les sacremens avec les plus grands sentimens.

Il arriva que Monseigneur allant à l'Opéra, passa d'un côté de la rivière le long du Louvre, en même temps que le saint-sacrement était porté, vis-à-vis, sur l'autre quai, au prince de Conti. Mademoiselle la duchesse de Bourgogne sentit le contraste: elle en fut outrée, et en entrant dans la loge, le dit à la duchesse du Lude. Paris et la cour en furent indignés. Mademoiselle de Melun, que madame la princesse de Conti d'abord, puis madame la duchesse avaient mise dans la familiarité de Monseigneur, aidée de madame d'Espinoy, sa belle-sœur, fut la seule qui osa lui rendre le service de lui apprendre le mauvais effet d'un opéra si déplacé, et lui conseiller d'en

réparer le scandale par une visite à ce prince, chez qui il n'avait pas encore imaginé d'aller. Il la crut, sa visite fut courte.

Elle fut suivie d'une autre de messeigneurs ses fils. Madame la Princesse y passait les nuits depuis longtemps. M. le Prince n'était pas en état de le voir; M. le Duc garda quelque sorte de bienséance, surtout les derniers jours; M. du Maine fort peu; M. le prince de Conti avait toujours vu quelques amis, et les soirs, touché de l'affection publique, il se faisait rendre compte de tout ce qui était venu.

Sur la fin, il ne voulut plus voir personne, même les princesses, et ne souffrit que le plus nécessaire pour son service, le père de la Tour, M. Fleury, qui avait été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfans de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentimens de piété, dont j'ai ouï raconter au père de la Tour des choses admirables.

Les regrets en furent amers et universels. Sa mémoire est encore chère. Mais disons tout : peut-être gagna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédait en lui à celle du cœur; il fut très grand par l'espérance; peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du roi, s'il y fût entré.

Le roi se sentit fort soulagé, madame de Maintenon aussi, M. le Duc infiniment davantage; pour M. du Maine, ce fut une délivrance, et pour M. de Vendôme, un soulagement à l'état où il commençait à s'apercevoir qu'il était près de tomber; Monseigneur apprit sa

mort à Meudon, partant pour la chasse. Il ne parut pas en lui la moindre altération.

Son fils, qui avait déjà une pension du roi de 40,000 liv., en eut une augmentation de 30,000 livres, et madame la princesse de Conti en eut une de 60,000 livres. Le testament parut fort sage; le domestique médiocrement récompensé. Ces pensions furent données le lendemain de la mort.

Le surlendemain le roi alla chez madame la princesse de Conti et chez madame du Maine, toutes deux belles-sœurs, et madame la duchesse de Bourgogne ensuite, et prit le deuil en noir le jour suivant pour quinze jours. Il envoya Seignelay, maître de sa garde-robe, faire les complimens de sa part à l'hôtel de Conti, et à M. le Prince et à madame la Princesse. M. le Prince, depuis long-temps malade et renfermé dans sa chambre, reçut le message; il chargea Seignelay de son très humble remercîment, et surtout de dire au roi de sa part qu'en tout temps il aurait fait une grande perte, que lui-même en tout temps en aurait été fort touché, mais qu'en ce temps-ci il l'était doublement, où ce prince eût été d'une si grande ressource s'il eût plu à sa majesté de se servir de lui; liberté fort nouvelle pour M. le Prince, si mesuré courtisan. Il ne l'eût pas apparemment prise, s'il n'eût pas été instruit de ce qui s'était passé là-dessus.

M. le prince de Conti avait choisi sa sépulture à Saint-André-des-Arcs, auprès de sa vertueuse mère, pour laquelle il avait toujours conservé beaucoup de respect et de tendresse. Il avait aussi défendu toute la pompe dont il serait possible de se passer. Je me doutai que l'orgueil de M. le Duc ne se renfermerait pas dans des bornes si étroites; je priai donc Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand-maître, étant absent, de faire en

sorte que je ne fusse de rien de tout ce qui se ferait en cette occasion : je ne me trompais pas.

M. le Duc obtint l'eau bénite en la forme réservée au seul premier prince du sang, qui l'est aussi pour ce qui est au-dessus, et non pour aucun autre prince du sang : ainsi le mercredi 27 février, M. le duc d'Enghein, vêtu en pointe avec le bonnet carré nommé pour représenter la personne du roi, et le duc de la Trémoille, nommé par le roi comme duc, et averti de sa part par Desgranges pour accompagner le représentant, se rendirent, chacun de leur côté, dans la grande cour des Tuileries, où ils trouvèrent un carrosse du roi, de ses pages et de ses valets de pied, douze gardes-du-corps et quelques-uns des Cent-Suisses avec quelques-uns de leurs officiers. M. de la Trémoille, en long manteau, se mit sur le derrière du carrosse du roi, à côté du prince représentant; Desgranges sur le devant, servant en l'absence du grand-maître des cérémonies, les pages du roi montés devant et derrière le carrosse, qui n'était point drapé et seulement à deux chevaux, environné des Suisses à pied avec leurs hallebardes, et des valets de pied du roi, aussi à pied aux portières, suivi du carrosse du duc d'Enghien, son gouverneur et ses gentilshommes dedans, et de celui du duc de la Trémoille avec les siens. Le marquis d'Hautefort, en manteau long, désigné par le roi pour porter la queue du prince représentant, était aussi dans le carrosse du roi sur le devant; les gardes-du-corps à cheval marchaient immédiatement devant et derrière. Ils arrivèrent ainsi à l'hôtel de Conti, tout tendu de deuil. M. le Duc et le nouveau prince de Conti, accompagnés des ducs de Luxembourg et de Duras, qu'ils avaient invités comme parens, tous quatre en manteaux longs, tous quatre de front, tous quatre leur queue portée chacun par un gentilhomme en long manteau, reçurent le prince

représentant à sa portière, lequel reçut les mêmes honneurs qu'on eût faits à la personne même du roi; la queue du manteau du duc de la Trémoille toujours portée par un gentilhomme en manteau long. L'abbé de Maulevrier, aumônier du roi, en rochet, et lors en quartier, présenta le goupillon au prince représentant; un autre, mais le même, le présenta à M. le Duc, à M. le prince de Conti, et aux ducs de la Trémoille, de Luxembourg et de Duras. Les prières achevées, la conduite se fit comme la réception, le retour comme on était venu. M. de la Trémoille et M. d'Hautefort prirent congé de M. le duc d'Enghien dans la cour des Tuileries, d'où chacun reprit son carrosse et s'en alla chez soi. J'oublie de dire que, pendant cette eau bénite, d'autres gardes-du-corps et Cent-Suisses avec leurs officiers gardèrent et garnirent l'hôtel de Conti, comme il se pratique dans les maisons où le roi va.

Le même jour huit archevêques ou évêques en rochet et camail, députés par tous les prélats qui se trouvèrent à Paris, allèrent donner l'eau bénite après que tous les gardes furent retirés. Le lendemain M. le Duc, M. le duc d'Enghien, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent donner l'eau bénite, reçus par M. le prince de Conti, tous en long manteau, et quelques heures après le parlement y fut aussi et les autres cours supérieures. M. le duc d'Orléans et les fils de France n'y furent point comme n'étant pas du même rang; mais le cardinal de Noailles y fut à la tête du chapitre de Notre-Dame.

Deux jours après cette eau bénite, je sus qu'il s'était débité que j'avais trouvé mauvais de n'avoir pas été nommé au lieu du duc de la Trémoille, et dit qu'il y ferait quelque sottise faute de savoir, que ce propos avait été tenu chez M. de Bouillon, à Versailles, en présence de M. de la Trémoille, qui sourit et s'en moqua, et qui,

sûr ce qu'on le lui soutint, tira quatre pistoles de sa poche, et fit taire en offrant le pari que personne ne voulut accepter; il leur demanda si eux-mêmes me l'avaient ouï dire et les confondit : cette justice et cette marque d'amitié me fut très sensible. J'étais en effet très éloigné de soupçonner M. de la Trémoille de se mal conduire, plus encore de le dire, et hors de portée de trouver mauvais que mon ancien m'eût été préféré, quand même j'aurais eu envie de faire cette fonction, et je me sus bon gré de ma précaution avec Desgranges, que je répandis et fis répandre par lui. Je ne pus savoir qui l'avait dit, mais en général je m'expliquai durement sur quiconque; personne n'osa s'en fâcher.

Le corps de M. le prince de Conti demeura quelques jours exposé chez lui, en attendant que tout fût prêt à Saint-André-des-Arcs. M. le Duc, ardent à empiéter d'adresse où il ne pouvait de vive force, fit cependant insinuer par ses principaux domestiques et par ceux de l'hôtel de Conti, aux amis du feu prince et aux siens qui étaient ducs, que bien des gens allaient donner de l'eau bénite et prier Dieu quelque temps près du corps; que cette piété était une marque d'amitié qu'on s'étonnait qu'ils n'eussent pas encore rendue, et que le manteau long était l'habit le plus décent pour ce devoir funèbre. Rien de si aisé à attraper que les ducs, ni de si hors de garde en tout et pour tout, malgré les expériences. Le duc de Sully et le duc de Villeroy donnèrent dans le panneau, le maréchal de Choiseul aussi et d'autres. Saintrailles, premier écuyer de M. le Duc, homme fort du grand monde et ami du duc de Villeroy, l'avait tonnellé, alléguant l'exemple du duc de Sully. Il me le conta, et que son père, piqué au vif, ne verrait jamais Saintrailles. La juste confiance en la facilité des ducs avait fait commencer par eux, pour venir après aux princes étrangers sur cet exemple; mais le

bruit que fit le maréchal de Villeroy éventa la mèche et arrêta tout tout court. M. le Duc n'osa se fâcher, parce qu'au murmure se joignit le ridicule d'avoir tenté par là de vouloir faire garder le corps de M. le prince de Conti.

Il y avait un temps infini qu'il n'était mort un prince du sang. Le dernier prince de Conti était mort à Fontainebleau, de la petite-vérole qu'il avait gagnée de madame sa femme en 1685, 9 novembre, à vingt-cinq ans, sans postérité; monsieur son père, à Pézenas, en 1666, 11 février à trente-sept ans; M. le Prince 11 décembre 1686, à soixante-cinq ans, à Fontainebleau, où il était allé de Chantilly sur la petite-vérole de madame la duchesse de Bourbon. Cette garde en effet avait été l'objet de M. le Duc. Il se souvenait que la reine, les filles et les petites-filles de France étaient gardées par des duchesses et des princesses étrangères alternativement, et par des dames de qualité avec les unes et les autres où toutes se relevaient; il se souvenait aussi qu'à la mort de mademoiselle de Condé sa sœur, en 1700, ils avaient essayé de la faire garder par des dames non titrées dont presque aucunes n'avaient voulu tâter, et qu'ils n'avaient osé le proposer aux titrées; mais il ignorait ou il avait oublié que cette garde n'est que pour les princesses, et non pour les princes, pas même pour les rois, près du corps desquels il ne reste que leurs principaux officiers. On se moqua donc du peu de dupes qui s'étaient laissé persuader, qui crièrent fort haut, et la chose en demeura là.

Mais M. le Duc n'en fut pas moins ardent à tenter des entreprises. Il imagina de faire porter le corps en carrosse : là-dessus force discussions. Il n'y eut pas moyen d'y réussir; il s'en tira par la défense que le prince défunt avait faite de toutes les cérémonies qui se

pouvaient supprimer. C'était à quoi il aurait dû penser plus tôt.

Lorsqu'il vit qu'il fallait se réduire à l'usage ordinaire, il proposa nettement aux ducs qui seraient invités au convoi, d'y être en manteau long. MM. de Luxembourg et de la Rocheguyon, amis intimes de feu M. le prince de Conti, et fort bien avec les princes du sang, le refusèrent encore plus net, dont M. le Duc s'aigrit jusqu'à s'emporter avec menaces. Dépité de la sorte, et déjà un peu brouillé avec madame sa sœur, il prit prétexte de se dispenser du convoi sur ce qu'un rhume empêchait M. le prince de Conti de s'y trouver, et il envoya M. le duc d'Enghien en long manteau. Personne ne fut invité. Qui voulut, ducs et autres, se trouvèrent à l'arrivée du corps à Saint-André, mais en deuil et sans manteau. Achevons tout de suite cette triste matière pour n'avoir pas à y revenir.

On fit dans la même église un superbe service, où les évêques et les parens seuls furent invités par la famille, mais où tout abonda. Un prélat officia, le père Massillon de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont, fit une admirable oraison funèbre. M. le Duc, M. le duc d'Enghien et M. le prince de Conti firent le deuil. Les évêques se formalisèrent de n'avoir pas de fauteuil. Ils se fondaient sur ce qu'ils étaient dans l'église, ils ne se voulaient point souvenir des exemples de la même prétention dans les derniers temps qui n'a pas été admise, si ce n'est pour les évêques pairs, mais hors de rang d'avec le clergé et à part. Néanmoins après quelques mouvemens les evêques demeurèrent sur leurs formes. La règle est constante que personne en ces cérémonies n'a que le même traitement qu'il aurait chez le prince dont on fait les obsèques s'il était vivant.

Pour cela même les ducs y devaient avoir des fauteuils,

en tout pareils à ceux des princes du sang. M. le Duc, toujours entreprenant, les avait tous supprimés. Il ne s'en trouva que trois pour les trois princes du deuil, et une forme joignant le dernier fauteuil et plusieurs autres formes de suite. Les premiers arrivés s'en aperçurent et s'en plaignirent tout haut. M. le Duc fit la sourde-oreille. Bientôt après MM. de Luxembourg, la Melleraye et la Rocheguyon arrivèrent, ils lui en parlèrent; il s'excusa sur ce qu'il n'y avait point de fauteuils et qu'il ne savait où en prendre. Sur quoi ces trois ducs lui déclarèrent qu'ils allaient donc sortir avec tous les autres. Cette prompte résolution étonna M. le Duc. Il ne s'y était pas attendu. Il voulait faire un exemple par adresse, mais de refuser les fauteuils, il le sentit insoutenable; il protesta qu'il n'avait jamais imaginé de ne leur pas donner des fauteuils, qu'il ne savait comment faire; puis voyant que ces messieurs lui faisaient déjà la révérence pour se retirer, il les arrêta, et dit qu'il fallait pourtant trouver moyen de les satisfaire. Alors la ruse parut tout entière. Sur-le-champ il vint des fauteuils par-derrière. M. le Duc fit excuse de ce qu'il ne s'en trouvait pas assez pour tous les ducs, et par composition on en mit un joignant celui de M. le prince de Conti, tout pareil au sien, et sur même ligne, et quatre ou cinq autres de suite, et puis tant qu'il y en eut d'espace en espace, et un pour le dernier duc, afin que tout ce qui était entre-deux fût réputé fauteuils, et tous les ducs y être assis. On voit ainsi qu'il y en avait en réserve pour une dernière nécessité, dont outre l'entreprise manquée, M. le Duc fut outré.

Qui que ce soit n'eut là de manteaux longs que les princes du deuil et leur maison; aussi n'osèrent-ils le proposer à personne après ce qui c'était passé là-dessus lors du convoi. Les princes étrangers se tinrent adroitement à

l'écart pour ne rien perdre, et ne se point commettre. Je me suis étendu sur ces obsèques pour faire voir que quelque grand, solide et juste que soit le rang des princes du sang, ils en veulent encore davantage, et n'épargnent ni ruses ni violences pour usurper, en quoi ils ont réussi, et depuis sans cesse à se faire des droits de leurs usurpations.

CHAPITRE VII.

Déplorable état des affaires. — Visite que me rend le duc de Chevreuse. — Notre conversation. — Son opinion sur les affaires est la même que la mienne. — Son projet est exactement celui que j'avais conçu. — Notre surprise réciproque. — Origine des conseils établis à la mort de Louis XIV. — Intrigue dirigée contre M. de Beauvilliers. — Plan arrêté pour faire entrer Harcourt au conseil. — Je suis instruit de tout. — Mon entretien à ce sujet avec M. de Beauvilliers. — Il approuve mon conseil. — Sa faveur plus consolidée que jamais. — Désappointement d'Harcourt. — Mort et deuil d'un enfant de l'électeur de Bavière. — Mariages du marquis de Neelle et du marquis d'Ancenis.

Cependant tout périssait peu-à-peu ou plutôt à vue d'œil; le royaume entièrement épuisé, les troupes point payées, et rebutées d'être toujours mal conduites, par conséquent toujours malheureuses; les finances aux abois; nulle ressource dans la capacité des généraux ni des ministres; aucun choix que par goût et par intrigue; rien de puni, rien d'examiné ni de pesé; impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix; tout en silence, en souffrance; personne qui osât porter la main à cette arche chancelante, et prête à tomber.

Je m'étais souvent échappé sur tous ces désordres en-

tre les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et encore plus sur leurs causes. Leur prudence, leur piété rabattait mes plaintes sans pourtant les détruire. Acoutumés au genre de gouvernement qu'ils avaient toujours vu, et auquel ils avaient part, je mettais des bornes à ma confiance sur les remèdes que j'imaginais depuis longtemps. J'en étais si rempli qu'il y avait des années que je les avais jetés sur le papier, plutôt pour mon soulagement et me prouver à moi-même leur utilité et leur possibilité, que dans l'espérance qu'il en pût jamais rien réussir. Ils n'avaient jamais vu le jour, et je ne m'en étais laissé entendre à personne, lorsqu'une après-dinée le duc de Chevreuse vint chez moi dans l'appartement de feu M. le maréchal de Lorge que j'occupais, et monta tout de suite dans un petit entresol à cheminée dont je faisais mon cabinet, et qu'il connaissait fort. Il était plein de la situation présente, il m'en parla avec amertume; il me proposa d'en chercher les remèdes.

A mon tour je l'en pressai, je lui demandai s'il en croyait de possibles, non que je tinsse les choses désespérées, mais bien les obstacles invincibles. C'était un homme qui espérait toujours et qui voulait toujours marcher en conséquence, je dis marcher, mais à part soi. Cette manière satisfaisait son amour du raisonnement, et ne faisait pas violence à sa prudence si elle violentait sa politique: c'était cela même qui me dégoûtait. Je haïssais les châteaux en Espagne, et les raisonnemens qui ne pouvaient aboutir à rien. Je voyais manifestement l'impossibilité d'un gouvernement sage et heureux tant que le système présent durerait; je sentais toute celle d'aucun changement là-dessus, par l'habitude du roi et l'opinion qu'il avait prise que la puissance des secrétaires d'état était la sienne, ainsi que celle du contrôleur général, par conséquent impossibilité de la borner, ni de la partager, ni de lui persua-

der qu'il pût sûrement admettre dans son conseil personne qui ne fît preuve complète de roture, et de nouveauté même, excepté le seul chef du conseil des finances, parce que rien ne dépendait de lui. Ce que j'avais fait là-dessus autrefois, je l'avais condamné aux ténèbres, et regardé comme la république de Platon.

Ma surprise fut donc grande, lorsque M. de Chevreuse, s'ouvrant de plus en plus avec moi, se mit à déployer les mêmes idées que j'avais eues. Il aimait à parler et il parlait bien, avec justesse, précision et choix. On aimait aussi fort à l'entendre. Je l'écoutais donc avec toute l'attention de voir en lui mes pensées, mon dessein, mes projets, dont je l'avais toujours cru lui et M. de Beauvilliers si éloignés, que je m'étais bien gardé de m'en expliquer avec eux quelle que fût ma confiance en eux sans réserve, et la leur en moi, parce que je comptais sur l'inutilité de heurter de front leur habitude tournée en persuasion, et de plus sur l'impossibilité de s'en jamais pouvoir promettre quoi que ce fût avec le roi. M. de Chevreuse parla long-temps, développa son projet, et me récita tout le mien à si peu de choses près, et si peu considérable que j'en demeurai stupéfait.

A la fin, il s'aperçut de mon extrême surprise; il voulut me faire parler à mon tour sur ce qu'il proposait; et je ne répondais que monosyllabes, absorbé que j'étais dans la singularité que j'éprouvais. A son tour la surprise le saisit; il était accoutumé à ma franchise, à m'entendre répandre avec lui, et à se voir, si je l'ose dire avec tant de différence entre nous, louer, approuver ou disputer et reprendre, car les deux beaux-frères me souffraient tout cela. Il me voyait morne, silencieux, concentré. « Mais parlez-moi donc, me dit-il enfin; à qui en avez-vous donc aujourd'hui? franchement, est-ce que je dis des sottises »? Alors je n'y pus plus tenir, et sans ré-

pondre une parole je tire une clef de ma poche, je me lève, j'ouvre une armoire qui était derrière moi, j'en tire trois forts petits cahiers écrits de ma main, et en les lui présentant: « Tenez, monsieur, lui dis-je, voyez d'où vient ma surprise et mon silence »; il lut, puis parcourut et trouva tout son plan; jamais je ne vis homme si étonné, ou plutôt jamais deux hommes ne le furent l'un après l'autre davantage.

Il vit toute la substance de la forme du gouvernement qu'il venait de me proposer; il vit les places des conseils remplies de noms dont quelques-uns étaient morts depuis; il vit toute l'harmonie de leurs différens ressorts, et celle des ministres de chacun des conseils; il vit jusqu'au détail des appointemens avec la comparaison de ceux des ministres effectifs du roi. J'avais formé les conseils de ceux que j'y avais cru les plus propres, pour me répondre à moi-même à l'objection des sujets, et j'avais mis les appointemens pour me répondre à celle de la dépense, et la comparer à celle du roi pour le sien. Ces précautions ravirent M. de Chevreuse. Les choix lui plurent presque tous, et la balance aussi des appointemens.

Lui et moi fûmes long-temps à nous remettre de notre surprise réciproque; après nous raisonnâmes, et plus nous raisonnâmes, plus nous nous trouvâmes parfaitement d'accord, si ce n'est que j'avais plus approfondi, et dressé plus exactement toutes les parties du même plan. Il me conjura de le lui prêter pour quelques jours, il voulait l'examiner à son loisir. Huit à dix jours après, il me le rendit. Lui et M. de Beauvilliers en avaient fort raisonné ensemble; ils n'y trouvèrent presque rien à changer, et encore des bagatelles, mais la difficulté était l'exécution. Ils la jugèrent impossible avec le roi, ainsi que j'avais toujours cru. Ils me prièrent instamment de le conserver

avec soin, pour des temps auxquels on pourrait s'en servir, qui étaient ceux de monseigneur le duc de Bourgogne.

On verra dans la suite que ce projet fut la source d'où sortirent les conseils, mais très informes et mal digérés, lors de la mort du roi, comme ayant été trouvés dans la cassette de monseigneur le duc de Bourgogne à sa mort. Toutes ces choses s'expliqueront en leur temps. Ces mêmes conseils tels que je les montrai à M. de Chevreuse, M. de Beauvilliers les vit avec lui, car parler à l'un c'était parler à l'autre, et avec le temps ils allèrent jusqu'à monseigneur le duc de Bourgogne. S'il eût été question de les exécuter j'y aurais changé différentes choses, mais rien pour le fond et l'essentiel, et cette exécution aurait eu lieu, si ce prince avait régné, ainsi que plusieurs autres.

Tandis que nous raisonnions de la sorte, le duc de Beauvilliers courait un grand et imminent danger, Il n'en avait pas le plus léger soupçon. Ce fut merveille comme je l'appris et comment il fut paré si à propos qu'il n'y avait pas une heure à perdre.

Madame de Maintenon s'était enfin vengée d'avoir vu son crédit obscurci, et le duc de Vendôme triompher d'elle, en triomphant de monseigneur le duc de Bourgogne, qu'elle avait entrepris vainement alors de soutenir. Peu-à-peu elle avait repris le dessus; elle l'avait fait reprendre à madame la duchesse de Bourgogne, et par conséquent à monseigneur le duc de Bourgogne. Elle avait éreinté Vendôme; elle avait fait qu'il ne servirait plus, et l'avait fait déclarer. Dès-lors tous ses particuliers avec le duc de Beauvilliers avaient cessé. La matière était tarie: il n'y avait plus à se consulter et à prendre des mesures de concert.

J'ai remarqué que ce rapprochement n'avait jamais

été que sur ce seul point, et par la nécessité que la rancune subsistait dans le cœur de la fée, qui ne pouvait pardonner au duc de s'être maintenu malgré elle, et qu'elle voulut toujours depuis regarder en ennemi, toujours attentive aux moyens de le perdre. J'ai aussi remarqué que, dans ces mêmes temps, Harcourt, un peu refroidi avec elle, était revenu de Normandie à Fontainebleau, et avait trouvé les moyens que j'ai expliqués de se raccrocher avec elle plus confidemment que jamais : il sut en profiter.

Madame de Maintenon reprit ses anciennes idées : elle travailla de nouveau à faire entrer Harcourt dans le conseil : c'était y mettre sa créature, et elle n'y en avait plus depuis qu'elle regardait Chamillart comme un homme qui lui avait manqué en tout par le mariage de son fils, par le retour de Desmarets, par sa partialité pour Vendôme, enfin par ce projet si avancé de la reprise de Lille par le roi en personne et sans elle. Elle le voulait perdre, et Harcourt dans le conseil serait bien plus fort à l'y servir. Elle voulait se défaire du duc de Beauvilliers, et Harcourt dans le conseil n'avait qu'à lui succéder de plain-pied, et avait double intérêt à le détruire. Madame de Maintenon n'attendit pas ce secours : elle travailla en même temps à chasser Beauvilliers et à placer Harcourt. Son labeur fut heureux. Je n'ai pas su si la chute de l'un fut promise, et je ne veux donner pour certain que ce qui l'est, quoique ce qui arriva me l'ait fait croire; mais quant à l'entrée du conseil pour Harcourt, le roi en donna sa parole : ce ne fut pas sans peine. La même raison de l'exemple et des concurrens qui l'avait déjà empêché d'entrer une fois s'y opposait encore celle-ci, quoique avec la considération de M. de la Rochefoucauld de moins, de la situation duquel je parlerai bientôt.

La parole donnée, ou plutôt arrachée, le comment

embarrassa le roi, qui, par la même raison des concurrens, ne voulut pas faire Harcourt ministre en le déclarant, et aima mieux le contour et le masque du hasard. Pour cela il fut convenu que, pendant le premier conseil d'état, Harcourt, averti par madame de Maintenon, se trouverait comme fortuitement dans les antichambres du roi; qu'à propos des choses d'Espagne, le roi proposerait de consulter Harcourt, et tout de suite ferait regarder si par hasard il n'était point quelque part dans les pièces voisines; que, s'y trouvant, il le ferait appeler; qu'il lui dirait tout haut un mot sur ce qui le faisait mander, et tout de suite lui commanderait de s'asseoir, ce qui était le faire ministre d'état, le retenir en ce conseil et l'y faire toujours entrer après.

On a vu, à l'occasion de la disgrâce du maréchal de Villeroy, en quelle intime liaison j'étais avec son fils et sa belle-fille. On a vu ailleurs sur quel ton d'intimité le duc de Villeroy était avec madame de Quailus, de l'exil de laquelle il avait été cause, son retour, l'affection tendre pour elle de madame de Maintenon, et la liaison intime d'Harcourt avec madame de Quailus, sa cousine-germaine, et qui fit entrer et servit en tant de choses Harcourt auprès de madame de Maintenon. Le secret de l'entrée d'Harcourt au conseil était extrême, et infiniment recommandé par le roi. Soit imprudence, confiance, jalousie pour son père, quoiqu'en disgrâce, quoi que ce fût, je le sus sur le point de l'exécution, et la manière dont elle se devait faire. J'ouïs en même temps quelques mots louches sur le duc de Beauvilliers, dont le duc de Villeroy n'ignorait pas avec toute la cour que je ne fusse comme le fils.

Je ne perdis pas un instant, les momens étaient chers. Je quittai le duc et la duchesse de Villeroy le plus tôt qu'il me fut possible, sans leur rien montrer. Je gagnai

ma chambre, et sur-le-champ j'envoyai un ancien valet-de-chambre, que tout le monde me connaissait et qui était entendu, chercher M. de Beauvilliers partout où il pourrait être (et il n'allait guère), le prier de venir sur-le-champ chez moi, et que je lui dirais ce qui m'empêchait d'aller chez lui : c'est que je ne voulais pas y aller au sortir de chez ceux d'avec qui je sortais, et que, sans grande précaution, tout se sait dans les cours.

En moins de demi-heure M. de Beauvilliers arriva, assez inquiet de mon message. Je lui demandai s'il ne savait rien, je le tournai, moins pour le pomper, car je n'en avais pas besoin avec lui, que pour lui faire honte de son ignorance, qui si souvent l'avait jeté dans des panneaux et des périls, et pour le persuader mieux après de ce que je voulais qu'il fît. Quand je l'eus bien promené sur son ignorance, je lui appris ce que je venais de savoir.

Mon homme fut interdit. Il ne s'attendait à rien moins; je n'eus pas de peine à lui faire entendre que, quand bien même son expulsion ne serait pas résolue, l'intrusion d'Harcourt en était le cousin-germain, et le préparatif certain, qui, appuyé de madame de Maintenon, sans mesure mal avec Torcy, lié au chancelier, dominerait sur les choses de la guerre, sur celles d'Espagne, et de là sur les autres affaires étrangères, et sur celles des finances avec la grâce de la nouveauté, l'audace qui lui était naturelle, et le poids que lui donnait sa naissance, ses établissemens, et les emplois par lesquels il avait passé.

Après force raisonnemens il fallut venir au remède, et le temps pressait, à vingt-quatre heures près au moins. Il n'en trouvait qu'à attendre, à se résigner, à se tenir en la main de Dieu, à se conduire au jour le jour, puisqu'il n'y avait pas de temps assez pour parer cette entrée, qu'il connut pourtant fort bien être sa sortie, ou en être au moins le signal. Il m'avoua que depuis quelques jours

il trouvait le roi froid et embarrassé avec lui, à quoi jusqu'alors il m'avoua aussi qu'il avait donné peu d'attention, mais dont à présent la cause lui était claire.

Je pris la liberté de le gronder de sa profonde ignorance de tout ce qui se passait à la cour, et de cette charité mal entendue qui tenait ses yeux et ses oreilles de si court, et lui si renfermé dans une bouteille. Je lui rappelai ce que je lui avais dit et pronostiqué, dans le bas des jardins de Marly, sur la campagne de monseigneur le duc de Bourgogne; la colère où il s'en était mis, et les évènemens si conformes à mes pronostics. Enfin, j'osai lui dire qu'il s'était mis en tel état avec le roi, par ne vouloir s'avantager de rien, qu'il ne tenait plus à lui que par l'habitude de ses entrées comme un garçon bleu; mais que, puisqu'il y tenait encore par là, il fallait du moins qu'il en tirât les avantages dans la situation pressante où il se trouvait. Il me laissa tout dire, ne se fâcha point, rêva un peu quand j'eus fini, puis sourit et me dit avec confiance: « Eh bien! que pensez-vous donc qu'il y ait à faire? » C'était où je le voulais. Alors je lui répondis que je ne voyais qu'une chose unique à faire, laquelle était entre ses mains, et du succès de laquelle je répondrais bien, au moins pour lui, s'il voulait prendre sur lui de la bien faire, si même elle n'empêchait Harcourt d'entrer au conseil.

Alors je lui proposai d'user de la commodité de ses entrées, de prendre le roi, le lendemain matin, seul dans son cabinet, et là de lui dire qu'il était informé que M. d'Harcourt devait entrer au conseil, et la façon dont il y devait être appelé; qu'il n'entrait point dans les raisons du roi là-dessus; qu'il ne craignait que l'importunité de cette mesure, par le mépris public que M. d'Harcourt faisait de ses ministres, qui n'était pas ignoré de sa majesté, l'ascendant qu'il voudrait prendre sur tous et qu'aucun

n'aimerait à endurer, et l'embarras sur les affaires étrangères par sa rupture particulière avec Torey; qu'il croyait être obligé de dire cela à sa majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence; qu'en même temps il n'en pouvait avoir sur une chose qu'il remarquait depuis quelques jours, et dont il ne pouvait s'empêcher d'ouvrir son cœur avec toute la soumission, tout le respect et l'attachement qu'il avait pour sa personne; et là de lui dire ce qu'il remarquait de lui à son égard; de lui parler un peu pathétiquement, et dignement, mais avec un air d'affection; puis d'ajouter qu'il ne tenait qu'à son estime et à ses bonnes grâces, point à aucunes places; lui parler encore avec la même affection et reconnaissance de ce qu'il les lui avait toutes données sans qu'il eût jamais songé à pas une; qu'il était également prêt à les lui remettre pour peu qu'il le desirât; et sur cela triompher de respect, de soumission, de désintéressement, d'affection et de reconnaissance.

M. de Beauvilliers prit plaisir à m'entendre, il n'eut pas de peine à se rendre à cet avis. Il m'embrassa étroitement. Il me promit de le suivre et de me rendre comment cela se serait passé.

J'allai chez lui sur la fin de la matinée du lendemain, où j'appris de lui qu'il était parfaitement rassuré sur ses pieds. Il avait parlé de point en point comme je lui avais dit que je croyais qu'il le devait faire. Le roi parut étonné, et, à ce qui lui échappa muettement, piqué du secret de l'entrée d'Harcourt au conseil découvert, et si entièrement, et c'était aussi ce que je m'étais proposé. Il parut fort attentif à la courte réflexion sur l'effet de cette entrée par rapport aux ministres, et à l'embarras qui en naîtrait. Il parut embarrassé de ce que M. de Beauvilliers lui dit sur lui-même; puis parut ouvert et l'interrompit, pour l'assurer de son estime, de sa confiance, de son amitié. A la

proposition de retraite, il s'y opposa, fit beaucoup d'amitiés à M. de Beauvilliers, lui dit beaucoup de choses obligeantes, et parut renouer avec lui plus que jamais. Je sus de lui que la suite y avait depuis toujours répondu. En un mot ce fut un coup de partie. M. de Beauvilliers m'embrassa encore bien tendrement, à plus d'une reprise. De savoir si sans cela il eût été chassé ou non, c'est ce que je n'ai pu découvrir; mais par le peu qui me fut dit, et par le froid et l'embarras du roi lorsque M. de Beauvilliers l'aborda, et qui dura pendant les premiers temps de son discours, et qui de son aveu avait précédé et qui fut son thème, j'en suis presque persuadé.

Harcourt, sûr de son fait et contenant à peine sa joie sur le point immédiat du succès, arriva au rendez-vous. Le temps se prolongea. Pendant le conseil, il n'y a que des plus subalternes dans ces appartemens du roi, et quelques courtisans qui passent par là, pour aller d'une aile à l'autre. Chacun de ces subalternes s'empressait de lui demander ce qu'il voulait, s'il desirait quelque chose et l'importunait étrangement. Il fallait demeurer là, il n'en avait point de prétexte. Il allait et venait boitant sur son bâton, et ne savait que répondre, ni aux demeurans, ni aux passans, dont il était remarqué. A la fin, après une longue attente, fort mal à son aise, il s'en alla comme il était venu, fort inquiet de n'avoir point été appelé. Il le manda à madame de Maintenon, qui à son tour en fut d'autant plus en peine que le soir le roi ne lui en dit pas un mot, et qu'elle aussi n'osa lui en parler. Elle consola Harcourt; elle voulut espérer que l'occasion ne s'était pas trouvée à ce conseil de lui faire de questions sur les affaires d'Espagne, et voulut qu'il se trouvât encore au même rendez-vous au premier conseil d'état. Harcourt y fit le même manège, et avec aussi peu de succès. Il s'en alla fort chagrin, et comprit son affaire rompue.

Madame de Maintenon voulut enfin en avoir le cœur net. Elle avait assez attendu pour ne pas marquer d'impatience; elle en parla au roi, supposant oubli ou faute de matière, et que la chose était toujours sur le même pied. Le roi, embarrassé, répondit qu'il avait fait des réflexions, qu'Harcourt était mal avec presque tous ses ministres, qu'il montrait un mépris pour eux qui ferait des querelles dans le conseil, que ces disputes l'embarrasseraient; que, tout bien considéré, il aimait mieux s'en tenir où il en était, n'avoir point de bouderie de gens qu'il considérait, et qui seraient piqués de cette préférence, dès qu'il admettrait quelqu'un de nouveau et de leur sorte dans le conseil; qu'il estimait fort la capacité d'Harcourt, et qu'il le consulterait en particulier sur des choses dont il voudrait avoir son avis. Cela fut dit de façon qu'elle ne crut pas avoir à répliquer; elle se tint pour battue, et Harcourt fut au désespoir. Ce coup manqué pour la deuxième fois, il n'espéra plus y revenir que par des changemens également incertains et éloigués.

J'avais été cependant comme à l'affût de ce qui arriverait de cette entrée, sans dire mot à personne, et je fus fort aise quand le délai si long me fit comprendre qu'elle était échouée. Le roi n'eu dit pas un mot à M. de Beauvilliers, mais il était redevenu libre avec lui et à son ordinaire. Je demandai après doucement au duc de Villeroy à quoi tenait donc cette entrée, et je sus ce que je viens de raconter, et qu'il n'en était plus question. Je ne parus y prendre nulle part. J'étais en mesure avec Harcourt, qui même m'avait fait des avances à reprises. J'étais content au dernier point que les choses se fussent aussi heureusement conduites, mais je ne m'en gaudis qu'entre les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui l'avaient échappé belle.

Monasterol, sans être en grand deuil, donna part au

roi de la mort d'un fils de l'électeur de Bavière, parce qu'en Allemagne on n'en porte aucun des enfans au-dessous de sept ans comme était ce dernier cadet. Néanmoins le roi le prit pour quinze jours. Voilà où conduisit le deuil d'un maillot de M. du Maine : à porter le deuil d'un enfant que sa propre cour ne porte pas, après n'en avoir point porté ici d'aucuns des enfans de la reine morts avant sept ans.

Le marquis de Neelle épousa la fille unique du duc de Mazarin, qui n'avait qu'un frère. La comtesse de Mailly avait fort espéré ce mariage pour sa dernière fille, et y avait fait de son mieux, un peu aidée des cajoleries de madame de Maintenon ; mais la vieille Mailly, qui savait par expérience combien elles étaient vaines, et qui, à force de travaux, avait fait une très puissante maison, voulut pour son petit-fils de grandes espérances. Les biens étaient immenses si le frère venait à manquer, et de plus l'espérance de la dignité de duc et pair, parce que celle de Mazarin était femelle. La beauté de cette mariée fit grand bruit dans les suites, et celle des filles qu'elle laissa encore plus dans le règne suivant, jusqu'à devoir y tenir quelque place dans l'histoire.

Le duc de Charost fut attrapé par une madame Martel, vieille bourgeoise de Paris, qui était un esprit, et qui voyait assez bonne compagnie. Avec un empire fort ridicule à considérer, elle lui fit accroire des trésors pour son deuxième fils qui n'avait rien alors, et qui par l'événement a succédé aux dignités et aux charges de son père. Je ne dirai pas aux biens pour le peu qu'ils valaient.

Charost se laissa embarquer, et maria le marquis d'Ancenis à la fille d'Entraigue, qui avait été petit commis, et bien pis auparavant, chez M. de Frémont, beau-père de M. le maréchal de Lorge, et grand-père de ma-

dame de Saint-Simon, qui lui avait commencé une fortune qu'il poussa fort loin, et qui lui fit épouser pour rien la fille de Valencey et d'une sœur du maréchal de Luxembourg et de la duchesse de Meckelbourg. Charost avait eu le gouvernement de Dourlens de Banse-Lamet, père de sa seconde femme, dont il ne lui restait pas d'enfans, que le roi voulut bien sur sa démission donner à son fils en faveur de ce mariage. Il fut récompensé autant qu'il pouvait l'être par le mérite de la personne, sa vertu et sa conduite, qui plut fort dans sa famille, et qui réussit fort à la cour et dans le monde.

CHAPITRE VIII.

Distribution des généraux aux armées. — Les princes ont des commandemens, mais ne quittent point la cour. — Le comte d'Évreux et la Feuillade en disgrâce.—Le comte Roucy et Harcourt sont plus heureux. — Rouillé, Torcy et autres, plénipotentiaires en Hollande. — Ambition de Chamillart. — Il veut s'immiscer dans le travail de Torcy. — Helvétius, médecin diplomate. — Torcy se plaint à M. de Beauvilliers. — Convention écrite entre Torcy et Chamillart. — Vive explication devant le roi entre Chamillart et Desmarets. — Lequel des deux avait raison. — Le financier. — La Cour-des-chiens.

Le maréchal de Boufflers ayant reçu en Flandre, où il était allé tout préparer pour la reprise de Lille par le roi en personne, et qui en avait reçu les contre-ordres, s'était mis ensuite à faire la tournée de toutes les places de son gouvernement, accompagné de quelques officiers-généraux, pour y donner les meilleurs ordres que

l'extrême défaut d'argent et de toutes choses pouvait permettre. Dans ce voyage, mal rétabli des fatigues incroyables qu'il avait souffertes à Lille, il tomba malade à l'extrémité. Il guérit et se rétablit à grand'peine, mais non assez pour oser entreprendre une campagne. Il revint à Paris le 1er mars, et eut le lendemain deux audiences du roi, avant et après sa messe, dans lesquelles il lui rendit compte de son gouvernement, et lui déclara son impuissance de servir pour cette année.

Le roi, qui s'en était bien douté, fit appeler le maréchal de Villars ensuite, après quoi il fut public qu'il commanderait l'armée de Flandre sous Monseigneur, dans laquelle le roi d'Angleterre sous l'incognito de l'année précédente, et M. le duc de Berry, serviraient volontaires; le maréchal d'Harcourt sur le Rhin, sous monseigneur le duc de Bourgogne; M. le duc d'Orléans en Espagne; le maréchal de Berwick en Dauphiné; et le duc de Noailles en Roussillon, à l'ordinaire. On verra bientôt que ces généraux d'armée allèrent à leur destination, mais qu'aucun des princes ne sortit de la cour.

M. le comte de Toulouse eut charge du roi de dire au comte d'Évreux qu'il ne servirait point, lequel n'a pas servi depuis. Ce coup de foudre lui fut adouci de la sorte, moins par égard pour son père, que parce qu'il porta sur M. de Vendôme au moins autant que sur lui. Ce n'est pas que depuis son retour il n'eût essayé à se faire un protecteur du prince qu'il avait si fort offensé, et qu'il n'y eût presque réussi; mais madame la Duchesse en fit tant de honte à son époux, et se montra si irritée, que le comte d'Evreux ne put réussir. Toute la cabale en fut étrangement étourdie, et cruellement mortifiée de cette nouvelle atteinte, qui montrait que ses attentats n'étaient point pardonnés, nonobstant le châtiment de Vendôme, qu'on ne voyait plus qu'à Marly et à Meudon, sur un

ton fort différent de ce qu'il avait été, et qui ne servait plus.

Le comte de Roucy, qui n'avait pas servi depuis la bataille d'Hochstet, et la Feuillade, noyé depuis celle de Turin, étaient fort de la cour de Monseigneur. Ils virent bientôt après cette déclaration nommer les officiers-généraux pour chaque armée. Ils n'avaient pas lieu d'espérer d'être de leur nombre; ils crurent se raccrocher en suivant Monseigneur, et toucher le roi par cette conduite. Ils en demandèrent donc la permission au roi, qui l'accorda au comte de Roucy, et la refusa à la Feuillade. Ce fut un dégoût très marqué pour lui; mais dans le fond, la fortune des deux fut pareille. Monseigneur n'alla point, et par conséquent le comte de Roucy, qui n'a jamais servi depuis non plus que la Feuillade, mais qui n'a pas eu le temps de se faire maréchal de France aussi scandaleusement et aussi inutilement que lui vingt-cinq ans après.

Harcourt, qui, en Normand habile, savait tirer sur le temps, et que le commandement d'une armée ne consolait point du ministère, obtint du roi 80,000 livres comptant pour faire son équipage, et, dans un temps aussi pressé que celui où on était, bouda encore de n'en obtenir pas davantage. L'électeur de Bavière demeura oisif.

Rouillé partit les premiers jours de mars pour aller traiter secrètement la paix en Hollande; à force de besoins on s'en flattait. Bergheyck était venu quelque temps auparavant passer deux jours chez Chamillart; il avait vu le roi, il croyait les Hollandais portés à la paix. On leur demanda des passe-ports, qu'ils accordèrent avec grand secret et de fort mauvaise grâce. Je ne m'étendrai pas davantage là-dessus, non plus que sur le voyage de Torcy, qu'il y alla furtivement faire quelque temps après. J'en userai de même sur le voyage

que firent l'année suivante le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, tôt après cardinal, à Gertruidemberg; et pareillement sur tout ce qui amena et fit la paix d'Utrecht. Torcy, dont la plume et la mémoire ne sont pas moins justes, bonnes, exactes, que les lumières et la capacité, a écrit toutes ces trois négociations. Il a bien voulu me communiquer son manuscrit; je le trouvai si curieux et si important que je le copiai moi-même; mais il serait trop long de le rapporter ici. Il suffira donc de faire connaître Rouillé. Il était président en la cour des aides, et frère de Rouillé qui, de procureur général de la chambre des comptes, devint directeur des finances, puis conseiller d'état, dont la brutalité et les débauches, à travers beaucoup d'érudition et de quelque esprit, firent tant parler de lui, surtout dans la régence de M. le duc d'Orléans. Celui-ci, qui était le cadet, avait un esprit délicat et poli, aussi sobre et mesuré que son aîné l'était peu, et il avait passé une partie de sa vie en diverses négociations, et en dernier lieu ambassadeur en Portugal. On avait toujours été content de lui, on verra qu'on ne le fut pas moins malgré le triste succès de son voyage de Hollande.

Je ne puis mieux placer une double anecdote que fort peu de gens ont sue, et qui ne précéda que de fort peu les dernières choses que je viens d'écrire, mais que j'ai réservée pour mieux accompagner Rouillé en Hollande. Chamillart avait ouï dire et vu, depuis que le billard l'avait introduit à la cour, et qu'une charge d'intendant des finances l'en avait approché, que M. de Louvois faisait la charge de tout le monde et surtout de ses confrères tant qu'il pouvait, et souvent de haute lutte. Successeur de sa charge et de celle de Colbert, et plus avant que ni l'un ni l'autre ne furent jamais dans le goût et l'affection du roi, il s'imagina que l'imitation de Louvois

en ces entreprises était un droit de sa place ou de sa faveur, et il n'omit rien pour en user de même. C'avait été une des causes principales et des plus continuelles qui l'avaient tenu toujours si brouillé avec Pontchartrain. Il essaya plus d'une fois d'embler aussi la besogne du chancelier, qui, lui étant plus étrangère qu'aucune et appartenant à un homme plus affermi et plus relevé, l'avait forcé autant de fois à lâcher prise. Je ne me suis pas amusé à rendre tous ces détails trop longs et trop fréquens; il suffit de les marquer en gros.

A l'égard de Torcy, il s'était mis dans la tête de lui ôter les négociations de la paix, dont toutefois Torcy était le seul ministre, et privativement à tout autre par son département. Chamillart, du su du roi, tenait des gens en Hollande, et partout ailleurs, qui faisaient des ouvertures et des propositions, et qui surtout décriaient ceux que Torcy y employait à même fin, et le disaient un homme de paille par qui rien ne réussirait. Ceux de Torcy, et lui-même, ne s'épargnaient pas à lui rendre la pareille et à ses employés, tellement qu'on eût dit que ces gens servaient dans les pays étrangers des ministres de différens maîtres dont les intérêts étaient tout opposés. Ces manières de se croiser donnaient dans ce pays-là un spectacle tout-à-fait ridicule, et encore plus nuisible aux affaires; une opinion sinistre de la cour et de notre gouvernement; enfin aux personnages à qui ces gens-là étaient adressés, ou auprès de qui ils s'insinuaient, un grand embarras à traiter pour ceux qui l'auraient voulu sincèrement; et pour les autres, un prétexte très plausible de n'entrer en rien avec des gens si peu d'accord entre eux. Tout en était donc non-seulement suspendu, mais dangereusement éventé, et tout se rompait avant même d'avancer.

Chamillart tomba dans un grand ridicule public par

deux voyages qu'il fit faire à Helvétius en Hollande, sous prétexte d'aller voir son père, mais en effet pour négocier, ce dont personne ni là ni ici ne fut la dupe. Helvétius était Hollandais et médecin fort habile pour plusieurs sortes de maladies, mais qui, pour n'être pas savant à la manière des médecins ni de leurs Facultés, en était traité d'empirique. C'est à lui qu'on doit l'usage de l'ipécacuanha, si spécifique pour la guérison des dissenteries, qui lui donna une grande réputation et lui attira la plus cruelle envie des médecins, qui ne consultaient point avec lui. Il ne laissait pas de l'être de quantité de personnes et même considérables; d'ailleurs un bon et honnête homme, charitable, patient, aumônier, droit, et qui ne manquait ni d'esprit ni de sens. Son fils, maintenant premier médecin de la reine, avec la plus juste et la plus grande réputation, et qui a infiniment d'esprit et de génie de cour, aurait son tour dans ces mémoires s'ils s'étendaient jusqu'au temps où il s'est fait considérer à la cour. Helvétius, occupé comme il l'était dans Paris, n'en pouvait disparaître sans bruit, ni le temps de son absence être obscur, beaucoup moins son absence se répéter après un intervalle de quelques mois. Il n'était rien moins qu'intrigant, il n'était pas même intéressé. Il ne parlait même jamais de nouvelles à la différence de tous les médecins. Il n'était occupé que de son métier, et tous les jours, à la fin de la matinée, voyait chez lui tous les pauvres qui voulaient y venir, les écoutait, leur donnait des remèdes, à manger, souvent de l'argent, et ne refusait jamais d'aller chez aucun. Ainsi grands et petits surent son absence, en souffrirent et ne s'en turent pas. Il était le médecin de Chamillart de tous temps. Personne ne l'accusa d'avoir brigué ces voyages; ils portèrent tous sur le ministre. On peut juger de toutes les plaisanteries amères qui se débitèrent partout, dedans et dehors le royaume, sur une

négociation d'un médecin, et d'un empirique, et de toutes les piquantes gentillesses qui coururent là-dessus; et toutefois le roi, à qui Torcy et Chamillart rendaient compte chacun en particulier, les laissait faire. Ainsi chacun allait son train à part, et faisait souvent échouer son confrère.

Torcy, qui sentait le tort que cette conduite apportait aux affaires, et qui n'était rien moins qu'insensible à celui que lui-même en souffrait, se sentait faible contre la faveur si déclarée de Chamillart, et se bornait aux plaintes et aux représentations qu'il lui en faisait faire par le duc de Beauvilliers, mais qui étaient rarement reçues et toujours éludées. Sur le déclin de l'administration des finances par Chamillart, ce ministre, accablé d'affaires et alors de langueur, avait promis de ne plus traverser Torcy, ensuite de le laisser faire; mais tôt après, les mains lui démangeant, il besogna tout de nouveau, et tout de nouveau remit Torcy aux champs. Celui-ci, le voyant défait des finances, entre les mains de son cousin-germain et de son ami de tous temps, et son fils, marié à la fille de la duchesse de Mortemart, son autre cousine-germaine, espéra tout de ces nouvelles considérations. Il attendit donc encore. Il fit redoubler les représentations, et il eut encore fort long-temps une patience inutile. A la fin elle lui échappa.

Convaincu qu'il n'obtiendrait rien par douceur, il déclara au duc de Beauvilliers, qui comme lui voyait le préjudice que ce procédé apportait aux affaires, que las enfin d'éprouver les continuelles entreprises de Chamillart, quoi qu'il eût pu faire et employer pour les faire cesser, il était résolu de faire décider par le roi qui des deux devait se mêler des affaires étrangères. Beauvilliers parla fort sérieusement à Chamillart qui, sentant son autorité affaiblie et combien peu il avait fait des progrès dans ses

négociations au-dehors; comprit enfin qu'une pareille décision portée devant le roi ne pourrait lui être favorable, et protesta au duc de Beauvilliers qu'il ne se mêlerait plus d'aucunes affaires étrangères.

Torcy y avait été attrapé trop souvent pour tâter encore de pareilles assurances. Il voulut un traité préliminaire; nécessaire selon lui pour parvenir à celui de la paix. Il se fit donc un écrit, par lequel Chamillart s'engagea à n'entretenir plus personne pour s'ingérer de la paix, ni d'aucunes affaires étrangères, et promit de plus de renvoyer de bonne foi à Torcy ceux qui en ce genre pourraient s'adresser à lui désormais. Il signa cet écrit en présence de M. de Beauvilliers, qui le remit à Torcy. Celui-ci, content enfin et libre, se raccommoda avec Chamillart. Il n'eut plus d'inquiétude, et Chamillart depuis ne lui en donna plus la moindre occasion. M. de Beauvilliers, si lié à ces deux hommes, acheva cette bonne œuvre. J'étais trop intimement uni à lui et à Chamillart pour l'ignorer; pour Torcy, notre liaison ne se fit que depuis la mort du roi. Venons à l'autre anecdote.

Chamillart, tel qu'on vient de le voir à l'égard des autres départemens, démis des finances, en discourait plus que lorsqu'elles étaient entre ses mains, et, libre de ce fardeau, en oublia bientôt le poids. Il ne pensait qu'à soutenir celui dont il était demeuré chargé, et demandait sans cesse de l'argent à son successeur, en homme qui ne s'inquiétait plus des moyens d'en trouver. Desmarets, toujours embarrassé, fit ce qu'il put. A la fin, piqué de n'y pouvoir suffire, il répondit quelquefois vivement, et comme surpris de trouver si peu de ménagement dans un homme qui ne pouvait avoir oublié l'épuisement où il avait laissé les finances et le crédit. Enflé par ses places de contrôleur général, et encore plus de ministre,

de se sentir égal à celui auquel il devait un si grand retour de fortune, et moins sensible au bienfait qu'à l'importunité continuelle de lui fournir ce qu'il ne pouvait trouver, il se lâcha quelquefois en reproches sur le mauvais état auquel il avait trouvé les finances, dont le délabrement ne lui pouvait être imputé, et dont le temps et la guerre générale, si malheureuse depuis long-temps, ne lui avaient pu permettre la réparation.

Il m'en fit souvent des plaintes; je lui remis souvent la cause de son retour devant les yeux; souvent je l'y trouvai docile, souvent aussi je ne pouvais m'empêcher de sentir qu'il avait raison. Peu-à-peu je commençai à craindre que ces deux hommes ne pussent demeurer long-temps amis. Le duc de Chevreuse, et le duc de Beauvilliers encore plus, étançonnaient leur amitié fugitive, et se portaient continuellement pour modérateurs entre eux.

L'un, pressé des besoins de la guerre, affermi par la confiance en l'amitié du roi, grossissant son autorité sur l'autre par ce qu'il avait fait pour lui, ne pouvait se défaire d'en exiger durement. Desmarets devenu son égal, impatient du joug, à bout d'industrie à suppléer aux manquemens, s'échappait aux considérations, et rétorquait les argumens par accuser l'autre d'avoir ruiné les finances, tellement que tous deux se trouvant aigris, et à bout de moyens, Chamillart porta ses plaintes au roi de se trouver court de fonds. Le roi qui ne voulait ni accoutumer les ministres ni s'accoutumer lui-même à ce langage, quoiqu'il commençât à devenir fréquent, parla fortement à Desmarets, qui, forcé à la justificative, ne put être retenu par les deux ducs modérateurs, et saisit, sous des apparences en effet honnêtes puisqu'elles paraissaient nécessaires, l'occasion d'éclater. Il rapporta au roi l'état des sommes qu'il avait fournies à Chamillart, expliqua quelles en argent, quelles en billets, et com-

ment payées, en déduisit les fonds et les destinations, tout cela par pièces justificatives, et montra que Chamillart était plus que rempli. Le roi le dit à Chamillart, qui, bien étonné, soutint toujours son dire, et avec sa confiance accoutumée offrit d'en faire convenir Desmarets.

Il fut chez lui où, vérification faite, il se trouva court et rempli. La chose fut rejetée sur les commis ; mais Desmarets, résolu de n'avoir pas le démenti, voulut que les commis fussent appelés, et, bien que Chamillart se radoucît, il ne put sortir de chez le contrôleur général que le commis des paiemens du bureau de la guerre, qui s'appelait de Soye, ne fût mandé par Chamillart et ne fût venu avec ses registres. La somme en débat s'y trouva reçue au temps et en la manière que Desmarets l'avait soutenu. Alors le débat fut entre Chamillart et son commis, mais il ne dura guère, parce que Chamillart ayant voulu se fâcher, de Soye, à l'instant même et en présence de Desmarets, lui en montra l'emploi qui était différent de celui auquel le roi l'avait destinée, quoiqu'en chose effectivement du bien du service, mais entièrement différente. Alors Chamillart, honteux de son oubli et du mécompte, et Desmarets, radouci par l'issue d'une si forte dispute, se séparèrent honnêtement, et de concert étouffèrent la chose tant qu'ils purent, mais elle demeura d'autant moins secrète qu'il fallut bien que le dénoûment en fût porté au roi. Il l'apprit et le reçut avec une extrême bonté pour Chamillart, sauvé par la multiplicité de ses affaires, que sa mauvaise santé et ses voyages en Flandre avaient arriérées et brouillées dans sa tête. Le public n'en jugea pas si favorablement.

Chamillart, peu après être entré dans l'administration entière des finances, avait pris en affection un financier appelé la Cour-des-chiens, auquel il avait donné les meilleures

affaires. Ce la Cour s'y était prodigieusement enrichi ; il était habile, intelligent, plein de ressources, et avait utilement servi en ce genre ; d'ailleurs bon homme, obligeant, éloigné de l'insolence ordinaire à ces sortes de gens. Mais son opulence et sa prodigalité en toutes sortes de délices avait irrité le public. Il avait fait un bijou d'un vilain lieu et d'une méchante maison que Chamillart lui avait donnée dans son parc de l'Étang, et qu'avec sa permission il vendit à Desmarets lorsqu'il eut les finances. Il venait de bâtir un hôtel superbe joignant l'hôtel de Lorge, depuis de Conti, (celui de Conti, fille du roi), et Chamillart ne se cachait pas que c'était pour lui ; mais sa fortune ne dura pas jusque-là, et d'Antin l'acheta, qui en fit une demeure somptueuse. La jalousie des gens d'affaires contre la Cour se joignit à l'aversion que le public avait prise contre ses richesses, et il accueillit mille mauvais discours que ces financiers semèrent de Chamillart et de lui.

Dans les nécessités pressantes d'argent pour les vivres, il était échappé au zèle de Chamillart de répondre en son nom de diverses fournitures. Sûr de sa probité et de la confiance du roi, il n'avait rien appréhendé ; et la Cour, assuré aussi de toute la protection du tout-puissant ministre, était entré en des engagemens prodigieux. Ils étaient donc tels qu'il n'y pouvait suffire que très difficilement, surtout ne s'en contraignant pas davantage sur les dépenses prodigues que lui coûtaient ses plaisirs et ses parens. Tout cela ensemble, sous un autre ministère, donna prise sur la conduite de Chamillart et sur la bourse de la Cour, et bien qu'on ne reprochât rien de honteux à Chamillart, on l'accusa d'avoir employé ces sommes contestées, avec plusieurs autres, à payer les parties auxquelles il s'était imprudemment engagé en son nom, et à se tirer ainsi d'affaires, préférablement à des choses plus pressées pour le service de la guerre, et plus présentes.

Je ne suis pas éloigné de croire qu'il en était bien quelque chose, et que ce ministre, désormais hors du mouvement des finances, et craignant de ne pas trouver toujours les moyens de sortir de ses engagemens indiscrets, y employa des sommes dont la destination était tout-à-fait différente. De crime ni de faute, il n'y en avait pas l'ombre, puisqu'il n'en détourna jamais une pistole à ses usages particuliers, et il eut cet avantage que le soupçon n'en entra jamais dans la tête de personne. Mais cet exemple doit faire souvenir les ministres et autres de ne s'engager jamais si avant qu'on n'ait entre les mains de quoi en bien sortir.

Depuis cette explication, il n'y eut plus entre ces deux ministres que des dehors et de grandes mesures d'honnêteté. Je l'avais prévu dès le commencement, ainsi que je l'ai rapporté. Tous deux m'étaient chers encore, et j'en fus aussi touché que MM. de Chevreuse et de Beauvilliers.

CHAPITRE IX.

Hiver rigoureux. — Désastres qu'il amène. — Disette. — Reproches faits à messieurs des finances. — Résolution que prend le parlement.—Le roi s'y oppose fortement.—Une résolution semblable du parlement de Bourgogne a la même issue. — Conduite prudente de son premier président. — Nomination de commissaires. — Réflexions sur tous ces maux et sur leur cause. — Les recettes publiques diminuent. — Impôt en faveur des pauvres. — Plus tard le roi se l'approprie. — Il en a été de même de l'impôt pour les grands chemins. — Situation fâcheuse du trésor royal. — Refonte des monnaies. — Banqueroute de Samuel Bernard.

L'HIVER, comme je l'ai déjà remarqué, avait été terrible, et tel que de mémoire d'homme on ne se souvenait

d'aucun qui en eût approché. Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avait dès les premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter des charrettes qui y voituraient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avaient couvert la terre pendant ce temps-là; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminée, dans plusieurs appartemens du château de Versailles, où j'en vis plusieurs. En soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher, les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très petite cuisine où il y avait grand feu et qui était de plain-pied à sa chambre, une très petite antichambre entre-deux, les glaçons tombaient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportiou du désespoir de la récolte. Les plus avisés resemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut, mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia plusieurs édits sur les blés; on fit des recherches, des amas; on envoya des commissaires par les provinces trois mois

après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il était évident par les supputations qu'il y avait pour deux années entières de blé en France, pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson.

Beaucoup de gens crurent donc que messieurs des finances avaient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils voudraient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur. Une quantité fort considérable de bateaux de blés qui se gâtèrent sur la Loire, qu'on fut obligé de jeter à l'eau, et que le roi avait achetés, ne diminua pas cette opinion, parce qu'on ne put cacher l'accident. Il est certain que le prix du blé était égal dans tous les marchés du royaume; qu'à Paris des commissaires y mettaient le prix à main forte, et obligeaient souvent les vendeurs à le hausser malgré eux; que sur les cris du peuple combien cette cherté durerait, il échappa à quelques-uns des commissaires, et dans un marché à deux pas de chez moi, près Saint-Germain-des-Prés, cette réponse assez claire: *Tant qu'il vous plaira*, comme faisant entendre, poussés de compassion et d'indignation tout ensemble, tant que le peuple souffrirait qu'il n'entrât de blé dans Paris que sur les billets d'Argenson, et il n'y en entrait point autrement. D'Argenson, que la régence a vu tenir les sceaux, était alors lieutenant de police, et fut fait en ce même temps conseiller d'état, sans quitter la police. La rigueur de la contrainte fut poussée à bout sur les boulangers, et ce que je raconte fut uniforme par toute la France. Les intendans faisaient dans leurs généralités ce que d'Argenson faisait à Paris; et par tous les marchés le blé qui ne se trouvait pas vendu au prix fixé, à l'heure marquée pour finir le marché, se remportait forcément, et ceux à qui

la pitié le faisait donner à un moindre prix étaient punis avec cruauté.

Maréchal, premier chirurgien du roi, de qui j'ai parlé plus d'une fois, eut le courage et la probité de dire tout cela au roi, et d'y ajouter l'opinion sinistre qu'en concevait le public, les gens hors du commun, et même les meilleures têtes. Le roi parut touché, n'en sut pas mauvais gré à Maréchal, mais il n'en fut autre chose.

Il se fit en plusieurs endroits des amas prodigieux, et avec le plus de secret qu'il fut possible. Rien n'était plus sévèrement défendu par les édits aux particuliers, et les délations étaient également prescrites. Un pauvre homme s'étant avisé d'en faire une à Desmarets en fut rudement châtié. Le parlement s'assembla par chambres sur ces désordres, ensuite dans la grand'chambre, par députés des autres chambres. La résolution y fut prise d'envoyer offrir au roi que des conseillers allassent par l'étendue du ressort, et à leurs dépens, faire la visite des blés, y mettre la police, punir les contrevenans aux édits; et de joindre une liste de ceux des conseillers qui s'offriraient à ces tournées, par départemens séparés. Le roi, informé de la chose par le premier président, s'irrita d'une façon étrange, voulut envoyer une dure réprimande au parlement, et lui commanda de ne se mêler que de juger des procès. Le chancelier n'osa représenter au roi combien ce que le parlement voulait faire était convenable, et combien cette matière était de son district, mais il appuya sur l'affection et le respect avec lesquels le parlement s'y présentait, et il lui fit voir combien il était maître d'accepter ou de refuser ses offres. Ce ne fut pas sans débat qu'il parvint à calmer le roi, assez pour sauver la réprimande; mais il voulut absolument que le parlement fût au moins averti de sa part qu'il lui défendait de se mêler des blés. La scène se passa en plein conseil, où le chancelier parla

seul, tous les autres ministres gardant un profond silence; ils savaient apparemment bien qu'en penser, et se gardèrent bien de rien dire sur une affaire qui regardait le ministère particulier du chancelier. Quelque accoutumé que fût le parlement ainsi que tous les autres corps, aux humiliations, celle-ci lui fut très sensible. Il y obéit en gémissant.

Le public n'en fut pas moins touché, et il n'y eut personne qui ne sentît que si les finances avaient été nettes de ces cruels manèges, la démarche du parlement ne pouvait qu'être agréable au roi et utile, en mettant cette compagnie entre lui et son peuple, et montrant ainsi qu'on n'y entendait point finesse, et cela sans qu'il en eût rien coûté de solide, ni même d'apparent à cette autorité absolue et sans bornes dont il était si jaloux.

Le parlement de Bourgogne, voyant la province dans la plus extrême nécessité, écrivit à l'intendant qui ne s'en émut pas le moins du monde. Dans ce danger si pressant d'une faim meurtrière, la compagnie s'assembla pour y pourvoir. Le premier président n'osa assister à la délibération, il en devinait apparemment plus que les autres; l'ancien des présidens à mortier y présida. Il n'y fut rien traité que de nécessaire à la chose, et même avec des ménagemens infinis; cependant le roi n'en fut pas plus tôt informé qu'il s'irrita extrêmement. Il envoya à ce parlement une réprimande sévère, défense de se plus mêler de cette police, quoique si naturellement de son ressort, et ordre au président à mortier qui avait présidé à la délibération de venir, à la suite de la cour, rendre compte de sa conduite. Il partit aussitôt. Il ne s'agissait de rien moins que de le priver de sa charge. Néanmoins M. le Duc, gouverneur de la province, en survivance de M. le Prince fort malade, s'unit au chancelier pour protéger ce magistrat, dont la conduite était irréprochable; ils le sauvèrent

moyennant une forte vesperie la part du roi, qui permit après qu'il lui fit la révérence. Ainsi au bout de quelques semaines il retourna à Dijon, où on avait résolu de lui faire une entrée et de le recevoir en triomphe. En homme sage et expérimenté, il en redouta les suites. Il craignit même de n'obtenir pas d'être dispensé de recevoir cet honneur; mais il l'évita en mesurant son voyage de façon qu'il arriva à Dijon à cinq heures du matin, prit aussitôt sa robe, et s'en alla au parlement rendre compte de son voyage, et remercier de tout ce qu'on avait résolu de faire pour lui.

Les autres parlemens, sur cet exemple, se laissèrent en tremblant sous la tutelle des intendans et dans la main de leurs émissaires. Ce fut pour lors qu'on choisit ces commissaires dont j'ai parlé, tirés tous des sièges subalternes, qui, chargés de la visite chacun d'un certain canton, devaient juger des délits avec les présidiaux voisins, sous les yeux de l'intendant, et sans dépendance aucune des parlemens.

Mais pour donner une amusette plutôt qu'une vaine consolation à celui de Paris, il fut composé un tribunal tiré de toutes ses chambres, à la tête duquel Maisons, président à mortier, fut mis, auquel devaient ressortir les appellations des sentences de ces commissaires dans les provinces. Ils ne partirent que trois mois après leur établissement. Ils firent des courses vaines, et pas un d'eux n'eut jamais aucune connaissance de cette police. Ainsi ils ne trouvèrent rien parce qu'on s'était mis en état qu'ils ne pussent rien rencontrer, par conséquent ni jugement ni appel, faute de matière. Cette ténébreuse besogne demeura ainsi entre les mains d'Argenson, et des seuls intendans dont on se garda bien de la laisser sortir ni éclairer, et elle continua d'être administrée avec la même dureté.

Sans porter de jugement plus précis sur ce qui l'inventa

et en profita, il se peut dire qu'il n'y a guère de siècle qui ait produit un ouvrage plus obscur, plus hardi, mieux tissu, d'une oppression plus constante, plus sûre, plus cruelle. Les sommes qu'il produisit sont innombrables, innombrable le peuple qui en mourut de faim réelle et à la lettre, et qu'il en périt après des maladies causées par l'extrémité de la misère, et innombrable la quantité de familles ruinées, et les cascades de maux de toute espèce qui en dérivèrent.

Avec cela néanmoins les paiemens les plus inviolables commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel-de-ville, en tous temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais, puis avec des retranchemens, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et bien d'autres. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec la plus extrême rigueur, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au-delà du croyable, tandis qu'il ne restait plus de quoi acheter au meilleur marché; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avaient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau monopole. Grand nombre de gens qui les années précédentes soulageaient les pauvres se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres briguèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissaient leurs pauvres à la charge publique, c'était dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes familles expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, et combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissans à chaque instant, une

charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au-delà de ce qu'ils y étaient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis plus étrange, pour en parler sagement, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du roi, et même avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Il en est de même de l'imposition qui se fait tous les ans dans chaque généralité pour les grands chemins; les finances se la sont appropriée encore avec la même franchise, sans la faire changer de nom. La plupart des ponts étaient rompus partout le royaume, et les chemins étaient devenus impraticables. Le commerce, qui en souffre infiniment, donna l'éveil. Lescalopier, intendant de Champagne, imagina de les faire accommoder par corvées, sans même donner du pain. On l'a imité partout, et il en a été fait conseiller d'état. Le monopole des employés à ces ouvrages les a enrichis, le peuple en est mort de faim et de misère par bandes, et, à la fin, la chose n'a plus été soutenable et a été abandonnée et les chemins aussi. Mais l'imposition pour les faire et les entretenir n'en a pas moins subsisté pendant ces corvées et depuis, et n'a pas moins été touchée comme une branche des revenus du roi.

Ce manège des blés a paru une si bonne ressource, et si conforme à l'humanité et aux lumières de M. le Duc et des Pâris maîtres du royaume sous son ministère, et maintenant que j'écris, au contrôleur général Orry, le plus

ignorant et le plus barbare qui administra jamais les finances, que les uns et l'autre ont saisi la même ressource, mais plus grossièrement, comme eux-mêmes, et avec le même succès de famine factice qui a dévasté le royaume.

Mais pour revenir à l'année 1709, où nous en sommes, on ne cessait de s'étonner de ce que pouvait devenir tout l'argent du royaume. Personne ne pouvait plus payer, parce que personne ne l'était soi-même; les gens de la campagne, à bout d'exactions et de non-valeurs, étaient devenus insolvables. Le commerce tari ne rendait plus rien, la bonne foi et la confiance étant abolies. Ainsi le roi n'avait plus de ressource que la terreur et l'usage de sa puissance sans bornes, qui, tout illimitée qu'elle fût, manquait aussi, faute d'avoir sur quoi prendre et s'exercer. Plus de circulation, plus de voie de la rétablir. Le roi ne payait plus même ses troupes, sans qu'on pût imaginer ce que devenaient tant de millions qui entraient dans ses coffres.

C'est l'état affreux où tout se trouvait réduit lorsque Rouillé, et tout aussitôt Torcy, furent envoyés en Hollande. Ce tableau est exact, fidèle et point chargé. Il était nécessaire de le présenter au naturel, pour faire comprendre l'extrémité dernière où on était réduit, l'énormité des relâchemens où le roi se laissa porter pour obtenir la paix, et le miracle visible de celui qui met des bornes à la mer, et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui est, miracle par lequel il tira la France des mains de toute l'Europe résolue et prête à la faire périr, et l'en tira avec les plus grands avantages en l'état où elle se trouvait réduite, et le succès le moins possible à espérer.

En attendant, la refonte de la monnaie et son rehaussement d'un tiers plus que sa valeur intrinsèque apporta du profit au roi, mais une ruine aux particuliers et un

désordre dans le commerce qui acheva de l'anéantir.

Samuel Bernard culbuta Lyon par sa prodigieuse banqueroute dont la cascade fit de terribles effets. Desmarets le secourut autant qu'il lui fut possible. Les billets de monnaie et leur discrédit en furent cause. Ce célèbre banquier en fit voir pour 20,000,000. Il en devait presque autant à Lyon. On lui en donna 14 en bonnes assignations, pour tâcher de le tirer d'affaire, avec ce qu'il pourrait faire de ses billets de monnaie. On a prétendu depuis qu'il avait trouvé moyen de gagner beaucoup à cette banqueroute; mais il est vrai que, encore qu'aucun particulier de cette espèce n'eût jamais tant dépensé ni laissé, et n'ait jamais eu, à beaucoup près, un si grand crédit par toute l'Europe, jusqu'à sa mort arrivée trente-cinq ans depuis, son crédit n'a jamais pu se rétablir à Lyon, ni dans toute la partie de l'Italie qui en est voisine.

CHAPITRE X.

Le pape réduit à reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne. — — Il essuie des mépris de l'ambassadeur de l'empereur. — Embarras de Tessé, notre ambassadeur. — A quel expédient il a recours. — Il se décide à quitter Rome. — Ma liaison intime avec le maréchal de Boufflers. — Il me demande avis au sujet de ses lettres d'érection. — Il se décide à se faire recevoir. — Il me choisit pour l'un de ses témoins. — Séance de la réception. — Mon témoignage tel que je le dictai au greffier. — Discours du premier président. — Réponse de M. de Boufflers. — Ce qu'il dit à ceux qui s'étaient trouvés à Lille avec lui. — Belzunce nommé à l'évêché de Marseille.

Le pape enfin, poussé à bout par les exécutions militaires qui désolaient l'état ecclésiastique, le blocus de

Ferrare et du fort Urbiu, céda à toutes les volontés de l'empereur, et reconnut l'archiduc roi d'Espagne, sur quoi Philippe V fit défendre au nonce, qui était à Madrid, de se présenter devant lui, fit fermer la nonciature et rompit tout commerce avec Rome, ce qui y tarit une grande source d'argent. Son ambassadeur sortit de Rome et des états du pape.

Cependant les impériaux ravageaient toujours les terres de l'Eglise, sans que le marquis de Prié daignât les arrêter. Il donna une comédie et un bal dans son palais, contre les plus expresses défenses du pape, qui, dans cette calamité, avait interdit tous les spectacles et les plaisirs dans Rome. Il envoya faire des remontrances à Prié sur la fête qu'il voulait donner. Il n'en eut d'autre réponse sinon qu'il s'était engagé aux dames, à qui il ne pouvait manquer de parole. Le rare est qu'après ce mépris si public, les neveux du pape y allèrent, et qu'il eut la faiblesse de le souffrir.

Tessé, voyant venir cet orage qu'il ne pouvait détourner, même par ses belles lettres, crut ne pouvoir mieux prendre son temps pour se faire faire une opération au derrière, afin de vérifier la raison qui, politiquement, l'avait tenu depuis très long-temps chez lui pour ne se point commettre, et afin d'y demeurer tant qu'il le jugerait à propos sans être obligé de voir qui il ne voudrait pas, ni de sortir de chez lui. Le pape éperdu avait fait tout ce qu'il avait pu pour retenir l'ambassadeur d'Espagne, et n'oubliait rien pour empêcher Tessé de partir. Toutefois la partie n'étaut plus tenable, et ne faisant plus qu'un personnage inutile et honteux, il partit et s'en revint fort lentement.

En débarquant en Provence, il apprit la mort de sa femme dans sa province, dont elle n'était jamais sortie. Elle s'appelait Auber, fille unique du baron d'Aunay, près

de Caen, et il paraissait qu'il n'en tenait pas grand compte. A son retour il ne laissa pas d'avoir une longue audience du roi, quoique sur un voyage dont le succès avait été fort désagréable, et dont les affaires étaient vieillies. Tel fut l'issue de cette ligue d'Italie si bien pensée, mais qui échoua avant d'être formée, comme je l'ai raconté.

Malgré tant de différence d'âge et d'emplois, et de liaisons encore qui n'étaient pas les mêmes, j'étais ami intime de M. le maréchal de Boufflers. Je fus donc ravi de sa gloire et de ses récompenses. Il n'ignorait pas combien j'étais blessé de la multiplication des ducs et pairs, et j'oserai dire qu'il se trouva flatté de ma joie de le voir revêtu de la pairie. Il crut aussi, par ce qui s'était passé en diverses choses de cette dignité, que j'y entendais quelque chose, tellement qu'en retournant en Flandre pour ce projet de reprendre Lille, qui n'eut pas lieu, il me pria en son absence de voir ses lettres d'érection, qu'il avait chargé le président Lamoignon de projeter, et me demanda avec confiance, et comme un vrai service, de travailler à les dresser avec la Vrillière, secrétaire d'état en mois, qui devait les expédier, qui était mon ami particulier, et qui voudrait bien m'en croire.

Nous les dressâmes donc la Vrillière et moi le plus avantageusement et fortement qu'il fut possible, sans outrepasser en rien dans les clauses ce que le roi avait bien voulu accorder, mais en l'exprimant avec toute la netteté et la clarté qui s'y peut répandre.

Dès que le maréchal fut de retour, je lui conseillai de faire un effort sur sa santé pour se faire recevoir au parlement le jour même que ses lettres y seraient enregistrées, parce qu'il s'épargnerait une double fatigue de visites, et que, après le péril où il avait été dans sa maladie en Flandre, il n'était pas sage de différer un enregistrement dont dépendait la réalité de sa dignité, ni sa

réception qui fixait son rang et celui des siens pour toujours. Il me crut et me pria de le conduire sur l'une et sur l'autre, et d'être aussi le premier de ses quatre témoins.

Je fus très sensible à cet honneur; aussi je ne voulus pas me contenter de l'usage ordinaire qui est que le greffier vous apporte chez vous un témoignage tout dressé et qu'on signe, ce qui est une matière de formule un peu diversifiée pour varier les quatre témoignages que le rapporteur lit tout haut en rapportant. J'en pris occasion de rendre public ce que je pensais d'un si vertueux personnage que sa dernière action venait de combler d'honneur. Je le dictai donc au greffier lorsqu'il vint chez moi, je le signai et j'en envoyai un double signé aussi au maréchal de Boufflers, dont il fut fort touché. Les trois autres témoins furent le duc d'Aumont, parce qu'il faut deux pairs; M. de Choiseul, doyen des maréchaux de France alors, et Beringhem, premier écuyer, tous deux chevaliers de l'ordre.

La vérification et enregistrement des lettres d'érection et la réception du maréchal se firent tout de suite le mardi matin 19 mars. Comme il s'agissait de l'une et de l'autre à-la-fois, tout le parlement fut assemblé, de sorte qu'avec les pairs, les conseillers d'honneur et honoraires, et les quatre maîtres des requêtes qui s'y peuvent trouver ensemble, nous étions près de trois cents sur les fleurs de lis. Tout ce qui put s'y trouver de pairs y assista, et jamais tant de seigneurs, de gens de toutes sortes de qualité ni une telle affluence d'officiers, surtout de ceux qui sortaient de Lille.

M. le Duc prit cette occasion de mener pour la première fois M. le duc d'Enghien son fils au parlement, comme font toujours les princes du sang à l'occasion d'une réception de pair, auxquelles tous se trouvent toujours. Pelletier, premier président, en fit un petit

mot de compliment à M. le Duc, et y mêla fort à propos quelque chose sur M. le prince de Conti, qui venait de mourir. M. le Duc répondit si bas que personne ne put l'entendre.

Comme on s'assemblait et qu'on prenait place, arriva le nouveau pair fort accompagné, qui, outre tout ce que j'ai dit, qui vint là l'honorer, trouva par les rues et dans le palais, sur tout son passage, une si grande foule de peuple criant et applaudissant en manière de triomphes que je ne vis jamais spectacle si beau, ni si satisfaisant, comme aussi je ne vis jamais homme si modeste que celui qui le reçut au milieu de toute cette pompe.

Tous étant en place, le Nain, lors sous-doyen du parlement, et magistrat très vénérable (le doyen étant hors de combat), fit lecture des lettres, puis commença le rapport. Aussitôt je me levai et sortis, comme fit aussi le duc d'Aumont, et avec nous le duc de Guiche et les autres pairs, parens au degré de l'ordonnance. Les deux présidens de Lamoignon, père et fils, l'un honoraire, l'autre titulaire, sortirent après nous et aussitôt, par la petite vanité de montrer qu'ils avaient travaillé aux lettres, car ils n'avaient aucune parenté. La foule était si grande que les huissiers eurent peine à nous faire faire place. Les deux présidens se retirèrent à la cheminée, et nous vers les fenêtres, autour de notre nouveau confrère qui y était assis, et s'était un peu trouvé mal. Sitôt que l'arrêt de réception fut prononcé, les huissiers nous vinrent avertir. Les présidens Lamoignon rentrèrent en place un moment après nous. Après que nous y fûmes tous remis, les huissiers vinrent chercher le maréchal, qui prêta son serment à la manière accoutumée et prit après sa place.

La séance se trouva de manière que son serment se fit derrière moi. Un moment après qu'il fut en place, le

premier président lui fit un compliment auquel le maréchal répondit fort modestement, mais fort intelligiblement. Mon témoignage et ces deux pièces ne sont point assez longues pour ne pas tenir place ici; j'ai cru ne devoir rien omettre de la brillante réception d'un homme si illustre. Voici le témoignage que je rendis, et que le Nain lut tout haut le premier des quatre.

« Messire Louis, duc de Saint-Simon, pair de France, etc., a dit que M. le duc de Boufflers, dont la très « ancienne maison est alliée aux plus grandes du royaume, « paraît encore plus illustre par le trophée de dignités « et de charges les plus éclatantes que sa vertu a ramassées sur sa tête, sans qu'il en ait jamais recherché aucune, et pour ainsi dire malgré son rare désintéressement et sa modestie siugulière : c'est ce qu'a toujours « montré sa conduite si uniforme dans les divers commandemens des provinces et des armées qu'il a si dignement exercés, et dans lesquels il est si exactement vrai « de dire qu'il a bien mérité du roi, de l'état et de « chaque particulier, ainsi que dans les emplois de la « cour les plus distingués par leur élévation et par lenr « confiance. Il s'est aussi rendu considérable dans les « négociations les plus importantes; et partout il a fait « également voir une probité, un attachement au roi, un « amour pour l'état, qui l'ont continuellement emporté « chez lui sur les considérations les plus chères aux « hommes. Mais son dernier exploit est tel dans toutes « ses circonstances que, s'il a mérité l'admiration effective de toute l'Europe, l'étonnement, les éloges et les « honneurs inouïs des ennemis mêmes, les cœurs de « tout ce qui a été plus particulièrement témoin de tous « ses travaux et de sa gloire, il est bien juste que, puisqu'il se peut dire qu'il fait honneur à sa nation, il « reçoive de l'équité du roi le comble des honneurs de

« cette même nation, et que ceux qui en sont revêtus
« le reçoivent parmi eux avec joie et reconnaissance.
« C'est donc avec une grande vérité et un plaisir sen-
« sible que je le reconnais parfaitement digne de la
« pairie dont il a plu au roi de l'honorer. »

Le premier président lui dit: « Monsieur, la cour m'a
« chargé de vous marquer la joie sensible qu'elle a de
« voir récompenser en votre personne, par la dignité
« éminente de duc et pair de France, les grands ser-
« vices que vous avez rendus depuis si long-temps au
« roi et à l'état, et notamment celui que vous venez de
« lui rendre par la longue, brave et vigoureuse défense
« que vous avez faite dans la ville et dans la citadelle de
« Lille. Vous avez fait paraître par votre prudence,
« votre activité inconcevable et votre intrépidité, tout
« ce qu'on pouvait attendre d'un général aussi consom-
« mé, d'un sujet aussi reconnaissant, d'un citoyen aussi
« affectionné que vous l'êtes. »

Le maréchal lui répondit « : Monsieur, je n'ai point
« de termes assez forts pour exprimer la vive et sensible
« reconnaissance de l'honneur que la cour me fait. Je
« voudrais être digne des grâces que le roi vient de ré-
« pandre sur moi, des éloges que vous me donnez, et
« des marques de bonté que la cour me donne en cette
« occasion. Si quelque chose pouvait me les faire méri-
« ter, ce ne pourrait être que mon extrême zèle et dé-
« voûment pour le service du roi et de l'état, et la par-
« faite vénération que j'ai pour cette auguste compagnie,
« et en particulier pour votre personne. »

Je ne sais comment il m'était échappé de n'avertir point le maréchal du compliment qu'il recevrait, et de celui qu'il aurait à faire; mais il ne le fut que le matin même, en arrivant dans la grand'chambre. Il nous montra, en nous consultant, sa réponse à M. de Chevreuse et à moi,

réponse qu'il eut à peine le temps de préparer, et que nous louâmes comme elle le méritait. Aussitôt qu'il l'eut achevée, la cour se leva sans appeler de causes selon la coutume, parce que la longueur de la vérification avait emporté tout le temps. Tous les princes du sang et presque nous tous demeurâmes à la grande audience.

En sortant, le maréchal, s'adressant à ce grand nombre de gens de guerre qui se trouvèrent là, ou qui l'y avaient accompagné, surtout à ceux qui avaient été dans Lille, leur dit de fort bonne grâce : « Messieurs, tous les honneurs qu'on me fait ici, et toutes les grâces que je reçois du roi, c'est à vous que je crois les devoir; c'est votre valeur, c'est votre mérite qui me les ont attirés. Je ne dois me louer que d'avoir été à la tête de tant de braves gens qui ont fait valoir mes bonnes intentions. »

Il ne donna point de repas comme plusieurs font en cette occasion; sa santé ne lui permit pas de joindre cette fatigue à toutes celles qu'il venait d'essuyer.

Il dut bien être content des applaudissemens universels, et encore plus de lui-même, surtout de la modestie et de la simplicité qu'il y montra d'une façon si naturelle, et qui achevèrent de le faire estimer digne de l'éclat qu'il savait si bien supporter.

Il fut remarquable que le propre jour du triomphe du défenseur de Lille fut celui-même de l'éclair qui précéda la foudre lancée contre celui qui n'avait pas voulu le secourir; car ce fut le soir du jour de la réception au parlement du maréchal de Boufflers, que le comte de Toulouse dit, par ordre du roi au comte d'Evreux qu'il ne servirait plus.

Le roi, après avoir fait ses pâques le samedi saint, à son ordinaire, se trouva surpris d'une forte colique, en travaillant l'après-dînée avec le père Tellier à la distribution des bénéfices. Il ne put entendre qu'une messe basse

le jour de Pâques, et fut cinq ou six jours à ne voir presque personne, au bout desquels il n'y parut plus.

Marseille vaquait, dont le frère du comte du Luc avait été évêque long-temps, qui avait passé à Aix, d'où il est enfin venu à Paris où il a succédé immédiatement au cardinal de Noailles, sans en rien retracer, aussi était-ce pour tout le contraire qu'il y fut mis. A Marseille le roi nomma l'abbé de Belsunce, fils d'une sœur de M. de Lauzun. C'était un saint prêtre, nourrisson favori du père Tellier, qui avait été long-temps jésuite, et que les jésuites mirent hors de chez eux dans l'espérance de s'en servir plus utilement, en quoi ils ne se trompèrent pas. Il était trop saint et trop borné, trop ignorant et trop incapable d'apprendre pour leur faire le moindre honneur, ni le plus léger profit. Evêque, il imposa avec raison par la pureté de ses mœurs, par son zèle, par sa résidence et son application à son diocèse, et devint illustre par les prodiges qu'il y fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon, pour ne pas quitter sa première épouse.

Son aveuglement pour les jésuites, et son ignorance qui parut profonde à surprendre, le livrèrent avec fureur à la constitution, dont il pensa être cardinal; mais au fait et au prendre, il fallait aux Romains et aux jésuites un homme dans cette dignité dont ils pussent faire un autre usage que de dire ce qu'ils lui auraient soufflé à mesure, et de signer avec abandon tout ce qu'ils lui auraient présenté. Si un homme aussi pur d'intention, et aussi distingué par tout ce que je viens de dire, avait pu se déshonorer, il l'aurait été par son fanatisme sur la constitution, par les écrits étranges en tout sens qu'il adopta et signa comme siens, et surtout par le personnage indigne en lui, infâme en tout autre, qu'il fit en ce brigandage d'Embrun.

M. de Lausun fut aussi aise de l'épiscopat de son neveu que l'aurait pu être le plus petit bourgeois, tant les plus petites choses, qui avaient l'air de grâces, lui étaient sensibles.

CHAPITRE XI.

Mort de M. le Prince. — Son caractère. — Comment il s'agrandissait aux dépens de ses voisins. — Sa position à la conr. — Ses relations de parenté. — Comment il esquive une alliance avec M. de Vendôme.—Sa conduite comme mari.—Sa sobriété. —Son goût ponr la retraite.—Combien il aimait Chantilly.— Ses galanteries raffinées. — Madame de Richelien. — Il en est jaloux et avec raison. — Elle cherche à le conserver.—Procédé qu'elle lui propose pour le débarrasser d'un rival.—Son peu de dispositions pour l'art de la guerre. — Sa tête s'était dérangée depnis long-temps. — Sa singnlière raison pour refuser des alimens. — Par quelle rnse il échappe aux jésuites. — Un jésuite est son confesseur en titre. — Un oratorien est son confesseur secret. — Ses derniers momens. — Anecdote sur Verrillon. — Sur qui se vengent les jésuites. — Coup d'essai du père Tellier.

M. le Prince, qui depuis plus de deux ans ne paraissait plus à la cour, mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

C'était un petit homme très mince et très maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant

de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agrémens ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talens inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le fléau des autres; jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménage bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifices à les introduire imperceptiblement, puis à s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir; de là cette cour rampante aux gens de robe et de finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manèges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il était occupé sans cesse aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un

emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout chez lui dans le tremblement, à tout prendre, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours. Avec cela c'était un homme dont on avait peine à se défendre quand il avait entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, et par l'éloquence naturelle qu'il employait, mais parfaitement ingrat des plus grands services, si la reconnaissance ne lui était utile à mieux.

On a vu déjà, sur Rose, ce qu'il savait faire à ses voisins dont il voulait les terres, et la gentillesse du tour des renards. L'étendue qu'il sut donner à Chantilly et à ses autres terres, par de semblables voies, est incroyable, aux dépens de gens qui n'avaient ni l'audace de Rose ni sa familiarité avec le roi; et la tyrannie qu'il y exerçait était affreuse. Il déroba pour rien, à force de caresses et de souplesses, la capitainerie de Senlis et de la forêt d'Hallustre, dans laquelle Chantilly est compris, à mon oncle et à la marquise de Saint-Simon, alors fort vieux. J'ai déjà raconté ce trait.

Il n'eut les entrées chez le roi, et encore non les plus grandes, qu'avec les survivances de sa charge et de son gouvernement pour son fils, en le mariant à la bâtarde du roi; et tandis que, à ce titre de gendre et de belle-fille, son fils et sa fille étaient, entre le souper du roi et son coucher, dans son cabinet avec lui, les autres légitimés et la famille royale, il dormait le plus souvent sur un tabouret au coin de la porte, où je l'ai maintes fois vu ainsi attendre avec tous les courtisans que le roi vînt se déshabiller.

La duchesse du Maine le tenait en respect; il courtisait M. du Maine qui lui rendait peu de devoirs, et qui le méprisait. Madame la Duchesse le mettait au désespoir,

entre le courtisan et le père, sur lequel le courtisan l'emportait presque toujours.

Sa fille mariée avait doucement secoué le joug. Celles qui ne l'étaient pas le portaient dans toute sa pesanteur; elles regrettaient la condition des esclaves. Mademoiselle de Condé en mourut, qui avait de l'esprit, de la vertu et du mérite et de laquelle on disait merveilles.

Mademoiselle d'Enghien, laide jusqu'au dégoût, et qui n'avait rien du mérite de mademoiselle de Condé, lorgna long-temps, faute de mieux, le mariage de M. de Vendôme, au risque de sa santé et de bien d'autres considérations. M. et madame du Maine, de pitié, et aussi par intérêt de bâtardise, se mirent en tête de le faire réusssir. M. le Prince le regardait avec indignation. Il sentait la honte du double mariage de ses enfans avec ceux du roi, mais il en avait tiré les avantages. Celui-ci ne l'approchait point du roi, et ne pouvait lui rien produire d'agréable. Il n'osait aussi le dédaigner à titre de bâtardise, beaucoup moins résister au roi, si, poussé par M. du Maine, il se le mettait en gré, tellement qu'il prit le parti de la fuite, et de faire le malade près de quinze mois avant qu'il le devînt de la maladie dont il mourut. Il ne remit jamais depuis les pieds à la cour, faisant toujours semblant d'y vouloir, aller pour s'y faire attendre, et cependant gagner du temps, et n'être pas pressé.

M. le prince de Conti, qui lui rendait bien plus de devoirs que M. le Duc, et dont l'esprit était si aimable, réussissait auprès de lui mieux que nul autre, mais il n'y réussissait pas toujours. Pour M. le Duc ce n'était que bienséance. Ils se craignaient tous deux: le fils craignait un père fort difficile et plein d'humeur et de caprice; le père, un gendre du roi; mais souvent le pied ne laissait pas de glisser au père, et ses sorties sur son fils étaient furieuses.

Madame la Princesse était sa continuelle victime. Elle

était également laide, vertueuse et sotte; elle était un peu bossue, et avec cela un gousset fin qui se faisait suivre à la piste, même de loin. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur, et jusqu'à sa mort. La piété, l'attention infatigable de madame la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent jamais garantir ni des injures fréquentes ni des coups de pied et de poing qui n'étaient pas rares. Elle n'était pas maîtresse des plus petites choses; elle n'en osait demander ni proposer aucune. Il la faisait partir à l'instant que la fantaisie lui en prenait pour aller d'un lieu à un autre. Souvent montée en carrosse, il l'en faisait descendre, ou revenir du bout de la rue, puis recommençait l'après-dînée ou le lendemain. Cela dura une fois quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois, il l'envoyait chercher à l'église, lui faisait quitter la grand'messe, et quelquefois la mandait au moment qu'elle allait communier; et il fallait revenir à l'instant, et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'était pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, ni celle-là même sans sa permission; mais les fantaisies étaient continuelles.

Lui-même était toujours incertain. Il avait tous les jours quatre dîners prêts: un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly, un où la cour était. Mais la dépense n'en était pas forte: c'était un potage, et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain, dont l'autre moitié servait pour le lendemain.

Il travaillait tout le jour à ses affaires, et courait Paris pour la plus petite. Sa maxime était de prêter et d'emprunter tant qu'il pouvait aux gens du parlement pour les intéresser eux-mêmes dans ses affaires, et avoir occasion de se les dévouer par ses procédés avec eux; aussi était-il bien rare qu'il ne réussît dans toutes celles qu'il

entreprenait, pour lesquelles il n'oubliait ni soins ni sollicitations.

Il se tenait toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le roi ou les ministres, s'il avait à parler à ceux-ci, qu'il désespérait alors par ses visites allongées et redoublées. Il ne donnait presque jamais à manger et ne recevait personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savans lui tenaient compagnie, très rarement d'autres gens; mais quand il faisait tant que d'y en convier, il était charmant. Personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi; jusqu'au moindre particulier ne pouvait être si attentif. Aussi cette contrainte, qui pourtant ne paraissait point, car toute sa politesse et ses soins avaient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisait qu'il n'y voulait personne.

Chantilly était ses délices. Il s'y promenait toujours suivi de plusieurs secrétaires avec leur écritoire et du papier, qui écrivaient à mesure ce qui lui passait par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites.

Il s'amusait assez aux ouvrages d'esprit et de science, il en lisait volontiers et en savait juger avec beaucoup de goût, de profondeur et de discernement. Il se divertissait aussi quelquefois à des choses d'art et de mécanique auxquelles il se connaissait très bien.

Autrefois il avait été amoureux de plusieurs dames de la cour; alors rien ne lui coûtait. C'était les grâces, la magnificence, la galanterie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. Tantôt il se travestissait en laquais, une autrefois en revendeuse à la toilette, tantôt d'une autre façon. C'était l'homme du monde le plus ingénieux. Il

donna une fois une fête au roi, et cabala pour se la faire demander, uniquement dans le but de retarder un voyage en Italie d'une grande dame qu'il aimait, avec laquelle il était bien, et dont il amusa le mari à faire les vers. Il perça tout un côté d'une rue près de Saint-Sulpice par les maisons, l'une dans l'autre, qu'il loua toutes et qu'il meubla, pour cacher ses rendez-vous.

Jaloux aussi et cruellement de ses maîtresses, il eut entre autres la marquise de Richelieu, que je nomme parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue. Il en était éperdûment amoureux, et dépensait des millions pour elle et pour être instruit de ses déportemens. Il sut que le comte de Roucy partageait ses faveurs (et c'est elle à qui ce spirituel comte proposait bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait). M. le Prince reprocha le comte de Roucy à la marquise de Richelieu qui s'en défendit fort. Cela dura quelque temps. Enfin, M. le Prince, outré d'amour, d'avis certains et de dépit, redoubla ses reproches, et les prouva si bien qu'elle se trouva prise. La frayeur de perdre un amant si riche et si prodigue lui fournit sur-le-champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos. Elle lui proposa de donner, de concert avec lui, un rendez-vous chez elle au comte de Roucy, où M. le Prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettait d'une proposition si humaine et si ingénieuse, M. le Prince en fut tellement saisi d'horreur qu'il en avertit le comte de Roucy, et ne la revit de sa vie.

Ce qui ne se peut comprendre, c'est qu'avec tant d'esprit, d'activité, de pénétration, de valeur et d'envie de faire, et d'être un aussi grand homme à la guerre qu'était M. son père, il n'ait jamais pu lui faire comprendre les premiers élémens de ce grand art. Il en fit long-temps

son étude et son application principale. Le fils y répondit par la sienne, sans que jamais il ait pu acquérir la moindre aptitude à aucune des parties de la guerre, sur laquelle M. son père ne lui cachait rien, et lui expliquait tout à la tête des armées. Il l'y eut toujours avec lui, voulut essayer de le mettre en chef, y demeurant néanmoins pour lui servir de conseil, quelquefois dans les places voisines, et à portée, avec la permission du roi, sous prétexte de ses infirmités. Cette manière de l'instruire ne lui réussit pas mieux que les autres. Il désespéra d'un fils doué pourtant de si grands talens, et il cessa enfin d'y travailler, avec toute la douleur qu'il est aisé d'imaginer. Il le connaissait et le connut de plus en plus; mais sa sagesse contint le père, et le fils était en respect devant cet état de gloire qui environnait le grand Condé.

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité. On crut y remarquer des égaremens, qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, qui me l'a conté dans son appartement de quartier, comme on faisait son lit, et qu'il n'y avait plus que la courtepointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah! le bon lit, le bon lit »! il prit sa course, sauta dessus, se roula sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, lui disant que son lit était si propre et si bien fait, qu'il n'y avait pas moyen de s'en empêcher, et cela sans qu'il y eût jamais rien eu entre eux, et dans un âge où la maréchale, qui avait été toute sa vie hors de soupçon, n'en pouvait laisser naître aucun. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et elle bien autant qu'eux. Elle en sortit adroi-

tement par un grand éclat de rire et par plaisanter.

On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitait les façons; et j'ai vu des gens très dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on était des temps considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet-de-chambre qui avait pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignait pas.

Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même, et qu'il n'en écrivît la balance, d'où il résultait des dissertations qui désolaient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises. Il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne voulait voir personne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des prévisions qui le jetèrent dans des transports de fureur.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savait que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il était mort, et pour toute raison que les morts ne mangeaient point. Si fallait-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivait, et que par conséquent il fallait qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre médecin qui le voyait le plus ordinairement avec lui, s'avisèrent de convenir qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Ils offrirent de lui en

produire, et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés qu'il ne connaissait point et qui firent les morts tout comme lui, mais qui mangeaient. Cette adresse le détermina, mais il ne voulait manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très bien. Cette fantaisie dura assez long-temps, dont l'assiduité désespérait Finot, qui toutefois mourait de rire en nous racontant ce qui se passait, et les propos de l'autre monde qui se tenaient à ces repas. Il vécut encore long-temps après.

Sa maladie augmentant, madame la Princesse se hasarda de lui demander s'il ne voulait point penser à sa conscience et voir quelqu'un; il se divertit assez long-temps à la rebuter. Il y avait déjà quelques mois qu'il voyait le père de la Tour en cachette, le même général de l'Oratoire qui avait assisté mademoiselle de Condé et M. le prince de Conti. Il avait envoyé proposer à ce père de le venir voir en bonne fortune, la nuit et travesti. Le messager fut un sous-secrétaire, confident unique de ce secret. Le père de la Tour, surpris au dernier point d'une proposition si sauvage, répondit que le respect qu'il devait à M. le Prince l'engagerait à le voir avec toutes les précautions qu'il voudrait lui imposer, mais que, quelque justice qu'il eût droit d'attendre de sa maison, il ne pouvait dans son état et dans sa place consentir à se travestir, ni à quitter le frère qui l'accompagnait toujours, que cependant avec son habit et ce frère tout lui serait bon, pourvu encore qu'il rentrât à l'Oratoire avant qu'on y fût retiré. M. le Prince passa ces conditions. Quand il le voulait voir, ce sous-secrétaire allait à l'Oratoire, s'y mettait dans un carrosse de remise avec le général et son compagnon, les menait à une petite porte ronde d'une maison qui répondait à l'hôtel de Condé, et par de longs et d'obscurs détours, souvent la lanterne à la main et une clef

dans une autre, qui ouvrait et fermait sur eux un grand nombre de portes, conduisait le père la Tour jusque dans la chambre de M. le Prince. Là, tête à tête avec lui, le père quelquefois le confessait, le plus souvent l'entretenait. Quand M. le Prince en avait pris sa suffisance ou que l'heure pressait, car il le retenait souvent long-temps, le même homme rentrait dans la chambre, et le remenait par les mêmes détours jusqu'au carrosse où le frère les attendait, et de là à l'Oratoire de Saint-Honoré. C'est le père de la Tour qui me l'a conté depuis, ainsi que la surprise et la joie de madame la Princesse, quand M. le Prince lui apprit enfin qu'il le voyait ainsi depuis plusieurs mois. Alors il n'y eut plus de mystère; le père de la Tour fut mandé à découvert, et se rendit assidu pendant le peu de semaines que M. le Prince vécut depuis.

Les jésuites y furent cruellement trompés. Ils se croyaient en possession bien assurée d'un prince élevé chez eux, qui leur avait donné son fils unique dans leur collège, qui n'avait qu'eux à Chantilly et toujours pour compagnie, qui vivait avec eux en entière familiarité. Leur père Lucas, homme dur, rude, grossier, quoique souvent supérieur dans leurs maisons, était son confesseur en titre, qui véritablement ne l'occupait guère, mais qu'il envoyait chercher tous les ans, à Pâques, dans une chaise de poste, jusqu'à Rouen où il était recteur. Ce père y apprit son extrémité, arriva là-dessus par les voitures publiques, et ne put ni le voir ni se faire payer son voyage. L'affront leur parut sanglant. M. le Prince mit ainsi en pratique ce que j'ai rapporté que le premier président Harlay dit un jour en face aux jésuites et aux pères de l'Oratoire, venus ensemble chez lui pour une affaire, en les reconduisant devant tout le monde: « Il est bon, se tournant aux jésuites, de vivre avec vous, mes pères »; et tout de suite se tournant aux pères

de l'Oratoire : « et de mourir avec vous, mes pères. »

Cependant la maladie augmenta rapidement et devint extrême. Les médecins le trouvèrent si mal la nuit de Pâques qu'ils lui proposèrent les sacremens pour le lendemain. Il disputa contre eux, puis leur dit qu'il les voulait donc recevoir tout-à-l'heure, que ce serait chose faite, et qui le délivrerait du spectacle qu'il craignait. A leur tour, les médecins disputèrent sur l'heure indue, et que rien ne pressait si fort. A la fin, de peur de l'aigrir, ils consentirent. On envoya à l'Oratoire et à la paroisse, et il reçut ainsi brusquement les derniers sacremens. Fort peu après, il appela M. le Duc qui pleurait, régla tout avec lui et avec madame la Princesse, la congédia avec des marques d'estime et d'amitié, et lui dit où était son testament. Il retint M. le Duc, avec qui il ne s'entretint plus que des honneurs qu'il voulait à ses obsèques, des choses omises à celles de M. son père qu'il ne fallait pas oublier aux siennes, et même y prendre bien garde ; répéta plusieurs fois qu'il ne craignait point la mort, parce qu'il avait pratiqué la maxime de M. son père : que pour n'appréhender point les périls de près, il fallait s'y accoutumer de loin ; consola son fils, ensuite l'entretint des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il y avait projetées, des bâtimens qu'il y avait commencés exprès pour obliger à les achever après lui, d'une grande somme d'argent comptant destinée à ses dépenses et du lieu où elle était ; et persévéra dans ces sortes d'entretiens jusqu'à ce que la tête vînt à se brouiller. Le père de la Tour et Finot étaient cependant retirés à un coin de la chambre, de qui j'ai appris ce détail. Ce prince laissa une grande idée de sa fermeté, et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures.

Finissons par un trait de Verrillon, que tout le monde a tant connu, et qui était demeuré avec lui après avoir

été à M. son père sur un pied d'estime et de considération. Pressé un jour à Chantilly d'acheter une maison qui en était fort proche. « Tant que j'aurai l'honneur de vos bonnes grâces, dit-il à M. le Prince, je ne saurais être trop près de vous : ainsi je préfère ma chambre ici à un petit château au voisinage, et si j'avais le malheur de les perdre, je ne saurais être trop loin de vous : ainsi la terre d'ici-près m'est fort inutile. »

Qui que ce soit ni domestiques, ni parens, ni autres ne regretta M. le Prince, que M. le Duc que le spectacle toucha un moment, et qui se trouva bien affranchi, et madame la Princesse qui eut honte de ses larmes jusqu'à en faire excuse dans son particulier. Quoique ses obsèques aient duré long-temps achevons-les tout de suite pour n'avoir plus à y revenir : l'extrême singularité d'un homme si marqué m'a paru digne d'être rapportée ; mais n'oublions pas la vengeance des jésuites qui fut le coup d'essai du père Tellier.

Ils venaient de manquer mademoiselle de Condé, tout nouvellement M. le prince de Conti ; et M. le Prince, après avoir toujours été à eux lorsqu'il s'était confessé, leur échappait à la mort. Ne pouvant se prendre aux princes ni aux princesses du sang, et toutefois voulant un éclat qui intimida les familles, ils se ruèrent sur mademoiselle de Tours, c'était une demoiselle d'Auvergne sans aucun bien, qui avait beaucoup de mérite, d'esprit et de piété. Elle avait vécu chez madame de Montgon jusqu'à sa mort, parce qu'elle était parente de son mari ; elle s'y était fait connaître et considérer de beaucoup de dames de la cour ; elle espérait même obtenir de quoi vivre par madame de Maintenon lorsqu'elle perdit madame de Montgon. Elle fit alors pitié à tout le monde, on en parla à madame la princesse de Conti, fille de M. le Prince qui la retira auprès d'elle. Sa vertu la rendit

suspecte aux jésuites à qui l'hôtel de Conti l'était déjà de tout temps, à cause de l'ancien chrême du vieux hôtel de Conti, qui en effet s'était un peu communiqué à celui-ci, même à celui de la fille du roi. Mademoiselle de Tours fut donc accusée d'avoir introduit le père de la Tour auprès du prince de Conti, et ensuite par madame la Princesse et madame la Princesse sa fille auprès de M. le Prince. Bien que justifiée avec chaleur par madame la princesse de Conti sur ces deux points, rien ne la put garantir. Madame la princesse de Conti eut ordre précis de la mettre hors de chez elle. La pauvre fille, outre tout ce qu'elle y perdait, ne savait où se retirer. Pas un couvent dans Paris qui osât la recevoir, point d'amie qui crût s'y pouvoir commettre, dans la province, où aller et comment? Au bout de quelques jours les jésuites impatiens de la voir encore à l'hôtel de Conti, et plus encore du bruit que cette violence faisait, eurent un ordre de la recevoir pour le couvent qu'elle choisirait. Madame la princesse de Conti lui continua la pension qu'elle lui avait donnée, et au bout de quelques années obtint la permission de la reprendre chez elle, où elle est demeurée jusqu'à sa mort. Outre qu'il n'y avait aucun prétexte à ce traitement, les jésuites ne prirent seulement pas la peine d'en chercher, et voulurent que le crime imputé d'avoir introduit le père de la Tour pour assister ces princes fût la matière connue et seule de la punition.

CHAPITRE XII.

Visites du deuil de M. le Prince. — Un ordre du roi enjoint aux ducs et aux princes de les faire en manteau et en mante. — On obéit, mais en tournant la chose en ridicule. — Eau bénite. —

Deux usurpations. — Les domestiques des princes du sang entrent dans les carrosses du roi. — Autre nouveauté. — L'évêque de Fréjus et le duc d'Enghien. — Réflexion. — Service à Notre-Dame. — Mon séjour à la Ferté pendant ces cérémonies. — Méchanceté atroce de M. le Duc sur mon compte. — Visites du roi. — Progression des biens de la maison de Condé. — M. le Duc ne change point de nom.

Dès que M. le Prince fut mort, Espinac, capitaine des gardes de M. le Duc comme gouverneur de Bourgogne, le fut dire au roi de sa part qui le même jour envoya le duc de Tresmes faire compliment de sa part à la famille, sur ce que Villequier, depuis duc d'Aumont et premier gentilhomme de la chambre aussi y avait été envoyé à la mort de feu M. le Prince, père de celui-ci. Le jeudi, 4 avril, M. le Duc vint à Versailles.

On se souviendra de la prétention nouvelle des princes du sang de s'égaler aux fils et petits-fils de France pour les visites en manteaux longs aux occasions de grands deuils de famille, et qu'à la mort de madame d'Armagnac, l'année précédente, comme je l'ai rapporté alors, ils firent par les bâtards associés en tout à leur rang, que M. le Grand eut commandement du roi que ses enfans les visitassent en manteau long, ce qu'ils furent obligés de subir. M. le Grand n'échappa pour sa personne que parce que les maris veufs ne vont que chez le roi. A la mort de M. le prince de Conti, M. le Duc prétendit la même chose, interprétant l'ordre du roi des deuils actifs et passifs; mais personne, ducs, princes ni autres, ne voulut prendre de manteau, et le roi qui soutint la nouveauté de la prétention, et qui ne voulut pourtant pas décider contre les princes du sang, les laissa sans rien ordonner, tellement que M. le Duc qui s'en aperçut déclara que M. le prince de Conti était incommodé et fort fatigué; madame la princesse de Conti,

trop affligée, mesdemoiselles ses filles trop assidûment, auprès d'elle pour recevoir personne, et qu'ils ne verraient qui que ce soit.

Six semaines après la mort de M. le Prince, prévue et arrivée, il n'y eut pas lieu à tergiverser davantage. M. le Duc, arrivant à Versailles trois jours après, fit publier qu'ils recevraient le lendemain les visites, mais personne sans manteau; ce fut afficher en vain; il attendit tout le vendredi, ainsi que le prince de Conti et M. du Maine, chacun dans son appartement, sans que personne s'y présentât, sinon deux ou trois hommes non titrés qui furent refusés, parce qu'ils étaient sans manteau. M. le Duc s'était trop commis pour reculer. Il fit par M. du Maine qui en partageait l'honneur avec lui que le roi envoyât sur la fin de cette journée M. le comte de Toulouse chez eux en grand manteau, après quoi il comptait que cela irait tout de suite, mais il fallut encore un ordre qui fut négocié le soir, et que le roi donna le lendemain à M. de Beauvilliers pour les ducs, et à M. le Grand pour les princes, ajoutant que M. le comte de Toulouse y ayant été en manteau, il n'y avait plus de difficulté. La réponse était bien aisée, qui est le réciproque, mais les fils de France et M. le duc d'Orléans, qui y perdaient cette distinction d'avec les princes du sang, n'osant souffler de peur des bâtards, ducs et princes n'eurent qu'à se taire.

Tous y allèrent donc le samedi après-midi, mais tous comme de concert, hommes et femmes, d'une manière si indécente qu'elle tint fort de l'insulte. On affecta généralement des cravates de dentelles au lieu de rabats de deuil et des collerettes de même sous les mantes, et des rubans de couleur dans la tête; les hommes des bas de couleur blancs ou rouges, peu même de bruns, des perruques nouées et poudrées blanc, et les deux sexes des gants blancs, et les dames brodés de couleur. En

un mot une franche mascarade. La manière d'entrer et de sortir fut tout aussi ridicule, à peine faisait-on la révérence en entrant, on ne disait mot, on se regardait les uns les autres en riant; un moment après on sortait; ducs et princes se laissaient conduire jusqu'à la galerie par les princes du sang, sans leur dire une parole; leurs femmes de même par les princesses jusqu'à l'antichambre; souvent on jetait son manteau avant qu'ils fussent hors de vue, et ces manteaux qu'on ne prenait qu'en entrant, on les mettait tout de travers; les princes du sang le sentirent vivement, mais contens de leur victoire, n'osèrent rien dire en cette introduction; ils eurent même tant de peur qu'on ne s'excusât faute de manteaux qu'il y en avait des piles à leur porte, qu'on présentait et qu'on reprenait avec toutes sortes de respect et sans rien demander. Personne n'y alla ensemble; en un mot on fit du pis qu'on pût.

M. le duc d'Enghien était chez M. le Duc, qui crut montrer par là un grand ménagement, pour ne pas faire aller chez lui à la ville. Les princes du sang étaient en grand manteau et en rabat, dans tout l'appareil lugubre, et les princesses du sang en mantes, tant que les visites durèrent.

Le dimanche suivant le roi les alla voir, et madame la duchesse de Bourgogne ensuite, mais elle ne fut point chez les princes ni aucunes dames. Madame la Duchesse, grosse de sept mois, reçut toutes ses visites au lit, ayant mesdemoiselles de Bourbon et de Charolois dans sa chambre, en mantes, qui faisaient les honneurs et qui ne reçurent point de visites chez elles.

M. le prince de Conti, sa queue portée par Pompadour et accompagné du duc de Tresmes comme duc, fut, le mardi 9 avril, donner l'eau bénite de la part du roi, dont la cérémonie fut pareille à celle de feu M. le prince de Conti que j'ai rapportée; il s'y vit deux nouvelles

usurpations, dont la première se hasarda à celle de M. le prince de Conti et se confirma en celle-ci; c'est que la Noue, gouverneur de M. le duc d'Enghien, monta dans le carrosse du roi et s'y mit à la portière. En celle-ci, celui de M. le prince de Conti en fit autant. On a vu les différences des principaux domestiques des fils et petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang bien expliquées et bien prouvées, et par faits, dont deux principales sont que ces derniers n'entrent point dans les carrosses et ne mangent point avec le roi, etc. Il en fut en cette occasion comme de la visite en manteau. L'association des bâtards aux mêmes distinctions, rangs et honneurs des princes du sang, empêcha les fils de France et M. le duc d'Orléans de se plaindre. Les bâtards qui eurent à Marly, à table et dans les carrosses leurs dames d'honneur, et à Marly chacun leurs principaux domestiques sans que les princes du sang, même gendres et petits-fils, aient pu l'obtenir pour les leurs, ni madame la Princesse et madame la princesse de Conti sa fille pour leurs dames d'honneur, les bâtards, dis-je, n'osèrent rien dire en cette occasion, la première où jamais domestique de prince du sang, même chevalier de l'ordre, ait mis le pied dans les carrosses. Le roi, qui sentit ce qu'il faisait pour ses enfans à cet égard, ne voulut rien dire à chose faite, qui passa à la faveur de la jeunesse de ces princes qu'on ne pouvait guère séparer de leur gouverneur. Mais cette entreprise, qui ne fut pas répétée du vivant du roi, se déborda dans tous les excès, lorsque après lui M. le Duc fut le maître, d'où il résulta qu'il n'y eut plus de distinction, de bornes ni de mesures à manger avec le roi ou à entrer dans ses carrosses, une des grandes sources de la confusion d'aujourd'hui.

L'autre entreprise, toute neuve à cette eau bénite et qui n'avait pas été à la précédente, ni à pas une, fut que

le prince de Conti, au lieu de remonter dans le carrosse du roi reprendre le sien dans la cour des Tuileries, où il l'avait quitté, se fit ramener dans le carrosse du roi de l'hôtel de Condé droit chez lui. C'est ainsi qu'à chaque occasion, entreprises nouvelles que le roi passait par divers égards; tous réversibles à ses bâtards, sans que par cette considération personne, à commencer par les fils de France, osât représenter son droit, son intérêt, l'usage continuel et la raison.

M. le Duc, piqué des manteaux contre les ducs, à qui il aima mieux s'en prendre, n'en pria aucun pour l'accompagner, comme ses parens à recevoir M. le prince de Conti à l'eau bénite; il invita les princes de Tarente et de Rohan, le comte de Roucy et Blansac son frère, et Lassé, gendre bâtard de M. le Prince, dont les quatre premiers ne furent pas contens. Apparemment que M. de Bouillon en avait été informé d'avance, car il défendit au duc d'Albret, invité aussi, de s'y trouver, qui envoya s'excuser sur cette défense. M. le Duc le prit avec tant de hauteur qu'il obtint du roi un ordre à M. de Bouillon de lui aller faire excuse.

M. de Fréjus, aujourd'hui cardinal Fleury et maître du royaume, dit les oraisons à l'eau bénite, ce qui ne fut pas à M. le prince de Conti, parce qu'il n'était pas premier prince du sang.

Tout ce qui avait été donner de l'eau bénite à M. le prince de Conti y fut aussi à M. le Prince, et de plus le nonce à la tête de tous les ambassadeurs, lesquels tous ensemble, et en manteaux longs, visitèrent M. le Duc et M. le duc d'Enghien qui se trouva avec lui. Ces princes se trouvèrent accompagnés de parens invités non ducs, comme à l'eau bénite.

Il en usa de même au transport du cœur fait par l'évêque de Fréjus aux jésuites de la rue Saint-Antoine, qui fut

mis auprès de ceux des deux derniers princes de Condé. M. le Duc, qui alla l'y attendre, n'invita de parens pour s'y trouver sans les y mener que les ducs de Ventadour, de la Trémoille et de Luxembourg; il n'y eut rien de rangé aux jésuites, et M. le Duc y évita tout lieu de préséance parce qu'il y invita aussi le prince Charles, fils de M. le Grand, le prince de Montbazon, le prince de Rohan, les comtes de Roucy et de Blansac avec Lassé; il crut apparemment de sa grandeur d'y avoir des ducs et se ravisa.

Ainsi, la mort de M. le Prince est la première époque de l'invitation des princes étrangers comme parens, avec des ducs qui, parens aussi, l'avaient toujours été et jamais ces princes. Comme ce n'est pas le roi qui nomme cet accompagnement, les ducs furent peu touchés d'une préférence et d'une concurrence insipide qui ne toucha en rien leur naissance ni leur rang.

Le corps fut porté de l'hôtel de Condé droit à Valery, terre et sépulture des derniers princes de Condé, auprès de Fontainebleau, en grande pompe, où l'évêque de Fréjus le présenta à l'archevêque de Sens, diocésain. Il ne s'y trouva que M. le Duc avec M. le duc d'Enghien et leurs domestiques.

Qui eût dit alors à ces princes que M. le duc d'Enghien serait un jour premier ministre les aurait bien surpris; qui les aurait assurés qu'il en serait uniquement redevable à ce même évêque de Fréjus les aurait étonnés bien davantage; qui leur aurait prédit qu'il serait chassé, exilé et demeurerait le reste de sa vie écarté par ce même évêque, qui prendrait sa place et la tiendrait avec toute-puissance, tout autrement que lui, et que tout cela se ferait sans le plus léger obstacle, je pense qu'à la fin ils se seraient moqués du prophète.

Tout se termina par un superbe service à Notre-Dame aux dépens du roi, en présence des cours supérieures,

comme premier prince du sang. Le cardinal de Noailles y officia, et le père Gaillard, jésuite, fit l'oraison funèbre, qui fut très mauvaise à ce que tout le monde trouva; il y eut dispute à qui, du cardinal officiant ou de M. le Duc, il adresserait la parole. A la fin le roi décida que ce serait à M. le Duc, mais qu'aussitôt après l'évangile, le cardinal se retirerait à la sacristie comme pour se reposer et ne reviendrait que l'oraison funèbre achevée; les stalles de Notre-Dame firent qu'il ne s'agit de fauteuils pour personne. M. le Duc envoya un gentilhomme en manteau long inviter les parens et qui il lui plut. Plusieurs ducs le furent.

Je le fus aussi: j'étais à la Ferté. M. le chancelier m'avait forcé, moins par raison que par me le demander comme une marque d'amitié, d'aller chez M. le Duc et madame la Duchesse à la mort de M. le prince de Conti: ainsi, en mon absence, madame de Saint-Simon fit sa visite à madame la Duchesse, qui se surpassa à la bien recevoir et reçut les excuses de mon absence tant pour elle que pour M. le Duc. J'étais à la Ferté à la mort de M. le Prince; je me doutai bien qu'elle causerait des prétentions et du bruit, et je m'en tins éloigné chez moi jusqu'à ce que tout fût fini, et même qu'on n'en parlât plus pour n'être mêlé en rien. Ces précautions me furent inutiles. J'appris à mon retour que M. le Duc, parlant au roi sur les manteaux, avait eu la bonté de lui dire que c'était dommage de mon absence, et que j'en ferais de bonnes là-dessus, si j'étais à la cour, à quoi je sus aussi que le roi n'avait rien répondu. La vérité est que j'en dis mon avis au chancelier sur la visite qu'il m'avait forcé de faire, et du los que j'en recevais. Je m'en dépiquai tôt après. Madame la Duchesse accoucha de M. le comte de Clermont. Je ne fus ni chez M. le Duc ni chez elle, madame de Saint-Simon non plus, et je ne me contrai-

gnis pas de dire que je ne le verrais de ma vie. En effet, je l'ai tenu très hautement.

Le roi ne voulut point aller à Paris, ni que les fils de France y fussent voir madame la princesse de Conti, ni madame la Princesse. M. le Duc y fit tous ses efforts et y échoua. Le roi tint ferme, tellement qu'il fallut enfin qu'elles vinssent à Versailles, où le roi les visita. Cette différence de Paris à Versailles fut nouvelle pour les princes du sang, et les mortifia beaucoup. Autrefois elle n'était pas même pour les duchesses, que la reine, femme du roi, y allait voir de Saint-Germain à toutes les occasions jusqu'à la mort du duc de Lesdiguières que la reine cessa d'aller, et peu-à-peu les filles de France à son exemple, comme je l'ai expliqué plus haut.

Le testament de M. le Prince brouilla son fils avec ses filles, et eut de grandes suites qui se verront en leur temps. M. son grand-père n'avait eu tout de bien que 12,000 livres de rente, lorsqu'il épousa la fille du dernier connétable de Montmorency. Il sut en amasser et profiter lestement de l'immense confiscation des biens du dernier duc de Montmorency, exécuté à Toulouse en 1632. M. le Prince, son fils, et père de celui dont nous parlons, ne gâta pas ses affaires malgré les dépenses des troubles qu'il excita, et de sa longue retraite en Flandre, et il recueillit toute la riche succession de la maison de Maillé, par la mort sans alliance du duc de Brezé son beau-frère, amiral de France, sous un autre nom, tué devant Orbitelle, en 1646, à vingt-sept ans. M. le Prince, son fils, avait épousé une des plus riches héritières de l'Europe, et avait passé à s'enrichir toute sa vie qu'on vient de voir finir. Outre les pierreries et les meubles, dont il laissa pour plusieurs millions, les augmentations infinies de l'hôtel de Condé et de Chantilly, il jouissait avec madame la Princesse de 1,800,000 livres de rente, y

compris sa pension de 150,000 livres de premier prince du sang, sa charge de grand-maître et son gouvernement. M. le Duc, son fils, n'eut le temps de gâter ni d'augmenter.

M. le Duc, que nous avons vu premier ministre, puis remercié, et comme retiré à Chantilly, où il est mort, et qui n'a rien eu de ses deux femmes, a laissé 2,400,000 livres de rente, sans le portefeuille qui est demeuré ignoré, et un amas prodigieux de raretés de toutes espèces, avec une très grande augmentation de pierreries; sa dépense a toujours été plus que royale en tous genres, en maisons, en chasses, en tables, en monde à Chantilly, en meubles somptueux, en bâtimens et en ajustemens immenses. Il n'avait pas plus du roi que M. son grand-père : il avait fallu prendre sur son bien les reprises et le douaire de madame sa mère qui le survit encore, et les dots et partages de madame la princesse de Conti, de madame du Maine et de madame de Vendôme ses tantes, de madame la princesse de Conti, de mesdames de Saint-Antoine et de Beaumont, de mesdemoiselles de Charolais, de Clermont et de Sens ses sœurs, et de messieurs les comtes de Charolais et de Clermont ses frères. Il avait dix-huit ans à la mort de M. son père, trente-un lorsqu'il fut premier ministre, il ne l'a pas été tout-à-fait deux ans et demi, et il est mort à Chantilly, son continuel séjour depuis, le 27 janvier 1740, à quarante-huit ans. Il n'a rien conservé en se retirant à Chantilly de ce qu'il avait eu comme premier ministre, ni des choses y jointes, qui passèrent en même temps à M. de Fréjus; d'où on peut juger quels biens il a amassés.

M. le Prince fut le dernier de cette branche qui ait porté ce nom; il n'était premier prince du sang que de grâce, comme je l'ai dit lors de la mort de Monsieur.

M. le Duc conserva ce nom, et ne prit point celui de M. son père; le roi le régla ainsi. A cette occasion il n'est peut-être pas mal-à-propos de dire un mot de curiosité sur les noms singuliers de M. le Prince, M. le Duc et M. le Comte, même de Monseigneur, Monsieur, Mademoiselle.

CHAPITRE XIII.

Digression sur les noms singuliers.—Leur origine.—M. le Prince. — M. le Comte. — M. le Duc. — Succession dernière du comté de Soissons. — Comte de Toulouse. — Extinction du nom de M. le Prince. — Chimère avortée d'arrière-petit-fils de France. — Extinction du nom de M. le Duc tout court. — Enfans de Henri II. — *Monsieur.* — Filles de France appelées de tont temps *Madame*, et pourquoi. — Mademoiselle. — Brevet accordé à mademoiselle de Charolais ponr être appelée tout court *Mademoiselle.* — Monseigneur. — Comment les évêques parvinrent à prendre aussi le monseigneur. — Comment l'usage s'introdnit de ne plus dire autrement aux princes du sang et aux bâtards. — Je tins bon à ne pas le suivre. — M. de Vendôme se fait appeler monseignenr à l'armée. — Le maréchal de Montrevel en fait autant en Guienne. — Altesse simple. — Altesse royale. — Sérénissime.

Jamais on n'avait ouï parler d'aucun de ces noms avant que les menées de la maison de Lorraine contre le sang royal eussent fait prendre les armes aux huguenots. Le prince de Condé, frère du roi de Navarre, et oncle paternel d'Henri IV, se fit leur chef. Il était seul du sang royal dans ce parti, qui s'accoutuma, en parlant de lui, à ne le nommer que M. le Prince : il était comme

le leur ; aucun du parti n'approchait de lui en naissance ni en autorité ; son nom était leur honneur, leur grandeur et en partie leur force. Cet usage prévalut et si bien tant, une fois établis, ils ont de force sur a multitude, qu'après la bataille de Jarnac où ce prince mourut en 1569, son fils, succédant au nom de prince de Condé, ne fut appelé dans le parti que M. le Prince, quoiqu'il ne pût passer alors pour le chef du parti. Le roi de Navarre, frère aîné du premier prince de Condé, était mort en 1562 par suite des blessures qu'il avait reçues devant Rouen. Jeanne d'Albret, princesse de Béarn et reine titulaire et héritière de Navarre, était huguenote: elle avait élevé le prince de Béarn, son fils, qui fut depuis notre Henri IV, dans cette religion. Il avait un peu plus de quinze ans à la mort du prince de Condé son oncle, et un an moins que le prince de Condé, son cousin-germain. Celui-ci ne pouvait lui rien disputer ; aussi n'y songea-t-il pas, et le prince de Béarn, titre qu'il porta tant que la reine sa mère vécut, fut unanimement déclaré, proclamé et reconnu chef du parti huguenot, tandis que, par le jeune âge de ces deux princes, l'amiral de Coligny l'était en effet; néanmoins le prince de Navarre porta toujours ce nom dans le parti huguenot, tandis que le prince de Condé, son cousin, y fut toujours appelé tout court M. le Prince. Le commerce que les guerres civiles ne détruisent jamais dans les différens partis, et celui que les divers intervalles de guerre y multiplièrent sous le nom de paix, introduisit dans le parti catholique l'habitude de l'autre sur ce nom de M. le Prince tout court, en parlant du prince de Condé, qui s'établit ainsi par toute la France et jusqu'à Paris et à la cour.

Ce second prince de Condé mourut à Saint-Jean-d'Angely, 5 mars 1588, à trente-six ans, et laissa un fils

posthume, qui fut le troisième prince de Condé, père du héros et grand-père de celui dont on vient de rapporter la mort. Avec le nom de son père, il hérita de l'habitude générale, et fut comme lui appelé M. le Prince tout court. Henri IV, étant monté sur le trône, le voulut dérober aux huguenots, qui n'avaient que lui de prince du sang, mais en trop bas âge pour être leur chef que de nom. Il était premier prince du sang, fils du cousin-germain d'Henri IV, et personne alors entre la couronne et lui. Henri IV le fit venir à Saint-Germain, et prit grand soin de son éducation : il n'avait alors que huit ans, et c'était à la fin de 1595. Arrivé dans cet usage, qui avait si généralement prévalu d'être appelé tout court M. le Prince, et n'ayant au-dessus de lui que le roi, ce même usage se continua qui a duré toute sa vie, et qui a passé à son fils, et de celui-ci à son petit-fils.

Le comte de Soissons était son oncle paternel, fils du second mariage du premier prince de Condé avec une Longueville, qui fut toujours du parti catholique. L'émulation qui ne se trouve que trop souvent dans les cadets d'une autre mère et dans les principaux des partis différens, piqua ce prince de voir son aîné M. le Prince tout court, et le porta à imaginer sur cet exemple à se donner aussi un nom singulier. Il se fit donc appeler M. le Comte tout court par ses domestiques, puis par ses créatures, par ses amis, enfin par la maison de Longueville et par ses parens. Rien n'égale la promptitude et la facilité des Français à suivre les modes, et à se soumettre aux prétentions. Sur l'exemple de ceux qui prirent cet usage, et la connaissance que M. le comte de Soissons y était attaché, il prévalut bientôt partout. Comme il ne donnait ni rang ni avantage réel à ce prince, le roi laissa dire et faire, en sorte que non-seulement M. le comte de Soissons resta toute sa vie M. le Comte tout court, mais que

cette dénomination passa après lui à M. son fils qui l'a conservée toute sa vie. Nul autre prince du sang ne portait alors le titre de comte.

M. le Prince, quelque ennemis que le comte de Soissons et lui fussent, n'eut garde de trouver mauvaise une distinction mise à la mode pour un cadet de sa maison; mais elle lui donna l'idée de multiplier la sienne, et de faire appeler le duc d'Enghien, son fils aîné, M. le Duc tout court. Il y réussit avec la même facilité que son oncle avait rencontrée à se faire appeler tout court M. le Comte, et ce nom tout court de M. le Duc a passé depuis comme de droit acquis aux fils aînés des deux derniers princes de Condé, en sorte qu'il y en eut quatre de suite appelés M. le Prince, quatre M. le Duc, et deux M. le Comte, parce que la branche de Soissons a fini au second, tué sans alliance à la bataille de Sedan ou de la Maffée, 6 juillet 1641, à quarante deux ans.

Ce prince n'avait point de frère et avait eu quatre sœurs. Deux étaient mortes sans alliance, et l'aînée n'avait laissé qu'une fille du duc de Longueville, qui épousa ensuite la fameuse sœur de M. le Prince le héros. Cette fille du premier lit fut la dernière duchesse de Nemours, dont il a été parlé plus d'une fois ici, et qui eut tant de procès avec M. le prince de Conti. L'autre sœur, qui n'est morte qu'en 1692, à quatre-vingt-six ans, porta, entre autres biens, le comté de Soissons au prince Thomas, fils de Savoie, appelé le prince de Carignan, mort en 1656, dont elle eut entre autres deux fils, le fameux Muet, père du prince de Carignan, mort depuis peu à Paris, mari de la bâtarde du premier roi de Sardaigne et de la comtesse de Verue; l'autre qui porta le nom de comte de Soissons, qui de la nièce du cardinal Mazarin laissa, entre autres enfans, un autre comte de Soissons, mort dans l'armée du roi des Romains devant Landau, et le fameux prince

Eugène. Le feu roi, dans sa jeunesse et dans les premières années de son mariage, ne bougeait de chez cette comtesse de Soissons, dont la faveur personnelle, jointe à la toute-puissance de son oncle, dominait la cour et en distribuait les agrémens et fort souvent les grâces. Ce nom de comtesse de Soissons dans un éclat si grand lui fit imaginer d'abuser de la servitude française, et d'adopter pour elle, sur l'exemple des comtes de Soissons, princes du sang, le nom de madame la Comtesse tout court, et pour son mari celui de M. le Comte. Elle hasarda de se faire nommer ainsi par ses domestiques et ses familiers. La fleur de la cour, qui abondait chez elle, n'eut pas plus tôt aperçu cette ambition qu'elle s'y conforma. Le roi s'accoutuma à l'entendre sans le trouver mauvais, et cet usage s'introduisit. Son mari, de qui rien ne dépendait, n'y parvint pas si généralement, et ne vécut pas assez pour le bien établir. Sa veuve étant tombée en disgrâce, l'usage s'interrompit: elle redevint madame la comtesse de Soissons, mais, par habitude parmi beaucoup de gens, demeura madame la Comtesse jusqu'à sa fuite hors du royaume, qu'elle ne put s'en faire suivre dans les pays étrangers. On voit ainsi jusqu'où et avec quelle facilité les abus s'introduisent et s'établissent en France.

Le feu roi avait bien envie d'introduire l'usage d'appeler M. le comte de Toulouse M. le Comte tout court. Parlant de lui, il ne disait jamais que le Comte, et toute la maison de ce fils naturel ne disait jamais que M. le Comte tout court. Il y avait néanmoins deux princes du sang, qui portaient les noms de comte de Charolais et de comte de Clermont, mais qui ne pointèrent que sur la fin de son règne, et qui étaient fils de sa fille naturelle madame la Duchesse, lesquels alors ni depuis n'ont pas songé à ce nom singulier. Je ne sais comment il est arrivé que le comte de Toulouse, M. le Comte tout

court dans le desir et dans la bouche du roi et dans celle de toute la marine, n'a jamais pu l'être dans le public, excepté un très petit nombre de bas courtisans, et qui encore n'osaient le hasarder hors de la présence du roi, ni comment ce monarque, si flatté, si redouté, dont les moindres desirs étaient adorés, et qui a conduit les bâtards jusqu'à l'apothéose, n'a jamais pu venir à bout de ce qui tout de plain-pied avait réussi à la nièce du cardinal Mazarin, femme d'un prince de la maison de Savoie, par le chausse-pied de la conformité du nom de comtesse de Soissons.

Les princes de Condé, pleinement possesseurs du nom héréditaire de M. le Prince, et pour leurs fils aîné du nom de M. le Duc, commencèrent à prétendre cette distinction comme un droit de premier prince du sang. Le roi et le monde le leur passèrent comme bien d'autres choses plus importantes, mais cela même les leur a fait perdre.

M. le duc d'Orléans, vraiment premier prince du sang, négligea cette qualité offusquée sous son rang si supérieur de petit-fils de France. On a vu en son lieu comment elle passa à M. le Prince, à la mort de Monsieur, qui dès auparavant, à la mort de M. son père, avait pris le nom de M. le Prince tout court, par cette même raison que M. le duc d'Orléans méprisait pour soi la qualité de premier prince du sang. M. le Prince fit en même temps passer à M. son fils le nom tout court de M. le Duc, qu'il portait auparavant. A la mort de M. le Prince dernier, le roi, dans l'idée que le nom singulier de M. le Prince avait été porté par le premier prince du sang, et en dernier lieu par celui qu'il avait fait tel sans l'être, ne voulut pas qu'il passât à M. son fils, à qui le nom de M. le Duc tout court qu'il portait passa. M. le duc d'Orléans avait dès ce temps-là un fils portant le nom de duc de Chartres, qu'il conserva.

Madame la duchesse d'Orléans avait alors des chimères dans la tête, qu'elle n'a pu faire réussir comme on verra dans la suite. Non contente du moderne rang de petit-fils de France dont elle jouissait par M. son mari, elle ne pouvait souffrir que ses enfans ne fussent que princes du sang, et voulait imaginer un entre-deux, avec un nom d'arrière-petit-fils de France; c'est en effet ce qui empêcha M. le duc de Chartres de s'appeler M. le Prince, et ce qui favorisa encore M. le duc d'Enghien, celui que nous avons vu si courtement premier ministre, à prendre à la mort de M. son père le nom qu'il avait porté de M. le Duc tout court. Mais à la mort de celui-ci, en 1740, ce nom a péri avec lui, quoique M. le duc de Chartres, premier prince du sang, déterminé alors et rien plus, et portant le nom de duc d'Orléans depuis la mort de M. son père, eût un fils qu'il fit appeler duc de Chartres. Ainsi, soit que la maison de Condé n'ait osé hasarder le nom tout court de M. le Duc au fils enfant que le dernier M. le Duc a laissé, soit qu'elle se soit ménagé, durant son enfance, le temps d'essayer de lui faire ressusciter le nom tout court de M. le Prince, par l'habitude de la conformité de nom, sur l'exemple très sauvage de la comtesse de Soissons dont je viens de parler, ils l'ont fait appeler le prince de Condé, sans que jusqu'à présent, dans l'hôtel de Condé même, on l'ait encore nommé M. le Prince tout court.

On ne peut disconvenir que les frères de Charles IX ne se trouvent quelquefois l'un après l'autre appelés M. le Duc tout court, quelquefois Monsieur tout court, dans les mémoires de ces temps-là: Henri III étant duc d'Anjou presque jamais, et depuis qu'il fut roi, le duc d'Alençon un peu davantage. Jusqu'à eux on n'avait jamais ouï parler de ces noms. Ils vinrent de leurs maisons, et ils y demeurèrent. Le gros du monde n'y prit point. Toutes

lès histoires et la plupart des mémoires les nomment toujours duc d'Anjou et duc d'Alençon; il ne paraît point qu'ils aient affecté ces noms particuliers; ainsi ce que j'ai dit du nom de M. le Duc sur les fils aînés des princes de Condé demeure certain, sans que ce peu qui s'est vu de ces fils de France y apporte de variation.

De cela même on doit comprendre que Gaston, frère de Louis XIII, est le premier fils de France qui ait été véritablement et continuellement appelé tout court *Monsieur*, et qui l'ait affecté. Il est vrai que les histoires et les mémoires de son temps l'appellent aussi duc d'Orléans, mais il n'est pas moins vrai qu'il y est aussi très ordinairement appelé tout court Monsieur, et d'une fréquence suivie tout autrement que les fils de France dont on vient de parler. Il est certain de plus que j'ai ouï dire à mon père, qui l'a vu tant d'années sous Louis XIII et depuis, qu'on ne lui donnait jamais d'autre nom en parlant de lui, et que je l'ai su encore de tous ceux que j'ai vus qui ont vécu dans ces temps-là. On doit donc regarder Gaston comme le premier qui ait véritablement porté le nom de Monsieur, et qui, par l'idée qu'on y a attachée, l'a consacré au premier frère du roi. Cela est si vrai qu'il l'a porté jusqu'à sa mort, parce que les rangs, honneurs et distinctions une fois acquis, ne se perdent pas, à la différence des préséances. Gaston cédait à M. le duc d'Anjou, frère de Louis XIV, qu'il a long-temps vu puisqu'il n'est mort qu'en 1660, pendant le voyage du mariage du roi son neveu, et néanmoins il demeurait Monsieur.

A sa mort M. le duc d'Anjou l'est devenu à sa place. Il est mort en 1701. Non-seulement M. son fils, qui prit alors le nom de duc d'Orléans, avec des honneurs et des avantages que le rang de petit-fils de France, tout grand qu'il est, ne lui donnait pas, ne fut point appelé Mon-

sieur tout court; mais M. le duc de Berry, fils de France, de même rang que Monsieur, et qui le précédait partout, ne le prit point parce qu'il n'était pas frère de roi de France, quoiqu'il le fût du roi d'Espagne. On voit donc que ces noms tout courts, qui paraissent si distingués, n'ont dans le fond ni réalité ni avantage, et ne doivent leur existence qu'au hasard.

Il en est de même de celui de Madame de madame la Princesse, de madame la Duchesse, de madame la Comtesse. Les femmes prennent les noms de leurs maris par une suite nécessaire. A l'égard des filles de France, la chose est différente: de tous temps elles ont été appelées Madame, par le respect de leur naissance, et tout court Madame, parce que n'ayant point d'apanage comme les fils de France, elles n'ont point de nom que celui de leur baptême et celui de France. Ainsi il peut y avoir, et il y a maintenant plusieurs *Madame* tout court, qui pour les cadettes ne peuvent être distinguées que par leur nom de baptême, et il n'y peut avoir qu'une *Madame* par son mari, parce qu'il n'y a qu'un seul prince qui soit Monsieur tout court. On en a vu deux tant que la veuve de Gaston a vécu, mais c'est comme douairière.

Le nom singulier de *Mademoiselle* est encore plus moderne. J'ai raconté comment mon père engagea Louis XIII à former en sa faveur le nouveau rang de petite-fille de France inconnu jusqu'alors. Chez Monsieur, dont elle fut dix-huit ans fille unique, elle n'était nommée que Mademoiselle tout court. Les mémoires de ces temps-là apprennent qu'elle figura de bonne heure, et les siens montrent bien franchement le mépris qu'elle avait pour Madame, sa belle-mère, et quelle différence, bien ou mal à propos, elle mettait entre elle et ses sœurs parce qu'elles étaient du second lit. Elle voulut donc une distinction au-dessus d'elles, bien que de rang égal, et à l'exemple

du singulier nom de Monsieur et de Madame tout court, elle voulut être nommée tout court Mademoiselle. Cela n'ajoutait rien à son rang; elle était bien l'aînée; point d'autres petites-filles de France qu'elles; Gaston était chef des conseils, lieutenant-général de l'état pendant la minorité de Louis XIV, et alors craint et ménagé de tous les partis. Ce nom unique et nouveau passa donc avec la même facilité que les autres dont on vient de parler; et comme elle ne se maria point, à son grand regret, elle fut tout court Mademoiselle toute sa vie, quoique Monsieur, frère de Louis XIV, eût des filles, par la même raison que lui-même n'était devenu Monsieur tout court que par la mort de son oncle Gaston. Ce n'est pas qu'il ne le trouvât mauvais, quoique très lié d'amitié avec Mademoiselle dont il ménagea toute sa vie la succession, et qu'il ne fît appeler tant qu'il put l'aînée de ses filles l'une après l'autre que Mademoiselle tout court. Mais jamais cela ne prévalut, et tout ce qu'il put obtenir de l'usage fut que peu-à-peu, pour distinguer la fille de Gaston de la sienne, on se mit à dire Mademoiselle de la sienne, et la Grande Mademoiselle de l'autre, dont la taille était en effet fort haute. Jamais Monsieur n'osa proposer qu'elle ajoutât un nom à celui de Mademoiselle; et le roi, qui aimait à la mortifier, et qui ne perdit en aucun temps le souvenir du portereau d'Orléans, ni du canon de la porte Saint-Antoine, ne songea jamais à donner cet avantage à Monsieur. A sa mort, en 1693, il n'y eut plus de difficultés; et la dernière fille de Monsieur, la seule alors non mariée devint seule Mademoiselle tout court jusqu'à son mariage, en 1698, au duc de Lorraine.

Ce nom de Mademoiselle tout court passa ainsi dans l'esprit du monde pour être affecté à la première petite-fille de France, comme on s'était persuadé que Monsieur tout court était le nom distinctif du premier frère du roi.

Tant que Louis XIV vécut, personne ne crut qu'il pût descendre plus bas, et M. le Prince et M. le Duc qui avaient l'un et l'autre des filles non mariées depuis le mariage de M. de Lorraine, tous deux si fertiles en prétentions et si âpres à usurper, n'imaginèrent jamais qu'une princesse du sang pût prétendre au nom tout court de Mademoiselle. M. le Duc, leur fils et petit-fils, devenu premier ministre, osa tout. Il avait préféré entre ses sœurs filles la cadette qu'il aimait, pour la faire surintendante au mariage de la reine, à l'aînée qu'il n'aimait point, qui en fut outrée. Plus entreprenante encore que lui, elle lui fournit un moyen de la consoler, qu'il trouva tellement de son goût qu'il y travailla à l'heure même.

Elle avait plus de trente-deux ans, et n'avait pas mené une vie à se marier; demeurant fille, elle voulut être appelée tout court Mademoiselle. Le monde, depuis qu'elle était née, était accoutumé à l'appeler mademoiselle de Charolais. Madame la duchesse de Berry, fille de M. le duc d'Orléans, n'avait paru qu'une seule fois avant son mariage; mesdemoiselles ses sœurs, point du tout; l'aînée était bien tout court Mademoiselle au Palais-Royal, mais le monde n'avait pas eu à se ployer à cet usage, sinon comme un avancement d'hoirie pour madame la duchesse de Berry, entre la déclaration et la conclusion de son mariage, et de même après pour la reine d'Espagne (mais elles ne paraissaient point dans ces courts intervalles, et on ne les nommait pas beaucoup). Mademoiselle de Charolais, au contraire, de branche si reculée, qui n'avait point eu de tantes Mademoiselle, et qui depuis si long-temps passait sa vie à la cour et dans le plus grand monde, vit bien qu'elle aurait peine à se défaire du nom de Charolais; et M. le Duc, pour ne pas se commettre avec le public, fit, dans sa toute-puissance, ce qui n'avait ja-

mais été imaginé pour le nom singulier de Mademoiselle ni pour tous les autres dont j'ai parlé. Il fit donner un brevet à mademoiselle de Charolais pour être désormais appelée *Mademoiselle* tout court. Mademoiselle de Beaujolais, dernière fille de madame la duchesse d'Orléans, était morte; il n'en restait plus que mariées ou religieuses; mademoiselle de Charolais se trouvait la première princesse du sang fille, et n'en craignait point d'autres, parce que M. le duc d'Orléans était veuf et ne se voulait plus remarier. Ce prince n'imagina pas que son fils pourrait avoir des filles, ou n'osa s'opposer à M. le Duc qui l'accablait en tout. Ce fut l'époque que prirent M. le Duc et mademoiselle de Charolais pour cette nouveauté et pour la faire passer en titre. Le monde cria, murmura; il n'en fut autre chose, et mademoiselle de Charolais est demeurée Mademoiselle tout court par brevet.

Jamais dauphin jusqu'au fils de Louis XIV n'avait été appelé Monseigneur tout court, en parlant de lui, ni même en lui parlant. On écrivait bien monseigneur le Dauphin, mais on disait monsieur le Dauphin, et Monsieur aussi en lui parlant; pareillement aux autres fils de France, à plus forte raison au-dessous. Le roi, par badinage, se mit à l'appeler Monseigneur; je ne répondrais pas que le badinage ne fût un essai pour ne pas faire sérieusement ce qui se pouvait introduire sans y paraître, et pour une distinction sur le nom singulier de Monsieur. Le nom de Dauphin le distinguait de reste, aussi bien que son rang si supérieur à Monsieur qui lui donnait la chemise et lui présentait la serviette. Quoi qu'il en soit, le roi continua, peu-à-peu la cour l'imita, et bientôt après non-seulement on ne lui dit plus que Monseigneur parlant à lui, mais même parlant de lui, et le nom de dauphin disparut pour faire place à celui de Monseigneur tout court. Le roi, parlant de lui, ne dit plus que mon fils ou Monseigneur, à son

exemple, madame la Dauphine, Monsieur, Madame, en un mot tout le royaume. M. de Montausier, M. de Meaux qui l'avaient élevé; Sainte-Maure, Florensac, ceux qui avaient été auprès de lui dans sa première jeunesse, ne purent se ployer à cette nouveauté; ils cédèrent à celle de lui dire Monseigneur, parlant à lui, mais en parlant de lui ils continuèrent à l'appeler monsieur le Dauphin, et y ont persévéré toute leur vie.

M. de Montausier, qui avait été son gouverneur, et qui, tant qu'il a vécu, lui servit assidûment de premier gentilhomme de sa chambre, ne lui dit jamais que Monsieur, parlant à lui, et ne se contraignit pas de déclamer contre l'usage qui s'était introduit de lui dire Monseigneur. Il demandait plaisamment si ce prince était devenu évêque. C'est que peu auparavant, dans une assemblée du clergé, les évêques, pour tâcher de se faire dire et écrire Monseigneur, prirent délibération de se le dire et de se l'écrire réciproquement les uns les autres. Ils ne réussirent à cela qu'avec le clergé et le séculier subalterne. Tout le monde se moqua fort d'eux, et on riait de ce qu'ils s'étaient Monseigneurisés. Malgré cela ils ont tenu bon, et il n'y a point eu de délibération parmi eux sur aucune matière, sans exception, qui ait été plus invariablement exécutée.

Monseigneur fut donc Monseigneur toute sa vie, et le nom de dauphin éclipsé. C'est le premier et jusqu'à présent l'unique Monseigneur tout court qu'on ait connu. Long-temps après que l'usage de ne lui dire plus que Monseigneur, parlant à lui, fut universellement établi, M. le Duc et M. le prince de Conti, ou de hasard ou de familiarité avec eux, ou d'adresse, commencèrent à être quelquefois appelés Monseigneur, à l'armée, par leurs principaux domestiques. L'imitation et la fatuité ont grand cours dans notre nation. Des jeunes gens, et même

grands seigneurs, les plus dans leur privance, croyant se donner avec eux un air de liberté, commencèrent à faire comme leurs principaux domestiques; de retour à Paris, cela continua dans le particulier et les parties de plaisir. D'une campagne à l'autre, le nombre augmenta. Quelques gens moins familiers crurent devoir en user de même; on se moqua d'eux d'abord, comme prenant une liberté dont ils n'étaient pas à portée. Cela ne fut pas su assez pour en instruire d'autres. Peu-à-peu les domestiques de ces princes ne leur dirent plus que Monseigneur, parlant à eux. Tout le subalterne de l'armée crut que ce serait manquer de respect que de les traiter autrement. On s'aperçut qu'ils le trouvaient fort bon. Nos Français ne connaissent ni bornes ni barrières; la crainte de déplaire et l'exemple de l'un à l'autre gagna. A la fin jusqu'aux officiers-généraux, et les plus marqués, leur parlèrent de même. Alors, les familiers les plus hupés, qui avaient commencé, n'osèrent plus discontinuer; et comme cette façon de leur parler était passée des intimes et des familiers à toute l'armée, au retour elle se communiqua à Paris et à la cour, mais y demeura dans la jeunesse et dans le subalterne. M. le duc d'Orléans, à qui toute sa vie personne n'avait dit que Monsieur, devint à plus forte raison Monseigneur pour les mêmes. M. du Maine et M. le comte de Toulouse, si égalés en tout aux princes du sang, le furent en ce nouveau traitement d'usage par la crainte et la flatterie des mêmes, qui pourtant ne gagna pas jusqu'aux courtisans d'un certain âge d'aucune espèce, pour aucun de ces princes. Cela dura de la sorte jusqu'à la mort du roi. Alors le grand vol que prirent M. le Duc et M. du Maine, l'un et l'autre ménagés par M. le duc d'Orléans, leur rendit le Monseigneur plus commun. On crut sentir à leurs manières que le Monsieur les blessait, et rapidement presque personne

de tout âge et de toutes conditions ne le leur dit plus, ducs, princes, étrangers, chancelier, maréchaux de France, à l'exception d'un petit nombre, mais de qui que ce soit à l'égard du régent, qui, avec un air libre et indifférent, laissait se consolider cet usage dont Monsieur son fils devait profiter.

Je tirai ce parti avec lui de mon ancienne et continuelle privance que de ma vie, ni en public, ni en particulier, je ne lui ai dit Monseigneur. En opinant au conseil de régence, ou chez lui en des assemblées particulières, on lui adressait toujours la parole. J'étais le seul qui lui dit Monsieur. Plusieurs fois le maréchal de Villars, quelquefois le maréchal de Villeroy, et souvent d'autres de cette distinction, m'en reprenaient en particulier, et me disaient que cette singularité à la fin lui déplairait. Je tins bon, et jamais il ne m'a fait apercevoir qu'elle lui fût désagréable. A plus forte raison je n'ai jamais dit Monseigneur au-dessous, qui me voyant toujours dire Monsieur à M. le duc d'Orléans, n'osèrent le trouver mauvais, et jusqu'à présent encore je me suis conservé ce pucelage. Je n'ai jamais dit Monseigneur qu'aux deux fils de France, pour qui cet usage s'introduisit général fort peu après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne comme insensiblement, mais avec rapidité, sans exception que des princes du sang et bâtards, encore tortillaient-ils entre leurs dents. M. de Beauvilliers n'a jamais dit en sa vie que Monsieur, et presque toujours aussi M. de Chevreuse. Toutes les dames leur dirent aussi Monseigneur, et à la fin en sont venues pendant la régence, et surtout pendant que M. le Duc a été premier ministre, à le dire presque toutes aux princes du sang, qui fut le temps où presque de vive force le Monseigneur en leur parlant devint général.

Comme tout va toujours croissant, M. de Vendôme dans son apogée l'introduisit à l'armée d'Italie, où qui que ce soit peu-à-peu n'osa plus lui dire Monsieur. Il sentint cet usage en Flandre; mais il échoua tout-à-fait à Paris et à la cour dans les voyages qu'il y fit dans sa plus grande splendeur. Il n'y eut pas jusqu'au maréchal de Montrevel, dans son commandement de Guienne, qui ne l'établît parmi tous les officiers d'abord, et de là dans toute la noblesse. Il est le premier commandant qui l'ait osé, et il trouvait publiquement très mauvais que qui que ce fût portant l'épée lui dit Monsieur. Il les y avait tous ployés, et aucun ne s'y hasardait. D'abus en abus, quand on les souffre, jusqu'où ne tombe-t-on pas?

La curiosité de cette digression me la fera allonger pour l'altesse. Peu-à-peu les rois ont pris la majesté réservée à l'empereur, comme bien plus anciennement les papes se sont réservé la sainteté que prenaient non-seulement les patriarches mais les évêques. L'altesse abandonnée, et il n'y a pas encore si long-temps, par les petits rois fut curieusement ramassée par les autres souverains, et leur est demeurée privativement à tous autres jusqu'au commencement du dernier siècle, et avec eux les fils et les frères des rois. Ceux-ci s'en contentèrent si bien qu'on ne voit point que les fils puînés de Henri II aient jamais été traités d'altesse royale. En Espagne, encore aujourd'hui, les infans, fils de Philippe V, n'ont que la simple altesse, mais on leur dit Monseigneur. J'y fus averti de cela, et de me garder de leur donner de l'altesse royale.

Gaston, frère de Louis XIII, prit le premier l'altesse royale. Cela était encore si nouveau que son régiment, qui n'eut point d'autre nom que celui de l'altesse, n'eut jamais celui d'altesse royale, non pas même lorsque Gaston fut lieutenant-général de l'état pendant la minorité de Louis XIV. C'est le seul fils de France qui l'ait

prise. Monsieur, frère de Louis XIV la dédaigna parce que les filles de Gaston l'avaient prise avec le rang de petites-filles de France, quoique Monsieur leur père et Madame sa seconde femme, l'aient conservée toute leur vie. Ainsi Monsieur, frère de Louis XIV, la fit prendre à ses enfans, et se serait également offensé qu'on la lui eût donnée, ou qu'on l'eût omise pour eux. Tout le monde, même princes et princesses du sang, l'ont toujours donnée aux filles de Gaston et aux enfans de Monsieur en leur parlant, sans en faire aucune façon.

M. de Savoie, depuis roi de Sardaigne, qui pièce à pièce obtint pour ses ambassadeurs les honneurs partout de ceux des têtes couronnées, sur sa prétention de roi de Chypre, et dont la mère, fille du duc de Nemours et d'une fille du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, avait la première pris le nom bizarre et nouveau de Madame Royale, prit chez lui l'altesse royale, après son mariage avec la fille de Monsieur, qui l'avait par elle-même, et la donna aussi à Madame Royale. Peu-à-peu il l'obtint des cours étrangères, et ce qu'il y a de rare dans cette usurpation, c'est que son grand-père, avec la même prétention de Chypre, fils d'une fille de Philippe II, roi d'Espagne, et mari d'une fille d'Henri IV, sœur de Louis XIII, n'y avait jamais songé.

Le grand-duc à cet exemple, gendre de Gaston, la prit bien des années après; et le duc de Lorraine s'en avisa aussi après son mariage avec la fille de Monsieur, quoique son père, beau-frère de l'empereur Léopold, ni son aïeul, gendre d'Henri II, et si follement favorisé de Catherine de Médicis sa belle-mère, n'y eussent jamais pensé, et se fussent contentés de l'altesse simple. Le duc d'Holstein-Goltorp, père de celui-ci, gendre du czar frère du fameux czar Pierre I[er], fils de la sœur aînée du dernier fameux roi de Suède, et de même maison que le

roi de Danemark, se donna aussi et obtint de l'empereur l'altesse royale. Ces trois derniers ne l'ont jamais pu obtenir du feu roi.

Ce nouveau titre d'altesse royale de Gaston réveilla les souverains. Ils ajoutèrent à leur altesse simple le sérénissime, qu'ils prirent apparemment sur la sérénité des doges de Venise et de Gênes, lesquels ne prennent point l'altesse. Les princes du sang, qui ne s'étaient pas trop attachés à l'altesse, la voulurent, et la prirent sérénissime, parce qu'ils ne cèdent à aucuns souverains, et qu'ils ne voulurent pas les laisser se hausser de titre sans s'approprier le même.

Alors les cadets de maisons souveraines ramassèrent l'altesse simple réservée aux seuls souverains qui venaient de l'abandonner. La preuve de cette époque est claire. MM. de Guise, si maîtres en France durant la ligue, et par là même si considérés dans toute l'Europe, et qui, pendant ce qui se peut appeler leur règne absolu, ont si fort augmenté le rang de leur maison, n'ont jamais été traités d'altesse. Cela se voit dans tous les mémoires et les histoires de tous ces temps-là, qui sont pleins des lettres qu'ils ont écrites et qu'ils ont reçues de toutes sortes de gens et de toutes sortes d'états, dont aucuns ne les traitent d'altesse; et ce qui en pousse l'évidence au dernier degré, c'est qu'on y voit plusieurs lettres du secrétaire du duc de Mayenne à ce prince, pendant qu'il était lieutenant-général de l'état et qu'il disputait à main armée la couronne à Henri IV, dans lesquelles il n'y a point d'altesse. Rien ne prouve donc plus clairement qu'ils ne la prenaient point alors.

Lors donc que long-temps après ils la prirent à l'occasion que je viens de dire, ils ne la prirent que simple, parce que, quelque grand rang qu'ils aient conservé de leurs usurpations en ce genre pendant la ligue, il n'était

plus temps pour eux, non pas de surpasser, mais même de s'égaler aux princes du sang, qui l'avaient prise sérénissime. Cela dura ainsi jusqu'à ce que MM. de Rohan et de la Tour-Bouillon, devenus princes de la manière que j'ai rapportée en divers lieux, affermis dans leur nouvelle dignité, non contens d'être devenus égaux en distinctions à la maison de Lorraine, hasardèrent pour dernier trait de se faire comme eux donner par leurs gens de l'altesse. Les princes véritables, car en parlant de ceux de Lorraine j'entends aussi les autres qui étaient pour lors en France et qui firent comme eux, indignés déjà de voir ces deux maisons à leur niveau, ne purent souffrir la communauté d'altesse, et y ajoutèrent le sérénissime. Cela leur était aisé. Personne ne leur a jamais donné d'altesse que ceux qui en recevaient d'eux réciproquement, et les cardinaux pour en avoir l'éminence, et encore seulement en s'écrivant, et personne autre en écrivant ou en parlant que leurs domestiques, et peut-être quelques gens du plus bas étage; ainsi il ne leur fut pas difficile d'accoutumer leurs gens à les traiter d'altesse sérénissime, qui déjà leur donnaient l'altesse. Ils n'en furent pas plus avancés. MM. de Rohan et de Bouillon ne leur voulurent pas être inférieurs en cela non plus qu'au reste, et se firent donner le sérénissime chez eux. On a vu ce que les cardinaux de Bouillon et de Rohan ont arraché là-dessus de la Sorbonne, qui est le seul lieu où ils l'aient obtenu en France.

CHAPITRE XIV.

Disgrâce de M. de Vendôme. — Elle eut trois degrés. — Situation et crédit de Puységur à la cour. — Vendôme se plaint de lui au roi. — Il se justifie. — Vendôme attaqué à son tour. — Il est perdu dans l'esprit du roi. — Toute sa cabale en frémit de rage. — Vendôme se retire. — Sa conduite après cet éclat. — Quel affront il reçoit de madame la duchesse de Bourgogne. — Son exclusion de Marly. — Il se réfugie à la cour de Monseigneur. — Il est exclus aussi de Meudon. — Il songe au service d'Espagne. — Le roi s'y oppose.

La mort de M. le prince de Conti sembla au duc de Vendôme un avantage d'autant plus considérable qu'il se voyait délivré d'un émule si embarrassant par la supériorité de naissance, au moment qu'il l'allait voir en sa place à la tête des armées, porté partout sur les pavois, et qu'il le laissait encore auprès de Monseigneur sans aucun contre-poids. J'ai déjà dit en son temps son exclusion des armées, parce que cet évènement ne se pouvait reculer hors de temps, par rapport aux dispositions militaires qui ne se pouvaient transposer. La chute de ce prince des superbes eut trois degrés, tant, de si haut, elle fut profonde. Nous voici arrivés au deuxième qui laisse encore un espace considérable jusqu'au dernier d'entre deux et trois mois; mais comme ce dernier n'a de connexité avec aucun autre évènement, je le rapporterai tout de suite après avoir averti de l'intervalle pour n'avoir plus à y revenir.

Quelques raisons de toute espèce qui dussent engager le roi à ôter à M. de Vendôme le commandement de ses armées, je ne sais si tout l'art et le crédit de madame de

Maintenon n'y eût pas succombé, ainsi que les menées de M. du Maine, qu'il lui cachait avec tant de soins, et aidées du secours journalier des valets intérieurs, sans une aventure qu'il faut expliquer ici pour mettre tout à-la-fois sous les yeux ce grand tout de la dernière issue de cette terrible lutte. Elle était poussée à l'extrême entre Vendôme secondé de sa formidable cabale, et l'héritier nécessaire de la couronne appuyé de son épouse qui faisait les délices du roi et de madame de Maintenon, laquelle pour trancher le mot, gouvernait entièrement le roi (comme le dedans et le dehors en ont été témoins trente ans durant), et dont Vendôme avait si pleinement et si insolemment triomphé.

On a vu qu'à son retour de Flandre, il avait eu une audience du roi, unique et qui ne fut pas fort longue. Il n'y oublia pas Puységur, dont il fit des plaintes amères, et en dit tout ce qu'il lui plut de pis, avec son audace accoutumée à être cru sur parole.

Puységur, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois, était fort connu du roi, avec une sorte de privance que lui avait acquise le rapport continuel au roi des détails de son régiment d'infanterie, dont il se croyait le colonel particulier, dans lequel Puységur avait passé jusqu'alors la plus grande partie de sa vie major et lieutenant-colonel avec la confiance du roi. Cette confiance s'était augmentée par des rapports plus importans, lorsque, maréchal-des-logis de l'armée de M. de Luxembourg, il en était l'âme et y faisait tout jusqu'aux projets. La part qu'il eut après au secret et à l'exécution de l'expulsion de toutes les garnisons hollandaises des places des Pays-Bas espagnols, et de là en beaucoup d'autres choses importantes que le roi lui confia, soit pour l'en consulter, soit pour l'en charger, dont il s'était toujours acquitté avec toute la capacité et la droiture possible en Flandre, en

Espagne et partout où il fut employé, comme on l'a vu quelquefois ici, avaient ajouté pour lui, dans le roi, le dernier degré de confiance et d'estime. Lui et son ami Montriel, aussi du régiment du roi et souvent son aide dans les détails des armées, avaient été mis gentilshommes de la manche de monseigneur le duc de Bourgogne, lorsque l'affaire de M. de Cambrai en fit chasser l'Echelle et Dupuis, comme je l'ai rapporté alors. Il s'était extrêmement attaché à M. de Beauvilliers; et, depuis que leur emploi fut fini, Puységur, dont il avait goûté la vérité et la capacité, demeura dans son commerce et dans son amitié la plus particulière, conséquemment très bien auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, qui, s'il eût régné, ne lui eût pas fait attendre si long-temps qu'on a fait le bâton de maréchal de France, si dignement mérité, et qu'il n'a eu enfin que par la honte de ne le lui pas donner. Dans cette situation à la cour et dans les armées il n'était pas possible qu'il ne fût toujours tout au milieu de ce qui s'y passait et le témoin de tous les démêlés de la campagne de Lille, étant dès-lors lieutenant-général dans cette armée. Il y était le correspondant du duc de Beauvilliers, fort exact, et plût à Dieu qu'on l'eût particulièrement attaché à la personne de monseigneur le duc de Bourgogne, au lieu de ceux qu'on y mît. Sa capacité et sa vertu furent, dès le commencement de la campagne, fort choquées de la conduite de M. de Vendôme, et le furent dans la suite de plus en plus jusqu'au comble. Il voyait tout à revers, et dans les sources il ne pouvait approuver rien de ce que faisait et voulait le général. Il avait souvent occasion de le montrer et de le lui témoigner à lui-même. A l'injonction du duc de Berwick, ami particulier du duc de Beauvilliers, il s'était lié avec lui, et le fut toute la campagne.

C'en était trop à-la-fois pour n'être pas exposé à la

haine de Vendôme, malgré tous les ménagemens extrêmes qu'il avait constamment gardés avec lui, qui ne purent adoucir un homme si superbe, et si ennemi né de tout ce qui ne l'était pas du prince qu'il voulait perdre et qu'il ménageait si peu, bien plus, de tout ce qui lui était attaché. C'est ce qui produisit les plaintes que Vendôme en fit au roi à son retour, tout ce qu'il lui en dit d'étrange, et non content de cette vengeance, tout ce qu'il en répandit publiquement en propos peu mesurés.

Puységur, si accoutumé aux fréquens particuliers avec le roi, comprit qu'après une si épineuse campagne, il en aurait où il serait vivement questionné s'il arrivait à la chaude; et prudemment se mit six semaines ou deux mois en panne, chez lui, en Soissonnais, avant que d'arriver à Paris et à la cour. La curiosité refroidie, instruit d'ailleurs des propos que le duc de Vendôme tenait sur lui, il ne voulut pas, par un plus long séjour, donner à penser qu'il était embarrassé de se montrer. Ainsi il arriva.

Peu de jours apres, le roi qui l'avait toujours goûté, peiné de tout ce que M. de Vendôme lui en avait dit, le fit entrer dans son cabinet, et là, tête à tête, lui demanda raison, avec bonté, de mille sottises absurdes qui l'avaient embarrassé. Puységur l'en éclaircit si nettement, que le roi, dans sa surprise, lui avoua que c'était M. de Vendôme qui les lui avait dites. A ce nom, Puységur, qui se sentit piqué, saisit le moment. Il dit au roi d'abord ce qui l'avait retenu si long-temps chez lui sans paraître, puis détailla naïvement et courageusement les fautes, les inepties, les obstinations, les insolences de M. de Vendôme, avec une précision et une clarté qui rendit le roi très attentif et fécond en questions, et en éclaircissemens de plus en plus. Puységur qui les lui donna tous, voyant tant d'ouverture, et le roi demeurer court et persuadé à chaque fois, poussa sa pointe, et lui dit que, puisque M. de Vendôme

l'epargnait si peu après toutes les mesures et les ménagemens qu'il avait toujours gardés avec lui, il se croyait permis, et même de son devoir pour le bien de son service, de le lui faire connaître une bonne fois. De là, il lui dépeignit le personnel du duc de Vendôme, sa vie ordinaire à l'armée, l'incapacité de son corps, la fausseté de son jugement, la prévention de son esprit, la fausseté et les dangers de ses maximes, l'ignorance de toute sa conduite à la guerre; puis, reprenant toutes ses campagnes d'Italie, et les deux dernières de Flandre, il le démasqua totalement, mit au roi le doigt et l'œil sur toutes ses fautes, et lui démontra manifestement que c'était une profusion de miracles si ce général n'avait pas perdu la France cent fois.

La conversation dura plus de deux heures. Le roi, convaincu de tout, et de longue main persuadé par expérience, non-seulement de la capacité de Puységur, mais de sa droiture, de sa fidélité et de son exacte vérité, ouvrit à ce coup tout à-la-fois les yeux sur cet homme que tant d'art lui avait si bien caché jusqu'alors, et montré comme un héros et le génie tutélaire de la France. Il eut honte et dépit de sa crédulité. De cette conversation, Vendôme demeura perdu dans son esprit, et bien exclus du commandement des armées, exclusion qui tarda peu après à se déclarer.

Puységur, naturellement humble, doux et modeste, mais vrai et piqué au jeu, et qui n'avait plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme après l'éclat qu'il avait fait contre lui en public, et ce qu'il avait dit au roi, content d'ailleurs du succès qu'il avait remarqué dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorait pas.

Elle en frémit de rage; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnemens misérables

qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès-lors sur le côté. Le parti opposé, et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur; et madame de Maintenon, madame la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvilliers même, surent faire valoir auprès du roi ce qu'il avait enfin appris par lui.

La suite assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclus de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet où l'herbe commença à croître, et supplia le roi de trouver bon qu'il ne lui fît guère sa cour qu'à Marly, et à Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenait un peu dans la solitude qu'il s'était creusée; elle lui servit comme de témoignage de la satisfaction demeurée au roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissans et si nécessairement chers n'avaient pu lui enlever: c'est ainsi que sa cabale s'en expliquait, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde dans lequel personne ne donna.

Tout abattu qu'il était, il soutenait à Marly et à Meudon le grand air qu'il y avait usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée; il y tenait le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon; et à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant qu'il osait hasarder, avec le roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de monseigneur le duc de Bourgogne lui faisait supporter sa présence et ses manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard; ses serviteurs particuliers en souffrirent, et madame la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire épiant les occasions.

Il s'en présenta une au premier voyage que le roi fit à

Marly après Pâques. Le brelan était à la mode; Monseigneur y jouait souvent dans le salon d'assez bonne heure avec madame la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon, et le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant madame la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur, que la présence de M. de Vendôme à Marly lui était bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le suppliait de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avait pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivait à eux et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servait plus, il ne commandait plus, il n'était plus l'idole adorée, il se trouvait dans la maison paternelle du prince qu'il avait si cruellement offensé, et c'était à son épouse chérie et outrée à qui il avait affaire; il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre où il ragea à son loisir.

La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qui venait d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avait trouvée à ce qu'elle venait de faire, en peine aussi comme le roi prendrait la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras, car, avec toute son intime familiarité, elle s'embarrassait aisément parce qu'elle était douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan fut finie, elle courut chez madame de Maintenon avant que le roi y fût encore entré, et lui conta ce qui venait de lui arriver. Elle lui dit que, après tout ce qui s'était passé en Flandre, elle avait une peine extrême à voir M. de Vendôme; que cette affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvait éviter, sans jamais aller à Versailles, où

elle ne le rencontrait jamais, était une suite d'insultes à laquelle elle ne pouvait s'accoutumer; que, de plus, ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvait y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle de l'amitié du roi pour lui, et qu'elle ne pouvait supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le roi allait arriver.

Madame de Maintenon, piquée contre Vendôme du fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si long-temps lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si long-temps sans en rien dire par rapport à son mari, et combien ces sentimens-là étaient estimables. Le propos réussit sur l'heure. Le roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous les yeux ceux qu'il jugeait avec raison être mécontens, comme il n'en pouvait douter, de celui-ci depuis qu'il ne servait plus, ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de madame de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Bloin de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans cesse, et nécessairement, dans les mêmes lieux que madame la duchesse de Bourgogne qui avait peine à le voir, il n'était pas juste de lui en laisser plus long-temps la contrainte.

On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapait par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au roi, et s'enfuit cacher sa rage et

sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avait fait grand bruit, elle avait retenti jusqu'à Paris. Les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas. Cette nouvelle fit un nouveau fracas dans le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avait été chassé de Marly. Il le sut; et, pour montrer qu'il n'en était rien, il y retourna deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put. Bloin ne lui avait point parlé de Meudon; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tout propos, comme aurait fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivait à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur pour faire sa cour au roi, et logeait chez Bloin, parce qu'il avait prêté son logement à madame de Montbazon, sœur du comte d'Evreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne servirait plus. Il passait à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeurait, lui qui dans sa splendeur lui donnait à peine un jour ou deux, et de Meudon retournait droit à Anet. Il ne se faisait point de voyage à Meudon que madame la duchesse de Bourgogne n'y allât voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportait sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence; elle épia quelque occasion.

Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage

de Monseigneur, le roi et madame de Maintenon y allèrent dîner avec madame la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'était une énigme que cette partie. Au roi cela lui était arrivé, quoique rarement; quelquefois madame de Maintenon, tout-à-fait réunie avec mademoiselle Choin, la voulait entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le roi, comme on peut croire, était du secret. On verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui, à l'ordinaire, était à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Madame la duchesse de Bourgogne, qui en fut très blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe et il fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, madame la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avait pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à madame de Maintenon, et s'en plaignit ouvertement au roi. Elle lui représenta combien il lui était dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fît ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Madame la princesse de Conti, avec quelques dames, étaient de ce voyage avec Monseigneur, entre autres madame de Montbazon.

Le lendemain du jour que le roi y avait dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffrait partout de madame la duchesse de Bourgogne; mais Monseigneur, qu'elle avait prévenu la veille, répondit si froidement à Vendôme,

qu'il se retira les larmes aux yeux, résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction. Il entretint long-temps dans un cabinet madame de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier madame la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle était fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion fut que madame la princesse de Conti parlât à Monseigneur le jour même en faveur de M. de Vendôme. Elle ne réussit pas mieux. Tout ce qu'elle en tira fut qu'il fallait que M. de Vendôme évitât madame la duchesse de Bourgogne quand elle viendrait à Meudon, et que c'était bien le moindre respect qu'il lui devait, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie; mais il n'était pas au bout du châtiment qu'il avait trop mérité. Le lendemain mit fin à tous ces mouvemens et à ces pourparlers.

Vendôme jouait l'après-dîner à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en était la reprise avec un empressement qui fit que M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui dit qu'il avait à lui rendre compte de ce dont il l'avait chargé. « Moi! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin : vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire »? A cette recharge M. de Vendôme comprit qu'il y avait quelque chose, quitta le jeu et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le roi lui avait ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avait cessé de le mener à Marly, que sa présence choquait madame la duchesse de Bourgogne, et que le roi

voulait aussi que le duc sût qu'il desirait qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus la fureur transporta Vendôme et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il reparla le soir à Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sang-froid qu'il lui avait déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restait du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser; et le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

Mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Aleps, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, il se montra incapable de soutenir une chute si parfaite après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices, admirer ses plus grandes fautes et canoniser tous ses défauts. Après avoir osé concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté et uniquement pour s'étaler sur ses ruines, et après avoir triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre, par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissemens si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé, et à son époux, en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureraient; ces chefs mâles et

femelles, si entreprenans, si audacieux, et qui, par leur succès, s'étaient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avaient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était un plaisir de les voir se rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, à tourner misérablement autour de monseigneur le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchait de plus près, et à faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

M. de Vendôme, sans ressource que celle qu'il chercha dans ses vices et parmi ses valets, ne laissa pas de se vanter souvent parmi eux de l'amitié de Monseigneur, dont il était, disait-il, bien assuré, et de la violence qui avait été faite à ce prince à son égard. Il en était réduit à cette misère d'espérer que cela se répandrait par eux dans le monde, qu'on se le persuaderait, et que la considération du futur lui conserverait de l'importance. Mais le présent lui était insupportable. Pour s'en tirer il songea au service d'Espagne; il écrivit à la princesse des Ursins pour se faire demander. On y avait besoin de tout; il fut demandé, mais sa disgrâce était encore trop fraîche pour devoir espérer de l'adoucir. Le roi trouva mauvais que le duc de Vendôme voulût s'accrocher à l'Espagne. Ses menées lui rompirent aux mains, le roi le refusa tout plat, et rompit cette intrigue en Espagne, où nous verrons pourtant qu'elle se renoua bientôt.

Personne ne gagna plus à cette chute si profonde que madame de Maintenon. Outre la joie de terrasser si complètement un homme qui, par M. du Maine lui devant presque tout ce qu'il avait conquis, avait osé lutter contre

elle, et avec un si long avantage, elle en vit son crédit devenir de plus en plus l'effroi de la cour, par un si grand exemple de puissance, car personne ne douta que le coup ne fût parti de sa main. Nous la verrons incessamment en lancer un autre qui n'épouvanta pas moins.

CHAPITRE XV.

Fortune, caractère et retraite du duc de la Rochefoucauld. — Laquais parvenu. — Ce que la faveur de M. la Rochefoucauld lui coûtait. — Son assiduité auprès de la personne du roi. — Son appartement ouvert à tout le monde. — Quelle sorte de personnes l'envahissait. — Ses intimités. — Comment on le faisait abuser de son crédit.

Madame de Maintenon acheva en même temps d'être délivrée d'un favori, qui pour n'avoir jamais ployé le genou devant elle, ce qu'il avait constamment affecté toute sa vie, lui était d'autant plus odieux que la connaissance qu'elle avait du cœur du roi pour lui l'empêcha d'oser jamais travailler à l'entamer. Je dis qu'elle acheva, parce que la faveur était usée, et que l'âge et les yeux le jetèrent dans une retraite qui l'ôta de devant elle. C'est du duc de la Rochefoucauld dont je parle, et dont j'ai fait mention plus d'une fois, à propos du procès de préséance de M. de Luxembourg, et dans d'autres occasions, particulièrement sur le mariage du duc de Noailles avec la nièce de madame de Maintenon, dont le roi mourait d'envie pour le prince de Marcillac, et sur lequel M. de la Rochefoucauld fit opiniâtrément la sourde oreille. Quoique ce soit en lui ne faisait souvenir de son père, cet homme qui a tant fait de bruit

dans le monde par son esprit, sa délicatesse, sa galanterie, ses menées, ses intrigues, et la part qu'il a eue dans les troubles de la minorité de Louis XIV, dont il demeura ruiné, mais avec un grand bien qu'il remit dans sa maison par le mariage de son fils, ce que j'ai expliqué à propos de madame de Vaudemont.

Tous les troubles finis, le cardinal Mazarin maître, le roi marié et ne bougeant de chez la comtesse de Soissons avec l'élite de la cour, de l'esprit, de la galanterie, du bon goût, des intrigues, parut le prince de Marcillac dont la figure commune ne promettait rien et ne trompait pas. Sans charges, sans emplois, portant encore sur le visage des marques du combat du faubourg Saint-Antoine, fils d'un père à qui le roi n'avait jamais pardonné, et qui sans approcher de la cour faisait à Paris les délices de l'esprit et de la compagnie la plus choisie, ce fils ne fit peur à personne de ce qui environnait le roi. Je ne sais comment cela arriva, et personne ne l'a pu comprendre, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui pointait fort dès-lors, et aux vieillards de son temps, mais en fort peu de jours il plut tellement au roi dont, au milieu d'une cour en hommes et en femmes si brillante, si polie, si spirituelle, le goût n'était pas fin ni délicat, qu'il lui donna des préférences qui inquiétèrent Vardes, le comte de Guiche, et les plus avant dans sa privance. Cette affection alla toujours croissant, jusque-là que le père de concert avec son fils se roidit à ne se point démettre de son duché pour en tirer par cette adresse, le rang de prince étranger, qu'il ne se consolait point d'avoir vu les Bouillon conquérir avec cet immense échange, et tirer ces grands établissemens des mêmes crimes qui lui étaient communs avec eux, parce qu'ils avaient plus effrayé que lui. Cet artifice néanmoins échoua, et ne les mena qu'à l'inutile distinction d'être

traités de cousin. Mais le fils tira de sa faveur la charge de grand-maître de la garde-robe que le roi avait faite pour Guitry, tué sans alliance au passage du Rhin, et celle de grand-veneur à la mort de Soyecourt, ce que le roi lui apprit lui-même en lui écrivant dans ce billet dont on lui fit tant d'honneur, qu'il se réjouissait comme son ami de la charge qu'il lui donnait comme son maître. On dit alors qu'il l'avait fait son grand-veneur pour avoir mis la bête dans les toiles. Il était confident des amours passagères du roi, et on l'accusa dans ce temps-là de lui avoir fourni mademoiselle de Fontanges. La mort de cette maîtresse, prompte et soupçonnée de poison n'altéra pas la faveur de son ami, et il se lia alors étroitement avec madame de Montespan, madame de Thianges et toute sa famille. Cette liaison, qui fit son éloignement de madame de Maintenon, dura avec eux toute sa vie, et sa faveur aussi, qui lui fit donner avec raison le nom de l'ami du roi, parce qu'elle fut solide au-dessus de toute autre, et indépendante de tous appuis, comme inébranlable à toute secousse. Il tira des sommes immenses du roi qui lui paya trois fois ses dettes, et lui faisait sans cesse et sourdement de gros présens.

C'était un homme haut, de beaucoup de valeur, et d'autant d'honneur qu'en peut avoir un fort honnête homme, mais entièrement confit dans la cour. Avec cela noble et magnifique en tout, au-dessus du faste, officieux, serviable, et rompant auprès du roi les plus dangereuses glaces pour ceux qu'il protégeait, et souvent pour des inconnus, du mérite ou du malheur desquels il était touché, et qu'il a très souvent remis en selle.

Je ne sais qui l'avait mis en inimitié avec M. de Louvois, à moins que ce ne fût une suite de ses liaisons avec madame de Montespan qui fut toujours aux couteaux avec ce ministre. M. de Louvois était lors au plus haut point de faveur et de puissance par les grands succès

de la guerre; mais elle était finie, c'était en 1679, et il craignait un favori haut et fougueux qui lui-même n'appréhendait rien, parlait au roi avec la dernière liberté, et s'expliquait au monde sans mesure. Il songea donc à se le réconcilier par le mariage de sa fille avec son fils, et de le faire avec tant de grâces et de richesses qu'il pût désormais autant compter sur lui qu'il avait eu lieu de le craindre. Mais pour cette affaire-là il fallait être deux, et M. de la Rochefoucauld n'en voulut pas ouïr parler, jusqu'à ce que le roi, entraîné par son ministre, et importuné des haines de gens qui à divers titres l'approchaient de si près, se mit de la partie, et força plutôt par autorité M. de la Rochefoucauld à consentir au mariage et à la réconciliation qu'il ne le gagna, malgré tant de trésors dont ce mariage fut la source, et malgré la nouvelle érection de la Rocheguyon faite et vérifiée en faveur de son fils qui en prit le nom. La réconciliation ne dura guère entre deux hommes si impérieux et si gâtés. Jamais M. de la Rochefoucauld n'aima sa belle-fille, ni ne la voulut souffrir à la cour quoique son mérite et sa vertu l'aient fait généralement considérer, quoique par son économie et son travail elle ait non-seulement rétabli cette maison ruinée (et par M. de la Rochefoucauld lui-même qui fut toujours un panier percé), mais encore qu'elle l'ait laissée une des plus puissantes du royaume.

M. de la Rochefoucauld était borné d'une part, ignorant de l'autre à surprendre, glorieux, dur, rude, farouche et ayant passé toute sa vie à la cour, embarrassé avec tout ce qui n'était pas subalterne ou de son habitude de tous les jours. Il était rogue, en aîné des la Rochefoucauld qui le sont tous par nature et par conséquent très repoussans. J'en ai vu peu de ce nom qui aient échappé à un défaut si choquant, que M. de la Rochefoucauld avait fort au-dessus de tous; avec cela, bien plus ami qu'eu-

nemi, quoique ennemi dangereux, et même à incartades; mais excepté avec un bien petit nombre, ami par fantaisie, sans goût et sans choix. Il aimait moins que médiocrement ses enfans, et quoiqu'ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendait la vie fort dure; gouverné jusqu'au plus aveugle abandon par ses valets, à qui presque tous il fit de grosses fortunes, partie par crédit, partie en se ruinant pour eux, jusque-là qu'il fallut que sur la fin, son fils, le bâton haut, y entrât pour tout ce qu'il voulut.

Les vieillards se souvenaient d'avoir vu Bachelier son laquais leur donner à boire à sa table, en livrée, et s'étonnaient de le voir premier valet de garde-robe du roi. Le fils de ce Bachelier est aujourd'hui premier valet de chambre, de la charge de Bloin qu'il a achetée. Il faut dire à l'honneur du père qu'il n'y eut jamais homme si modeste, si respectueux, qui se soit moins méconnu, ni qui ait toujours plus exactement vécu à l'égard de M. de la Rochefoucauld et tout ce qui lui a appartenu comme s'il n'avait pas changé de condition; c'était de plus un fort honnête homme, très sage, et qui se fit considérer. Il refusa beaucoup de M. de la Rochefoucauld, et a souvent obtenu de lui pour ses enfans ce qu'eux-mêmes, ni d'autres pour eux, n'avaient pu obtenir. On dit aussi du bien de son fils.

Si M. de la Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelques sentimens de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage. Il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changemens d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi tous les jours aussi il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de

suite sans découcher d'où était le roi, et sur le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade: il ne fut jamais malade, et sur la fin rarement et courtement de la goutte. Les douze ou quinze dernières années il prenait du lait à Liancourt, et un congé de cinq à six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil en Poitou où il se plaisait fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du roi qui lui mandait qu'il avait une anthrax, et qui par amitié et confiance le voulut auprès de lui. Il allait dîner à Paris trois ou quatre fois l'année, un peu plus souvent à une petite maison près Versailles où le roi fut quelquefois, mais il n'y coucha jamais.

Son appartement à la cour était ouvert depuis le matin jusqu'au soir. Le mélange des valets d'un trop bon maître, les égards qu'il fallait avoir pour eux, les airs et le ton qu'y prenaient les principaux, en bannissaient la bonne compagnie, qui n'y allait que rarement à des instans, embarrassée avec lui, et lui empêtré avec elle, qui y laissait le champ libre aux désœuvrés et aux ennuyeux de la cour mêlés de subalternes, tous gens qui n'auraient guère eu entrée ailleurs. Ils y établissaient leur domicile et leurs repas, et y essuyaient les humeurs du maître, qui dominait durement sur eux, et qui se trouvait toujours déplacé avec mieux qu'eux.

Cette raison et son temps, que son assiduité rendait fort coupé, l'avaient mis sur le pied qu'il ne faisait presque aucune visite; et d'amitié il n'allait guère que chez le cardinal de Coislin, M. de Bouillon, et M. le maréchal de Lorge. Pour les femmes, elles étaient toutes ses bêtes. A peine pouvait-il souffrir ses parentes, encore quand il

les rencontrait, et ce hasard était fort rare. Madame la maréchale de Lorge et mademoiselle de Bouillon étaient les seules qui eussent trouvé grâce devant lui. Quant à madame Sforzze, il allait quelquefois causer chez elle, et elle venait par les derrières chez lui. C'était les restes de madame de Montespan et de madame de Thianges sa mère.

On aurait cru qu'il devait être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquait: il se fâchait des choses les plus fortuites et les plus indifférentes; il était si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenait pour soi ou pour autrui lui semblait toujours peu de chose. En même temps jamais homme si envieux. Les grâces les moins à la portée des gens en qui il s'interressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinaient essentiellement. Il était né piqué de tout, d'un évêché, d'une abbaye. Mais quand il en tombait sur des émules de faveur comme M. de Chevreuse, M. de Beauvilliers, M. le Grand, le maréchal de Villeroy, il était au désespoir à ne pouvoir le cacher. Il haïssait les trois premiers de jalousie, l'autre un peu moins parce qu'il était en respect avec lui. Il était toujours demeuré une sorte de liaison de M. le Prince et de M. le prince de Conti à lui, de l'ancien chrême des pères, mais sans rien d'apparent.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et pour les leurs, et lui firent faire au roi si souvent des demandes âpres, importunes, et si peu convenables, qu'il l'en fatigua, et l'accoutuma à le refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, ce qui mit un malaise entre eux, et lui donna des pensées de retraite qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue était déjà fort affaiblie; elle ne lui permettait plus de monter à cheval. Il courait en calèche, et si on manquait, c'était à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse

suivante qu'on prenait. A la mort du cerf, il se faisait descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourrait souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinait fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche comme un corps mort. Quelquefois le roi hasardait doucement de lui proposer de prendre du repos; et cela perçait le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi, ni le servir faute de vue, sentait qu'il lui devenait pesant de plus en plus.

Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois à force d'importuner refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage. Il se retira, mais pitoyablement. Il flottait entre sa maison de Paris et Sainte-Geneviève, où la mémoire du cardinal de la Rochefoucauld l'eût rendu maître de tout ce qu'il aurait voulu. En l'un et l'autre lieu il n'eût pas manqué de toute espèce de compagnie et de secours. Mais ses valets, qui étaient ses maîtres, ne lui permirent ni l'un ni l'autre. Ils le voulurent à portée de le faire marcher à leur gré chez le roi, pour en arracher des grâces pour eux, et tirer ce qu'il pourrait d'un reste de crédit et de bonté du roi pour lui. Ils le confinèrent au Chenil à Versailles, lieu très éloigné de tout, et où bientôt il demeura dans un entier abandon, livré à l'ennui et à la douleur d'un aveugle déchu de toute occupation, de toute faveur et de tout commerce. Il en fit encore quelques parties de main, pour importuner le roi, dans le cabinet duquel il allait par les derrières, la plupart peu fructueuses et qui achevèrent de l'accabler. Il finit ainsi fort amèrement sa vie, entièrement en proie à ses valets, et avec peu de provisions pour se suffire.

CHAPITRE XVI.

Torcy en Hollande. — Brevet de retenue à la Vallière sur son gouvernement de Bourbonnais.—Mariage du prince de Lambesc. — Son procédé avec M. le Grand.—Mariage de M. de Gesvres. — De Montendre. — De Polignac. — Mort de Saumery. — Sa fortune. — Celle de son fils. — Leur caractère. — Fortune d'Avaray. — Bellisle maître-de-camp-général des dragons. — Sa fortune.

Le roi alla le premier mai, qui était un mercredi, à Marly. Ce fut l'époque de la retraite de M. de la Rochefoucauld, qui n'y vint point, et qui jusque-là, quoique aveugle, n'en avait point encore manqué le voyage. Ce jour-là même, M. de Torcy alla à Paris, d'où il partait tout de suite pour la Hollande dans le plus grand secret. Je ne sais comment M. de Lausun l'écuma; mais je le vis le lendemain matin dans le salon accoster le duc de Villeroy et deux ou trois autres, à qui il demanda s'ils n'avaient point vu M. de Torcy, et qui lui dirent que non. « Il est pourtant revenu hier au soir fort tard de Paris, leur répondit-il, et je sais qu'il aura des choses singulières aujourd'hui à son dîner, que je ne veux pas vous dire. Je compte bien d'en aller manger ma part, vous devriez bien y venir ». Torcy faisait une chère fort délicate, et il était sur le pied qu'il n'allait chez lui que la meilleure compagnie, et sans prier. Les dupes y furent tard, parce qu'il dînait tard à Marly et travaillait jusqu'à ce qu'il fût servi. Ils trouvèrent la porte fermée, ils frappèrent, point de réponse. Enfin ils s'aperçurent qu'il n'y

avait personne, et tous les uns après les autres les voilà à pester contre M. de Lausun, et leur sottise d'avoir donné dans cette bourde, et à chercher où dîner; et le soir M. de Lausun à leur demander s'ils avaient fait bonne chère chez Torcy, et à se moquer d'eux. Cette plaisanterie, qui se répandit dans Marly, fit qu'on y sût plus tôt le voyage de Torcy que le roi n'aurait voulu.

La Vallière eut en ce même temps 150,000 livres de brevet de retenue sur son gouvernement de Bourbonnais, que son père avait acheté dans la faveur de madame de la Vallière la carmélite. Il se fit aussi trois mariages. Le prince de Lambese, fils unique du comte de Brionne, qui était le fils aîné de M. le Grand, épousa la fille aînée du feu duc de Duras, frère aîné du maréchal duc de Duras d'aujourd'hui, tous deux fils du feu maréchal duc de Duras, qui était belle comme le jour, très bien faite et fort riche. Elle n'avait qu'une sœur, qui épousa depuis le comte d'Egmont.

Le procédé qu'eut M. le Grand quelque temps après ce mariage mérite de n'être pas omis. La duchesse de Duras, leur mère, était en procès avec son beau-frère pour les biens de ses filles; elle prétendait beaucoup et poussait l'affaire avec grand soin. M. le Grand refusa tout net de la solliciter, défendit à tous ses enfans de le faire, et à sa petite-belle-fille elle-même, dit que s'il le pouvait honnêtement, il solliciterait pour le duc de Duras; qu'il n'avait pas pris sa nièce pour le ruiner et sa maison; que sa belle-fille était assez riche pour que 3 ou 400,000 livres de plus ou de moins ne lui fussent pas moins considérables que d'avoir un oncle paternel et chef de sa maison ruiné.

L'autre procédé fut pour les partages entre les deux sœurs. Il voulut que l'abbé de Lorraine, son fils, mort évêque de Bayeux, fût présent à tout, et le chargea de

céder et de faire régler en faveur de la cadette tout ce qui pouvait être litigieux, parce qu'il trouvait sa petite-fille assez riche, mais qu'il ne lui était pas indifférent à lui, après l'avoir fait épouser à son petit-fils, que sa sœur le demeurât assez pour faire une alliance qui leur fût à tous convenable. La vérité est que c'est là penser et agir avec grandeur, car tout fut exécuté de la sorte; mais il est vrai aussi que madame d'Armagnac était morte, qui n'aurait pas laissé faire M. le Grand.

Le duc de Tresmes maria son fils aîné, le marquis de Gesvres, avec mademoiselle Maserani, prodigieusement riche; elle n'avait ni père, ni mère, ni frère, ni sœur. Son père avait été maître-des-requêtes, sa mère était sœur de Caumartin, ami intime du duc de Gesvres, qui fit ce mariage, lequel bientôt après tourna fort étrangement et donna au public des farces fort singulières.

Mademoiselle de Jarnac, aussi sans père ni mère, aussi fort riche et du nom de Chabot, épousa un cadet de Montendre, de la maison de la Rochefoucauld, qui n'avait ni biens ni figure, mais beaucoup d'esprit et fort orné, beaucoup d'amis et d'envie de faire. Ce fut elle qui, en l'âge de disposer de sa main, le choisit, et qui voulut demeurer chez elle, dans ce beau château de Jarnac, sur la Charente, et n'être point obligée d'en sortir, comme jusqu'alors elle y était toujours demeurée. C'était une personne pourtant plutôt bien que mal, avec de l'esprit; mais qui voulait être maîtresse.

La comtesse de Mailly maria sa dernière fille à Polignac, dont il aurait été le grand-père; elle était fort belle, et ne tarda pas à montrer que Polignac n'était pas heureux en mariage, ni sa mère en éducation.

Le vieux Saumery mourut chez lui, près de Chambord, à quatre-vingt-six ans. C'était un beau et grand vieillard, très bien fait et de la vieille roche, plein d'honneur et de

valeur, pour qui le roi avait de la bonté, et qui était estimé. Henri IV, entre autres bagages, avait amené deux valets de Béarn : l'un avait nom Joanne, c'était peut-être son nom de baptême, car force Basques s'appellent Joannès chez leurs maîtres; l'autre Béziade : ils furent long-temps bas valets. Lorsque Henri IV parvint à la couronne et à en jouir, Joanne devint jardinier de Chambord, et par succession concierge, nettoyeur et balayeur, comme sont ceux des particuliers, et non pas comme le sont devenus ceux des maisons royales. Son fils peu-à-peu se mit sur ce dernier pied; mais, toutefois sentant encore le valet, et s'y enrichit pour son état. Cela lui fit épouser une sœur de madame Colbert, dont le père était un bourgeois de Blois qui s'appelait Charon, dont le petit-fils, par la fortune de M. Colbert, devint intendant de Paris, eut la terre de Ménard, et est mort président à mortier; peu éclairé, mais fort bon homme et fort honnête homme et fort droit. Lors du mariage de Saumery, c'était encore la petite bourgeoisie de Blois, et M. Colbert un très petit garçon. Arrivé dans la confiance et les affaires du cardinal Mazarin dont il fut intendant, il y donna accès à Saumery son beau-frère, et lui procura de petits emplois dans les troupes, où il montra de la valeur. Devenu personnage, il le protégea tant qu'il put, suivant sa portée si nouvelle, et le fit enfin gouverneur et capitaine des chasses de Chambord et de Blois. Il laissa deux fils entre autres et deux filles. Monglat, chevalier de l'ordre en 1661, et maître de la garde-robe, dont nous avons de si bons mémoires, se trouvant ruiné, espéra tout de M. Colbert en mettant son fils dans son alliance. Il avait eu Cheverny de sa femme, petite fille du chancelier de Cheverny, dont ce fils portait le nom. Il le maria à la fille de Saumery. Chambord et Cheverny ne sont qu'à deux lieues. C'est le

même Cheverny qui eut des emplois au-dehors, qui fut menin de Monseigneur et attaché à monseigneur le duc de Bourgogne, dont j'ai parlé quelquefois. Des deux fils de Saumery, l'aîné était un grand homme, très bien fait, et d'une représentation imposante, qui avait été estropié d'un genou en un de ces combats de M. de Turenne. Il n'avait été que subalterne dans quelques campagnes, et se retira chez lui, où il se récrépit d'une charge de grand-maître des eaux-et-forêts. Il épousa une fille de Besmaux, gouverneur de la Bastille, dont le crédit, joint à la bonté du roi pour son père, lui obtint la survivance du gouvernement de Chambord et de la capitainerie de Blois. Avec ces établissemens, il comptait avoir fait une grande fortune et en jouissait chez lui, lorsque M. de Beauvilliers fut gouverneur des enfans de France, et que le roi lui laissa le choix de tout ce qui devait composer leur éducation et leur maison, excepté du premier valet-de-chambre seul, comme je l'ai dit ailleurs. Il dénicha Saumery des bords de la Loire, et le fit sous-gouverneur. D'abord souple, respectueux, obséquieux, attaché à son emploi, il tâcha de reconnaître un terrein si nouveau pour lui, après, de s'y ancrer: il courtisa les ministres et les personnages. Ce qu'il avait d'esprit était tout tourné à l'intrigue, que la probité ne contraignit pas ni la reconnaissance. Il se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il le fit dire de lui, son pied dans tous les souliers. Jamais homme ne fit tant de chemin tous les jours par tout le château de Versailles, et ne montât tant d'escaliers; jamais homme aussi ne tira si grand parti d'une vieille blessure. A la fin, il se crut un personnage; il fit le gros dos et l'important, et ne s'aperçut jamais qu'il n'était qu'un impertinent. Il ne parlait plus qu'à l'oreille, ou sa main devant sa bouche, souvent riochant et s'enfuyant, toujours des riens qu'il ramassait mystérieuse-

ment. J'ai parlé de sa femme à propos de M. de Duras, qui lui donna de fâcheux ridicules, et devant qui il n'osait souffler, quelque impudent qu'il fût devenu.

A force d'adresse, de manèges et de duperies de M. de Beauvilliers, il trouva moyen de tirer du roi près de 80,000 livres de rente pour lui ou pour ses enfans qui eurent pour rien les plus gros régimens, avec cela toujours plaintif en dehors, et frondeur en dessous. Il avait pris l'habitude de ne dire *monsieur* de personne ni *madame* non plus, de ceux-là même dont l'habitude ou le respect en avait rendu le nom plus inséparable. *Monsieur* était son plus grand effort, et il citait de la sorte les plus considérables personnages, dont il se donnait pour avoir eu la confiance, et qui lui avaient dit ceci ou appris cela.

Je me souviens qu'étant venu à Dampierre où j'étais chez M. de Chevreuse, il vit à table un portrait de madame la princesse de Conti. « Ah! dit-il, voilà un assez joli portrait de la princesse de Conti »! De là il se mit à raconter ce que « ce pauvre prince de Conti lui disait », et puis « un marin nommé Prenilly », et c'était le frère du maréchal d'Humières. Il vint après à M. de Turenne, qu'il n'appela jamais que monsieur Turenne, et dont il rapportait des propos avec lui, très jeune subalterne, et dont sûrement M. de Turenne n'avait jamais su le nom, propos qu'il aurait eus à peine avec un officier-général de sa confiance. Et par-ci, par-là, riochant haut d'autorité : « Le vieux vicomte, disait-il, ou ce pauvre vieux vicomte », et on était tout étonné que ce fût de M. de Turenne. C'était trop sa fatuité favorite pour qu'elle fût ignorée, et pour qu'elle nous fût nouvelle; mais il en entassa tant ce jour-là, que nous nous mîmes à lui en présenter des occasions pour nous en divertir davantage, et nous y réussîmes pleinement. Nous mourions de rire, et il ne doutait pas que ce ne fût des

gentillesses qu'il racontait avec une autorité et une dignité merveilleuses.

Le lendemain Sassenage, Louville, le petit Renaud et moi, étions le matin chez madame de Chevreuse à parler de l'excès de ces impertinences. Il vint quelqu'un. Nous nous mîmes dans une fenêtre sous le rideau à continuer. Mais nous en disions là de bonnes, et le petit Renaud se mit à dire tout haut: « Nous serions bien étonnés si M. de Saumery nous entendait et venait à lever le rideau ». Il n'eut pas achevé que la chose arriva. Nous, au lieu d'être embarrassés, à pâmer de rire; et lui qui peut-être ne nous avait pas écoutés, à demander à qui nous en avions. Les rires furent si démesurés, et si bien répondus par presque tout le reste de la chambre, qui savait de quoi il s'agissait, que tout effronté qu'il était, il en demeura confondu.

Ce galant homme était du naturel des rats qui se hâtent de sortir d'un logis, lorsqu'il est prêt de crouler; mais il n'eut pas le nez bon. Il furetait tout et en tant de sortes de lieux qu'il ne lui fut pas difficile de voir le vol que le duc d'Harcourt prenait, et la décadence de M. de Beauvilliers, à qui il devait en totalité existence et fortune. Le drôle ne balança point de se donner à Harcourt, qui le recueillit comme un transfuge par lequel il espérait de savoir beaucoup de choses sur des gens qu'il voulait culbuter pour s'élever sur leurs ruines, et avec lesquels Saumery demeurait en commerce, sans qu'ils voulussent s'apercevoir d'une conduite que chacun voyait. Il était particulièrement attaché à M. le duc de Bourgogne, quoique Denonvile fût l'ancien des trois sous-gouverneurs, et y était demeuré ensuite, lorsque Cheverny, d'O et Gamaches y furent mis. Cheverny avait la santé ruinée depuis son ambassade de Danemark, et n'était pas sur le pied de suivre à la chasse ni à la guerre. Saumery,

sous prétexte de son genou, s'exempta de la chasse, et lorsqu'il fut question de la guerre, il fut malade une fois; les deux autres, il eut besoin des eaux. Il en revint pendant la campagne de Lille à Versailles, où, trouvant les rieurs pour M. de Vendôme, il se mit de leur côté; et pour être à la mode et s'initier parmi la cabale triomphante, en dit pis que pas un. M. de Chevreuse et M. de Beauvilliers, dont l'aveugle charité n'avait voulu rien voir ni écouter sur la désertion de Saumery, et qui le traitaient bien, lorsqu'il leur faisait l'honneur d'aller chez eux, eurent bien de la peine à entendre ce qu'on leur dit de ses propos sur monseigneur le duc de Bourgogne. A la fin pourtant, la publicité les convainquit. Ils furent un peu plus froids, mais ce fut tout. Saumery y gagna M. du Maine, qui le fit dans la suite nommer par le roi mourant un des sous-gouverneurs du roi d'aujourd'hui. Sur la fin, c'était un seigneur qui se trouvait fort maltraité de n'être pas chevalier de l'ordre; on va voir que, quelque fou que cela fût, il n'avait pas tout le tort.

Béziade, camarade de Joanné (qui est devant le nom de famille de Saumery), eut un emploi à la porte de je ne sais quelle ville, pour les entrées, que Henri IV lui fit donner ou continuer. Le fils de celui-ci le continua dans ce métier, mais il monta en emploi, et s'enrichit si bien que son fils n'en voulut point tâter, et préféra un mousquet. Il montra de la valeur et de l'aptitude, il eut des emplois à la guerre, il épousa une sœur de Foucault, long-temps après intendant de Caen, enfin conseiller d'état, qui était une femme pleine d'esprit d'intrigues et qui eut des amis considérables. En se mariant il prit le nom de d'Avaray, et il est devenu lieutenant-général. Il a bien clabaudé de n'être pas maréchal de France et de voir ses cadets y être arrivés, et à la fin on l'a fait chevalier de l'ordre, ce qu'il n'a fait la grâce d'accepter qu'avec beau-

coup de répugnance et de délais. Il avait été quelque temps ambassadeur en Suisse, et n'y avait pas mal réussi.

Une autre fortune commença cette année en ce temps-ci à poindre grandement, et peu espérable alors, traversée depuis d'une manière terrible, montée ensuite au comble avec la rapidité des plus incroyables hasards, mais conduite et soutenue par l'esprit, le travail, la persévérance infatigable, l'art et la capacité de deux frères également unis et amalgamés ensemble, qui peuvent passer pour les prodiges de ce siècle. Bellisle, petit-fils de M. Fouquet, si célèbre par sa fortune et sa plus que profonde disgrâce, était fils d'un homme qui s'était présenté à tout, et dont le roi n'avait voulu pour rien à cause de son père, et l'avait tenu plus de vingt ans en exil. Son mariage avec une sœur du duc de Lévi (je dis duc pour faire connaître l'alliance, car il ne le fut que trente ou trente-cinq ans depuis) ce mariage, dis-je, étrange, et encore plus étrangement fait, acheva de le mettre à l'aumône. Sa femme n'avait rien, et sa famille, bien loin de lui donner, fut plus de vingt ans sans vouloir ouïr parler ni d'elle ni de son mari. Ils furent réduits à vivre chez l'évêque d'Agde, frère de M. Fouquet, longues années exilé hors de son diocèse. Revenus enfin à Paris au pot de madame Fouquet, mère de Bellisle, jusqu'à la mort de cette espèce de sainte, ils se trouvèrent bien à l'étroit. Bellisle était un cadet du surintendant; ses aînés emportaient les débris qu'ils avaient pu sauver, mais qui à la fin se sont réunis par la mort de M. de Vaux, sans enfant, et du père Fouquet, de l'Oratoire. Le fils aîné de Bellisle et de la sœur de M. de Lévi prit le nom de comte de Bellisle, et son frère celui de chevalier de Bellisle. Je m'étends sur eux parce qu'il sera souvent mention d'eux dans la suite, et beaucoup plus dans les histoires et dans les

mémoires de ce temps-ci qui dépasseront les miens.

Tous deux entrèrent dans le service. L'aîné fut refusé avec aigreur d'un régiment de cavalerie. Le roi dit que ce serait beaucoup encore s'il lui accordait, avec le temps, l'agrément d'un régiment de dragons. Il l'obtint enfin. Il se signala dans Lille. Il fut fait, comme on l'a dit, brigadier en sortant; il y fut dangereusement blessé. Le maréchal de Boufflers le servit si bien, que Hautefeuille ayant demandé à se défaire de sa charge de mestre-de-camp-général des dragons, Bellisle en eut la préférence, et pour 280,000 liv., qui était la même somme que Hautefeuille en avait donnée au duc de Guiche, et que celui-ci l'avait achetée de Tessé; et Bellisle eut aussi 120,000 livres de brevet de retenue dessus, comme Hautefeuille l'avait obtenu lorsqu'il eut la charge. C'était un furieux pas, et sous le feu roi, pour le point d'où il était parti. Quel prodige et comment le voir aujourd'hui gouverneur absolu d'une grande place et d'une province frontière, chevalier de l'ordre, avec les entrées chez le roi, et tout-à-coup maréchal de France, duc vérifié, ambassadeur extraordinaire pour l'élection de l'empereur, général d'armée, et le dictateur de l'Allemagne!

CHAPITRE XVII.

Mort du prince de Carignan. — Sa famille. — Son deuil. — Son infirmité. — Son éducation et ses résultats extraordinaires. — Mort, caractère et dépouille du duc de la Trémoille. — Mort, fortune et caractère de la Reynie et de son fils. — Mort du duc de Brissac. — Prince des Asturies. — Les cortès lui prêtent serment. — Château d'Alicante rendu à Philippe V. — Bataille

gagnée par les Espagnols contre les Portugais. — Chamarande va commander à Toulon.

Le prince de Carignan mourut le 23 avril en sa soixante-dix-neuvième année. Il était fils du prince Thomas ou de Carignan, et de la fille et sœur des deux comtes de Soissons, dernière princesse du sang de cette branche cadette de Bourbon. Le prince Thomas était fils de l'infante Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, sœur du roi Philippe III, grand-père de la reine épouse de Louis XIV, et du célèbre Charles-Emmanuel, duc de Savoie, vaincu par l'industrie, le courage et l'épée de Louis XIII au fameux pas de Suze. Ce prince de Carignan, de la mort duquel je parle, était né sourd et muet. Il était l'aîné du comte de Soissons, mari de la nièce du cardinal Mazarin, de laquelle j'ai souvent parlé, et oncle par conséquent du comte de Soissons, si étrangement marié en France, tué parmi les ennemis devant Landau, et du célèbre prince Eugène; et de cette branche de Soissons-Savoie, il n'en reste plus.

Cette cruelle infirmité affligea d'autant plus la maison de Savoie que ce prince montrait tout l'esprit, le sens et l'intelligence dont son état pouvait être capable. Après avoir tout tenté, on prit enfin un parti extrême : ce fut de l'abandonner à un homme qui promit de le faire parler et entendre, pourvu qu'il en fût tellement le maître, et plusieurs années, qu'on ignorerait même tout ce qu'il ferait de lui. La vérité est qu'il en usa comme les dresseurs de chiens, et ces gens qui de temps en temps font voir pour de l'argent toutes sortes d'animaux dont les tours et l'obéissance étonnent, et qui paraissent entendre et expliquer par signes tout ce que leur maître leur dit. Il employa la faim, la bastonnade, la privation de lumière, les récompenses à proportion. Le succès en fut tel, qu'il le rendit

entendant tout à l'aide du mouvement des lèvres et de quelques gestes, comprenant tout, lisant, écrivant, et même parlant quoique avec assez de difficulté. Lui-même, profitant après des cruelles leçons qu'il avait reçues, s'appliqua avec tant d'esprit, de volonté et de pénétration, qu'il posséda plusieurs langues, quelques sciences, et parfaitement l'histoire. Il devint bon politique jusqu'à être fort consulté sur les affaires d'état, et faire à Turin plus de personnage par sa capacité que par sa naissance. Il y tenait sa petite cour, et fit la sienne avec dignité toute sa longue vie, qui put passer pour un prodige.

Il épousa en 1684 une Est-Modène, fille du marquis de Scaudiano, qui envoya un gentilhommeau roi pour lui donner part de cette mort, et lui présenter une lettre de son fils, à laquelle le roi répondit, et prit le noir pour quinze jours.

Ce fils prit le nom de prince de Carignan, épousa par amour et pour plaire au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, la bâtarde qu'il avait de la comtesse de Verue. On a vu ce couple brouillé à Turin, venir ici sous un rare incognito, comme en lieu de conquête assurée pour tout étranger. On les a vus courtiser bassement les gens en place de les servir pendant la jeunesse du roi, prendre partout, faire toutes sortes d'indignes affaires; la femme devenir la complaisante de celle du garde-des-sceaux Chauvelin, et le mari se faire fermier de l'Opéra et sur-intendant de ce spectacle, et avec des millions de rapines; le mari vivant dans l'obscurité et la basse débauche, la femme, dans l'intrigue de toute espèce, avec l'écorce de la plus haute dévotion, caressant tout le monde, ménageant tout, se fourrant partout, tous les deux se moquant de leurs créanciers, et vivant en Bohémiens. Le mari mort dans cette crapule en 1740, sa femme se raccrocha aux Rohan par le mariage de sa fille avec M. de Soubise; et son fils devenu prince de Carignan, ôté d'avec eux long-temps avant la

mort du père par le roi de Sardaigne et élevé à Turin, fut marié par lui à la sœur de sa seconde femme Hesse-Rhinfeltz, et de la seconde femme de M. le Duc, les deux sœurs mortes et M. le Duc aussi.

En même temps mourut le duc de la Trémoille, dont j'ai parlé plus d'une fois, à cinquante-quatre ans, que je regrettai extrêmement, et qui, malgré la disproportion de nos âges, était demeuré extrêmement de mes amis, depuis que notre commun procès de préséance contre M. de Luxembourg avait formé notre liaison. C'était un fort grand homme, le plus noblement et le mieux fait de la cour, et qui, avec un fort vilain visage, sentait le mieux son grand seigneur : il était sans esprit que l'usage du monde, sans dépense avec des affaires fort mal rangées, et une femme fort avare et fort maîtresse qu'il avait perdue depuis assez peu; sans crédit de faveur, et sans grand commerce. Il avait tant d'honneur, de droiture, de politesse et de dignité, que cela lui tint lieu d'esprit, lui fit garder une conduite toujours honnête et digne, et lui acquit partout de la considération, même du roi et de ses ministres, à qui il ne se prodigua jamais. Il ne laissa qu'un fils, et une fille mariée au duc d'Albret. Il mourut dans la douleur, dont il m'avait entretenu souvent, de n'avoir pu obtenir la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son fils, et de trouver le roi inflexible sur la règle qu'il s'était faite de n'en plus donner. C'était celle de mon père. Il m'en souhaitait souvent une d'un camarade avec qui il vivait fort bien, mais qu'il supportait avec impatience dans sa même dignité et dans sa même charge. M. de Beauvilliers et lui étaient fort amis, et je ne sais comment il était arrivé que lui et moi avions assez les mêmes goûts et les mêmes éloignemens.

Son fils, à sa mort, était considérablement malade. La duchesse de Créquy, sa grand'mère, qui avait été

dame d'honneur de la reine jusqu'à sa mort, vint le lendemain matin parler au roi avant son grand lever, et emporta la charge avec quelque difficulté. Hors la jeunesse que le roi n'aimait pas pour les grandes charges, il n'y avait aucunes raisons d'en faire. Enfin le nouveau duc de la Trémoille l'eut; il ne la garda guère. Son fils, enfant, l'eut après lui de M. le duc d'Orléans au commencement de sa régence. Il vient de laisser un seul fils dans la première enfance, et sa charge en proie à la toute-puissance du cardinal Fleury, qui pourtant, à toute peine et bien évidente, l'arracha pour le duc de Fleury, petit-fils de sa sœur.

Peu de jours après mourut la Reynie, un des plus anciens conseillers d'état, des plus capables, des plus intègres, grand magistrat, et de l'ancienne roche, modeste et désintéressé, qui a formé la place de lieutenant de police dans l'importance où elle est montée, et qui ne l'avait pas mise sur le dangereux et honteux pied où peu-à-peu pour plaire et se faire valoir, ses successeurs l'ont conduite. Il y avait bien des années que la Reynie ne l'était plus. Son nom était Nicolas, et homme de fort peu, que son mérite et sa vertu élevèrent, et par les mains duquel il a passé bien des choses importantes et secrètes. Son fils unique lui échappa jeune, s'en alla à Rome, d'où jamais il ne put le faire revenir quoique exprès il l'y laissât manquer de tout. Après la mort de son père, il y voulut demeurer, et y est mort longues années après, ne voyant presque personne que des curieux obscurs, et ne se pouvant lasser, sans débauche, de la vie paresseuse et des beautés de Rome, et du *far niente* des Italiens, sans s'être jamais marié. Je le rapporte comme une chose très singulière.

Le duc de Brissac le suivit de près. Quelques mois auparavant, étant à Meudon, il s'avisa, au sortir de table

de Monseigneur, de me prendre sur la terrasse, et de me demander pardon de son procès, et de ce qu'il avait fait contre moi, après tout ce qu'il me devait, et l'avoir fait duc et pair. Il mourut à Paris, subitement chez lui, d'apoplexie, à quarante-un an, comme il allait monter en carrosse pour s'en aller à Meudon.

L'extrémité où les affaires se trouvaient réduites par les malheurs de la guerre en tous lieux, et par la disette et la misère où la France fut cette année, firent craindre au roi et à la reine d'Espagne un abandon à leurs propres forces, dont il se parlait depuis quelque temps à l'oreille. Le prince des Asturies avait près de vingt mois et se portait fort bien. Ces soupçons leur firent prendre la résolution de s'assurer et de se lier de plus en plus les Espagnols, en renouvelant une ancienne cérémonie qui est ce qu'ils appellent faire jurer le prince, c'est-à-dire de le faire reconnaître pour successeur de la couronne, et de lui faire rendre hommage et prêter serment de fidélité, comme tel, et comme roi futur et nécessaire par tous les membres de la monarchie.

Les cortès, c'est-à-dire les états-généraux, furent convoquées pour cela, et s'assemblèrent le 7 avril dans l'église des Jéronimites du palais de Buen-Retiro, tout à l'extrémité de Madrid. Le palais et le couvent de ces religieux sont très grands et très magnifiques; ils se tiennent, à aller à couvert de l'un dans l'autre par plusieurs endroits, et l'église, grande et belle, sert de chapelle au palais. Le roi et la reine sous leur dais du côté de l'Évangile, les grands tout de suite sur leurs bancs, les grands-officiers, les conseils, les ordres, les députés des villes, vis-à-vis et au bas en face de l'autel, et les évêques des deux côtés de l'autel; le cardinal Portocarrero, archevêque de Tolède et diocésain officiant; le prince porté par la princesse des Ursins, auprès de la reine. La fonction dura trois heures

et fut fort pompeuse; tous les ordres du royaume y témoignèrent une grande affection. Après la messe le petit prince fut confirmé par le patriarche des Indes, confirmation étrangement prématurée.

En ces occasions il y a toujours dispute à qui des députations de Tolède et de Valladolid prêtera son serment et sa foi et hommage la première. Valladolid est la première ville de la Vieille-Castille; Tolède de la Nouvelle, mais décorée de la première métropole qui se prétend primatie. Toutes deux sont appelées ensemble les premières de toutes les villes, et toutes deux arrivent à toute course au pied de l'autel, à qui s'y trouvera la première; mais quoi qu'il en réussisse Valladolid est toujours admise la première, et toujours sans conséquence. Les villes comme représentant le peuple ne sont appelées que les dernières.

Tôt après, le château d'Alicante se rendit, la ville l'était de l'automne précédent. Le château était demeuré bloqué tout l'hiver; une mine qui joua à propos y fit un grand désordre, et à la fin opéra la reddition qui fut très importante. Ce succès fut suivi d'un autre fort considérable au commencement de mai : l'armée portugaise, plus forte de quatre ou cinq mille hommes que celle d'Espagne, commandée par le marquis de Bay, la vint attaquer, et fut si bien reçue qu'elle fut entièrement défaite et son infanterie tout-à-fait perdue. Le marquis d'Ayetonne, de la maison de Moncade, et grand d'Espagne, y commandait l'infanterie d'Espagne, et s'y distingua extrêmement de tête et de valeur, ainsi que Fiennes, aussi lieutenant-général des troupes de France, qui commandait la gauche, et Quailus, maréchal-de-camp dans celles d'Espagne. Toute la cavalerie ennemie prit la fuite et abandonna trois régimens anglais qui furent pris entiers, outre huit ou neuf cents Portugais et quatre ou

cinq mille tués. Milord Galloway, qui commandait les Anglais, rejeta toute la faute sur le comte de Saint-Jean, général de leur armée. Les Espagnols perdirent fort peu.

Chamarande, qui avait commandé à Toulon, la campagne précédente, si était s'y dignement conduit que tous les habitans écrivirent au duc de Berwick dès qu'ils le surent destiné à commander l'armée de Dauphiné, et à Chamillart pour obtenir qu'il leur fût donné encore celle-ci. La demande fut accordée, et Chamarande destiné pour Toulon en cas d'entreprise de M. de Savoie en Provence.

CHAPITRE XVIII.

Villars et ses fanfaronnades. — Modeste habileté d'Harcourt. — Mon opinion à ce sujet. — Crédit de Chamillart ébranlé. — Il se raffermit. — Nouvelle attaque plus rude contre lui. — Sarcasme d'Harcourt. — Scène violente. — Conseil sur les affaires de la guerre devant le roi.—C'est l'unique exemple à la cour.— Il est fort orageux.—Petits désordres à Paris.—Billets menaçans. —Placards insolens.—Procession de Sainte-Geneviève.—Harcourt bien reçu à Strasbourg. — Surville dans Tournay avec dix-huit bataillons. — Dénûment de l'armée de Flandre. — Torcy de retour de Hollande. — Les princes ne vont point aux armées qu'ils doivent commander.

Peu de jours après la déclaration des généraux d'armée, le maréchal de Villars, qui devait commander en Flandre sous Monseigneur, travailla avec lui à Meudon, puis avec lui chez le roi, et de là s'en alla en Flandre, à la mi-mars, y disposer toutes choses. Il en revint dans les premiers jours de mai rendre compte de son voyage pour repartir peu après. Les troupes n'étaient pas payées, et de magasins on n'en avait pu faire nulle part. Villars, cependant, se mit à pouffer à la matamore, et à tenir

à son ordinaire des propos insensés. Il ne respirait que batailles, publiait qu'il n'y avait qu'une bataille qui pût sauver l'état, qu'il en livrerait une dans les plaines de Lens à l'ouverture de la campagne. Il se mit en défi, et par un tissu de fanfaronnades folles faisait transir tout ce qu'il y avait de gens sages de voir la dernière ressource de l'état commise en de telles mains. Ce n'était pas pourtant qu'il ne sentît le poids du fardeau; mais il pensait étourdir le monde, les ennemis mêmes à qui ces propos reviendraient, rassurer le roi et madame de Maintenon, et donner de grandes idées de lui. Il travailla avec le roi et plusieurs fois avec Monseigneur, se donna pour lui rendre un compte exact de toutes choses; et ce prince ne fut pas insensible à l'air de se mêler de quelque chose d'important. Sur cette piste, Chamillart et Desmarets lui parlèrent aussi d'affaires, l'un sur les projets et la disposition des troupes, l'autre sur les fonds.

Harcourt, plus sage et plus mesuré, avait refusé l'armée de Flandre; il avait modestement allégué qu'il n'était plus depuis long-temps dans l'habitude de la guerre, qu'il n'avait jamais commandé que de petits corps, qu'il ne se sentait pas assez fort pour une armée si nombreuse et pour des évènemens si importans. Il aima mieux se conserver la faculté de pouvoir de loin blâmer ce qui s'y ferait, commander une armée aussi à l'abri des évènemens qu'une armée le pouvait être, et, déjà bien avec Monseigneur, saisir l'occasion de débaucher au duc de Beauvilliers son pupille, ou de faire au moins autel contre autel. Il suivit à l'égard du fils la trace que Villars marquait à celui du père. Il travailla avec monseigneur le duc de Bourgogne; mais en rusé compagnon, il alla plus loin. Il proposa au jeune prince que madame la duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail, et les charma tous deux de la sorte. Il avait réservé les choses

principales pour les déployer devant elle; finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à monseigneur le duc de Bourgogne, allongea la séance, et mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité pour leur en donner grande idée, et à persuader la princesse de son plus entier attachement. Elle en fut flattée; d'Harcourt la ménageait de long-temps; il était trop à madame de Maintenon, et elle à lui, pour que la princesse ne fût pas déjà bien disposée pour lui; elle était fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages.

La destination des généraux fut fort approuvée. Je fus en cela du sentiment de tous; mais je ne pouvais goûter que Chamillart eût laissé remettre Harcourt en voie, et lui eût donné de plus les moyens de s'emparer de monseigneur le duc de Bourgogne. J'en parlai fortement aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers qui, à leur ordinaire, tout en Dieu et froids sur les cabales et les évènemens, n'en firent pas grand cas, séduits peut-être par la raison que Chamillart m'en avait lui-même donnée, qu'il aimait mieux éloigner ce censeur de la cour. Mais le pauvre homme ne voyait pas qu'en l'éloignant en apparence, il le rapprochait en effet, en lui donnant lieu, par cette armée, d'entrer dans tout de l'un à l'autre avec monseigneur le duc de Bourgogne, avec madame la duchesse de Bourgogne, et de plus belle avec madame de Maintenon et avec le roi, dont les trois premiers ne lui avaient pas pardonné sa conduite de Flandre et son opiniâtre partialité pour le duc de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne.

Plus de six semaines avant la déclaration des généraux des armées, il avait couru de fort mauvais bruits de ce ministre, à la place duquel on avait publiquement parlé de mettre d'Antin. J'en avais averti sa fille Dreux, la seule de la famille à qui on pût parler avec fruit. La mère,

avec très peu d'esprit et de conduite de cour, pleine d'apparente confiance et de fausse finesse en effet, prenait mal tous les avis. Les frères étaient des imbécilles, le fils un enfant et un innocent, les deux autres filles trop folles; et Chamillart se piquait de mépriser tout et de compter sur le roi comme sur un appui qui ne pouvait lui manquer. J'avais aussi souvent averti madame Dreux du ressentiment de madame la duchesse de Bourgogne; elle lui en avait reparlé. La princesse lui avait fort froidement dit qu'il n'en était rien, et, faute de pouvoir mieux, l'autre s'en était contentée. Je l'avais pressée de forcer son père à parler au roi sur ces bruits de d'Antin. Il le fit à la fin, malgré sa sécurité; mais il ne le fit qu'à demi, il lui dit bien les bruits, mais il fit la faute capitale de ne lui nommer personne. Ce qu'il fit de mieux fut qu'il ajouta que s'il avait le malheur que ceux qui arrivaient en ses affaires le dégoûtassent de lui, il le lui dit sans s'en contraindre. Le roi parut touché, lui donna toutes sortes de marques d'estime et d'assurances d'amitié, jusqu'à lui faire son éloge, et le renvoya comblé et en apparence mieux que jamais avec lui. Je ne sais si déjà Chamillart touchait à sa perte, et si cette conversation le remit; mais du jour qu'il l'eut eue, les bruits qui s'étaient toujours soutenus sur lui tombèrent tout court, et on le crut tout-à-fait rétabli.

Ces apparences ne purent me rassurer; je ne pouvais douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui de madame de Maintenon et de madame la duchesse de Bourgogne, et il était sans cesse coiffé par de rudes levriers. Le maréchal de Boufflers ne l'avait jamais aimé; il se plaignait nouvellement et avec amertume de tout ce dont il avait manqué à Lille. Il lui était revenu qu'il avait tu quelques-unes des blessures qu'il y avait reçues, que le roi avait apprises d'ailleurs avec surprise. Impuissance

peut-être pour l'un, et pour l'autre ne vouloir pas alarmer, ce n'était pas là des crimes, mais le maréchal, sensible, court, littéral, les trouvait tels. Il m'en avait fait souvent des plaintes, sans que j'eusse pu lui remettre l'esprit là-dessus. Il était persuadé de plus que le poids était trop fort pour Chamillart. Encouragé par madame de Maintenon qui était tout pour lui, et entraîné par Harcourt, il se contraignait peu sur ce ministre, et il s'en faisait comme un point d'honneur et de bon citoyen.

Le maréchal d'Harcourt le mettait savamment en pièces dans tous les particuliers qu'il avait. Un jour, entre autres, qu'il déclamait rudement contre lui chez madame de Maintenon, à qui il ne pouvait douter que cela ne déplaisait pas, elle lui demanda qui donc il mettrait en sa place. « M. Fagon, madame », lui répondit-il froidement. Elle se mit à rire, et à lui remontrer qu'il n'était pas question de plaisanter. « Je ne plaisante point, madame, répliqua-t-il. M. Fagon est un bon médecin, et point homme de guerre; M. Chamillart est magistrat et point homme de guerre non plus. M. Fagon de plus est homme d'esprit et de sens; M. Chamillart n'a ni l'un ni l'autre. M. Fagon, d'entrée et faute d'expérience, pourra faire des fautes, il les corrigera bientôt à force d'esprit et de réflexion; M. Chamillart en fait aussi, et ne cesse d'en faire et qui perdront l'état, et avec cela il n'y a en lui aucune ressource; ainsi, je vous répète très sérieusement que M. Fagon y vaudrait beaucoup mieux. »

Il n'est pas concevable le mal que ce sarcasme fit à Chamillart, et le ridicule qu'il lui donna. Le fin Normand comptait bien sur les plaies profondes que ferait à Chamillart ce bizarre parallèle, et si cruellement soutenu. Il fut au roi, et de là à bien des gens qui en jugèrent de même.

Mais il se passa en même temps une scène entre d'Antin et le fils de Chamillart, devant beaucoup de monde, chez madame la Duchesse, dont je passe l'inutile détail, et qui, plus que tout, dut faire trembler le ministre. D'Antin, si mesuré, si valet de la faveur et des places, d'ailleurs si maître de soi, s'aigrit de commande dans la dispute, et y traita si mal le père et le fils que la duchesse de la Feuillade sortit en colère. L'éclat de cette aventure embarrassa pourtant d'Antin, qui, de propos délibéré, avait voulu faire le chien de meute et plaire à ce qui prenait le dessus. Il en vint à de fort sottes excuses, après avoir tâché d'en sortir en badinant. Il n'y eut personne à la cour ayant quelque lumière qui ne sentît que Chamillart était fort ébranlé, puisque d'Antin s'échappait de la sorte et sans cause d'inimitié. Lui seul se tenait fort assuré, et dédaignait de rien craindre; et sa famille l'imitait en cette sécurité. Ses vrais amis, et ceux-là en bien petit nombre, gémissaient de cet aveuglement. MM. et mesdames de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart m'en témoignaient souvent leur inquiétude : c'était inutilement que nous cherchions des remèdes dont il s'éloignait toujours.

Quelque peu après, le roi fit une chose fort extraordinaire pour lui, et qui fit fort parler le monde. Il entretint dans son cabinet les maréchaux de Boufflers et de Villars ensemble, en présence de Chamillart. Ce fut l'après-dînée du vendredi 7 mai, à Marly. Au sortir de là, Villars s'en alla à Paris avec ordre d'être de retour à Marly pour le dimanche suivant au matin. Il revint dès le lendemain, samedi au soir.

Si on avait été surpris de cette manière de petit conseil de guerre de la veille, on le fut bien plus le lendemain après midi : le roi tint pour la première fois de sa vie dans sa cour un vrai conseil de guerre. Il en avertit

monseigneur le duc de Bourgogne, en lui disant un peu aigrement : « A moins que vous n'aimiez mieux aller à vêpres ». En ce conseil furent Monseigneur, et monseigneur le duc de Bourgogne, les maréchaux de Boufflers, de Villars et d'Harcourt, MM. Chamillart et Desmarets, l'un pour les troupes, l'autre pour les fonds. Il dura près de trois heures et fut orageux. On y traita des opérations de la campagne, de l'état des frontières et des troupes. Les maréchaux, un peu émancipés de la tutelle des ministres, les vexèrent, l'un affaibli, l'autre nouveau et non encore bien ancré. Tous trois tombèrent sur Chamillart, Villars avec plus de réserve que les deux autres. Le roi ne prit pas son parti et le laissa malmener par Boufflers et Harcourt qui se renvoyaient la balle, jusque-là que Chamillart, doux et modéré, mais qui n'était pas accoutumé au poinçon, s'aigrit et s'emporta de sorte qu'on l'entendit du petit salon voisin de la chambre du roi où était la scène. Il s'agissait du dégarnissement des places, et du mauvais état des troupes, sur quoi Desmarets voulut aussi dire son mot, mais le roi le réprima aussitôt.

Les gardes-du-corps n'étaient pas payés depuis longtemps. Boufflers, capitaine des gardes en quartier, en avait parlé au roi. Il en avait été mal reçu. Il avait insisté, le roi lui dit qu'il était mal informé, et qu'ils étaient payés. Boufflers piqué s'était muni d'un rôle exact et détaillé de ce qui était dû à chacun, et l'avait mis dans sa poche. Le conseil levé il arrêta la compagnie, tira ce rôle, supplia le roi d'être persuadé qu'il était bien informé quand il lui parlait de quelque chose, et ouvrant le rôle, fit voir en un coup-d'œil, avec la plus grande netteté, la misère des gardes-du-corps, et qu'il n'avait rien avancé que d'exact. Le roi, qui ne s'attendait à rien moins, se redressa, et jetant à Desmarets un regard sévère, lui demanda ce que cela voulait dire, et s'il ne lui avait pas bien

assuré que ses gardes étaient payés. Desmarets demeura court, et tout confus, prit le rôle et barbouilla quelque chose entre ses dents, sur quoi Boufflers piqué au jeu lui parla fort vivement. Desmarets en silence laissa passer l'ondée, puis avoua au roi qu'il avait cru les gardes payés et qu'il s'était trompé, sur quoi Boufflers, de nouveau à la charge, lui fit entendre qu'il fallait être sûr de son fait avant d'en répondre si bien, et répéta au roi qu'il le suppliait de croire qu'il ne lui parlait jamais que bien informé. Les deux autres maréchaux gardaient cependant un profond silence, et Chamillart, qui jusque-là s'était contenté de rire dans sa barbe, ne put s'empêcher de rendre à son tour un lardon au contrôleur général. Boufflers étant sur la fin de sa romancine, Chamillart ajouta qu'il suppliait le roi de croire qu'il en allait ainsi de beaucoup de choses, qu'il n'y avait pas un seul régiment de payé, et que les preuves en seraient bientôt apportées. Cela fut dit avec grande émotion. Le roi, fatigué d'une fin de conseil si aigre et si peu attendue, interrompit Chamillart par un mot assez ferme à Desmarets de mieux s'assurer de ce qu'il avançait, et de mieux pourvoir aux choses, et tout de suite les congédia tous.

Boufflers et Villars n'avaient pas toujours été d'accord dans leurs avis, sur les opérations de la campagne qui s'allait ouvrir, mais le premier avec retenue, et le second avec un air de respect, en sorte qu'Harcourt s'y comporta le plus paisiblement. Au sortir de ce conseil Villars prit congé et s'en retourna en Flandre.

Il y avait eu divers désordres dans les marchés de Paris, ce qui fit retenir plus de compagnies des régimens des gardes françaises et suisses qu'à l'ordinaire. Argenson, lieutenant de police, courut même fortune à Saint-Roch, où il était accouru sur une grande émeute de la populace, fort grossie et fort insolente, à l'occasion d'un pauvre

qui était tombé et avait été foulé aux pieds. M. de la Rochefoucauld, retiré au Chenil, y reçut un billet anonyme atroce contre le roi, qui marquait en termes exprès qu'il se trouvait encore des Ravaillac, et qui, à cette folie, ajoutait un éloge de Brutus. Là-dessus le Duc accourt à Marly, et, tout engoué, fait dire au roi pendant le conseil qu'il a quelque chose de pressé à lui dire. Cette apparition si prompte d'un aveugle retiré, et son empressement de parler au roi, fit raisonner le courtisan. Le conseil fini, le roi fit entrer M. de la Rochefoucauld qui avec emphase lui donna le billet et lui en rendit compte. Il fut fort mal reçu. Comme à la fin tout se sait dans les cours, on sut ce que M. de la Rochefoucauld était venu faire, et que les ducs de Bouillon et de Beauvilliers, qui avaient reçu les mêmes billets, et les avaient portés au roi, en avaient été mieux reçus, parce qu'ils l'avaient fait plus simplement. Le roi en fut pourtant fort peiné pendant quelques jours, mais, réflexion faite, il comprit que des gens qui menacent et qui avertissent ont moins dessein de se commettre à un crime que d'en donner l'inquiétude.

Ce qui piqua le roi davantage, ce fût l'inondation des placards les plus hardis, et les plus sans mesure contre sa personne, sa conduite et son gouvernement, qui longtemps durant furent trouvés affichés aux portes de Paris, aux églises, aux places publiques, surtout à ses statues qui furent insultées de nuit en diverses façons, insultes dont on voyait les marques tous les matins, en même temps que l'on trouvait les inscriptions arrachées : il y eut aussi une multitude de vers et de chansons où rien ne fut épargné.

On en était là, lorsqu'on fit le 16 mai la procession de sainte Geneviève, les uns en espérant des secours, les autres espérant amuser un peuple mourant de faim.

Harcourt, habile en tout, et dont les sorties sur Chamillart avaient intimidé Desmarets avec lui, ne voulut point partir que très bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. Il entretint fort Monseigneur à Meudon tête à tête, y prit congé de lui, fut le lendemain fort long-temps seul avec le roi, et partit les derniers jours de mai. Ce même jour de la dernière audience du maréchal d'Harcourt, le roi en donna une fort longue aussi dans son cabinet au maréchal de Tessé. Le prochain départ pour l'armée fut le prétexte des unes (car Harcourt en avait eu plusieurs, et Boufflers sans cesse, sans qu'à l'abri de ses grandes entrées celles de ce dernier parussent); celle de Tessé eut pour objet le compte à rendre de ses négociations d'Italie, alors plus que prescrites et en fumée. La vérité fut que ces audiences regardèrent Chamillart, comme on le verra bientôt, et toutes ameutées et procurées par madame de Maintenon.

Surville eut permission de saluer le roi, et fut envoyé aussitôt après commander dans Tournay, avec dix-huit bataillons.

L'armée de Flandre ne fut pas si heureuse que celle d'Allemagne; aussi n'avait-elle pas un général si madré, et si craint des ministres. Elle manquait de tout. On fit les derniers efforts pour lui envoyer de l'argent les premiers jours de juin, et y procurer des blés de Bretagne, et en voiturer de Picardie. De l'argent et du pain, il n'y en vint que chiquet à chiquet; et cette armée se trouva abandonnée souvent à sa propre industrie là-dessus, et souvent pendant de longs intervalles, avec une frontière fort resserrée. Les armées de Dauphiné et de Catalogne étaient beaucoup mieux pour les subsistances, et les troupes en bon état. Il y avait déjà du temps que le duc de Berwick était à la sienne, et qu'il faisait un camp retranché sous Briançon.

J'ai déjà averti que je ne dirais rien ici des négociations ni des voyages de Rouillé, de Torcy, du maréchal d'Huxelles et de l'abbé de Polignac ensuite. Je me contenterai donc de marquer que Torcy arriva de La Haye à Versailles, le samedi 1er juin, après un mois juste d'absence. Il ne rapporta rien d'agréable, et fut médiocrement reçu du roi et de madame de Maintenon chez laquelle il alla d'abord rendre compte au roi. Chamillart et madame de Maintenon avaient fort blâmé son voyage : madame de Maintenon, parce qu'elle ne l'aimait pas et que la chose avait été faite sans elle, Chamillart, par jalousie de métier et dépit du traité, dont j'ai parlé, qu'il fut obligé de signer à Torcy.

Ce retour fit presser dès le lendemain le départ de tous les officiers-généraux. L'électeur de Bavière que Torcy avait vu à Mons, et le maréchal de Villars qu'il avait entretenu à Arras, étaient informés de l'état des affaires. En même temps on déclara qu'aucun des princes destinés aux armées ne sortirait de la cour; et le roi envoya le bâton de maréchal de France à Besons qui commandait l'armée de Catalogne. Il fut fait seul, et n'était pas des plus anciens lieutenans-généraux. M. le duc d'Orléans pressait fort le roi pour lui depuis long-temps; mais nous verrons bientôt que son crédit n'était pas grand alors. Le roi lui fit entendre que Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne demeurant à la cour, il convenait qu'il y demeurât aussi, d'autant plus qu'il pouvait se trouver peut-être dans la triste nécessité de retirer ses troupes d'Espagne.

CHAPITRE XIX.

Duchesse de Grammont. — Vaisselle d'argent offerte au roi dans la crise où se trouve l'état. — Scène comique donnée par M. de la Rochefoucauld. — Proposition du roi dans le conseil. — Pontchartrain et Desmarets y sont contraires. — La vaisselle envoyée à l'orfèvre Launay ou à la Monnaie. — Résultat de cette mesure. — Je tiens à ma vaisselle. — Mot du duc de Lausun. — Grande hausse dans le prix de la faïence. — Spéculation de d'Antin. — Inondations de la Loire. — Rouillé de retour de Hollande. — Les armées assemblées. — La rigueur de l'exil du cardinal de Bouillon adoucie.

Si madame de Maintenon fut bien fatale dans le plus grand, cette vilaine que le duc de Grammont avait épousée le fut en petit : c'est le sort de toutes ces créatures. Celle-ci, revenue de Bayonne par ordre du roi, où ses pillages et d'adresse et de force avaient trop éclaté, où elle avait impunément volé les perles de la reine d'Espagne, et manqué de respect en toutes façons, était au désespoir de se retrouver à Paris exclue du rang et des honneurs de son mariage.

En attendant Rouillé, qui, à l'arrivée de Torcy, eut ordre de revenir, on avait jugé à propos de ranimer le zèle de tous les ordres du royaume en leur faisant part des énormes volontés, plutôt que propositions, des ennemis, par une lettre imprimée du roi aux gouverneurs des provinces pour l'y répandre et y faire voir jusqu'à quel excès le roi s'était porté pour obtenir la paix, et combien il était impossible de la faire. Le succès en fut tel qu'on avait espéré. Ce ne fut qu'un cri d'indignation et de

vengeance, ce ne furent que propos de donner tout son bien pour soutenir la guerre, et d'extrémités semblables pour signaler son zèle.

Cette Grammont crut trouver dans cet espèce de déchaînement un moyen d'obtenir ce qui lui était interdit, et qu'elle desirait avec tant de passion. Elle proposa à son mari d'aller offrir au roi sa vaisselle d'argent, dans l'espérance que cet exemple serait suivi, et qu'elle aurait le gré de l'invention, et la récompense d'avoir procuré un secours si prompt, si net et si considérable. Malheureusement pour elle le duc de Grammont en parla au maréchal de Boufflers son gendre, comme il allait exécuter ce conseil. Le maréchal trouva cela admirable, s'en engoua, alla sur les pas de son beau-père offrir la sienne dont il avait une grande quantité, et admirable, et en fit tant de bruit pour y exhorter tout le monde, qu'il passa pour l'inventeur, et qu'il ne fut pas seulement mention de la vieille Grammont, ni même du duc de Grammont, qui en furent les dupes, et elle enragée. Il en avait parlé à Chamillart, son ancien ami du billard, pour en parler au roi. Cette offre entra dans la tête du ministre, et par lui dans celle du roi à qui Boufflers alla tout droit. Lui et son beau-père furent fort remerciés.

Aussitôt la nouvelle en vola au Chenil. M. de la Rochefoucauld à l'instant se fit mener chez le roi qu'il trouva allant passer chez madame de Maintenon, et l'embarrassa par une vive sortie de plaintes et de reproches qui n'étonnèrent pas moins le courtisan, car cette fois il l'attendit à son passage. La fin de ce torrent et de ses convulsions énergiques, la cause de son mauvais traitement, de son profond malheur, fut que le roi, voulant bien accepter la vaisselle de tout le monde, ne lui eût pas fait la grâce de lui demander d'abord la sienne. A ces mots le roi s'en tint quitte à bon marché, et pour la première

fois le courtisan au lieu d'applaudir s'écoula en silence en levant les épaules. Le roi répondit qu'il n'avait encore rien résolu sur cela, que s'il acceptait les vaisselles il serait averti, et qu'il lui savait gré de son zèle. Le duc redoubla d'empressement et de cris en aveugle qu'il était, avec lesquels il suivit le roi tant qu'il put, au lieu des termes qui ne se présentaient pas souvent à lui, puis bien content de soi, il s'en retourna dans son Chenil.

Ce bruit de la vaisselle fit un grand tintamarre à la cour. Chacun n'osait ne pas offrir la sienne; chacun y avait grand regret. Les uns la gardaient pour une dernière ressource dont il les fâchait de se priver; d'autres craignaient la malpropreté de l'étain et de la terre; les plus esclaves s'affligeaient d'une imitation ingrate dont tout le gré serait pour l'inventeur. Le lendemain, le roi en parla au conseil des finances, et témoigna pencher fort à recevoir la vaisselle de tout le monde.

Cet expédient avait déjà été proposé et rejeté par Pontchartrain, lorsqu'il était contrôleur général, qui, devenu chancelier, n'y fut pas plus favorable. On objectait que l'épuisement était depuis ce temps-là infiniment augmenté et les moyens également diminués. Ce spécieux ne le toucha point. Il opina fortement contre, représenta le peu de profit par rapport à l'objet, si considérable pour chaque particulier, et un profit court et peu utile, qui tôt perçu n'apporterait pas un soulagement qui tînt lieu de quelque chose; l'embarras et la douleur de chacun, et la peine dans l'exécution de ceux-là mêmes qui le feraient de meilleur cœur; la honte de la chose en elle-même; la bigarrure de la cour et de la première volée d'ailleurs en vaisselle de terre, et des particuliers de Paris et des provinces en vaisselle d'argent, si on en laissait la liberté; et si on ne la laissait pas, le désespoir général, et la ressource des cachettes; le décri

des affaires qui, après cette ressource épuisée, et qui le serait en un moment, et paraîtrait extrême et dernière, sembleraient n'en avoir plus aucune; enfin le bruit que cela ferait chez les étrangers, l'audace, le mépris, les espérances que les ennemis en concevraient; le souvenir de leurs railleries lorsqu'en la guerre de 1688 tant de précieux meubles d'argent massif qui faisaient l'ornement de la galerie et des grands et petits appartemens de Versailles et l'étonnement des étrangers, furent envoyés à la monnaie, jusqu'au trône d'argent; le souvenir du peu qui en revint, et de la perte inestimable de ces admirables façons plus chères que la matière, et que le luxe avait introduites depuis sur les vaisselles, ce qui tournerait nécessairement en pure perte pour chacun. Desmarets, quoique celui qui portait le poids des finances et que cela devait soulager de quelques millions, opina en même sens et avec la même force.

Nonobstant de si bonnes raisons et si évidentes, le roi persista, à vouloir non pas forcer personne, mais à recevoir la bonne volonté de ceux qui présenteraient leurs vaisselles, et cela fut déclaré ainsi et verbalement, et on indiqua deux voies à faire le bon citoyen: Launay, orfèvre du roi, et la Monnaie. Ceux qui donnèrent leur vaisselle à pur et à plein l'envoyèrent à Launay, qui tenait un registre des noms et du nombre de marcs qu'il recevait. Le roi voyait exactement cette liste, au moins les premiers jours, et promettait à ceux-là, verbalement et en général, de leur rendre le poids qu'il recevait d'eux quand ses affaires le lui permettraient, ce que pas un d'eux ne crut ni n'espéra, et de les affranchir du contrôle, monopole assez nouveau, pour la vaisselle qu'ils feraient refaire. Ceux qui voulurent le prix de la leur l'envoyèrent à la Monnaie. On l'y pesait en y arrivant; on écrivait les noms, les marcs et la date, suivant la-

quelle on payait chacun à mesure qu'il y avait de l'argent. Plusieurs n'en furent pas fâchés pour vendre leur vaisselle sans honte, et s'en aider dans l'extrême rareté de l'argent. Mais la perte et le dommage furent inestimables de toutes ces admirables moulures, gravures, ciselures, de ces reliefs, et de tant de divers ornemens achevés dont le luxe avait chargé la vaisselle de tous les gens riches et de tous ceux du bel air.

De compte fait, il ne se trouva pas cent personnes sur la liste de Launay, et le total du produit en don ou en conversion ne monta pas à 3,000,000. La cour et Paris, encore les grosses têtes de la ville qui n'osèrent s'en dispenser, et quelque peu d'autres qui crurent se donner du relief, suivirent le torrent; nuls autres dans Paris, ni presque dans les provinces. Parmi ceux même qui cessèrent de se servir de leur vaisselle, qui ne furent pas en grand nombre, la plupart la mirent dans le coffre pour en faire de l'argent, suivant leurs besoins, où pour la faire reparaître dans un meilleur temps.

J'avoue que je fis l'arrière-garde, et que, fort las des monopoles, je ne me soumis pas à un volontaire. Quand je me vis presque le seul de ma sorte mangeant dans de l'argent, j'en envoyai pour un millier de pistoles à la Monnaie, et je fis serrer le reste. J'en avais peu de vieille de mon père, et sans façons, de sorte que je la regrettai moins que l'incommodité et la malpropreté.

Pour M. de Lausun, qui en avait quantité et toute admirable, son dépit fut extrême, et l'emporta sur le courtisan. Le duc de Villeroy lui demanda s'il l'avait envoyée; j'étais avec lui, le duc de la Rocheguyon et quelques autres. « Non, encore, répondit-il d'un ton bas et tout doux. Je ne sais à qui m'adresser pour me faire la grâce de la prendre, et puis, que sais-je s'il ne faut pas que tout cela passe sous le cotillon de la duchesse de Gram-

mont »? Nous en pensâmes tous mourir de rire; et lui, de faire la pirouette et de nous quitter.

Tout ce qu'il y eut de grand ou de considérable se mit en huit jours à la faïence. Ils en épuisèrent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise, tandis que tout le médiocre continua à se servir de son argenterie.

Le roi agita de se mettre à la faïence; il envoya sa vaisselle d'or à la Monnaie, et M. le duc d'Orléans le peu qu'il en avait. Le roi et la famille royale se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent; les princes et les princesses du sang de faïence. Le roi, sut peu après que plusieurs avaient fait des démonstrations frauduleuses, et s'en expliqua avec une aigreur qui lui était peu ordinaire, mais qui ne produisit rien. Elle serait mieux tombée sur le duc de Grammont et sa vilaine épousée, causes misérables d'un éclat si honteux et si peu utile. Ils n'en furent pas les dupes, ils encoffrèrent leur belle et magnifique vaisselle; et la femme elle-même porta leur vieille à la Monnaie, où elle se la fit très bien payer.

Pour d'Antin, qui en avait de la plus achevée et en grande quantité, on peut juger qu'il fut des premiers sur la liste de Launay; mais, dès qu'il eut le premier vent de la chose, il courut à Paris choisir force porcelaine admirable, qu'il eut à grand marché, et enlever deux boutiques de faïence qu'il fit porter pompeusement à Versailles.

Cependant les donneurs de vaisselle n'espérèrent pas long-temps d'avoir plu. Au bout de trois mois, le roi sentit la honte et la faiblesse de cette belle ressource, et avoua qu'il se repentait d'y avoir consenti. Ainsi allaient alors les choses et pour la cour et pour l'état.

Les inondations de la Loire qui survinrent en même temps, qui renversèrent les levées, et qui firent les plus grands désordres, ne remirent pas de bonne humeur la

cour ni les particuliers, par les dommages qu'ils causèrent, et les pertes qui furent très grandes, qui ruinèrent bien du monde et qui désolèrent le commerce intérieur.

Rouillé, à qui Torcy, le lendemain de son arrivée, avait envoyé ordre de revenir, arriva incontinent après, sur quoi les armées de part et d'autre s'assemblèrent en Flandre: les ennemis commandés à l'ordinaire par le duc de Marlborough et le prince Eugène; et le maréchal de Villars dans les plaines de Lens.

Torcy eut aussi ordre d'envoyer au cardinal de Bouillon de pouvoir s'approcher de la cour et de Paris, à la distance de trente lieues. On fut surpris que cet adoucissement fût venu du mouvement du roi, sans que personne lui en eût parlé. Avant la disgrâce de M. de Vendôme, il lui avait parlé en faveur du grand-prieur, en même temps que le père Tellier l'avait pressé pour le cardinal de Bouillon. Il les avait refusés tous deux. Il demanda ensuite à Torcy si M. de Bouillon ne lui avait pas parlé souvent pour son frère. Torcy lui dit qu'il ne lui en avait point parlé du tout. « Cela est fort extraordinaire, répliqua le roi d'un air piqué, qu'un frère ne parle pas pour son frère; M. de Vendôme m'a bien pressé pour le sien. » C'est que le roi aimait que toute une famille se sentît affligée d'une disgrâce, et que, lors même qu'il la voulait le moins adoucir, il était blessé du peu d'empressement, et qu'on ne lui fournît pas l'occasion de refuser et d'humilier.

CHAPITRE XX.

Fautes de Chamillart à l'égard de Monseigneur. — Il reçoit mal Dumont. — Je m'aperçois du mécontentement de Monseigneur.

— La Feuillade courtisan assidu de mademoiselle Choin. — Chamillart refuse de se lier avec elle. — Mademoiselle de Lislebonne sert d'intermédiaire et est mal reçue. — Son rapport à mademoiselle Choin. — On revient de nouveau à la charge, mais sans succès. — Vues de d'Antin. — Ses menées contre Chamillart. — Madame de Maintenon, Monseigneur et mademoiselle Choin ligués contre ce ministre. — Intrigues. — Raisons qui attachaient le roi à Chamillart. — Des bruits fâcheux commencent à circuler. — Bon mot de Cavoye. — Grands sentimens et admirable réponse de Chamillart. — Conversation de Monsieur avec lui.—Cusani, nonce du pape, comble la mesure.

Les armées étaient assemblées et les frontières en fort mauvais état; elles étaient toutefois plus tranquilles que l'intérieur de la cour, où la fermentation était extrême. Depuis qu'à la mort du cardinal Mazarin le roi s'était mis à gouverner lui-même, c'est-à-dire en quarante-huit ans, on n'avait vu tomber que deux ministres. Le premier est Fouquet, surintendant des finances. Il ne tint pas à Colbert et à le Tellier qu'il ne perdît la vie, et il fut confiné dans le château de Pignerol, où, après treize ans de Bastille, il passa le reste de ses jours, qui durèrent plus de seize ans, jusqu'en mars 1680, qu'il mourut à soixante-cinq ans. M. de Pomponne est l'autre que MM. de Louvois et Colbert, d'ailleurs si ennemis, mais réunis pour le perdre, firent chasser par leurs artifices de sa charge de secrétaire d'état des affaires étrangères en 1679, assez contre le goût du roi, qui le rappela douze ans après dans le ministère à la mort de Louvois. Celui-ci mort subitement, la veille du jour qu'il devait être arrêté, ne peut passer pour le troisième exemple. Chamillart le fut, et le dernier de ce règne, et peut-être le plus difficile de tous à chasser, sans toutefois d'autre appui que la seule affection du roi, lequel ne céda qu'à regret à toutes les forces qui furent employées pour le lui arracher.

Sans répéter ce que j'ai déjà dit des causes qui le per-

dirent et qui lui déchaînèrent madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, il faut parler d'une faute précédente qu'il aggrava sur la fin, mais d'une nature qui n'a été funeste qu'à lui seul. Jamais il n'avait ménagé Monseigneur. Ce prince, qui était timide et mesuré sous le poids d'un père qui jaloux à l'excès ne lui laissait pas prendre le moindre crédit, ne hasardait que bien rarement des recommandations aux ministres, encore était-ce pour peu de chose, et poussé par quelques bas domestiques de sa confiance. Dumont était celui qu'il en chargeait, et qui, accoutumé à trouver Pontchartrain, lorsqu'il était contrôleur général, prompt à plaire à Monseigneur et à en rechercher les occasions, se trouva bien étonné lorsqu'il eut affaire à Chamillart, successeur de l'autre aux finances. Celui-ci, faussement préoccupé, que, avec le roi et madame de Maintenon pour lui, tout autre appui lui était inutile, et que, sur le pied où était Monseigneur avec eux, il se nuirait en faisant la moindre chose qui, en leur revenant, leur donnerait soupçon qu'il voudrait s'attacher à lui, n'eut aucun égard aux bagatelles que Monseigneur désirait, et en garde même qu'on ne se servît de son nom, reçut Dumont si mal, que celui-ci, glorieux de la faveur et de la confiance de son maître, et de la considération qu'elle lui attirait des ministres et de tout ce qui était le plus relevé à la cour, se plaignit souvent à Monseigneur, le pria de charger tout autre que lui des commissions pour le contrôleur général, et l'aigrit extrêmement contre lui.

Je m'étais bien aperçu, à un voyage de Meudon, que Monseigneur n'était pas content de Chamillart. Quelques propos de Dumont et quelques bagatelles ramassées m'en avaient mis sur les voies. J'en avertis ses filles à Meudon même, où elles vinrent deux fois ce voyage-là. Elles s'informèrent et trouvèrent qu'il était vrai. Elles en firent

parler à Monseigneur, qui en usa comme j'ai dit qu'avait fait madame la duchesse de Bourgogne en pareil cas, et cela demeura ainsi jusqu'à la catastrophe de Turin.

La Feuillade, noyé à son retour, et dès auparavant courtisan assidu de mademoiselle Choin, comprit que de la lier à son beau-père leur pouvait être à tous deux fort utile un jour, et à lui, en attendant, d'un grand usage auprès de Monseigneur. Il la tourna si bien, qu'elle y mordit; elle ne pouvait rien par Monseigneur, qui était en brassière fort étroite. Elle était donc réduite à ce que sa confiance lui donnait de considération pour l'avenir, et elle comprit que, en attendant, l'amitié et le commerce de Chamillart lui pourraient servir à beaucoup de choses.

La Feuillade, ravi d'avoir pu apprivoiser une créature aussi importante que la politique rendait si farouche, parla à son beau-père, et fut fort surpris de le trouver très froid. Il le pressa, il déploya son éloquence, et le tout pour néant. Il espéra en venir à bout, et cependant amusa mademoiselle Choin de complimens, de voyages et de temps mal arrangés. Elle ne laissa pas d'être surprise de voir ses avances languir, elle qui n'était occupée que de parades et de refus de commerce avec ce qu'il y avait de plus important qui faisait tout pour y être admis.

L'entrevue se différant toujours, parce que Chamillart n'y voulait point entendre, et que son gendre palliait toujours de prétextes, mademoiselle Choin en parla à mademoiselle de Lislebonne, si intimement avec Chamillart. Celle-ci, craignant que cette liaison se fît sans elle, et d'être privée du mérite des deux côtés d'y avoir travaillé, se hâta d'en parler à Chamillart, qui, d'un ton de confiance, et d'un air de complaisance, pour ne pas dire de mépris, lui apprit que cette connaissance se serait faite

depuis fort long-temps, s'il l'avait voulu; qu'on l'en pressait toujours; que la Feuillade le voulait; mais que, pour lui, il ne savait pas à quoi cela serait bon à mademoiselle Choin, ni à lui; qu'il était trop vieux pour des connaissances nouvelles; qu'il ne lui en fallait point au-delà de son cabinet; que le roi et madame de Maintenon lui suffisaient, et que les intrigues et les cabales de cour ne lui allaient point.

Qui fut étonné? ce fut mademoiselle de Lislebonne. Elle n'avait pas le même intérêt que la Feuillade; elle sentit le fait qu'il n'avait osé avouer à mademoiselle Choin qu'il amusait cependant; elle connaissait assez Chamillart pour comprendre que, avec ces belles maximes dont il s'applaudissait, elle ne lui en ferait pas changer; ainsi elle ne lui en dit pas davantage, pour ne pas lui déplaire inutilement. Mais ce que fit d'honnête cette bonne et sûre amie, sur laquelle Chamillart comptait si fort, fut de rendre à mademoiselle Choin cette conversation tout entière sans y manquer d'un mot, pour se faire un mérite auprès d'elle d'avoir découvert en un moment à quoi il tenait qu'elle ne vît Chamillart, et l'empêcher d'être plus long-temps la dupe du beau-père et du gendre.

Il est aisé de comprendre l'effet que ce rapport si fidèle produisit sur une créature devant qui tout rampait, à commencer par monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, que, comme madame de Mainteuon, elle voyait de son fauteuil sur un tabouret, et n'appelait, et devant Monseigneur, que « la duchesse de Bourgogne », continuant ainsi par madame la Duchesse et par tout ce que la cour avait de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité. La Feuillade sentit bientôt quelque altération dans cet esprit contre son beau-père; et mademoiselle de Lislebonne, qui connaissait parfaitement le

terrein, compta d'un air de simplicité ce qui s'était passé aux filles de Chamillart, comme un office de prudence, pour faire passer plus doucement ce qu'une continuation de suspens eût bientôt révélé et avec plus d'aigreur; et le rare est qu'elle les persuada, tant il est vrai qu'il est des personnes à qui nulle énormité ne nuit, et d'autres destinées à un aveuglement perpétuel. La bonne Lorraine, sachant bien à qui elle avait affaire, mit ce gabion devant elle, de peur de demeurer brouillée avec Chamillart qui n'y entendait point finesse, si sa délation lui revenait autrement que palliée de cet air de franchise. Chamillart n'y fit pas plus de réflexion qu'en avaient fait ses filles, et on a vu jusqu'où mademoiselle de Lislebonne et son cher oncle le conduisirent sur les affaires de Flandre. Long-temps après ce trait, il en arriva encore un autre presque tout pareil.

Mademoiselle Choin avait un frère major dans le régiment de Mortemart, qu'elle desirait passionnément avancer. Il était bon sujet, et passait pour tel dans ce régiment et dans les troupes. Il était question d'obtenir un de ces petits régimens d'infanterie de nouvelle création, qui vaquait, dont on avait donné plusieurs à des gens qui ne le valaient pas. Quelque rebutée et dépitée qu'elle fût sur Chamillart, l'extrême desir d'avancer ce frère, et l'impossibilité d'y réussir sans le secrétaire d'état de la guerre, la forcèrent d'en parler à la Feuillade. Celui-ci, ravi d'une occasion si naturelle de l'apaiser sur son beau-père, se chargea avec joie de l'affaire. Il en parla à Chamillart, ne doutant pas d'emporter d'emblée une chose si raisonnable en soi, dans un temps encore où les avancemens avaient si peu de règle, et où celui-ci devait sembler si précieux à Chamillart pour réparer le passé s'il était possible; mais quelques raisons qu'il pût lui alléguer, quelque crédit qu'il eût auprès de

lui, jamais il ne put rien gagner. Il se figura gauchement un mérite auprès du roi de laisser ce major dans la poussière des emplois subalternes, il s'irrita des plus essentielles raisons de l'en tirer; en deux mots sa sœur lui devint un obstacle invincible auprès du ministre.

La Feuillade, outré, espéra de sa persévérance, et amusa encore une fois mademoiselle Choin qui, surprise dès le premier délai et instruite par l'autre aventure, lâcha encore en celle-ci mademoiselle de Lislebonne à Chamillart, ou pour réussir par ce surcroît auprès de lui, ou pour en avoir le cœur net. Mademoiselle de Lislebonne en parla à la Feuillade, et tous deux ensemble à Chamillart pour essayer de le réduire; mais ce fut en vain jusque-là qu'il s'irrita de nouveau, et qu'il s'échappa un peu sur le crédit que mademoiselle Choin se figurait qu'elle pouvait prétendre. Le régiment fut incontinent donné à un autre, et mademoiselle Choin instruite de point en point de ce qui s'était passé par mademoiselle de Lislebonne. Ce dernier procédé mit le comble dans le cœur de mademoiselle Choin, et la rendit la plus ardente ennemie de Chamillart et la plus acharnée.

Je sus ces deux anecdotes dans les premiers momens, trop tard pour y pouvoir rien faire; je n'aurais pas même espéré de réussir où la Feuillade et mademoiselle de Lislebonne avaient échoué, mais j'en augurai mal.

D'Antin était trop initié dans les mystères de Meudon pour ignorer ces diverses lourdises, le dépit de mademoiselle Choin, tous les mauvais offices qu'elle rendait à Chamillart auprès de Monseigneur, d'ailleurs irrité contre lui de plus ancienne date, et que Dumont n'adoucissait pas. D'Antin n'ignorait pas, comme je l'ai dit plus haut, la haine que madame la duchesse de Bourgogne et madame de Maintenon avaient conçue contre ce ministre à qui il se flattait de succéder, et dans cette vue il mit

madame la duchesse de Bourgogne au fait de tout ce qui vient d'être expliqué. Il eut bientôt après le contentement de le voir germer.

Madame de Maintenon n'était pas à s'apercevoir de toutes les forces dont elle avait besoin pour arracher au roi un ministre en qui il avait mis toute sa complaisance. Vendôme subsistait encore, et tout cela ne faisait qu'un, et lui était également odieux. Pour la première fois de sa vie elle crut avoir besoin de Monseigneur. C'est ce qui l'engagea à déterminer le roi à lui destiner l'armée de Flandre, afin de les mettre dans la nécessité, Monseigneur de se mêler de ce qui regardait cette armée, et le roi de le trouver bon, pour se servir après contre Chamillart du fils auprès du père qui, sans ce chausse-pied, n'aurait osé parler. De là profitant de quelque chose que le roi marqua sur les voyages de Meudon, si continuels pendant l'été, qui emmenaient du monde, et laissait Versailles fort seul, elle le ramassa en ce temps-ci; et pour le faire court, persuada au roi que pour les rendre rares et combler Monseigneur à bon marché, il fallait donner à mademoiselle Choin une grosse pension, un logement à Versailles, la mener tous les voyages à Marly, et mettre ainsi Monseigneur en liberté de la voir publiquement, ce qui le rendrait plus sédentaire à Versailles, et les Meudon moins fréquens.

Jusqu'alors ces deux si singulières personnes s'étaient comme ignorées. Un si grand changement flatta Monseigneur; il combla mademoiselle Choin, mais il ne séduisit ni l'un ni l'autre. Monseigneur, en acceptant, y aurait perdu la liberté qu'il croyait trouver à Meudon; et mademoiselle Choin, qui y primait, n'aurait été que fort en second vis-à-vis madame de Maintenon. Elle craignit de plus qu'un tel changement, qui ne serait plus soutenu de l'imagination du mystère, car il n'en restait

alors que cela, n'apportât avec le temps du changement à sa fortune, qui n'était pas comme celle de madame de Maintenon appuyée de la base du sacrement. Elle se jeta donc dans les respects, la confusion, les humilités, le néant; Monseigneur, sur ce qu'il ne l'avait pu résoudre; et elle refusa jusqu'à la pension, sur ce que, dans la situation malheureuse des affaires et à la vie cachée qu'elle menait et voulait continuer, elle en avait assez.

Tout cela se conduisit avec une satisfaction tellement réciproque, que d'Antin par qui une partie de ces choses avaient passé, fut chargé des confidences contre Chamillart, et que le dîner qu'on a vu que le roi et madame de Maintenon firent à Meudon, sans y coucher, et qui causa la dernière catastrophe de M. de Vendôme, ne fut à l'égard du roi que pour presser mademoiselle Choin par madame de Maintenon elle-même, qui n'avait jamais occasion de la voir, d'accepter ce qu'on vient de voir qui lui était offert et qui était dès-lors refusé, mais à l'égard de celle-ci pour s'entretenir de toutes les mesures à prendre pour la chute de Chamillart, et y faire agir Monseigneur pour la première fois de sa vie qu'il fut entré avec le roi en choses importantes, si on en excepte le conseil d'état.

Ces mesures réciproques firent encore que non-seulement Villars, chargé du commandement de l'armée de Flandre sous Monseigneur, travailla plusieurs fois avec lui, mais qu'Harcourt y travailla aussi, quoiqu'il allât sur le Rhin, et que, après même qu'il fut déclaré qu'aucun des princes ne sortirait de la cour, ces généraux, contre tout usage, continuèrent de travailler avec Monseigneur, parce que madame de Maintenon voulut qu'Harcourt le pût conduire sur ce qu'il avait à faire et à dire contre Chamillart, et qu'il lui fit même sa leçon pour jusqu'après son départ. La même raison de pousser Chamillart fit tenir au roi et l'assemblée et le conseil de guerre

desquels j'ai parlé, et à la suite desquels on excita tout ce qu'on put à attaquer ce ministre.

Toutes ces choses qui touchèrent Monseigneur par une considération qu'à son âge il n'avait pas encore éprouvée, le rapprochèrent de madame de Maintenon. Jusqu'alors ils étaient réciproquement éloignés. Il lui fit deux ou trois visites tête à tête. Là se prirent les dernières résolutions contre Chamillart, et ce prince prit le courage et l'appui qui lui étaient nécessaires pour venger son ancien mécontentement, et servir la haine de mademoiselle Choin, en l'attaquant à découvert auprès du roi, à qui il représenta sa chute comme un sacrifice indispensable au soutien des affaires.

Harcourt, lâché par madame de Maintenon, avait jusqu'à son départ eu de longues et de fréquentes audiences du roi, et y avait frappé les grands coups. Villars, qui avait été mal avec lui, mais qui était raccommodé, y fut plus sobre ; mais il ne put refuser ni hasarder pour autrui de tromper madame de Maintenon. Boufflers était l'enfant perdu par les raisons qu'on a vues et par son dévoûment à madame de Maintenon. Il avait les grandes entrées; il était en quartier de capitaine des gardes; il jouissait encore auprès du roi de toute la verdeur de ses lauriers. Il avait cent occasions par jour de particuliers avec le roi; il en était toujours bien reçu. Il marchait en puissante troupe. Il rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi. Monseigneur fit son personnage avec force; et jusqu'à M. du Maine, que le pauvre Chamillart croyait son protecteur, n'osa refuser à madame de Maintenon des lardons secrets et acérés. Tout marchait en ordre et en cadence, et toujours avec connaissance et sagesse, pour ne pas rebuter en poussant toujours et toujours avec la même ardeur.

Le roi, déjà accoutumé par madame de Maintenon, par les généraux de ses armées, par d'autres canaux plus

obscurs mais qui n'en réussissaient pas moins, par madame la duchesse de Bourgogne, par quelques mots de monseigneur le duc de Bourgogne que son épouse obtenait de lui, par d'Antin excité par l'espérance, à entendre dire beaucoup de mal de son ministre, et c'était déjà beaucoup, était ébranlé par raison, mais le cœur tenait ferme. Il le regardait comme son choix, comme son ouvrage dans tous ses emplois, jusqu'au comble où il l'avait porté, et dans ce comble même comme son disciple. Pas un de ses ministres ne lui avait tenu les rênes si lâches; et, depuis que toute puissance lui eut été confiée, le roi n'en avait jamais senti le joug. Tout l'hommage lui en était reporté. Une habitude longue avant qu'il fût en place, une dernière confiance depuis plus de dix ans, sans aucune amertume la plus passagère, le réciproque attentif de cette confiance par une obéissance douce, et un compte exact de tout, avaient joint le favori au ministre. Une admiration vraie et continuelle, une complaisance naturelle avaient poussé le goût jusqu'où il pouvait aller. C'était donc beaucoup que tant de coups concertés et redoublés eussent pu ébranler la raison. Elle l'était; mais quel obstacle ne restait-il point à vaincre par ce qui vient d'être expliqué! Plus il était grand, plus il irritait, et plus il donnait d'inquiétude à ceux qui formaient l'attaque, et qui commandaient les travailleurs.

Madame de Maintenon, qui savait que Monseigneur avait fortement parlé, et qu'il avait été écouté, redoubla d'instances auprès de mademoiselle Choin et de lui pour le faire recharger. Ce prince s'était laissé persuader par d'Antin de travailler à lui faire tomber la guerre. L'estime et l'amitié sont rarement d'accord chez les princes; celui-ci desira de tout son cœur de mettre là d'Antin. Madame de Maintenon, sans s'engager, se montra favorable pour mieux les exciter.

Tant de machines ne pouvaient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration. Il s'éleva au milieu de la cour je ne sais quelle voix confuse, sans qu'on pût en désigner les organes immédiats, qui publiait qu'il fallait que l'état ou Chamillart pérît; que déjà son ignorance avait mis le royaume à deux doigts de sa perte; que c'était miracle que ce ne fût déjà fait, et folie achevée de le commettre un jour de plus à un péril qui était inévitable tant que le ministre demeurerait en place. Les uns ne rougissaient pas des injures, les autres louaient ses intentions, et parlaient avec modération des défauts que beaucoup de gens lui reprochaient aigrement. Tous convenaient de sa droiture, mais un successeur tel qu'il fût ne leur paraissait pas moins nécessaire. Il y en avait qui, croyant ou voulant persuader qu'ils portaient l'amitié jusqu'où elle pouvait aller, protestaient de la conserver toujours et de n'oublier jamais les plaisirs et les services qu'ils avaient reçus de lui, mais ils avouaient avec délicatesse qu'ils préféraient l'état à leur avantage particulier et à l'appui qu'ils s'affligeaient de perdre, et que si Chamillart était leur frère, ils concluraient également à l'ôter, par l'évidence de la nécessité de le faire. Sur la fin on ne comprenait pas ni comment il avait pu être choisi, ni comment il était demeuré en place.

Cavoye, à qui un si long usage de la cour et du grand monde tenait lieu d'esprit et de lumière, et fournissait quelquefois d'assez bons mots, disait que le roi était bien puissant et bien absolu plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'était pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude. Les choses les plus indifférentes lui étaient tournées à crime ou à ridicule. On eût dit que, indépendamment de toute autre raison, c'était une victime que le roi ne pouvait plus refuser à l'aversion publique. Force gens s'en expliquaient tout nettement ainsi, et pas un

qui pût énoncer une seule accusation particulière. On s'en tenait à un vague qui se pouvait appliquer à qui on voulait, sans que de tant de personnes qu'il avait si fort obligées aucune prît sa défense, parmi tant d'autres qui, naguère adorateurs de la fortune, se piquaient de louanges et d'admiration et d'une adulation servile pour un homme maintenant si rudement attaqué; et si l'excès de ce qui se donnait en reproches poussait quelqu'un à répondre, on insistait à demander des comptes, ou absurdes, ou de choses sur lesquelles un respect supérieur fermait la bouche. Les troupes dénuées de tout, les places dégarnies, les magasins vides sautaient aux yeux; mais on ne voulait plus se souvenir de deux incroyables réparations des armées, l'une après Hochstet en trois semaines, l'autre en quatorze jours seulement après Ramillies, qui tenaient du prodige, et qui néanmoins avaient deux fois sauvé l'état, pour ne parler que de deux faits aussi importans et si publics. Il n'en restait plus la moindre trace, une fatale éponge avait passé dessus; et si quelqu'un encore osait les alléguer, faute de réponse on tournait le dos. Tels furent les derniers présages de la chute de Chamillart.

Je ne lui laissai pas ignorer tant de menaces, ni tous les ressorts qui se remuaient contre lui, et je le pressai de parler au roi, comme il avait déjà fait une autre fois à ma prière, et dont il s'était si bien trouvé que l'orage prêt à fondre sur lui en avait été dissipé; mais il pensa trop grandement pour un ministre de robe. Il me répondit qu'il ne croyait pas que sa place valût la peine de soutenir un siège, ni devoir ajouter au travail qu'elle demandait celui de s'y défendre; que tant que l'amitié du roi serait d'elle-même assez forte, il y demeurerait avec agrément, mais que si cet appui avait besoin d'art, l'art le dégoûterait de l'appui et lui rendrait son état insupportable;

qu'en un mot, des temps aussi fâcheux demandaient un homme tout entier au timon de la guerre; que se partager entre les affaires de l'état et les siennes particulières ne pouvait aller qu'à une lutte honteuse à lui, et dommageable au gouvernement par la dissipation où il se laisserait aller, d'où il résultait qu'il fallait laisser aller les choses au gré du sort, ou, pour mieux dire, de la Providence, content de céder à un homme plus heureux, ou de continuer son ministère avec honneur et tranquillité. Des sentimens pratiques si relevés me touchèrent d'une admiration qui me fit redoubler pour l'engager de parler au roi. Jamais il ne voulut y entendre, ni s'écarter d'une ligne de son raisonnement; et dès-lors je compris sa chute très prochaine et sans remède.

Les choses en étaient là lorsque Chamillart fut à Meudon rendre compte à Monseigneur de l'état de la frontière et de l'armée de Flandre, et lui dire, ce qu'il savait déjà par le roi, qu'il ne la commandait plus. Monseigneur, qui avait déjà parlé contre lui au roi avec une force qui lui avait été jusque-là inconnue, et qu'il ne tenait que des encouragemens de mademoiselle Choin et de madame de Maintenon, prit ce temps pour reprocher à Chamillart que tous ses manquemens n'arrivaient que par ses fautes, et alla jusqu'à lui dire que son la Cour aurait mieux fait de bien fournir les vivres des armées, dont il avait été chargé, que de lui bâtir de si belles maisons, puis sortit avec lui de son bâtiment neuf où cette conversation s'était faite tête à tête, et revenu au gros du monde, le lui montra tout entier comme s'il ne s'était rien passé, et se hâta après d'aller se vanter à mademoiselle Choin de ce qu'il venait de dire. Elle applaudit fort à de si durs propos, et s'en avantagea pour exciter Monseigneur à ne pas différer auprès du roi d'achever un ouvrage si nécessaire et si bien commencé, ce qu'il

exécuta aussi, et il donna le dernier coup de mort à ce ministre.

Un hasard lui en prépara la voie et combla la mesure de tout ce qui s'était brassé contre lui. J'ai parlé, il y a peu, d'une longue audience que le maréchal de Tessé eut du roi pour lui rendre compte de son voyage d'Italie. Cusani, milanais, mort cardinal il n'y a pas fort longtemps, avait été accepté ici pour succéder au cardinal Gualterio. Il était frère d'un des généraux de l'empereur, et se montra si Autrichien, pendant tout le cours de sa nonciature, qu'on eut lieu de se repentir de s'y être si lourdement mépris. Ce fut avec lui que se négocia à Paris la ligue d'Italie, dont on a parlé, et ce fut lui qui sollicita la permission des levées et de l'achat des armes pour le pape en Avignon, qui ne fut accordée qu'avec des difficultés et une lenteur inexcusables. Ce nonce en avait fait des plaintes amères en ce temps-là.

Etant le mardi 4 juin dans la galerie de Versailles, attendant que le roi allât à la messe, il avisa le maréchal de Tessé qui causait avec le maréchal de Boufflers, tous deux seuls et séparés de tout le monde. Le nonce, qui n'avait point vu Tessé depuis son retour, alla à lui; et après les premières civilités, ils se mirent bientôt sur les affaires qui avaient mené Tessé en Italie. Les plaintes dont je viens de parler trouvèrent promptement leur place dans la conversation, auxquelles Cusani ajouta qu'il ne serait jamais venu à bout d'obtenir la permission qu'il demandait, sans un millier de pistoles qu'il s'était enfin avisé de faire offrir à la femme de Chamillart, dont le paiement avait opéré avec promptitude.

Il parlait à deux ennemis de Chamillart, et il ne fut guère douteux qu'il ne s'y méprenait pas. On a vu les causes de l'acharnement du maréchal de Boufflers contre le ministre. Tessé, plus en douceur, ne le haïssait pas

moins : il ne pouvait lui pardonner ce qu'il avait exigé de lui en Dauphiné, en Savoie et en Italie, en faveur de la Feuillade, ce qu'on a vu en son lieu, pour le porter rapidement au commandement des armées, ce qui ne put se faire qu'à ses dépens. En flexible Manceau il s'y était prêté de bonne grâce dans cette toute-puissance de Chamillart, mais il n'en avait pas moins senti l'injure d'être obligé de s'anéantir, et de servir lui-même de pont à la Feuillade pour lui monter sur les épaules et le chasser pour lui succéder. En arrivant il trouva le temps de la vengeance venu, et de l'exercer encore en plaisant à madame de Maintenon, à Monseigneur, à monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne, et à tous gens encore avec qui il tâchait d'être uni, et qui étaient tous des personnages. Il se jeta donc à eux tout en arrivant.

Ce fut le lendemain de cette aventure qu'il devait avoir audience de madame de Maintenon, et du roi ensuite, pour la première fois depuis son retour. Soit de hasard, soit de concert, Boufflers alla le même lendemain matin chez madame de Maintenon, où les portes lui étaient toujours ouvertes, et y trouva le maréchal de Tessé. Boufflers lui demanda s'il avait bien rendu compte de toutes choses, madame de Maintenon en tiers. « De toutes celles que madame m'a demandées, répondit Tessé. — Mais cela ne suffit pas, répliqua le maréchal de Boufflers, il ne lui faut rien laisser ignorer ». Et par ce petit début la curiosité de madame de Maintenon étant excitée, elle voulut en savoir la raison. Il y eut encore quelques circuits adroits. Boufflers demanda à Tessé s'il avait rendu compte à madame du discours que le nonce leur avait tenu la veille, et publiquement. Tessé ayant répondu que non, d'un air à augmenter la curiosité, madame de Maintenon voulut en être informée. Tessé lui en fit le récit,

mais en se récriant que cela ne pouvait pas être, et se fondant sur la modicité de la somme, et prise d'un étranger. Boufflers, au contraire, exagéra le crime, et tout ce dont était capable une femme en cette place, qui n'avait pas honte de recevoir si peu, et d'un étranger; combien de malversations elle avait faites puisqu'elle avait pu se porter à celle-là; comment le roi pouvait être servi, puisqu'une affaire de cette importance s'achetait et ne réussissait que par un présent; qu'enfin une femme tentée, et succombant à si peu, l'était de tout, depuis un écu jusqu'à un million. Tessé peu-à-peu se mit doucement de la partie, et sans mettre en aucun doute la vérité de ce que le nonce leur avait dit, ils paraphrasèrent le danger de laisser les affaires entre les mains du mari d'une femme si avide, et laissèrent madame de Maintenon presque persuadée du fait, et ravie de la découverte.

Deux heures après, Tessé entra dans le cabinet du roi pour son audience. Boufflers, qui vit le roi de loin à l'ouverture de la porte, fit quelques pas en dedans après Tessé, et le prenant par le bras, lui dit d'un ton élevé afin que le roi l'entendît: « Au moins, monsieur, vous devez la vérité au roi. Dites-lui bien tout et ne lui laissez rien ignorer ». Il répéta encore une fois plus haut et se retira, laissant au roi un grand sujet de curiosité, et au maréchal de Tessé la nécessité de lui dire ce qu'il avait déjà appris à madame de Maintenon.

Les deux maréchaux avaient déjà répandu le discours du nonce qui fit un étrange bruit, et ce bruit fut le dernier éclair qui précéda le coup de foudre, qu'une dernière conversation que Monseigneur, venu exprès un matin de Meudon, eut ensuite avec le roi, acheva de déterminer. Cependant le roi ne fit aucun semblant d'avoir su cette histoire, ni madame de Maintenon; et ce silence de

leur part fut une des choses que les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse regardèrent; comme le signal le plus sinistre. Ils ne s'y trompèrent pas.

Je ne sais s'il eût encore été temps pour Chamillart. Cette audience de Tessé fut le mercredi, et Chamillart m'a conté depuis sa disgrâce, que, près de succomber, il avait toujours éprouvé le même accueil et le même visage du roi, jusqu'au vendredi, surveille de sa chute et surlendemain de l'audience de Tessé; que ce jour-là, il le remarqua embarrassé avec lui; et que, frappé qu'il fut d'un changement si soudain, il fut sur le point de lui demander s'il n'avait plus le bonheur de lui plaire, et en cas de ce malheur, la permission de se retirer plutôt que de le contraindre. S'il l'eût fait, il y a lieu de croire par tout ce qui parut depuis que le roi n'aurait pu y tenir et qu'il serait demeuré en place. Mais il hésita, et le roi, craignant peut-être aussi qu'il n'en vînt là, et par la faiblesse qu'il se sentait lui-même ne lui donna pas le temps, à ce qu'il m'ajouta, de se déterminer. Ce fut la dernière faute qu'il fit contre soi-même, et peut-être la plus lourde de toutes; car si, avant ce dernier coup de poignard de l'audience de Tessé et de la conversation de Monseigneur avec le roi ensuite, Chamillart m'eût voulu encore croire à son retour de Meudon à l'Étang, où il me conta ces propos si durs que Monseigneur lui avait tenus dans son bâtiment neuf, et si, comme je l'en pressai pour la seconde fois vainement il eût parlé au roi, il ne paraît pas douteux qu'il ne se fût raffermi.

Dans ces derniers jours, madame de Maintenon, se comptant sûre enfin de la perte de Chamillart, et de n'avoir plus besoin de Monseigneur ni de d'Antin pour jeter par terre un homme qu'elle tenait pour sûrement abattu, ne crut plus avoir de mesures à garder, et se donna tout entière à profiter de tous les instans pour

élever sa créature. Le détail de ce fait si pressé et si court, et qui n'eut point de témoins entre le roi et elle, m'a échappé; elle ne l'a raconté depuis à personne, ou, si elle l'a fait, l'anecdote n'en est pas venue jusqu'à moi. Tout ce qu'on en a pu conjecturer, c'est qu'elle n'y réussit pas sans peine, par deux faits qui suivirent incontinent et qui seront remarqués en leur temps. Je n'ai pu découvrir non plus si le roi en voulait un autre, ou s'il n'était point fixé. Monseigneur l'avait osé presser pour d'Antin, profitant de la nouvelle liberté, qu'à l'appui de madame de Maintenon il avait usurpée sans danger, de parler au roi de la situation des affaires et de la nécessité d'en ôter Chamillart et de se voir écouté. D'Antin était reçu aussi à parler au roi de ses troupes, de ses frontières, à lui en montrer des états qu'il s'était fait envoyer, aller même jusqu'à se faire écouter sur des projets d'opérations de campagne, appuyé de Monseigneur, ayant M. du Maine favorable et madame de Maintenon. A ce qu'il se figurait de leurs discours obligeans, il espérait tout dans ces derniers jours de la crise, et fut bientôt après outré de douleur, et Monseigneur fort fâché de s'y trouver trompé. Le samedi coula à l'ordinaire, et sans rien de marqué.

CHAPITRE XXI.

Disgrâce de Chamillart. — Pressentiment de la maréchale de Villars. — Qui fut chargé par le roi de demander au ministre sa démission. — Comment le roi savait dissimuler. — Noble fermeté de Chamillart. — Sa résignation. — Celle de son fils. — Com-

ment sa famille reçoit cette nouvelle.—Joie de madame de Maintenon. — Le contrôleur général ne peut cacher la sienne. — Marques d'intérêt de madame la duchesse de Bourgogne. — Caractère de Chamillart. — Quelques détails sur certains membres de sa famille.

Le dimanche 9 juin, sur la fin de la matinée, la maréchale de Villars, qui logeait porte à porte de nous, entra chez madame de Saint-Simon, comme elle faisait souvent, et d'avance nous demanda à souper pour causer, parce qu'elle croyait qu'il y aurait matière. Elle nous dit qu'elle s'en allait dîner en particulier avec Chamillart; qu'un temps était que c'était grande grâce, mais que, pour le présent, elle croyait la grâce de son côté. Ce n'était pourtant pas qu'elle sût rien, à ce qu'elle nous assura depuis, mais elle parlait ainsi sur les bruits du monde, qui, surtout depuis le mardi ou le mercredi que le discours du nonce s'était su, étaient devenus plus forts que jamais.

Ce même matin, le roi, en entrant au conseil d'état, appela le duc de Beauvilliers, le prit en particulier, et le chargea d'aller l'après-dînée dire à Chamillart qu'il était obligé, pour le bien de ses affaires, de lui demander la démission de sa charge et celle de la survivance qu'en avait son fils; que néanmoins il voulait qu'il demeurât assuré de son amitié, de son estime, de la satisfaction qu'il avait de ses services; que, pour lui en donner des marques, il lui continuait sa pension de ministre, qui est de 20,000 livres, lui en donnait une autre particulière, encore à lui, de 20,000 livres, et une à son fils aussi de 20,000 livres; qu'il desirait que son fils achetât la charge de grand-maréchal-des-logis de sa maison, à quoi il avait disposé Cavoye, lequel, sa vie durant, en conserverait le titre, les fonctions et les appointemens, que le futur secrétaire d'état lui payerait

les 880,000 livres de son brevet de retenue, y compris la charge de secrétaire du roi; qu'il aurait soin de son fils; que, pour lui, il serait bien aise de le voir, mais que, dans ces premiers temps, cela lui ferait peine; qu'il attendît qu'il le fît avertir; qu'il ferait bien de se retirer ce jour-là même; qu'il pouvait demeurer à Paris, aller et venir partout où il voudrait; et réitéra tant et plus les assurances de son amitié. M. de Beauvilliers, touché au dernier point de la chose et d'une commission si dure, voulut vainement s'en décharger. Le roi lui dit qu'étant ami de Chamillart, il l'avait choisi exprès pour le ménager en toutes choses.

Un moment après, il rentra dans le cabinet du conseil, suivi du duc, où le chancelier, Torcy, Chamillart et Desmarets se trouvèrent. C'était conseil d'état, dans lequel il ne se passa rien, même dans l'air et le visage du roi, qui pût faire soupçonner quoi que ce fût. Il s'y parla même d'une affaire sur laquelle le roi avait demandé un mémoire à Chamillart, qui, à la fin du conseil, en prit encore son ordre. Le roi lui dit de le lui apporter le soir en venant travailler avec lui chez madame de Maintenon.

Beauvilliers, dans une grande angoisse, demeura le dernier des ministres dans le cabinet, où, seul avec le roi, il lui exposa franchement sa peine, et finit par le prier de trouver bon, au moins, qu'il s'associât dans sa triste commission le duc de Chevreuse, ami comme lui de Chamillart, pour en partager le poids, à quoi le roi consentit, et dont M. de Chevreuse fut fort affligé.

Sur les quatre heures après-midi, les deux beaux-frères s'acheminèrent et furent annoncés à Chamillart, qui travaillait seul dans son cabinet. Ils entrèrent avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y

avait quelque chose d'extraordinaire, et sans leur donner le temps de parler : « Qu'y a-t-il donc ? messieurs, leur dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à me dire ne regarde que moi, vous pouvez parler; il y a long-temps que je suis préparé à tout ». Cette fermeté si douce les toucha encore davantage. A peine purent-ils lui dire ce qui les amenait. Chamillart l'entendit sans changer de visage, et du même air et du même ton dont il les avait interrogés d'abord : « Le roi est le maître, répondit-il. J'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés, et d'en recevoir en ce moment tant de marques ». Puis il leur demanda s'il ne lui était pas permis de lui écrire, et s'ils ne voulaient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre. Sur ce qu'ils l'assurèrent qu'oui, et que cela ne leur était pas défendu, du même sang-froid, il se mit incontinent à écrire une page et demie de respects et de remercîmens qu'il leur lut tout de suite, comme tout de suite il l'avait écrite en leur présence. Il venait d'achever le mémoire que le roi lui avait demandé le matin; il le dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour le remettre au roi, puis cacheta sa lettre, y mit le dessus et la leur donna. Après quelques propos d'amitié, il leur parla admirablement sur son fils, et sur l'honneur qu'il avait d'être leur neveu par sa femme. Après quoi les deux ducs se retirèrent, et il se prépara à partir.

Il écrivit à madame de Maintenon, la fit souvenir de ses anciennes bontés, sans y rien mêler d'autre chose, et prit congé d'elle. Il écrivit un mot à la Feuillade, à Meudon où il était, pour lui apprendre sa disgrâce; manda verbalement à sa femme, qu'il attendait de Paris ce jour-là, de le venir trouver à l'Étang où il allait, sans

lui dire pourquoi ; tria ses papiers, puis fit venir l'abbé de la Proustière, les lui indiqua, et lui donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fait sans la moindre émotion, sans qu'il lui fût échappé ni soupirs, ni regret, ni reproches, pas une plainte, il descendit son degré, monta en carrosse et s'en alla à l'Etang tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que de long-temps après on en sût rien à Versailles.

Son fils aussi porta ce malheur fort constamment. En arrivant à l'Etang où sa femme l'avait devancé de quelques momens, Chamillart entra dans sa chambre où il la manda avec sa belle-fille. Etant tous quatre seuls, il leur confirma ce qu'elles commençaient déjà à soupçonner. Il parla principalement à sa belle-fille sur l'honneur de son alliance, la combla de respects et d'amitié qu'elle méritait par sa conduite, et par la manière dont elle vivait avec eux. Après avoir été quelque temps témoin de leurs larmes, il vit son frère l'évêque de Senlis, et passa chez la duchesse de Lorge, au lit, incommodée, et qui avait sa sœur de la Feuillade auprès d'elle, et madame de Souvré, qui de hasard s'y rencontra. On peut juger de l'amertume de cette première entrevue. Madame Dreux, qui était à Versailles, et qui avait appris la disgrâce par l'abbé de la Proustière que son père en avait chargé en partant, eut une force qui mérite de n'être pas oubliée. Elle sentit le néant où elle retombait, mariée si différemment de ses sœurs, et le besoin qu'elle avait de tout. Elle s'en alla chez madame la Duchesse qu'elle trouva jouant au papillon qui commençait, et la pria qu'elle lui pût parler en particulier après sa reprise. Madame la Duchesse lui offrit plusieurs fois de l'interrompre, madame Dreux ne voulut pas; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'on ne s'aperçut d'abord de rien à son air; dans la suite on remarqua que les larmes lui roulaient dans les

yeux. Ce jeu dura une heure entière, après lequel elle suivit madame la Duchesse dans son cabinet. Elle lui apprit son infortune, et lui parla comme une personne qui avait passé avec elle la plupart du temps que son père avait été en place, et qui s'en voulait faire une protection. La réponse fut pleine d'amitié, après quoi madame Dreux se sauva chez elle, qui était tout proche, et de là à l'Etang.

Madame de Maintenon, en rentrant de Saint-Cyr chez elle, avait reçu la lettre de Chamillart. En même temps, madame la duchesse de Bourgogne y entra. Madame de Maintenon lui demanda si elle ne savait rien, et lui montra la lettre de Chamillart. Quoique, après tout ce qui avait précédé, l'adieu qu'il lui disait fût assez clair, toutes deux n'y comprirent rien, ce qui toutefois est inconcevable, jusque-là que madame de Maintenon pria madame la duchesse de Bourgogne de passer dans le cabinet de monseigneur le duc de Bourgogne, qui par les derrières était tout contre, savoir s'il n'était pas plus instruit.

Dans ce moment-là même, le roi entra, et ce qui n'arrivait jamais, le duc de Beauvilliers à sa suite. Le roi fit à l'ordinaire sa révérence à madame de Maintenon, congédia le capitaine des gardes, et prit Beauvilliers dans une fenêtre, qui tira des papiers de sa poche, c'était la lettre et le mémoire de Chamillart, et tous deux se mirent à parler bas. Madame la duchesse de Bourgogne voyant cela, dit à madame de Maintenon qu'apparemment c'était pour elle, et qu'elle s'allait retirer pour les laisser en liberté. En effet, comme elle allait sortir par le grand cabinet, elle vit le roi s'avancer vers madame de Maintenon, et le duc de Beauvilliers s'en aller. Ce mouvement ne mit encore rien au jour; et madame la Duchesse n'avait rien voulu dire chez elle depuis que madame Dreux en fut sortie.

J'allai chez le chancelier, comme je faisais fort souvent les soirs, que je trouvai encore avec la Vrillière. Un peu après, son fils y entra, qui lui parla bas, et s'en alla aussitôt. C'était la nouvelle qu'il venait lui apprendre, et que par considération pour moi ils ne me voulurent pas dire. Revenu chez moi, je me mis à écrire en haut quelque chose sur les milices de Blaye, ce que je cite parce qu'on en verra de grandes suites. Comme j'y travaillais, la maréchale de Villars entra en bas qui me demanda. J'envoyai mon mémoire à Pontchartrain, et je descendis. Je trouvai la maréchale debout et seule, parce que madame de Saint-Simon était sortie, qui me demanda si je ne savais rien, et qui me dit : « Le Chamillart n'est plus ». A ce mot, il m'échappa un cri comme à la mort d'un malade, quoique dès long-temps condamné et dont pourtant on attend la fin à tous momens. Après quelques lamentations, elle s'en alla au souper du roi, et moi par les cours, pour n'être point vu, et sans flambeaux, chez M. de Beauvilliers, que je venais d'apprendre par la maréchale de Villars avoir été chez Chamillart pour le congédier. M. de Beauvilliers, qui était d'année, était allé chez le roi, quoique le duc de Tresmes servît toujours pour lui les soirs. Je trouvai madame de Beauvilliers avec madame de Chevreuse, Desmarets et Louville. Je jetai d'abord un regard sur le contrôleur général dans la curiosité de le pénétrer, et je n'eus pas de peine à sentir un homme au large et qui cachait sa joie avec effort. J'abordai madame de Beauvilliers, qui avait les larmes aux yeux, et de qui je ne sus pas grand'chose dans cette émotion. J'y fus peu et me retirai chez moi, où la maréchale de Villars vint souper.

Madame de Saint-Simon était allée faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne dans ce grand cabinet de madame de Maintenon, où elle entendit quelque

bruit confus et tout bas de la nouvelle. Elle demanda à madame la duchesse de Bourgogne si cela avait quelque fondement. Elle ne savait rien, parce qu'elle n'avait pas été rappelée dans la chambre depuis qu'elle en était sortie, et n'avait osé y rentrer ce soir-là d'elle-même. Apparemment que les grands coups s'y ruaient pour le successeur, dont personne ne parlait encore, et que c'était pour cela qu'on la laissait dehors. Elle dit à madame de Saint-Simon d'aller au souper du roi, où elle lui apprendrait ce qu'elle aurait découvert en passant dans la chambre. Madame de Saint-Simon y fut et s'y trouva assise derrière madame la duchesse de Bourgogne, qui lui dit la disgrâce, les pensions, et la charge de Cavoye. Au sortir du souper, que madame de Saint-Simon trouva bien long, madame la duchesse de Bourgogne, prête à entrer dans le cabinet du roi, vint à elle, et la chargea de faire mille amitiés pour elle aux filles de Chamillart, mais plus particulièrement à l'aînée, et à la duchesse de Lorge qu'elle aimait, de leur dire combien elle les plaignait, et de les assurer de sa protection et de tous les adoucissemens à leur malheur qui pourraient dépendre d'elle.

Le duc de Lorge n'était content d'aucun de la famille. Il passa jusque fort tard avec nous et s'en alla l'Etang, en résolution de faire merveilles pour eux, et les fit en effet constamment. Je le chargeai d'un mot de tendre amitié pour Chamillart; et par mon billet je priai celui-ci de me mander verbalement s'il voulait absolument être seul ce premier jour, ou s'il voulait bien nous voir.

Par tout ce qui a été dit de lui en différentes occasions, on a vu quel était son caractère, doux, simple, obligeant, vrai, droit, grand travailleur, aimant l'état et le roi comme sa maîtresse, attaché à ses amis, mais s'y méprenant beaucoup, nullement soupçonneux ni haineux, allant son grand chemin à ce qu'il croyait meilleur,

avec peu de lumière; opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper, confiant sur tous chapitres, et surtout infatué que, marchant droit et ayant le roi pour lui, comme il n'en douta jamais, tout autre ménagement, excepté madame de Maintenon, était inutile; et avec cette opinion, trop ignorant de la cour au milieu de la cour, il s'aliéna cette femme par le mariage de son fils, il augmenta son aversion par son entraînement en faveur de M. de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne, comme un aveugle qui ne voit que par autrui, enfin il se la déchaîna sciemment par amour de l'état, par sa passion pour la personne du roi, et pour sa gloire, et par le projet de le mener reprendre Lille sans elle.

Cette cabale si puissante, qui lui fit voir, croire et faire tout ce qu'elle voulut, sans aucun ménagement, sur les choses d'Italie, mais surtout sur celles de Flandre, ne lui fut après d'aucun usage. M. de Vendôme était perdu; M. de Vaudemont sur le côté pour avoir trop prétendu; mademoiselle de Lislebonne, on a vu comme elle en usa entre mademoiselle Choin et lui, conséquemment sa sœur qui n'était qu'un avec elle; et M. du Maine avait trop besoin de madame de Maintenon pour ne lui pas sacrifier Chamillart, après lui avoir sacrifié sa propre mère.

Chamillart eut un autre malheur qui est extrême pour un ministre. Il n'était environné que de gens qui n'avaient pas le sens commun, et qui n'avaient pu acquérir à la cour et dans le monde les connaissances les plus communes; et ce qui n'est pas moins fâcheux que le défaut du solide, tous avaient un maintien, des façons et des propos ridicules.

Tels étaient ses deux frères; tels, et très impertinens de plus, étaient le Rebours, son cousin-germain, et Guyet, beau-père de son frère, qu'il avait faits intendans des finances. Ses deux cadettes étaient les meilleures créatures

du monde, ainsi que la duchesse de Lorge, avec de l'esprit, mais des folles dont l'ivresse de la fortune et des plaisirs a même cessé à peine à sa disgrâce. L'aînée était la seule qui, avec de l'esprit, eût du sens et de la conduite, et qui se fît aimer, estimer, plaindre et recueillir de tout le monde. Mais outre qu'elle ne voyait et ne savait pas tout, elle n'était pas bastante pour arrêter et gouverner les autres, ni être le conseil de son père, qui n'aimait ni ne croyait aucun avis. Madame Chamillart passait ses matinées entre son tapissier et sa couturière, son après-dînée au jeu, ne savait pas dire deux mots, ignorait tout, et comme son mari ne doutait de rien, et voulant être polie se faisait moquer d'elle, quoique la meilleure femme du monde; sans avoir en elle de quoi ni tenir ses filles ni leur donner la moindre éducation, incapable de tous soins de ménage, de dépense, de bien et d'économie. Ces soins furent abandonnés en total à l'abbé de la Proustière, leur parent, qui y entendait aussi peu qu'elle, et qui mit leurs affaires en désarroi.

CHAPITRE XXII.

Voysin choisi pour secrétaire d'état. — Quelle qualité le roi semblait chercher dans ses ministres. — Naissance de Voysin. — Son mariage. — Qualités précieuses de sa femme. — Comment elle entre dans les bonnes grâces de madame de Maintenon. — Fortune de Voysin. — Son installation dans l'appartement de Chamillart. — Sa femme s'y rend auprès de lui.

Le lundi matin, on sut que le triomphe de madame de Maintenon était entier; et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voysin, sa créature, tenait cette fortune

de sa main. Il figurera maintenant jusqu'à la mort du roi si grandement et si principalement qu'il faut faire connaître ce personnage et sa femme, qui lui fit sa fortune.

Voysin avait parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvait entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son règne, qui est la pleine et parfaite roture, si on en excepte le seul duc de Beauvilliers; car M. de Chevreuse, quoiqu'il en fût, n'y entra et n'y parut jamais, le premier maréchal de Villeroy ne fut point ministre, et l'autre ne l'a pas été un an.

Voysin était petit-fils du premier commis au greffe criminel du parlement, qui le devint après en chef, et qui mourut dans cette charge. On juge bien qu'il ne faut pas monter plus haut. Le frère aîné du père de Voysin, dont je parle, passa avec une grande réputation d'intégrité et de capacité par les intendances, fut prévôt des marchands, et devint conseiller d'état très distingué. C'était de ces modestes et sages magistrats de l'ancienne roche, qui était fort des amis de mon père, et que j'ai vu souvent chez lui. Il maria sa fille unique, très riche héritière, à Lamoignon, mort président à mortier, fils du premier président, et frère aîné du trop célèbre Basville; et le père de notre Voysin fut maître-des-requêtes et eut diverses intendances, dans lesquelles il mourut. Son heureux fils fut le seul des trois frères qui parut dans le monde, avec une seule fille, mariée à Vaubourg mort conseiller d'état après beaucoup d'intendances, frère aîné de Desmarets, contrôleur général.

Voysin épousa, en 1683, la fille de Trudaine, maître-des-comptes, et cinq ans après, étant maître des requêtes, fut, je ne sais par quel crédit, envoyé intendant en Hainault, d'où il ne sortit que conseiller d'état en 1694. Sa femme avait un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni

de paré. L'air en était doux, simple, modeste, retenu, mesuré, et comme d'une femme tout occupée de son domestique et de bonnes œuvres; au fond, de l'esprit, du sens, du manège, de l'adresse, de la conduite, surtout une insinuation naturelle, et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendait mieux qu'elle à tenir une maison, et à la magnificence quand cela convenait sans offenser par la profusion, à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui lui pouvait concilier le monde.

L'opulence de sa maison, et plus encore ses manières polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avaient extrêmement fait aimer, surtout des officiers, pour le soulagement desquels, pendant les sièges et après les actions qui se passèrent en Flandre, elle fit merveille de soins et d'argent et de toutes façons. Elle avait fait beaucoup de liaison avec M. de Luxembourg qui y commandait tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des généraux qui y servaient, surtout avec M. d'Harcourt qui y eut toujours des corps séparés.

M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il fallait faire pour plaire à madame de Maintenon venant sur la frontière; elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinan, où elle fut pendant que le roi assiégeait Namur, la salua à son arrivée, pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement, courtisa jusqu'à ses moindres domestiques, se renferma après dans sa chambre sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la cour, que précisément pour le devoir, donnant ordre à tout de cette retraite, de manière à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison. Une réception si fort dans le goût de madame de Maintenon la prévint favorablement pour

son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empressèrent de lui raconter tout ce qu'elle avait fait après Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, la libéralité, le bon ordre de sa maison, et de lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres.

Une bagatelle heureuse, et heureusement prévue, toucha tout-à-fait madame de Maintenon. En un instant le temps passa d'un chaleur excessive à un froid humide et qui dura long-temps; aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste et bien ouatée parut, dans un coin de sa chambre. Ce présent, d'autant plus agréable que madame de Maintenon n'en avait point apporté de chaude, ne lui parut que plus galant par la surprise, et par la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de madame Voysin acheva de la charmer. Souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage. Elle n'allait chez elle que lorsqu'elle l'envoyait chercher, à peine s'y voulait-elle asseoir, toujours occupée de la crainte d'importuner, et de l'attention à saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi madame de Maintenon n'était pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté devint la source du desir, qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches qu'elle était la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manières. Madame Voysin ne s'ingéra jamais de rien, même après qu'elle fut initiée, et finalement plut si fort à madame de Maintenon, dans ce long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle, et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle irait à Paris. Il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et elle réussit de plus en plus par ses manières si respectueuses et si réservées. Le voyage de Flandre de de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui

valut l'année suivante une place de conseiller d'état à Voysin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans sa même réserve, ne voyant madame de Maintenon que rarement, presque toujours mandée; puis, devenue plus familière, vint quelquefois d'elle-même par reconnaissance, par attachement, toujours de loin en loin, toujours obscurément, en sorte que ce commerce demeura fort long-temps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Avec le même art, mais diversifié suivant les convenances, elle sut cultiver tous les gens principaux qu'elle avait le plus vus en Flandre, et jusqu'à Monseigneur qui y avait commandé en 1694, et à qui M. de Luxembourg, général de l'armée sous lui, en avait dit mille biens, et d'autres gens encore depuis.

Le mari, de son côté, assidu à ses fonctions, ne parut songer à rien, jusqu'à ce que Chamillart, trop chargé d'affaires, remit celles de Saint-Cyr, que madame de Maintenon donna à Voysin. La relation par ce moyen devint entre eux continuelle, et la femme de plus en plus rapprochée, et tous deux d'autant plus goûtés qu'ils se tinrent toujours sagement dans leurs mêmes bornes de retenue qui les avaient si bien servis. Alors néanmoins les yeux s'ouvrirent sur eux, et Voysin devint comme le candidat banal de toutes les grandes places. Lassé de n'en espérer aucune par la stabilité où il voyait toutes celles du ministère, il desira ardemment, et madame de Maintenon pour lui, celle de premier président. Il fut heureux que Chamillart tint ferme pour Pelletier, pour plaire au duc de Beauvilliers, et pour soi-même, ce qui par la cascade fit avocat général un fils de son ancien ami Lamoignon, qui tôt après le paya d'une étrange ingratitude. Comme on juge par les évènemens, on regarda comme une faute grossière de Chamillart de ne s'être pas

défait de ce rival à toutes places, en lui faisant tomber celle de premier président. Mais, comme je l'ai remarqué en son temps, rien n'eut tant de part à la promotion de Pelletier que le crédit que son père, qui ne mourut que plus de quatre ans après, conserva toute sa vie auprès du roi, qui se piqua toujours de l'aimer, et qui lui fit plus de grâces pour sa famille, depuis sa retraite, qu'il n'en avait obtenu pendant son ministère.

Voysin eut grand besoin de la femme dont la Providence le pourvut. Devenu maître-des-requêtes sans avoir eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là passé promptement à l'intendance, il demeura parfaitement ignorant. D'ailleurs sec, dur, sans politesse ni savoir vivre, et pleinement gâté comme le sont presque tous les intendans, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence. Jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour tout faire et pour répondre à tout. C'était sa loi et ses prophètes; c'était son code, sa coutume et son droit; en un mot c'était son principe et tout pour lui. Aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant; grand, facile et appliqué travailleur, d'un grand détail et voyant et faisant tout par lui-même; d'ailleurs farouche et sans aucune société, non pas même lorsqu'il fut devenu conseiller d'état et après ministre; incapable jusque de faire les honneurs de chez lui. Le courtisan, le seigneur, l'officier-général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter, à ses manières douces, mesurées, honnêtes, proportionnées de répondre, même à des importuns et à des demandes et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, se trouvèrent bien étonnés de

trouver en Voysin tout le contre-pied: un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupait la parole, qui répondait sec et ferme en deux mots, qui tournait le dos à la réplique, ou fermait la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres dépourvues de toute politesse n'étaient que la réponse laconique, pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnait en maître; et toujours à tout: « le roi le veut ainsi ». Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussion dépendantes d'autres règles que celles des intendans! elles le sortaient de sa sphère, il sentait son faible, il coupait court et brusquait pour finir. D'ailleurs il n'était ni injuste pour l'être ni mauvais par nature, mais il ne connut jamais que l'autorité, le roi et madame de Maintenon, dont la volonté fut sans réplique sa souveraine loi et raison.

Quelque apparent qu'il fût, vers les derniers temps de Chamillart, que Voysin lui succéderait, l'incertitude en dura jusqu'à sa déclaration. Le choix ne fut déterminé que le soir même de la retraite de Chamillart entre le roi et madame de Maintenon. Au sortir du souper, Bloin eut ordre de mander à Voysin, à Paris, de se trouver le lendemain de bon matin chez ce premier valet-de-chambre, et sans paraître, qui le mena par les derrières dans les cabinets du roi, qui là lui parla seul un moment après son lever, et qui lui fit un accueil médiocre; il le déclara ensuite. Voysin avait été auparavant remercier et recevoir les ordres et les instructions de sa bienfaitrice.

De chez le roi, il alla dans le cabinet de son prédécesseur, prit possession des papiers et des clefs que lui donna et montra l'abbé de la Proustière, manda les commis, et de ce jour habita l'appartement avec les meubles de Chamillart, en sorte qu'il n'y parut de changement

qu'un autre visage jusqu'au mercredi suivant qu'on alla à Marly, pendant lequel les meubles se changèrent.

Le soir, madame Voysin arriva à petit bruit droit chez madame de Quailus, son amie d'ancien temps, et avant qu'elle fût rappelée à la cour. Celle-ci aussitôt la conduisit chez sa tante où les transports de la protectrice et le néant où se jeta la protégée furent égaux. Peu après, le roi, qui l'embrassa encore jusqu'à deux fois différentes pour plaire à sa dame, l'entretint de l'ancienne connaissance de Flandre, et la pensa faire rentrer sous terre. De là, se dérobant à toute la cour, elle regagna son carrosse et Paris pour y donner ordre à tout, et se mettre en état de ne plus quitter son mari à qui plus que jamais elle était nécessaire auprès de madame de Maintenon, comme pour porter l'abord du monde et le poids délicat de la cour qui s'empressa autour d'eux avec sa bassesse ordinaire. Jusqu'à Monseigneur, se piqua de dire qu'il était des amis de madame Voysin depuis leur connaissance de Flandre. Il oublia ainsi de s'être mépris pour d'Antin, et d'Antin lui-même se fit un de leurs plus grands courtisans. Vaudemont et ses nièces, si intimes de Chamillart, s'oublièrent auprès d'eux moins que personne, et avec les plus grands empressemens.

CHAPITRE XXIII.

Bassesse de la Feuillade. — Comment le roi y répond. — Spectacle qu'offre l'Etang après la disgrâce de Chamillart. — Il devient de mode de l'y visiter. — Quel accueil le roi fait à Cani. — Noble procédé de Guerchois. — Voysin entre au conseil. — Son embarras vis-à-vis des plans de campagne. — Il est rudement réprimandé par le roi. — Il subit un autre humiliation.—

Boufflers en grande faveur. — Il fait une sortie violente contre Chamillart. — Quelle obligation il avait sans le savoir à ce dernier. — Madame de Maintenon force Chamillart à s'éloigner. — Raisons qui me persuadent la retraite.

La Feuillade, ce gendre si chéri, avait gardé le secret, à Meudon, de l'avis qu'il avait reçu par le billet de son beau-père. Dès le lundi matin, l'air libre et dégagé, il vint prier le roi, qui allait à la messe, de se souvenir qu'il avait donné sa vaisselle, et de lui conserver le logement que Chamillart lui avait donné. Le roi ne répondit que par un froid et méprisant signe de tête. Son maintien ne réussit pas mieux dans le public, et tout à la fin de la matinée, il se résolut enfin d'aller à l'Étang.

J'y allai au sortir de table avec madame de Saint-Simon et la duchesse de Lausun. Quel spectacle! une foule de gens oisifs et curieux, et prompts aux complimens, un domestique éperdu, une famille désolée, des femmes en pleurs dont les sanglots étaient les paroles, nulle contrainte en une si amère douleur. A cet aspect, qui n'eût cherché la chambre de parade et le goupillon pour rendre le devoir au mort? On avait besoin d'effort pour se souvenir qu'il n'y en avait point, et pour ne trouver pas à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre; et on était effrayé de voir ce mort, sur qui on venait pleurer, marcher et parler d'un air doux, tranquille, le front serein, sans rien de contraint ni d'affecté, attentif à chacun, point ou très peu différent de ce qu'il avait coutume d'être.

Nous nous embrassâmes tendrement. Il me remercia, pénétré des termes de mon billet de la veille. Je l'assurai que je n'oublierais point les services et les plaisirs que j'en avais reçus, et je puis dire que je lui ai tenu plus que parole, et à sa famille après lui.

Son fils parut tout consolé, moins sensible à une chute qui le mettait en poudre qu'à la délivrance d'un travail dont il n'avait ni le goût ni l'aptitude. Quant à ses frères stupides, parfois ils s'émerveillaient comment le roi s'était pu séparer de leur frère. La Feuillade voltigeait et philosophait sur l'instabilité des fortunes, avec une liberté d'esprit qui ne scandalisa pas moins qu'il avait indigné le matin à Versailles.

Tout est mode et curiosité à la cour. Des uns aux autres il n'y eut personne qui n'allât à l'Étang; et à y voir Chamillart y répondre à tout le monde, on eût dit qu'encore en place, il y donnait audience à toute la cour, tant il y paraissait tranquille et naturel. Une ignorance de magistrat de beaucoup de choses de la cour et du monde qu'aucun des siens ne suppléait, et un air excessif de naïveté, avec une démarche dandinante, lui avaient fait grand tort et fait nier trop entièrement son esprit. Le mardi se passa dans le même abord, ou plutôt dans la même foule. Nous y passâmes encore ce jour-là et le lendemain; mais il leur vint le mardi tant d'avis de l'aigreur avec laquelle madame de Maintenon s'en expliquait, de son dépit de ce qu'elle prit pour une marque de considération, du blâme amer de ce que Chamillart avait laissé forcer, puis avait ouvert, sa porte, que de peur de pis, quoique le roi ne l'eût pas trouvé mauvais, Chamillart accepta l'offre de la maison des Bruyères près le Ménil-Montant, où il s'en alla le mercredi, où nous fûmes toujours avec lui, et où M. de Lorge n'épargna rien pour qu'il s'y trouvât au mieux qu'il fût possible.

Le mercredi matin que le roi devait aller coucher à Marly, Cani alla pour lui faire la révérence; il attendit à la porte du cabinet, avec tout le monde, qu'il rentrât de la messe. Le roi s'arrêta à lui, le regarda d'un air d'affection et de complaisance, l'assura qu'il aurait soin de

lui, et qu'il lui voulait faire du bien; et, se sentant attendrir, il se hâta d'entrer. On fut bien surpris lorsque quelques momens après le roi rouvrit la porte du cabinet, les yeux rouges qu'il venait d'essuyer, rappela Cani, lui répéta encore les mêmes choses, et plus fortement.

On vit par là quel fut l'effort que le roi se fit pour se laisser arracher son ministre, combien il fallut de puissans et d'habiles ressorts, et qu'il ne put encore leur céder que lorsque, par le retour de Torcy, il vit la paix tout-à-fait désespérée. Le froid accueil fait contre sa coutume à un ministre au moment de son choix, qu'on a vu que Voysin avait essuyé, ce que nous verrons bientôt qui lui arriva encore dans une nouveauté toujours si brillante, et cette réception faite à Cani, montra bien que, si son père m'eût voulu croire une seconde fois et parler au roi, ce monarque ne se serait jamais pu défendre de lui, et qu'il serait demeuré en place.

La famille de la femme de son fils, bien empêchée de lui à son âge, et la sienne le déterminèrent à entrer dans le service, quelque dégoût qu'il y eût pour lui, qui en avait été comme le petit roi, de dépendre du successeur de son père et de lui-même, d'avoir affaire à ses propres commis, et de devenir camarade, et beaucoup moins, de cette foule de jeunes gens qui lui faisaient leur cour.

Le Guerchois, qui avait la vieille marine et qui venait d'être fait maréchal-de-camp, et que Chamillart, à ma prière, avait fort servi, n'eut pas plus tôt appris ce dessein par le public, qu'il lui envoya d'où il était sa démission sans stipulation quelconque, et tous les autres régimens vendus. Chamillart en fut fort touché et lui en donna le prix, sans que le Guerchois s'en voulût mêler en façon quelconque. Le jeune homme, qui, par un prodige unique, ne s'était point gâté dans la place qu'il avait occupée, s'y

fit aimer de tous les militaires, s'y fit estimer, et y servit le peu qu'il vécut avec une valeur, une distinction et une application qui dans un autre genre lui auraient réconcilié la fortune; et le roi, qui prit toujours plaisir à en ouïr dire du bien, ne cessa point de le traiter avec une amitié tout-à-fait marquée.

Voysin alla à Meudon le mardi matin, lendemain de sa déclaration, et y fut long-temps seul avec Monseigneur, qui n'avait pas dédaigné de recevoir les complimens qu'on osa lui faire de la part qu'il avait eue à la disgrâce de Chamillart. Le lendemain mercredi, le roi le manda au conseil d'état et le fit ainsi ministre. Cette promptitude n'avait point eu d'exemple, et son prédécesseur eut plus d'un an les finances avant de l'être, et le fut beaucoup plus tôt qu'aucun. Le roi lui dit que ce n'était pas la peine de lui faire attendre cette grâce, que madame de Maintenon lui valut encore, à quoi personne ne se méprit, et à laquelle elle ne fut pas insensible, quelque accoutumée qu'elle fût à régner.

Un si rapide éclat ne laissa pas incontinent après d'être mêlé d'amertume. Le maréchal de Villars envoya cinq différens projets pour recevoir les ordres du roi. La face des affaires, sur laquelle on s'était réglé, avait un peu changé en Flandre, et c'était sur quoi il s'agissait de prendre un nouveau plan. Voysin reçut ces projets à Marly. Il avait toujours ouï dire et su depuis, par les officiers principaux depuis qu'il fut en Flandre, peut-être même par M. de Luxembourg, qui avec grande raison s'en plaignait souvent, que Louvois, Barbésieux, et depuis Chamillart les décidaient et faisaient les réponses toutes prêtes qu'ils montraient seulement au roi. Sur ces exemples il en voulut user de même, mais le coup d'essai se trouva trop fort pour lui, et il ne put. Il sentit que déterminer un plan de campagne et les partis à pren-

dre sur les diverses opérations était besogne qui passait un intendant de frontière; et un conseiller d'état, qu'il n'y connaissait rien, et que la chose dépassait tout-à-fait ses lumières. Il porta donc au roi tous les projets, et lui dit qu'il était si nouveau dans sa place qu'il croyait pouvoir lui avouer sans honte que le choix de ces projets le passait, et qu'en attendant qu'il en sût davantage il le suppliait de vouloir bien le décider lui-même.

Ce n'était pas le langage du pauvre Chamillart, ni celui de Louvois même. C'était lui qui avait réduit les généraux à ce point, après qu'il fut délivré de M. le Prince et de M. de Turenne. Mais il savait combien le roi était jaloux, et à quel point il se piquait d'entendre la guerre. Il fit donc là-dessus, comme depuis Mansart sur les projets de son métier, il fit tout, mais avec l'art de faire accroire au roi que c'était lui-même qui faisait, dont il exécutait et expédiait seulement les ordres. Son fils en usa de même; mais Chamillart, tout de bon, laissait tout au roi.

Il fut donc également surpris et irrité d'un langage si nouveau. Il se fâcha de voir un homme de robe vouloir à l'avenir décider sur la guerre, et le prétendre comme un apanage de sa place, tandis qu'il la donnait principalement à la robe pour en savoir plus que ses ministres et pouvoir compter tout faire. Il se redressa d'un pied, et prenant un ton de maître, lui dit qu'il voyait bien qu'il était neuf de prétendre décider de quelque chose, qu'il voulait donc qu'il apprît, et de plus qu'il retînt bien pour ne l'oublier jamais, que sa fonction était de prendre ses ordres et les expédier, et la sienne à lui d'ordonner de toutes choses, et de décider des plus grandes et des plus petites. Il prit ensuite les projets, les examina, prescrivit la réponse que bon lui sembla, et renvoya sèchement Voysin qui ne savait plus où il en était, et qui eut grand

besoin de sa femme pour lui remettre la tête, et de madame de Maintenon pour le raccommoder, et pour l'endoctriner mieux qu'elle n'avait encore eu loisir de le faire.

Cette romancine fut suivie d'un autre chagrin, aussi nouveau dans cette place que contraire au goût, à l'esprit, aux maximes et à l'usage du roi. Il défendit à Voysin de rien expédier sans le maréchal de Boufflers, et ordonna à celui-ci de tout examiner, tellement qu'on vit aller continuellement le maréchal et le nouveau ministre l'un chez l'autre, et plus souvent le dernier portant le portefeuille chez le maréchal, et les deux commis des lettres les porter tous les jours, une et souvent plusieurs fois chez lui, avec le projet des réponses auxquelles le maréchal effaçait, ajoutait et corrigeait ce qu'il jugeait à propos. L'humiliation était grande pour un ministre d'avoir sans cesse à présenter son thème à la correction d'un seigneur qui n'entrait point dans le conseil, et qui n'allait point commander d'armée. Une fonction si haute et si singulière mit le maréchal dans une grande privance d'affaires avec le roi, et dans une considération éclatante, ajoutée encore à celle où Lille l'avait mis, et à la part publique qu'il avait eue à la disgrâce de Chamillart. Voysin fut souple, et sûr de madame de Maintenon, et par elle du maréchal même, attendit du bénéfice du temps le moment de sortir de tutelle, sans témoigner de s'en lasser, et moins qu'à personne au tuteur qui lui avait été donné.

Chamillart ayant passé quelque temps aux Bruyères, vint à Paris, dont il avait toute liberté, et où un si grand changement de fortune demandait sa présence pour le nouvel arrangement de ses affaires. Pendant qu'il y était, Bergheyck vint faire un tour à la cour, et y travailla deux heures avec le roi et Torcy. Il trouva le ministère changé et son ami hors de place, qu'il voulut embrasser avant de s'en retourner. C'était les premiers jours de juillet;

j'étais aussi à Paris, où je fus surpris de voir entrer chez moi le maréchal de Boufflers tout en colère, et qui, à peine assis, me dit que tout-à-l'heure il avait pensé arriver une belle affaire; qu'étant chez le duc d'Albe, Chamillart y était venu avec Bergheyck; qu'heureusement Chamillart avait été sage, qu'ayant vu son carrosse dans la cour, il n'avait pas voulu entrer et avait descendu Bergheyck à la porte; qu'il avait bien fait, parce que s'il fût monté et se fût avisé de dire quelque chose, il lui aurait fait la sortie qu'il méritait, et qu'il continuait de mériter, puisque, hors du ministère et non content de demeurer à Paris, il conservait commerce avec les ministres étrangers, visitait les ambassadeurs et se voulait encore mêler d'affaires. Le maréchal s'échauffa de plus en plus, se lâcha contre ce mort, comme il faisait de son vivant, et finit par me dire que je ferais bien de l'avertir de prendre garde à sa conduite, pour ne s'attirer pas pis, et de lui conseiller encore de sortir de Paris, où il était hardi de demeurer. Je tâchai de l'adoucir, de peur de pis en effet pour le malheureux ex-ministre, et j'y réussis assez bien en ne le contredisant pas sur des choses inutiles.

Je fus ensuite chez Chamillart, que je voyais fort assidûment, qui me conta que Bergheyck l'étant allé voir, et lui ayant affaire dans le quartier du duc d'Albe, chez qui Bergheyck voulait aller au sortir de chez lui, il l'y avait mené sans aucun dessein d'y descendre, et seulement pour être plus long-temps avec Bergheyck. Ce qu'il y eut de rare, c'est que le roi demanda à ce dernier s'il n'avait pas été surpris de ne plus trouver son ami Chamillart en place; et comme Bergheyck répondit mollement et tâtant le pavé, le roi le rassura en lui en disant du bien, mais comme en passant, et comme quelque chose qui lui échappait avec plaisir. J'avais fait en sorte de faire parler Chamillart sur cette prétendue visite au

duc d'Albe sans lui dire pourquoi ; mais le vacarme qu'en fit Boufflers ailleurs encore que chez moi fit du bruit qui revint à Chamillart, et qui fit qu'il me demanda si le maréchal ne m'en avait point parlé. Je le lui avouai, mais sans entrer dans un fâcheux détail.

Là-dessus Chamillart, le cœur gros de l'aventure, m'apprit que, sans lui, Boufflers n'eût pas eu la survivance de ses gouvernemens de Flandre et de Lille pour son fils ; qu'il fut même obligé d'en presser le roi à plus d'une reprise, et qu'il lui arracha cette grâce pour le défenseur de Lille, plutôt qu'il ne l'obtint. C'est ainsi que les bienfaits qui semblent le plus naturellement couler de source ne sont souvent que le fruit d'offices redoublés ; et une des choses en quoi Chamillart se manqua le plus principalement à soi-même fut de ne se faire valoir d'aucun, pour en laisser au roi tout le gré et l'honneur, dont sa disgrâce fut le salaire.

J'ai touché déjà les raisons pour lesquelles le maréchal ne l'aimait pas, entre lesquelles son revêtement de madame de Maintenon, pour ainsi parler de son dévoûment pour elle, et la partialité du ministre pour Vendôme, et son abandon à cette étrange cabale l'avaient tellement aigri qu'il se déchaîna à découvert, et que le brillant de son retour de Lille, joint à l'opinion de sa droiture, de sa vérité, de sa probité, qui en effet étaient parfaites, firent peut-être plus de mal à Chamillart que madame de Maintenon même, et que tout ce qu'elle avait su ameuter et organiser contre lui. Mais si le maréchal eût su qu'il lui devait la survivance de Flandre pour son fils, jamais il ne se fût porté à le perdre, et il était homme si généreux et si reconnaissant que, tout politique qu'il était, je l'ai connu assez intimement pour avoir lieu de douter que madame de Maintenon, toute telle qu'elle fût pour lui, l'eût pu empêcher de le servir.

De tous ses ennemis, il n'y eut presque que le maréchal qui ne le visita point et qui ne lui fit rien dire, et il eut raison après s'être si ouvertement déclaré. Le chancelier même et Pontchartrain son fils, l'un lui écrivit, l'autre le visita; et tous ceux qui lui avaient été le plus opposés se piquèrent de procédés honnêtes.

Mais la poursuite menaçante de madame de Maintenon, qui craignait même son ombre, le contraignit de retourner aux Bruyères, et bientôt après à Mont-l'Evêque, maison de campagne de l'évêché de Senlis, parce qu'elle le trouvait trop près de Paris. J'y fus des Bruyères avec lui et j'y demeurai plusieurs jours. Le grand-écuyer y vint dîner avec lui de Royaumont. La proximité des Bruyères de Paris lui avait procuré quantité de visites; l'éloignement de Mont-l'Evêque ne l'en priva pas. Madame de Maintenon fut piquée à l'excès que sa disgrâce ne fît pas son abandon général; elle s'en expliqua avec tant de dépit et lui fit revenir tant de menaces sourdes, s'il ne s'éloignait entièrement, qu'il jugea devoir céder à une si dangereuse persécution. Il n'avait point de terres, il en cherchait pour placer une partie du prix de sa charge, il ne savait où se retirer au loin. Il prit le parti forcé d'aller visiter lui-même les terres qu'on lui proposait, pour s'éloigner sous ce prétexte, en attendant qu'il pût être fixé quelque part.

La Feuillade avait fait l'effort de coucher une nuit aux Bruyères et deux à Mont-l'Evêque. Le surprenant est qu'il avait tellement ensorcelé son beau-père qu'il lui fut obligé de ce procédé, tandis qu'il n'y eut personne, jusqu'à ses ennemis mêmes, qui n'en fût indigné.

Il y avait long-temps que je m'apercevais que l'évêque de Chartres ne m'avait que trop véritablement averti des mauvais offices qu'on m'avait rendus auprès du roi,

et de l'impression qu'ils y avaient faite. Son changement à mon égard ne pouvait être plus marqué; et, quoique je fusse encore des voyages de Marly, je ne pouvais douter que ce ne fût pas sur mon compte; piqué de tant de cheminées qui m'étaient tombées sur la tête en allant mon chemin, de ne pouvoir démêler le véritable apostème ni son remède par conséquent, d'avoir affaire à des ennemis puissans et violens que je ne m'étais point attirés, tels que M. le Duc et madame la Duchesse, les personnages de la cabale de Vendôme et les envieux et les ennemis dont les cours sont remplies, et, d'autre part, à des amis faibles ou affaiblis, comme Chamillart et le chancelier, le maréchal de Boufflers et les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, qui ne pouvaient m'être d'aucun secours avec toute leur volonté; vaincu par le dépit, je voulus quitter la cour et en abandonner toutes les idées.

Madame de Saint-Simon, plus sage que moi, me représentait les changemens continuels et inattendus des cours, ceux que l'âge y pouvait apporter, la dépendance où on en était non-seulement pour la fortune, mais pour le patrimoine même, et beaucoup d'autres raisons. A la fin, nous convînmes d'aller passer deux ans en Guyenne, sous prétexte d'y aller voir un bien considérable que nous ne connaissions point par nous-mêmes, de faire ainsi une longue absence sans choquer le roi, laisser couler le temps et voir après le parti que les conjonctures nous conseilleraient de prendre.

M. de Beauvilliers, qui se voulut adjoindre M. de Chevreuse dans la consultation que nous lui en fîmes, le chancelier à qui nous en parlâmes après, furent de cet avis, dans l'impuissance où ils se virent de me persuader de demeurer à la cour; mais ils nous conseillèrent de parler d'avance de ce voyage, pour éviter l'air de dépit,

et qu'il ne se répandît aussi que j'eusse été doucement averti de m'éloigner.

Il fallut la permission du roi pour s'écarter si loin et si long-temps ; je ne voulus pas lui en parler dans la situation où je me trouvais. La Vrillière, fort de mes amis, et qui avait la Guyenne dans son département, le fit pour moi, et le roi le trouva bon.

Le maréchal de Montrevel commandait en Guyenne ; j'ai déjà remarqué, lors de sa promotion au bâton, quel espèce d'homme c'était. La tête avait achevé de lui tourner en Guyenne ; il s'y croyait le roi, et avec des complimens et des langages les plus polis, usurpait peu-à-peu toute l'autorité dans mon gouvernement. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer ce dont il s'agissait entre nous, qui se retrouvera nécessairement ailleurs. Il suffit de dire ici en gros qu'il ne m'était pas possible d'aller à Blaye, que cela ne fût fini avec une manière de fou pour qui le roi avait eu toute sa vie du goût, et avec qui les raisons mêmes qui me menaient en Guyenne ne me laissaient pas espérer que raison, droit et justice de mon côté, fussent des armes dont je me pusse défendre. Il y avait deux ans que lui et moi étions convenus de nous en rapporter à Chamillart, sans que ce ministre eût pu prendre le temps de finir cette affaire. Je me mis donc à l'en presser par la nécessité où je me trouvais là-dessus. Le même défaut de loisir, affaires, voyages, temps rompus, la différèrent toujours, tant qu'enfin arriva sa chute qui lui ôta tout caractère pour décider entre nous, et à Montrevel toute envie de s'y soumettre.

Si, depuis cinq ou six mois, je m'étais déterminé à la retraite, cet évènement ne fit que m'y confirmer et m'en presser. Un ami éprouvé dans une telle place et dans une telle faveur est d'un grand et continuel secours pour les choses et pour les apparences, et laisse un grand vide

par sa disgrâce. Elle m'ôtait de plus le logement de feu M. le maréchal de Lorge au château, qu'il me fallut rendre au duc de Lorge, logé jusqu'alors dans celui de son beau-père, dont le roi disposa; et la cour, non-seulement à demeure, comme j'y avais toujours été, mais même à fréquenter, est intolérable et impossible sans un logement que je n'étais pas alors à portée d'obtenir. Depuis le Marly où éclata le départ de Torcy pour la Hollande, j'en avais été éconduit: ainsi la main du roi s'appesantissait peu-à-peu en bagatelles, peut-être en attendant occasion de pis; d'aller en Guyenne sans que rien fût terminé entre Montrevel et moi, il n'y avait pas moyen d'y penser: je pris donc le parti d'aller à la Ferté, résolu d'y passer une et plusieurs années, et de ne revoir la cour que par momens et pas même tous les ans, s'il m'était possible, sans manquer au tribut sec et pur du devoir le plus littéral.

Mon assiduité auprès de Chamillart à l'Etang, aux Bruyères, à Mont-l'Evêque, à Paris, avait déjà déplu. Je partis un mois après qu'il fut allé chercher des terres pour s'éloigner de Paris. Ses filles vinrent s'établir et l'attendre à la Ferté, où il revint de ses tournées, et où je le reçus avec des fêtes et des amusemens que je ne lui aurais pas donnés dans sa faveur et dans sa place, mais dont je n'eus pas de scrupule, parce qu'il n'y avait plus de cour à lui faire, ni rien à attendre de lui: aussi y fut-il vivement sensible. Il fut assez long-temps chez moi; il y laissa ses filles, et s'en alla à Paris pour y finir plusieurs affaires et le marché de la terre de Courcelles, dans le pays du Maine, qu'il acheta à la fin. Je demeurai chez moi dans ma résolution première, où toutefois je ne laissai pas d'être informé de ce qui se passait. Reprenons maintenant les affaires devant et depuis mon départ de la cour, et qui le retardèrent de beaucoup, et après lequel je soupirais avec un dépit ardent.

CHAPITRE XXIV.

Trois espèces de cabales à la cour. — Celle des seigneurs. — Celle des ministres. — Le bel air de la cour était du côté de la première. — La dévotion de la seconde la faisait tourner en ridicule. — La troisième cabale était celle de Meudon. — Tableau de la cour.

L'EXPRESSION me manque pour ce que je veux faire entendre. La cour, par ces grands changemens d'état et de fortune de Vendôme et de Chamillart, était plus que jamais divisée. Parler de cabales, ce serait peut-être trop dire, et le mot propre à ce qui se passait ne se présente pas. Quoique trop fort, je dirai donc cabale, en avertissant qu'il dépasse ce qu'il s'agit de faire entendre, mais qui, sans des périphrases continuelles, ne se peut autrement rendre par un seul mot.

Trois partis partageaient la cour qui en embrassaient les principaux personnages desquels fort peu paraissaient à découvert, et dont quelques-uns avaient encore leurs recoins et leurs réserves particulières. Le très petit nombre n'avait en vue que le bien de l'état, dont la situation chancelante était donnée par tous comme leur seul objet, tandis que la plupart n'en avaient point d'autre que soi-même, chacun suivant ce qu'il se proposait de vague comme de considération, d'autorité, et en éloignement de puissance; d'autres de places et de fortunes à embler; d'autres, plus cachés ou moins considérables, tenaient à quelqu'un des trois, et formaient un sous-ordre qui donnait quelquefois le branle aux affaires, et qui entretenait cependant la guerre civile des langues.

Sous les ailes de madame de Maintenon se réunissait la première, dont les principaux, en curée de la chute de Chamillart, et relevés par celle de Vendôme qu'ils avaient aussi poussoté tant qu'ils avaient pu, étaient ménagés et ménageaient réciproquement madame la duchesse de Bourgogne, et étaient bien avec Monseigneur. Ils jouissaient aussi de l'opinion publique et du lustre que Boufflers leur communiquait. A lui se ralliaient les autres, pour s'en parer et pour s'en servir; Harcourt, même des bords du Rhin, en était le pilote, Voysin et sa femme, leurs instrumens, qui réciproquement s'appuyaient d'eux. En deuxième ligne étaient le chancelier, dégoûté à l'excès par l'aversion que madame de Maintenon avait prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du roi; Pontchartrain, de loin, à l'appui de la boule; le premier écuyer, vieilli dans les intrigues, qui avait formé l'union d'Harcourt avec le chancelier, et qui les rameutait tous; son cousin Huxelles, philosophe apparent, cynique, épicurien, faux en tout et dont j'ai tracé déjà le caractère, rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avait pris la plus grande opinion par la Choin que Beringhem, sa femme et Bignon, en avaient coiffée; le maréchal de Villeroy qui, du fond de sa disgrâce, n'avait jamais perdu les étriers chez madame de Maintenon, et que les autres ménageaient par là et par un ancien goût du roi qui, par elle, pouvait renaître; le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures, et la Rocheguyon qui, ricanant sans rien dire, tendait des pauneaux, et par Bloin et d'autres souterreins savait tout et avait toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loiu, ne laissait pas que d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit était compensé par du sens, beaucoup de pru-

dence, un secret impénétrable et la confiance de madame la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savait tenir de court et haut à la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissait la naissance, la vertu et les talens de monseigneur le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, était le duc de Beauvilliers, le plus apparent de tous; le duc de Chevreuse en était l'âme et le combinateur; l'archevêque de Cambrai, du fond de sa disgrâce et de son exil, le pilote; en sous-ordre, Torcy et Desmarets; le père Tellier, les jésuites et Saint-Sulpice, d'ailleurs si éloignés des jésuites, et réciproquement Desmarets, ami du maréchal de Villeroy et du maréchal d'Huxelles et Torcy bien avec le chancelier, uni avec lui sur les matières de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassière sur ce recoin d'affaires avec ses cousins de Chevreuse et de Beauvilliers, ce qui mettait entre eux du gauche et souvent des embarras.

Ceux-ci, plus amis entre eux, au besoin, toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis des sarbacannes par leurs places, et voyant tout immédiatement; en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main de rendre fantômes les réalités les mieux amenées; et par ce qu'ils voyaient et savaient de source, en état de rompre la mesure à leur gré, tant était-il vrai, de tout ce règne, que le ministère donnait tout en affaires, quelque confiance que madame de Maintenon y eût usurpée, qui n'osait questionner ni sembler rien suivre, à qui les choses ne venaient par le roi qu'à bâtons rompus, et qui par là avait si grand besoin d'avoir un ministre tout à elle; ceux-ci n'admirent personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avaient qu'à parer, et comme ils étaient en place, ils n'avaient qu'à se défendre et rien

à conquérir; mais les rieurs n'étaient pas pour eux. Leur dévotion les tenait en brassière, et était tournée aisément en ridicule; le bel air, la mode, l'envie, étaient de l'autre côté, avec la Choin et madame de Maintenon.

Ces deux cabales se tenaient réciproquement en respect. Celle-ci marchait en silence; l'autre, au contraire, avec bruit, et saisissait tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la cour et des armées était de son côté; le dégoût et l'impatience du gouvernement la grossissait encore, et quantité de gens sages, entraînés par la probité de Boufflers et les talens d'Harcourt.

D'Antin, madame la Duchesse, madame de Lislebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles et l'intrinsèque cour de Meudon formaient le troisième parti. Aucun des deux autres ne voulait d'eux; l'un et l'autre les craignaient et s'en défiaient; mais tous les ménageaient, à cause de monseigneur, et madame la duchesse de Bourgogne elle-même.

D'Antin et madame la Duchesse n'étaient qu'un; ils étaient également décriés; ils étaient pourtant à la tête de ce parti, d'Antin, par ses privances avec le roi, qui augmentaient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savait se parer et même s'avantager solidement; lui et madame la Duchesse pour les leurs, avec Monseigneur. Ce n'était pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance et celle de mademoiselle Choin au moins plus que les deux autres; elles avaient de plus un autre avantage, mais alors et long-temps depuis inconnu, dont j'ai parlé d'avance, qui était cette liaison avec madame de Maintenon si honteusement mais si solidement fondée, et pour cela même si cachée. Mais elles étaient encore étourdies des deux coups de foudre qui venaient de tomber sur Vendôme et Chamillart. Boufflers, Harcourt et leurs principaux tenans dé-

testaient l'orgueil du premier et la suprématie de rang et de commandement où il s'était élevé. Chevreuse, Beauvilliers et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, n'étaient pas moins éloignés de lui : pas un de ces deux partis n'était donc pour se rapprocher de ce troisième, qui était proprement la cabale de Vendôme, encore troublée du coup, ni les derniers pour le rapprocher de d'Antin, qui, dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avait travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu, donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis : la cabale des seigneurs, nom qui lui fut donné alors, celle des ministres, et celle de Meudon.

Cette dernière avait été plus touchée de la fâcheuse épreuve de ses forces que de la chute de Vendôme; elle ne le portait que pour perdre monseigneur le duc de Bourgogne par les raisons qui en ont été expliquées ; ce grand coup à la fin manqué à demi, Vendôme de moins les mettait plus au large auprès de Monseigneur et ramassait tout plus à eux. Je dis manqué à demi, car ce coup avait pleinement porté par leurs artifices auprès de Monseigneur qui n'en est jamais revenu pour monseigneur le duc de Bourgogne qui le lui fit sentir le reste de sa vie, même grossièrement. A l'égard de Chamillart, ce coup manqué auprès du roi, on a vu par le trait que lui fit par deux fois mademoiselle de Lislebonne auprès de mademoiselle Choin, combien peu ils s'en soucièrent dès qu'ils le virent sur le penchant; elle et sa sœur comptèrent bien sur le successeur par elles-mêmes à cause de Monseigneur, encore plus quand ils virent Voysin l'être par leurs secrets rapports avec madame de Maintenon.

Pour Vaudemont, outre qu'il n'était qu'un avec ses

nièces, éconduit qu'il était sans retour des usurpations de rang qu'il avait essayées, établi d'ailleurs comme il était, tout cela lui importait assez peu, et sa considération déjà tombée demeurait sans souffrir une plus grande diminution.

M. du Maine, régnant dans le cœur du roi et de madame de Maintenon, ménageait tout, n'était à aucun qu'à soi-même, se moquait de beaucoup, nuisait à tous tant qu'il pouvait, et tous aussi le craignaient et le connaissaient. Voysin, tout à madame de Maintenon, lui valait mieux que Chamillart qui s'était livré à lui; et Vendôme ayant péri dans son entreprise des Titans, l'entreprise échouée, du Maine se trouvait soulagé d'un audacieux qui n'aurait pas voulu être inférieur à ses enfans, et dont la parité réelle était un titre embarrassant.

M. le Duc laissait faire, embourbé qu'il était dans son humeur qui éloignait tout le monde de lui comme d'une mine toujours prête à sauter; dans ses affaires de la mort de M. le Prince, dans ses plaisirs obscurs, et dans sa santé qui commençait à devenir mauvaise.

Le comte de Toulouse, non plus que M. le duc de Berry, ne prenaient part à rien; M. le duc d'Orléans n'était pas en volonté, ni, comme on le verra bientôt, en état d'entrer en quoi que ce soit, et monseigneur le duc de Bourgogne, enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, ignorait ce qui se passait sur la terre, suivait les impressions douces et mesurées des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, n'avait figuré en rien dans les disgrâces de Vendôme et de Chamillart, et s'était contenté de les offrir à Dieu comme il avait fait les tribulations qu'ils lui avaient causées.

A l'égard de madame la duchesse de Bourgogne, on a vu qu'elle procura l'une et qu'elle ne s'épargna pas pour l'autre; cela joint à ce qu'elle était à madame de Main-

tenon, et madame de Maintenon à elle, la jetait naturellement du côté de la cabale des seigneurs avec le goût que d'Harcourt lui avait donné pour lui, l'estime qu'elle ne pouvait refuser à Boufflers, et son amitié pour la duchesse de Villeroy. Mais éloignée à l'excès des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse qu'elle craignait en cent façons auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, elle s'en était fort rapprochée à l'occasion des choses de Flandre, et comme elles avaient duré long-temps, ses préventions s'étaient fort amorties par le commerce qu'elle avait eu avec eux par elle-même, et par madame de Lévi fort bien avec elle, une de ses dames du palais, qui avait tout l'esprit possible, et qui avait saisi ces temps favorables à son père et à son oncle, de manière qu'elle ne leur était pas opposée, et qu'elle nageait entre les deux cabales. Pour celle de Meudon, la même de Vendôme, elle ne gardait que les mesures dont elle ne se pouvait dispenser sagement à cause de Monseigneur et de la qualité de bâtarde du roi de madame la Duchesse, avec laquelle on a vu qu'indépendamment du reste elle était personnellement mal. Le seul d'Antin en fut excepté par l'usage qu'elle en avait tiré sur la Flandre, et qu'elle s'en promettait encore au besoin par ses privances avec le roi.

Tallard, enragé de n'être de rien parce qu'on ne se fiait à lui d'aucun côté, ne tenait qu'à Torcy qu'il avait toujours ménagé, et au maréchal de Villeroy de toute sa vie son parent et son protecteur, sous la disgrâce duquel il gémissait. Quoique livré aux Rohan, si unis avec mademoiselle de Lislebonne et sa sœur, cela n'avait point pris avec lui, et il pétillait de se fourrer dans quelque chose sans y pouvoir réussir. Les ministres avaient moins d'éloignement pour lui que les deux autres partis, mais cela n'allait pas jusqu'à l'admettre. Il mourait de jalousie

contre ceux qui lui avaient été préférés dans le commandement des armées, il pâmait d'envie du brillant du maréchal de Boufflers, souple toutefois avec eux, mais hors de toute portée.

Villars ne doutait ni de soi, ni du roi, ni de madame de Maintenon. Le bonheur infatigable pour lui, et l'expérience lui en répondaient; il était content, incapable de suite et de vue hors les vues purement personnelles; il n'était de rien, il ne se souciait pas d'en être, et aucun des partis ne le desirait.

Berwick ménageait et était ménagé des deux premiers. Les affaires d'Angleterre l'avaient lié avec Torcy, la piété et la dernière campagne de Flandre, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; il était fort bien d'ancienneté avec d'Antin, et c'était le seul de la cabale de Meudon avec qui il fût de la sorte; le maréchal de Villeroy était son ami et son protecteur, et il était ami d'Harcourt qu'il avait toujours cultivé.

Tessé, ami de Pontchartrain, était suspect aux seigneurs et aux ministres. Les personnages qu'il avait faits ne lui avaient acquis l'estime ni la confiance de personne. Sa conduite à l'égard de Cattinat l'avait perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens et empêcha même les autres de se lier avec lui; et sa bassesse à l'égard de Vaudemont, de Vendôme, de la Feuillade, avait achevé de l'anéantir. Son ambassade à Rome ne le retira pas, ni ses lettres ridicules au pape, qu'il n'eut pas honte de publier partout. Il était donc souffert dans la cabale de Meudon, mais rien au-delà, et rejeté des deux autres. Noailles, riche en calebasse de toutes les sortes, nageait partout, tâtant tout, reçu honnêtement partout à cause de sa tante et de son langage; mais admis à rien encore en jeune homme qu'on ne connaissait pas assez, et dont le grand vol et les nombreux crampons tenaient en égale attention et défiance.

Ces cabales au reste avaient leurs subdivisions. Dans celle des seigneurs, Harcourt avait ses réserves avec tous les autres ; quoique cheminant avec eux et souvent par eux, il ne faisait comparaison avec aucun, pour me servir de ce terme vulgaire, excepté le chancelier, mais qui n'était bon que pour le conseil dans la situation où il se trouvait avec le roi et madame de Maintenon, qui l'excluait de pouvoir être acteur en rien, sinon quelquefois au conseil, où il était sans milieu, nul ou emportant la pièce avec feu, adresse et subtilité, ce qui était son talent naturel, et ce qu'il ne faisait qu'aux grandes occasions pour tomber sur le duc de Beauvilliers sans l'attaquer directement, mais embarrasser un avis et tâcher de lui donner un air ridicule.

Le maréchal de Villeroy, le moins ardent de tous, par la futilité de son esprit, son incapacité naturelle et la chute de Vendôme et de Chamillart ses deux objets de haine, était de longue main ami particulier de Desmarets par ses anciennes liaisons avec Bechameil, son beau-père, fort attaché et protégé du chevalier de Lorraine et d'Effiat. Malgré sa disgrâce, on a vu qu'il avait conservé l'amitié et souvent la confiance de madame de Maintenon, une relation assez fréquente et la privance de longues conversations avec elle, toutes les fois qu'il allait à Versailles, ce qui n'était pas fréquent. Beaucoup plus souvent des lettres de l'un à l'autre, et des mémoires sur les choses de Flandre qu'elle lui demandait, et qui étaient toujours bien reçus. Leurs paquets passaient le plus ordinairement par Desmarets, rarement par la duchesse de Villeroy. Il était assez bien avec Torcy, et en quelque mesure avec Beauvilliers, qui tous deux n'en faisaient nul compte, et tous deux fort haïs de la Rocheguyon et du duc de Villeroy autant qu'il en était capable; en cela, comme en bien d'autres points, divisé

d'avec son père, quoique très uni sur le principal, et mieux ensemble depuis que leur différent genre de vie, depuis que la disgrâce du père et la charge du fils les avait séparés de lieux. Chevreuse et Beauvilliers, sans secret l'un pour l'autre, étaient réservés avec les leurs, et, bien que cousins-germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartait de lui fort au-delà du but.

D'Antin et madame la Duchesse, entièrement unis de vue, de besoins réciproques de vices et de lieux, se défiaient fort des deux Lorraines, avec des confidences néanmoins et l'extérieur le plus intime, que le dessein commun soutenait pendant la vie du roi, en attendant qu'ils s'entrégorgeassent tous après, pour la possession unique de Monseigneur, devenu roi. Cette cabale frayait avec celle des seigneurs; mais elle en était découverte et intérieurement haïe et crainte comme ayant été celle de Vendôme.

Pour celle des ministres rien de plus opposé, quoique Torcy et madame la Duchesse, et par conséquent d'Antin, eussent des ménagemens réciproques par la Bouzols, sœur de Torcy, amie intime de tous les temps, et de toutes les façons, de madame la Duchesse, et qui, avec une figure hideuse, était charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons.

Telle était la face intérieure de la cour dans ce temps orageux, signalé par deux chutes si profondes, qui semblaient en préparer d'autres.

CHAPITRE XXV.

Amelot rappelé d'Espagne. — Blécourt lui succède, mais avec caractère d'envoyé. — Tournay investi. — Affaire du rappel

des troupes d'Espagne. — Éclat à Marly à ce sujet. — Boufflers aigri contre Chevreuse. — Première cause de cette aigreur. — Ma conversation avec M. de Beauvilliers sur les deux cabales. — Autre conversation sur le même sujet avec M. de Chevreuse. — Ma situation entre les deux cabales.

Amelot était rappelé depuis quelque temps, et Blécourt, qui avait déjà été deux fois en Espagne, l'allait relever, mais avec simple caractère d'envoyé. Les affaires avaient retenu Amelot, qui était là à la tête de toutes sous la princesse des Ursins, mais si bien avec elle et si capable que, pour ce qui était affaire, il faisait tout. On verra bientôt que son retour fut une époque effrayante pour tous les ministres.

Tournay était investi. Surville, lieutenant-général y commandait; Mesgrigny, lieutenant-général et principal ingénieur après Vauban, était gouverneur de la citadelle. Il y avait treize bataillons, quatre escadrons de dragons, et sept compagnies franches en tout de quatre cents hommes, Ravignan, maréchal-de-camp, et profusion de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche; avec cela notre armée de Flandre manquait de tout, et on en était à la cour, à Paris et partout aux prières des quarante heures.

Il y avait long-temps que l'Espagne commençait à être regardée de mauvais œil, et que les oreilles s'ouvraient au spécieux prétexte que les alliés ne se lassaient point de semer, que cette monarchie était la pierre d'achoppement. Personne n'avait été d'avis de presser carrière sur les énormes propositions qui avaient été faites à Torcy à La Haye, mais il semblait que, trop crédules, on eût desiré que l'Espagne se trouvât ruinée d'elle-même, et que par là il se rouvrît une porte à la paix.

De tous temps j'avais pris la liberté d'avoir un sentiment bien opposé; jamais je n'avais cru que l'Espagne

fût un obstacle sérieux à terminer la guerre. Je ne me figurais point les alliés de l'empereur assez épris de la grandeur de sa maison, pour ne s'épuiser que pour elle. J'étais d'ailleurs persuadé que pas un ne voulant la paix, de rage contre la personne du roi, et de jalousie contre la France, tous avaient saisi un prétexte plausible de l'écarter, durable tant qu'ils voudraient par sa nature ; et j'en concluais que le seul moyen de le leur ôter était de secourir si puissamment le roi d'Espagne et de seconder si fermement ses succès et le bon ordre déjà rétabli dans ses troupes et dans ses finances, et la grande volonté des peuples, que de préférence à tout on rendît ses frontières libres, pour ôter aux alliés tout espoir d'y revenir, et faire tomber cet éternel prétexte d'Espagne dont ils faisaient bouclier contre toutes propositions, puisque le roi d'Espagne, délivré de la sorte, ce qui avait été aisé quatre ans durant, il n'eût plus été soutenable aux ennemis de rien mettre en avant là-dessus, et ils se seraient vus réduits, lorsqu'en effet ils auraient voulu la paix, à des conditions, à la vérité, qui eussent fort diminué la puissance des deux couronnes, leur seul intérêt essentiel. On était encore à temps d'y revenir; mais on n'aimait pas à approfondir, et on aimait à se flatter dans l'extrême besoin où les désastres avaient réduit le royaume, dont on a vu ici les causes expliquées en plus d'une occasion.

On voulut donc fermer les yeux à tout autre raisonnement qu'à celui d'avancer nous-mêmes le renversement d'un trône qui nous avait coûté tant de sang et d'argent à maintenir, et par ce moyen nous dérober à la honte et à la nécessité de nous mettre du côté de nos ennemis communs pour y travailler conjointement avec eux à force ouverte, et cependant les adoucir en produisant le même effet qu'ils voulaient exiger de notre concours d'une manière plus dure ou plutôt barbare. La base de ce

raisonnement était la présupposition qu'ils voulaient bien la paix, pourvu que la monarchie d'Espagne revînt à la maison d'Autriche, sans faire réflexion que tout montrait qu'ils ne voulaient point de paix, et qu'ils ne songeaient qu'à leurrer leurs peuples qui soutenaient le poids de la guerre, et à leur cacher leur dessein qui ne tendait qu'à une destruction générale de la France. Ils ne leur osaient pas montrer ce dessein qui une fois découvert par la continuation opiniâtre de la guerre, après leur avoir ôté manifestement toute espérance sur l'Espagne par les armes, produirait nécessairement la paix malgré le triumvirat qui les gouvernait tous par ses artifices, et qui seul voulait éterniser la guerre comme on le vit dans les négociations de Torcy à La Haye, et depuis du maréchal d'Huxelles à Gertruydemberg. Mais on était si loin de raisonner ainsi, qu'on trouvait que les alliés n'avaient pas tort, et qu'il n'y avait d'issue qu'en les satisfaisant sur un point si essentiel pour eux, ce qui ne se pouvait opérer sans une honte déclarée, que par les moyens obliques de laisser périr l'Espagne d'elle-même. Il fut donc agité de congédier le duc d'Albe, de faire revenir d'Espagne toutes les troupes françaises, de cesser d'y faire ou même laisser passer aucune sorte de secours et d'en rappeler Amelot et madame des Ursins même. On ne voulait pas douter que les alliés, peu crédules à nos paroles, ne le devinssent à nos actions; que le roi d'Espagne sans ressource ne fût bientôt réduit à revenir en France, ou à se contenter du très peu que ses ennemis lui voudraient bien laisser par grâce, pour ne pas dire par aumône, et que la paix ne suivît incontinent.

Ce fut dans cette pensée qu'Amelot fut rappelé, et que madame des Ursins eut ordre de se disposer aussi à quitter l'Espagne, et Besons, celui de passer de Catalogne en Espagne pour en ramener toutes nos troupes.

Le roi et la reine d'Espagne, dans la dernière alarme d'un parti si violent, se mirent aux hauts cris et à demander au moins qu'on laissât tout en l'état jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé de mettre ordre à des affaires importantes prêtes à être terminées.

Dans cet intervalle, les alliés qui ne voulaient point de paix, ou plutôt le triumvirat qui s'était rendu maître des affaires, ajoutèrent les conditions énormes du passage de leur armée par la France, et autres demandes qui rompirent tout. Malgré la rupture, on voulut toujours rappeler nos troupes, non plus dans la vüe de la paix, qui ne se pouvait plus espérer, mais dans celle de la défense de nos frontières, sans considérer qu'elles consommeraient le meilleur temps de la campagne à se rendre où on les destinerait. Parmi ces incertitudes, Besons reçut ordre de suspendre, suivant la demande du roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé ce qu'il avait commencé, tellement qu'étant déjà en Espagne et dans cette espèce de suspension de ramener ses troupes, il n'osait les mettre en corps d'armée et les opposer au comte de Staremberg, qui mettait les siennes en mouvement.

Un voyage de Marly arrivé dans ces entrefaites devint fort remarquable; et pour en faire entendre le principal, il faut en expliquer l'accessoire. On a vu que le duc de Chevreuse était très réellement ministre d'état sans entrer dans le conseil, et la considération de sa femme et ses privances avec le roi et chez madame de Maintenon même à cause de lui, que l'affaire de M. de Cambrai n'avait pu affaiblir que pendant quelques mois; sa santé ne lui permettait pas, depuis quelque temps, de mettre un corps, et quoique le grand habit des dames fût banni de Marly, elle n'y pouvait pourtant paraître qu'habillée avec un corps et une robe de chambre. Cette raison avait éloigné

madame de Chevreuse de Marly, qui y allait tous les voyages; mais toujours en se présentant, dont personne n'était dispensé. Le roi s'en était plaint, et, à la fin, voulut qu'elle y vînt sans corps. Alors elle ne paraissait ni dans le salon ni à la table du roi, mais le voyait tous les jours chez madame de Maintenon, et à des promenades particulières. M. de Chevreuse, qui aimait sa maison de Dampierre, à quatre lieues de Versailles, le particulier, la solitude même et la retraite par piété, profitait tant qu'il pouvait du prétexte de la santé de madame de Chevreuse, pour se dispenser des Marly, ce que le roi trouvait souvent mauvais, et avait peine à le lui accorder, à cause du fil des affaires. Malgré cette facilité d'y aller sans corps, madame de Chevreuse évitait encore, et le roi se fâchait, mais ils ne laissaient pas d'esquiver.

A celui-ci ils y furent, et la rareté donna de l'attention, parce qu'avec toute cette rareté M. de Chevreuse avait été du dernier voyage, et depuis long-temps on ne l'y voyait plus deux fois de suite. Les grands coups s'y devaient ruer tout de bon sur le rappel des troupes d'Espagne. Le duc de Beauvilliers était le grand promoteur de l'affirmative, monseigneur le duc de Bourgogne l'y secondait, les ministres suivaient la plupart, le chancelier même ne s'en éloignait pas, et par une singularité qu'on n'aurait pas attendue, Desmarets était de l'avis opposé, Voysin aussi, mais avec faiblesse, soit par sa nouveauté et son peu d'expérience, soit pour voir démêler la fusée, et se tenir cependant un peu à quartier. Monseigneur, toujours ferme en faveur de son fils, et ferme à l'excès, mais uniquement sur ce chapitre, contestait formellement pour la négative, malgré lequel l'autre avis l'emporta, et le rappel des troupes fut résolu.

Ce débat ne s'était point passé sans émotion. Il fut su dès le jour même, et ce qui avait été résolu, et le ma-

réchal de Boufflers en parla au roi, qui lui avoua le fait, et sans se laisser ébranler. Le maréchal alla au duc de Beauvilliers, qui, averti de l'aveu du roi au maréchal, ne disconvint point du fait. Boufflers lui demanda ses raisons pour y opposer les siennes. Beauvilliers, avec ses précisions, refusa de s'expliquer parce qu'il était ministre, et renvoya le maréchal au duc de Chevreuse, en l'assurant qu'il était aussi instruit que lui, quoiqu'il n'entrât pas au conseil, et que, n'étant tenu à rien, il le trouverait en état de le satisfaire. Chevreuse prêta donc le collet au maréchal, et se promettait bien de sa dialectique de mettre bientôt à bout le peu d'esprit du maréchal. Au lieu d'y réussir, il échauffa son homme, qui, plein de l'importance de la chose, en entretint chacun.

Tout ce qui était à Marly ne s'entretint d'autre chose, et le courtisan, ravi d'oser parler tout haut d'une affaire de cette sorte, se partialisa selon son goût, mais avec tant de chaleur, qu'elle sembla être devenue celle d'un chacun. Le nombre et l'espèce de ceux qui tenaient pour la négative l'emporta fort sur ceux qui soutenaient l'affirmative, dont le courage accrut tellement au maréchal de Boufflers, qu'il fut trouver madame de Maintenon et lui en parla de toute sa force. M. le duc d'Orléans, du même avis, criait de son côté qu'il connaissait l'Espagne et les Espagnols, et mille raisons particulières tirées de cette connaissance. Il plut tellement par là au maréchal qu'il proposa à madame de Maintenon que, puisqu'il était question d'une affaire si importante, qui regardait l'Espagne où ce prince avait si bien servi, le roi l'en devrait consulter. Mais Boufflers ignorait le fatal trop bon mot qui avait rendu madame de Maintenon et madame des Ursins ses plus mortelles ennemies, et ne put gagner ce point. Le duc de Villeroy et la Rocheguyon, son beau-frère, recueillaient les voix, ils échauf-

18.

fèrent Monseigneur avec qui ils étaient à portée de tout, et poussèrent Boufflers à lui aller parler.

Ce prince, bien embouché et qui ne fut jamais ardent de soi que pour le roi d'Espagne, parla au roi avec force contre le rappel de ses troupes et l'abandon. Le duc d'Albe, averti de tout ce vacarme, hasarda une chose du tout inusitée jusqu'alors. Il alla à Marly sans demander si on le trouvait bon, et, tout en arrivant, demanda une audience que le roi lui donna aussitôt, dont il usa avec tout l'esprit et la force possible; tandis qu'en même temps le duc de Chevreuse livrait chance à tout le monde en plein salon, et y disputait contre tout venant. Tant de bruit étonna le roi enfin, et le porta, par madame de Maintenon, à ce qu'il n'avait jamais fait sur une affaire discutée et résolue. Il suspendit les ordres, et rassembla le conseil d'état pour délibérer de nouveau sur cette affaire. Le débat de part et d'autre y fut très vif, Monseigneur parla fort hautement, et la conclusion fut un *mezzo-termine*, tous ordinairement fort mauvais.

Il fut résolu de laisser soixante-six bataillons au roi d'Espagne, pour ne le pas tout-à-fait abandonner à l'entrée d'une campagne, et sans l'en avoir averti à temps; et de faire revenir le maréchal de Besons avec tout le reste des troupes françaises, en laissant Hasfeld général de celles qui demeureraient avec quelques officiers-généraux.

Ce parti pris et déclaré ne satisfit personne. Ceux qui voulaient soutenir l'Espagne s'en prévalurent pour crier qu'ils avaient donc eu raison, et pour blâmer d'autant plus de n'y laisser qu'une partie des troupes, et en rendre le tout inutile en Espagne par ce grand retranchement, à nos frontières par la longue marche que celles qu'on rappelait auraient à faire pour se rendre à nos armées du Dauphiné et de Roussillon dont nous avions à garder les frontières peu couvertes des Catalans

assistés des ennemis, peu occupés qu'ils seraient par le roi d'Espagne si affaibli, et partagé à faire tête à eux, au Portugal, et même en d'autres lieux plus intérieurs. Ceux qui voulaient le rappel entier demeurèrent dans le silence, honteux d'avoir perdu leur cause devant le tribunal du public, et de ne l'avoir pas gagnée dans la révision qui s'en était faite au conseil. Mais ils n'en furent pas plus persuadés. Les ordres furent expédiés aussitôt conformément à cette dernière résolution.

Le lendemain qu'elle eut été prise, Chevreuse, prenant Boufflers par le bras, suivant tous deux le roi qui sortait de la messe, lui dit en riant, comme pour se raccommoder avec lui : « Vous avez vaincu ». Mais le maréchal, bouillant encore, et dépité du parti mitoyen, lui fit une si vive repartie, qu'elle déconcerta le duc, bien qu'elle n'eût rien d'offensant. Cet incident acheva de les éloigner l'un de l'autre, et Beauvilliers conséquemment.

Une bagatelle de discussion entre un garde-du-corps et un chevau-léger de la garde avait commencé cet éloignement il y avait deux ou trois mois. Le maréchal de Boufflers, impatienté des longs raisonnemens du duc de Chevreuse, était venu chez moi m'exposer l'affaire et me prier de lui en dire mon sentiment; et comme dans le vrai il n'y avait pas ombre de difficulté pour le garde, et que je le dis franchement au maréchal, il voulut que j'en parlasse au duc de Chevreuse. Je le fis et ne pus le persuader. Dans ce mécontentement que Boufflers prit aussi avec trop d'amertume, vint tout ce qui a été raconté de la disgrâce de Chamillart et du rappel des troupes d'Espagne, où tous deux se trouvèrent d'avis et de partis si opposés.

Le reste de ce voyage de Marly se sentit de la vivacité de cette dernière affaire, et les courtisans remarquèrent en M. de Chevreuse un air d'empressement qui lui était

entièrement nouveau. Ils s'aperçurent qu'il cherchait à s'approcher de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'il en était bien reçu. Cela n'était pas étrange; elle savait combien il s'était intéressé pour monseigneur le duc de Bourgogne pendant la dernière campagne de Flandre par le duc de Beauvilliers et par madame de Lévi si bien et si libre avec elle, et qui l'avait très favorablement changée pour les deux beaux-frères.

Un soir entre autres qu'elle s'amusait dans le salon à s'instruire du hoca, madame de Beauvilliers lui dit que M. de Chevreuse le savait très bien pour y avoir beaucoup joué autrefois. Là-dessus la princesse l'appela, et il demeura jusqu'à une heure après minuit dans le salon à le lui apprendre. Cette singularité fit une nouvelle, car il n'en faut pas davantage à la cour. Les gens des autres cabales en riaient et disaient tout haut qu'ils allaient envoyer charitablement avertir chez la duchesse de Chevreuse et chez le duc de Beauvilliers, où à une heure si indue on les croyait sûrement perdus.

Cette cabale des seigneurs tâcha de prendre l'ascendant et soutint long-temps l'autre, à force de hardiesse. Peu après le retour de cet orageux Marly à Versailles, M. de Chevreuse, raisonnant dans la chambre du roi avec quelques personnes, en attendant qu'il allât à la messe, le maréchal de Boufflers les joignit et brusqua le duc d'humeur, et pour le coup sans raison, et s'engoua de dire, et de dire si mal, que quelques-uns des siens, qui par hasard s'y trouvèrent, ne purent s'empêcher de l'avouer, toutefois sans rien d'offensant.

Toutes ces choses me firent beaucoup de peine par les suites d'aversion que j'en craignais. Tous deux étaient intimement mes amis, et les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers n'étaient qu'un; autre raison du plus grand poids pour moi. Je connaissais leur naturelle faiblesse, et

combien le maréchal était poussé, qui jusqu'alors avait bien vécu avec eux, au moins avec mesure. Je redoutais un orage conduit par madame de Maintenon, pressé par sa cabale, tous gens fermes et actifs. J'essayai donc d'abord d'adoucir Boufflers, et je reconnus que la chose n'était pas en état d'être précipitée; en même temps je fis des pas vers les deux ducs, tant pour les ramener au maréchal que pour les exciter à se cramponner bien, mais sans leur rien dire de tout ce que je voyais, pour ne pas intimider des gens déjà trop timides.

M. de Beauvilliers m'étant venu voir dans ces entrefaites, et m'ayant trouvé seul, je voulus en profiter. Je le mis sur ce qui s'était passé à Marly, il me le conta sobrement et avec indifférence, mais franchement; je lui contestai son avis sur le rappel des troupes dont le sort était jeté uniquement pour entrer mieux en matière, et de cette façon je vins au point que je voulais traiter avec lui, qui était la cabale opposée, qui en voulait à tous les ministres, qui commençait à prendre force et à parler haut. Il me dit que tout cela ne lui importait guère, qu'il disait son avis comme il le pensait, parce qu'il avait droit de le dire au conseil; que, du reste, il lui importait peu en son particulier qu'il fut goûté ou non, pourvu qu'il fît l'acquit de sa conscience, moins encore de la cabale qu'il voyait bien toute formée et toute menaçante; que je l'avais vu, dans la crise des affaires de M. de Cambrai, dans un état bien plus hasardeux, puisqu'il était près alors d'être congédié à tous les instans; que je lui pouvais être témoin que je ne l'en avais vu ni plus ému ni plus embarrassé, aussi content de se retirer en sa maison que de vivre parmi les affaires, et même davantage; qu'il regardait les choses du même œil présentement; qu'à son âge, dans l'état où se trouvait sa famille, et pensant comme il faisait depuis long-temps sur ce monde et sur l'autre, il

ne regarderait pas comme un malheur d'achever sa vie chez lui, en solitude, à la campagne, et de s'y préparer avec plus de tranquillité à la mort; qu'il ne se pouvait retirer avec bienséance dans la confusion présente des affaires; mais qu'il était bien éloigné de regarder comme un mal la nécessité de le faire qui lui donnerait du repos.

Je lui répondis que personne n'était plus persuadé que je l'étais de la sincérité et de la solidité de ses sentimens, et ne les admirait davantage, et en cela je disais ce que je pensais, et je ne me trompais pas, mais que j'avais un dilemme à lui opposer que je le suppliais d'écouter avec attention, auquel je ne croyais pas de réplique: que si charmé des biens et de la douceur de la retraite, et de n'avoir plus qu'à songer aux années éternelles, il se persuadait que son âge (il avait lors soixante-un ans), l'état de sa famille et ses propres réflexions sur les affaires présentes, le dussent affranchir de tout autre soin que de celui de vaquer uniquement à son salut, je n'avais nulle volonté de lui rien opposer, encore que je me persuadasse que je ne manquerais pas de bonnes raisons de conscience pour le faire; qu'en ce cas-là il devait dès aujourd'hui remettre ses emplois, se retirer dans le lieu qu'il croirait le plus propre à son dessein, et abdiquer tout soin de ce monde: mais que s'il pensait que chacun devait travailler à sa manière dans sa vocation particulière, et selon la voie où Dieu avait conduit et établi les divers particuliers de ce monde, chacun dans son état, pour rendre compte à Dieu de ses talens et de ses œuvres, et qu'il ne crût pas sa carrière remplie, il n'était pas douteux qu'il ne dût demeurer dans le monde, et dans les fonctions où il avait plu à la Providence de l'appeler, non pour en jouir à sa manière, mais pour y servir Dieu et l'état, et que de cela il compterait devant Dieu comme le ferait un moine

de sa règle; que cela étant ainsi, il ne lui devait pas suffire d'aller par routine aux différens conseils où il avait sa voix, et d'y dire son avis par forme et avec nonchalance, content d'avoir parlé selon ce qu'il croyait meilleur, et peu en peine de l'effet de son avis comme un moine qui, assidu au chœur, psalmodierait avec les autres, content d'avoir prononcé les psaumes dans la cadence accoutumée, peu en peine d'y appliquer son esprit et son cœur, ni de réfléchir que sa présence corporelle et l'articulation de ses lèvres était insuffisante sans cette double application; que l'état de ministre, surtout dans des conjonctures aussi critiques que celles où on se trouvait actuellement, demandait en ses avis non-seulement la probité et la sincérité, mais la force pour les soutenir et les faire valoir leur juste poids, et qu'il s'opposât généreusement, non pour son intérêt particulier, mais pour le bien de l'état trop chancelant, à des cabales dont le but était d'arriver à des fins particulières, et qui par sa destruction priveraient l'état de ses avis, qui néanmoins lui paraissaient tels à lui-même que sa conscience l'empêchait de l'en priver en se retirant maintenant du monde et des affaires; qu'il n'était donc pas seulement de son devoir de dire son avis, mais de le faire valoir, mais de demeurer en place pour avoir le droit de le dire, mais d'y demeurer tellement qu'il n'opinât pas sans fruit, mais de faire toutes les choses nécessaires et convenables pour y demeurer, et y demeurer en autorité, sans quoi il vaudrait autant pour l'état qu'il n'y fût plus, et mieux pour lui et pour son repos et son loisir; qu'une situation mitoyenne était, quant au bien de ce monde et aux devoirs concernant l'autre, la pire de toutes; que vivre ainsi content de tout était un repos et une tranquillité anticipés hors de place, de temps, et de saison, une usurpation de retraite, un synonyme de prévarication.

M. de Beauvilliers sourit de la chaleur que je mêlais à ce discours, et ne laissa pas de l'écouter avec grande attention; il m'interrompit peu, et je repris les détails où je descendis, qu'il était en état de procurer et lui seul sans qu'ils pussent être suppléés par personne par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, et même à la façon dont il était auprès du roi. Il en convint, ensuite je passai aux autres ministres dont la ruine amenait la sienne, et je lui dis avec hardiesse ces propres termes dont je m'étais déjà servi une autre fois lorsque je le forçai de parler au roi sur l'entrée résolue du duc d'Harcourt au conseil, qu'il fit avorter : « Qu'il n'y avait point à se mécompter, que ç'avait été un miracle qu'il n'eût pas succombé sous la main puissante de madame de Maintenon lors des affaires du quiétisme; que l'estime solide du roi, la confiance de sa place de gouverneur des enfans de France, ni celle du ministère dont il était revêtu ne l'auraient pas tiré d'affaire; que son salut, il ne le devait qu'à ses entrées de gouverneur, qui, entées sur celles de premier gentilhomme de la chambre, avaient si bien accoutumé le roi à le voir dans ses heures les plus privées, et à l'y voir en toutes depuis si long-temps, qu'elles avaient fait de lui, à son égard, un espèce de garçon bleu renforcé qui seul avait soutenu le seigneur, le ministre, l'homme de confiance, lequel sans cela eût péri; que c'était donc à ce titre qu'il devait oser se cramponner et s'affermir en toutes manières, attaquer la cabale, contraire sans crainte ni mollesse, en mettre en garde le roi, par des vérités fortes et bien assenées, non pas se laisser frapper sans montrer le sentir, et par cette sorte de dévotion si mal entendue, enhardir les frappeurs, y accoutumer le roi, devenir inutile, et se laisser enfin porter par terre lui et les siens.

De toutes les différentes fois que j'aie parlé à M. de

Beauvilliers, excepté celle de l'entrée du maréchal d'Harcourt au conseil, je ne le fis jamais tant de suite, ni avec une si grande impression sur lui; et de ma part ce ne fut point un raisonnement, mais, si cela se peut dire, une exhortation.

Il se mit d'abord sur la défensive, non plus pour quitter et se retirer, car il était convenu d'abord que ce n'était pas le temps, non plus même sur sa faiblesse par dévotion, car, à mon raisonnement, il sentit bien qu'il n'y avait rien de solide à répondre; mais d'abord sur la cabale; il s'effaroucha de ce mot, je ne le lui contestai pas. Il se persuadait qu'il n'y en avait point, ses précisions le lui faisaient croire ainsi, mais l'effet du terme je l'empêchai d'en disputer. Il se mit sur les difficultés de pratiquer ce que je lui voulais persuader de faire, et l'embarras des moyens en ne voulant dire mal de personne.

Je répondis que cela n'empêchait pas la force dans ses avis, les répliques étendues, ni les insinuations et les raisonnemens particuliers; qu'après cela, la cabale opposée était composée de diverses sortes de personnes parmi lesquelles il y en avait de bons et de mauvais; que les mauvais étaient ceux qui, couverts du manteau du bien des affaires, ne travaillaient que pour eux-mêmes; que ceux-là étaient les maréchaux d'Harcourt et d'Huxelles, que par cela même il était permis de faire connaître pour tels, de les démasquer à propos et de les énerver auprès du roi, de sorte que tout leur esprit et leur sens si vantés par les leurs ne servissent qu'à leur nuire en donnant ombrage de leurs sentimens et de leurs avis, ce qui les écarterait aisément dans la suite; que la piété bien entendue le demandait, loin de s'y opposer, et que c'était là ce qu'il fallait faire.

Nous disputâmes assez là-dessus, et je crus n'avoir pas peu gagné de l'avoir fait convenir que tout ce que j'avan-

çais à leur égard n'était pas à rejeter pourvu que cela se fît par nécessité et avec modération. Je battis encore le duc là-dessus, enclin à n'y trouver jamais la nécessité assez décisive, ni la modération assez compassée, sur quoi je lui ôtai la plupart de ses réponses. De cette discussion nous passâmes à celle des bons, parmi lesquels je citai le maréchal de Boufflers pour exemple ; le duc en convint avec empressement, et saisissant le triomphe me demanda d'un air content ce que je voulais qu'il fît à celui-là qui certainement ne prenait feu que de bonne foi. « Ce que je veux, répliquai-je, que vous le regagniez absolument, et que deux hommes aussi purs et aussi bien intentionnés que vous l'êtes tous deux, ne demeuriez pas plus long-temps opposés, ni la cabale où il est plus longtemps décorée d'un homme si estimable, et qui la fortifie avec tant d'avantage contre vous. »

De là je lui dis, comme il était vrai, que j'avais toujours reconnu du goût pour lui fondé sur l'estime dans le maréchal ; que j'étais même surpris que les autres l'eussent entraîné assez avant pour l'aigrir au point qu'ils avaient fait; que c'était un bon homme, doux, aisé à ramener par des avances de considération, d'estime et d'amitié, et pareillement aisé à éloigner par l'indifférence, et un air d'autorité et de supériorité; que les premières manières étaient tellement les siennes à lui, M. de Beauvilliers, qu'il n'y aurait nulle peine; que pour les secondes qui lui ressemblaient si peu, il y fallait néanmoins prendre garde dans le raisonnement, qui, étant court dans le maréchal, devait être ménagé en ne lui contestant pas les bagatelles, et réservant l'effort de la persuasion pour les choses importantes, mais avec art et douceur, tâchant de l'amener comme de lui-même; surtout de ne lui laisser sentir nul poids de ministre ni de supériorité d'esprit ou d'expérience dans les affaires, et s'aider adroitement

de flatteries sur sa capacité à la guerre, sur les choses qu'il y a effectivement faites, et sur ses bonnes intentions qu'on ne pouvait douter être les seules qui le menassent et sans aucun intérêt; qu'en s'y prenant de la sorte avec application et suite, j'étais persuadé que Boufflers serait d'abord touché du cas qu'il sentirait être fait de lui, et par là deviendrait capable d'entrer en raison; qu'il ne serait pas difficile de lui ôter les impressions que les autres étaient venus à bout de lui donner, et sinon de le détacher tout-à-fait d'eux, de le rendre du moins un instrument dont ils ne feraient pas dans la suite tout l'usage qu'il projetaient et qu'ils avaient déjà commencé d'en faire.

Beauvilliers goûta au dernier point mon discours, et s'ouvrant de plus en plus : « Eh qui, me dit-il, n'a pas envie de le raccrocher, et de faire tout ce qu'il faut pour cela »? Puis convint que ce que je lui proposais était le meilleur, et qu'il fallait incessamment travailler sur ce plan.

Je me gardai bien de lui en nommer aucun autre. Je connaissais trop l'antipathie naturelle de l'esprit et de l'humeur du chancelier pour lui proposer rien à son égard pour les rapprocher l'un de l'autre, bien moins encore pour nuire au chancelier, mon ami au point qu'il l'était, ni sur l'aversion des ducs de la Rocheguyon et Villeroy, glissant ainsi pour ne pas commettre mes amis d'une part, et ne pas les laisser dupes de l'autre. Avant finir, je repris encore un peu le propos de nuire à ceux qui ne valaient rien, et je le fis souvenir de la pacifique et silencieuse conduite de monseigneur le duc de Bourgogne qui l'avait abattu sous le duc de Vendôme à tel point, qu'il en demeurait meurtri même après la chute de ce colosse. Je lui remis que lui-même n'avait pas approuvé cette douceur cruelle, et comme il s'éleva contre

la comparaison, par sa disproportion d'avec ce jeune prince, je m'élevai à mon tour, et le mis hors de défense par la compensation de l'importance de ses places, et le devoir dont il était comptable au roi et à l'état.

Nous nous séparâmes enfin, lui très satisfait de toutes mes réponses, et persuadé qu'il devait faire plus d'usage de son crédit et de son esprit, et moi au large et content au possible de m'être si utilement déchargé le cœur avec lui, et de lui avoir de plus vivement reproché d'être si peu instruit de mille choses qui se passaient à la cour, qui, petites en apparence auprès des affaires d'état, ne laissaient pas de découvrir mille intrigues nécessaires à savoir et dont l'ignorance conduisait pourtant assez souvent à celles de choses qui influaient tellement à la justesse du raisonnement en choses considérables, qu'on se trouvait au besoin court par ce défaut, et hors d'état de prendre de justes mesures et à temps.

C'était aussi mon grief contre le duc de Chevreuse auquel je l'avais très souvent reproché, et qui prétendait s'en disculper en m'opposant qu'il n'était chargé de rien avec ses précisions désespérantes, parce qu'il n'entrait pas au conseil, quoiqu'il fût en effet ministre et entrant dans tout avec le roi, et avec les autres ministres, comme je l'avais découvert il y avait long-temps, et que M. de Beauvilliers et lui-même ensuite me l'eussent avoué dès-lors, ainsi que je l'ai remarqué; il était de plus l'âme de la cabale des ministres, et considéré comme tel par toutes les trois.

Je lui contai dès le lendemain la conversation que j'avais eue avec M. de Beauvilliers. Quoiqu'il fût accoutumé à ma franchise et à ma liberté avec son beau-frère et avec lui, il ne laissa pas d'être extrêmement surpris de la hardiesse dont j'avais usé dans les choses et dans les termes, et il m'en remercia, d'où je pris occasion de lui repro-

cher fortement pourquoi il ne parlait pas de même, puisqu'il trouvait cette force nécessaire avec son beau-frère, avec lequel il était à toute portée, en toute confiance et intimité, et si entièrement au fait de tout, au lieu d'entretenir ses mesures étroites et sa faiblesse par la sienne propre.

Il s'excusa avec plus de gentillesse que de solidité, et convint pourtant de l'excès des mesures de M. de Beauvilliers, et du tort que cela faisait aux affaires, de ne vouloir pas user de son esprit et de son crédit, de demeurer dans des entraves continuelles de réserve, de retenue et d'inaction qui arrêtaient tout de leur part, et donnaient jeu aux autres dont ils savaient bien profiter, jusque-là qu'il m'avoua que mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers n'en étaient pas plus contentes que lui, et que tous trois y échouaient continuellement.

Nous approfondîmes fort la matière, et même avec un grand détail. Je n'en crus pas le temps perdu, parce qu'en lui inculquant les choses que je croyais nécessaires, c'était parler avec le même succès à eux tous et jusqu'à monseigneur le duc de Bourgogne; la suite me le persuada encore davantage; ils devinrent plus éveillés sur tout ce qui se passait, plus attentifs à m'en demander des nouvelles et en raisonner avec moi, plus occupés à parer les coups et même à en porter, et M. de Beauvilliers encore plus au large avec moi et sur tous chapitres. Je m'aperçus bien par le maréchal de Boufflers même qu'ils n'étaient pas demeurés oisifs pour le rapprocher, en quoi ils auraient mieux et plus tôt réussi, s'ils l'eussent fait plus ouvertement, à quoi je suppléais autant qu'il m'était possible.

Ce que le monde nomme hasard, et qui comme toutes choses n'est qu'une disposition de la Providence, qui toute ma vie m'avait lié avec une singularité marquée à presque

toutes les personnes opposées, en usait de même à mon égard sur ces deux cabales des seigneurs et des ministres. Entièrement uni aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites, et avec monseigneur le duc de Bourgogne, comme on l'a vu à propos des choses de Flandre, bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs, avec M. de Cambrai sans connaissance immédiate, mon cœur était à cette cabale qui pouvait compter monseigneur le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, comme on le verra encore bientôt, en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et par eux avec le duc de la Rocheguyon, qui n'était qu'un avec eux, en confiance aussi avec le premier-écuyer, avec Dumont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de mademoiselle Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon, qui n'auraient pas même péri avec elle, et qui y surnageaient, je ne pouvais desirer qu'aucune des deux autres succombât, d'autant plus que les ménagemens constans d'Harcourt pour moi étaient tels qu'ils m'ôtaient tout lieu de le craindre, et me donnaient tout lieu d'entrer plus avant avec lui toutes les fois que je l'aurais voulu.

Je n'oserais dire que l'estime de tous ces principaux personnages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avaient pour moi, leur donnait, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entière à me parler de tout ce qui se passait de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étaient opposés et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savais beaucoup plus

par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, peu vigilans, souvent ignorans.

A ces connaissances sérieuses, j'ajoutais celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites, et les plus admises en tout avec madame la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyaient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savaient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étais informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent par les mêmes voies de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de madame de Maintenon. La bourre même en était amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avait-il pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

J'y étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avaient pas les yeux ni les oreilles fermés.

Je me suis donc trouvé instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvait fort son compte; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir.

Mon attention continuelle était à un secret extrême des uns aux autres sur tout ce qui pouvait les intéresser; à un discernement scrupuleux des choses qui pouvaient avoir des suites, et pour cela même à les taire, quoique apparemment indifférentes; et sur celles qui l'étaient en effet, à les conter pour payer et nourrir la confiance, ce qui faisait l'entière sûreté de mon commerce avec tous et l'a-

grément de ce commerce, où je rendais souvent autant et plus que j'en recueillais, sans qu'il me soit arrivé d'avoir trouvé jamais refroidissement, défiance, moins d'ouverture même dans pas un; encore qu'ils sussent très bien tous que j'étais dans le même intrinsèque avec plusieurs de la cabale opposée à la leur, et que les uns et les autres me parlassent de cette intimité très librement, quand l'occasion s'en présentait, et toujours avec mesure sur ces personnes, par égard pour moi, hors quelques occasions rares de vivacités échappées auxquelles je fermais les yeux.

CHAPITRE XXVI.

M. le duc d'Orléans accusé au sujet des affaires d'Espagne. — Quel tort lui avait fait sa vie licencieuse. — Quelle conduite le roi lui recommande de tenir vis-à-vis madame des Ursins. — Sa situation vis-à-vis les mécontens espagnols. — Stanhope. — Son ancienne liaison avec M. le duc d'Orléans. — Leurs relations nouvelles. — Renant. — Le comte de Châtillon. — Singulière question que le roi adresse à M. d'Orléans. — Le roi lui transmet des plaintes de madame des Ursins contre lui. — M. le duc d'Orléans apprend qu'il ne retournera plus en Espagne. — Conseil qu'il affirme avoir reçu du roi. — Flotte envoyé par lui en Espagne pour chercher ses équipages. — Arrestation de Flotte. — M. d'Orléans l'apprend en France avant le roi. — Grand déchaînement de la cabale de Meudon. — Quels propos se répandent. — M. le duc d'Orléans dans une sorte de disgrâce. — Quel aveu je reçois de lui. — Quelle fut la cause de tout ce scandale. — Arrestation de Renant.

Il faut maintenant retourner un peu en arrière, pour

voir tout de suite cette affaire de M. le duc d'Orléans sur l'Espagne, qui éclata en ce temps-ci, et qui a été la source de tout ce qui a depuis accompagné sa vie d'amertume et de détresse, qui se sont de là répandues même sur les temps les plus affranchis et les plus libres de sa vie, et dans lesquels il a été revêtu seul de tout le pouvoir souverain.

Sans s'étendre ici sur le caractère avant le temps, il suffira de remarquer que son oisiveté, continuellement trompée par des voyages de Paris, amusée par des curiosités de chimie fort déplacées, et des recherches de l'avenir qui l'étaient bien davantage, livrée à madame d'Argenton, sa maîtresse, à la débauche et à la mauvaise compagnie avec un air de licence, de peu de compte de la cour, et de beaucoup moins de madame sa femme, lui avait fait grand tort dans l'esprit du monde et surtout dans celui du roi, lorsque la nécessité des affaires le força de l'envoyer relever le duc de Vendôme en Italie, et après le malheur de Turin, porta le roi à l'en consoler par le commandement des armées en Espagne.

Le roi lui avait témoigné qu'il desirait qu'il vécût bien avec madame des Ursins, qu'il ne se mêlât que des choses qui concerneraient la guerre, et qu'il n'entrât en rien de toutes les autres affaires. M. le duc d'Orléans avait exactement suivi cet ordre. Madame des Ursins n'avait cherché qu'à lui plaire. Elle avait affecté de m'en écrire de ces sortes de louanges que l'on compte bien qui reviendront. Je savais les ordres du roi sur elle, j'étais ami des deux au dernier point, je desirais leur union qui faisait leur bien réciproque et plus encore celui de M. le duc d'Orléans, qui y était plus attaché, et j'avais eu soin de lui faire passer tout ce qui pouvait y contribuer. J'avais cimenté ces dispositions pendant le court séjour de M. le duc d'Orléans ici entre ses deux voyages d'Espagne, et je n'a-

vais rien oublié pour lui en faire sentir toute l'importance pour lui, par l'unité de madame des Ursins et de la reine d'Espagne, et de la même ici avec madame de Maintenon.

Tout alla bien entre eux jusqu'à son retour en Espagne. A cette époque, mal content du peu de dispositions faites pour la campagne, malgré les soins qu'il en avait pris avant son retour et les promesses qui en avaient été faites, et outré de ce que les mêmes manquemens lui avaient fait perdre d'occasions glorieuses l'autre campagne, manquemens qu'il prévoyait devoir lui être aussi nuisibles pour celle qu'il allait commencer, ce mot, d'autant plus cruel qu'il était incomparable, lui échappa en plein souper, comme je l'ai remarqué, qui lui rendit madame des Ursins et madame de Maintenon sourdement irréconciliables. L'intelligence sembla continuer entre lui et madame des Ursins, nonobstant les altercations fréquentes auxquelles les vivres et les autres fournitures pour l'armée donnèrent lieu. Il ne laissa pas de sentir, à plusieurs petites choses, qu'on lui cherchait noise, et qu'il était bon d'y prendre garde de près; et je l'en avertis fortement sur ce bruit répandu ici de son amour prétendu pour la reine d'Espagne avec des circonstances ajustées, sur lequel il me rassura, comme je l'ai dit ailleurs, dont il ne fut pas la moindre mention en Espagne, et qui, en effet, n'avait pas eu le moindre fondement.

Dès la fin de sa première campagne en ce pays-là, et plus encore dans son séjour après à Madrid, il sentit les fautes que l'ambition et l'avarice faisaient commettre à la princesse des Ursins. Il n'eut pas peine à démêler qu'elle était extrêmement crainte et haïe. Peut-être la simple curiosité le porta-t-elle à écouter quelques mécontens principaux; les princes par-dessus tous les hommes veulent être aimés. Tout retentit en Espagne, et d'Es-

pagne ici, de ses louanges en toutes façons, travail, détails, capacité, valeur, courage d'esprit, industrie, ressources, affabilité, douceur; et je ne sais s'il ne prit point les hommages de l'ambition rendus au rang et au pouvoir pour les hommages des cœurs, ni jusqu'à quel point il en fut flatté et séduit. Après s'être aperçu par des effets, quoique assez peu perceptibles, mais qu'il ne put méconnaître, de l'imprudence de ce bon mot fatal, il n'en fut que plus curieux, pendant sa seconde campagne et son séjour après à Madrid, sur les déportemens de la princesse des Ursins; il n'en fut aussi que d'un accès plus ouvert aux plaintes des mécontens, sans toutefois en faire d'usage.

Stanhope, cousin de celui qui, de mon temps, fut ambassadeur en Espagne, et depuis secrétaire d'état en Angleterre, commandait les Anglais, et était la seconde personne de l'armée du comte de Staremberg, opposée à celle que M. le duc d'Orléans commandait. Ce général anglais avait été fort débauché. Il avait passé du temps à Paris. Alors assez jeune, il y avait connu l'abbé Dubois, comme on dit, entre la poire et le fromage, et de là M. le duc d'Orléans, qui avait fait avec lui tout un hiver et un été force parties, toutes des plus libres. Le prince et le général, devenus personnages en Espagne, vis-à-vis l'un de l'autre, se souvinrent du bon temps, se le témoignèrent autant qu'ils le purent réciproquement, et saisirent également, pour s'écrire par des trompettes, des occasions de passeport, d'échange de prisonniers et autres semblables.

Les mécontens du gouvernement et de madame des Ursins se rassemblèrent autour de lui. Il en fit si peu de mystère que, de retour de l'armée à Madrid, il parla pour plusieurs, en remit quelques-uns en grâce, obtint pour d'autres ce qu'ils desiraient, et répondit aux plaintes

que lui en fit madame des Ursins, en présence du roi et de la reine, qu'il avait cru les servir en se conduisant de la sorte, pour jeter à ces gens-là un milieu entre Madrid et Barcelone où ils se seraient précipités, s'ils n'avaient eu recours à lui, et si l'on ne les eût retenu par ses paroles et son secours. Pas un des trois n'eut le mot à répondre ; et sur ce qu'il offrit de n'en plus écouter, ils le prièrent de continuer à le faire. Ils le pressèrent de hâter son retour en Espagne, et se séparèrent, à ce qu'il parut, fort contens.

Il laissa, dans ce dessein d'une forte courte absence, tous ses équipages avec un nommé Renaut, que le duc de Noailles lui avait donné, et qui lui servait souvent de secrétaire, pour presser de sa part, en son absence, les préparatifs convenus pour la campagne suivante, lui en rendre compte et des choses dont il desirerait d'être instruit. Le comte de Châtillon, premier gentilhomme de sa chambre, seigneur fort pauvreteux, et père du duc de Châtillon, qui, sans y penser, a si rapidement fait la plus grande fortune, demeura aussi en Espagne, sous prétexte de s'épargner six cents lieues en si peu de temps, en effet, pour courtiser madame des Ursins et tâcher d'attraper une grandesse, demeura aussi. Ce Renaut, que je n'ai jamais vu, était, par ouï dire, un drôle d'esprit et d'entreprise, actif, hardi, intelligent. On verra bientôt que le jugement n'était pas de la partie.

Vers la fin de l'hiver, le roi demanda à son neveu ce que c'était que Renaut, pourquoi il ne l'avait pas ramené; et ajouta qu'il ferait bien de le ramener, parce que c'était un intrigant, qui se fourait indiscrètement parmi les ennemis de madame des Ursins, à qui cela faisait de la peine. M. le duc d'Orléans répondit aux questions, et dit qu'il allait mander à Renaut de revenir, et il le lui ordonna en effet. Renaut répondit qu'il s'allait

préparer au retour, et M. le duc d'Orléans n'y songea pas davantage.

Quelque temps après, le roi lui demanda s'il avait bien envie de retourner en Espagne. Il répondit d'une manière qui, témoignant son desir de servir, ne marquait aucun empressement; et ne fit nulle attention qu'il pût y avoir rien d'important caché sous cette question.

Il me le conta. Je blâmai la mollesse de sa réponse. Je lui représentai combien il lui importait que la paix seule mît fin à ses campagnes; que, cessant de servir pendant la guerre, il se trouverait au niveau des autres généraux d'armée remerciés, et tout ce qu'il avait fait oublié, sans qu'il lui restât d'autre considération que celle de sa naissance, au lieu qu'achevant cette guerre et continuant d'y bien faire, il était difficile qu'il ne demeurât pas de quelque chose à la paix. D'ailleurs (car on comptait encore alors que Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne serviraient) nul autre pays ne lui convenait comme l'Espagne, où, éloigné de concurrence d'envie et de courriers du cabinet, il était en liberté. De servir en Flandre sous Monseigneur, ou en Allemagne sous monseigneur le duc de Bourgogne, ce n'était plus commander une armée; en Flandre, c'était figurer péniblement dans une cour qui aurait ses épines, risquer sa réputation si la politique l'emportait, sinon s'exposer à des contradictions fâcheuses dont le poids de l'envie et des mauvais offices retomberait sur lui, selon que les évènemens seraient bons ou mauvais, lorsqu'ils auraient paru les suites de son opinion; en Allemagne, c'était un voyage et non une campagne où le duc d'Harcourt et le duc de Hanovre ne chercheraient qu'à subsister. Ne servir plus, outre ce qui a été d'abord remarqué, ce serait, en cas de malheur et de discussions, s'exposer à être saisi comme une ressource pour aller réparer des fautes peut-être peu

réparables, et peut-être également dangereuses à réparer pour la politique, et à ne pas réparer pour l'état et sa propre réputation, par conséquent se perdre aisément en acceptant, et plus sûrement encore en refusant. Ces raisons parurent déterminer M. le duc d'Orléans à un desir plus effectif de retourner en Espagne.

A peu de jours de là, le roi lui demanda comment il se croyait être avec la princesse des Ursins; et parce qu'il lui répondit qu'il avait lieu de se persuader d'être bien avec elle, parce qu'il n'avait rien fait pour y être mal, le roi lui dit qu'elle craignait pourtant fort son retour en Espagne, et qu'elle demandait instamment qu'on ne l'y renvoyât pas; qu'elle se plaignait qu'encore qu'elle eût tout fait pour lui plaire, il s'était lié à tous ses ennemis; que ce secrétaire Renaut entretenait avec eux un commerce étroit et secret qui l'avait obligée à demander son rappel, dans la crainte qu'il ne lui fît de la peine par le nom de son maître.

M. d'Orléans répondit qu'il était infiniment surpris de ces plaintes de madame des Ursins; qu'il avait toujours eu grand soin, comme sa majesté le lui avait recommandé, de ne se mêler d'aucunes affaires que de celles de la guerre; qu'il n'avait rien oublié pour ôter à madame des Ursins tout ombrage qu'il voulût entrer en rien, et pour lui témoigner qu'il voulait vivre en union et en amitié avec elle, comme il y avait en effet vécu. Il conta au roi l'éclaircissement qu'il avait eu avec elle, et que j'ai rapporté ci-dessus, dont elle était demeurée très satisfaite, ainsi que leurs majestés catholiques qui y étaient présentes; et que tous trois l'avaient prié de continuer à écouter et ramener les mécontens, et à presser son retour en Espagne dont il était lors près de partir.

Il ajouta qu'il était vrai qu'il savait beaucoup de malversations et de dangereux manèges de la princesse des

Ursins, qui ne pouvaient tourner qu'à la ruine de leurs majestés catholiques et de leur couronne; que madame des Ursins, qui s'en doutait peut-être, craignait en lui ces connaissances, et pour cela ne voulait pas qu'il retournât; mais qu'il avait si bien retenu ce que sa majesté lui avait prescrit qu'il osait la prendre elle-même à témoin que c'était là la première fois qu'il prenait la liberté de lui en parler; et que, quelque nécessité qu'il vît à lui en rendre compte, il fût toujours resté dans le silence, s'il ne l'eût lui-même obligé à le rompre là-dessus en lui parlant de l'éloignement de madame des Ursins pour lui, également ignoré et non mérité par lui.

Le roi pensa un moment, puis lui dit que, les choses en cet état, il croyait plus à propos qu'il s'abstînt de le renvoyer en Espagne; que les affaires se trouvaient en une crise où on doutait à qui ce pays demeurerait; que si son petit-fils en sortait, ce n'était pas la peine d'entrer en rien sous l'administration de madame des Ursins; que s'il conservait cette couronne, il serait à propos alors de parler à fond de cette administration, et qu'il serait en ce temps-là bien aise d'en consulter son neveu.

M. le duc d'Orléans s'en tint là, et me le conta, médiocrement fâché à ce qu'il me parut, et moi plus que lui par les raisons qui ont été rapportées. Il me dit que cette intrigue s'était toute conduite de madame des Ursins à madame de Maintenon immédiatement, et que c'était du roi qu'il l'avait appris, c'est-à-dire que madame des Ursins s'était adressée à madame de Maintenon là-dessus sans aucun autre canal intermédiaire, aussi n'en avait-elle pas besoin, surtout sur une vengeance commune.

Peu après il devint public que M. le duc d'Orléans ne retournerait point en Espagne, parce que, ne s'y agissant guère que d'en ramener les troupes françaises, cet em-

ploi ne lui convenait pas. Alors le roi dit à M. d'Orléans d'en faire revenir ses équipages, et lui ajouta à l'oreille d'y envoyer les chercher par quelqu'un de sens, qui, dans la conjoncture présente, pût être le porteur de ses protestations à tout évènement, si par un traité Philippe V quittait le trône d'Espagne, et pour que son neveu conservât ses droits en faisant doucement recevoir ses protestations. Au moins fut-ce ce que m'en dit alors M. le duc d'Orléans, et ce que peu de gens voulurent croire dans la suite, car il faut parler avec exactitude.

Ce prince choisit pour cet emploi un nommé Flotte, que je n'ai jamais vu non plus que Renaut, parce que je n'ai jamais eu d'habitude dans sa maison, et n'y ai connu personne. C'était un homme de beaucoup d'esprit, de hardiesse, d'adresse, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lausun qui en faisait grand cas, qui avait été à lui au temps de ses plus importantes affaires avec Mademoiselle, qui s'en était beaucoup mêlé, à laquelle il était passé ensuite, mais comme l'instrument principal de tout entre eux, dans les temps les plus fâcheux, et dans ceux de la prison de M. de Lausun, jusqu'à son retour et ses brouilleries depuis avec Mademoiselle, à la mort de laquelle il était entré chez Monsieur, et à la mort de Monsieur il était demeuré à M. le duc d'Orléans, qui s'en était servi à la guerre d'aide-de-camp de confiance en Italie et en Espagne.

Cet homme, nourri comme on voit dans l'intrigue, s'en alla droit à Madrid. En chemin il reçut des nouvelles de Renaut, qui y était toujours demeuré, qui lui donnait avis du jour de son départ et du lieu où il le rencontrerait. Flotte ne le trouva point au rendez-vous. Il crut qu'il avait différé son départ et qu'il le rencontrerait plus loin. Avançant toujours sans le voir, il ne douta pas qu'il ne le trouvât encore à Madrid, et qu'il l'y atten-

dait. Il y arriva, y séjourna quelque temps, et y chercha Renaut inutilement. Il y vit quelques personnes, et même quelques grands en commerce avec Renaut, qui ne purent lui en donner de nouvelles. Je n'ai point su ce que Flotte en pensa; mais il séjourna assez à Madrid, puis s'en alla à l'armée, qui était encore répandue dans ses quartiers d'assemblée.

Il y salua le maréchal de Besons, pour lequel il n'avait point de lettres, et demeura trois semaines à rôder de quartier en quartier, sans rien répondre de précis ni de juste à Besons, qui ne voyait point de fondement à ce long séjour dont il était surpris, et qui le pressait de retourner en France. Enfin Flotte fut prendre congé du maréchal, et lui demander une escorte pour s'en aller de compagnie avec un commissaire des vivres qui voulait aussi repasser les Pyrénées. Lui et ce commissaire partirent un matin de chez Besons, tous deux dans une chaise, avec vingt dragons d'escorte.

Comme ils s'éloignaient du quartier du maréchal, le commissaire vit de loin deux gros escadrons qui s'approchaient d'eux peu-à-peu, qu'il reconnut être de la cavalerie du roi d'Espagne. Le soupçon qu'il en prit lui fit bientôt passer la tête par la portière, d'où il vit que ces escadrons les suivaient; il le dit à Flotte qui d'abord n'en prit point d'ombrage, mais qui à demi-lieue de là commença aussi à s'en inquiéter. Ils raisonnèrent ensemble dans la chaise et firent encore deux lieues, au bout desquelles ils remercièrent leur escorte comme n'en ayant plus besoin, pour voir alors ce que deviendraient ces deux escadrons. Les dragons, qui étaient Français, insistèrent un peu à les suivre par civilité, puis voulurent les quitter; mais aussitôt que les escadrons s'en aperçurent, ils vinrent au trot et empêchèrent les dragons de se retirer. Ce bruit si proche obligea le commissaire à regarder ce que

ce pouvait être, et voyant alors qu'il y avait dessein sur eux, il le dit à Flotte, et lui demanda s'il n'avait point de papier sur lui. Flotte fit bonne contenance; mais un moment après, remarquant quelques cavaliers détachés qui les côtoyaient, il pria le commissaire de se charger d'un porte-lettres qu'il lui fit doucement couler. Il n'en était plus temps, un des cavaliers le remarqua. Il arrêta la chaise que les escadrons enveloppèrent en même temps. Les dragons là-dessus firent mine de la vouloir défendre; mais celui qui commandait les escadrons s'approcha du lieutenant de dragons, lui dit civilement qu'il avait ses ordres, que l'inégalité du nombre le devait retenir puisqu'il s'opposerait vainement à ce qu'il devait faire, et qu'enfin il serait fâché d'être obligé de les faire désarmer. A cela il n'y avait et il n'y eut point de réplique. Les dragons se retirèrent. Un exempt des gardes-du-corps du roi d'Espagne, jusque-là mêlé parmi les cavaliers, s'avança à la chaise, se fit connaître par un ordre par écrit qu'il montra, fit mettre pied à terre à Flotte et au commissaire, fouilla entièrement la chaise puis Flotte partout, et, informé qu'il fut, il commanda au commissaire de lui remettre ce que Flotte lui avait fait couler, et l'avertit de ne s'exposer pas au mauvais traitement qui l'attendait s'il lui donnait la peine de le fouiller. Le commissaire ne se le fit pas dire deux fois et donna le porte-lettres, après quoi l'exempt lui dit qu'il était libre, et lui permit de remonter en chaise et de continuer son voyage. En même temps Flotte fut mis sur un cheval, environné d'officiers, qui s'assurèrent bien de sa personne, et conduit chez le marquis d'Aguilar au même quartier d'où il venait de partir.

Le marquis d'Aguilar, grand d'Espagne, fils du vieux marquis de Frigilliana, est le même qui vint à Paris persuader le malheureux siège de Barcelone. Il comman-

dait alors en chef les troupes d'Espagne sous le maréchal de Besons. Il était lors vendu à madame des Ursins, et il se retrouvera encore dans la suite. Dès qu'il fut averti de la capture, il alla trouver Besons, à qui il dit tout ce qu'il put de plus soumis pour excuser ce qu'il venait de faire exécuter sans sa permission ni sa participation, dans son armée, fondé sur un ordre par écrit, de la main propre du roi d'Espagne, qu'il lui fit lire. Besons, tout irrité qu'il était, l'écouta sans l'interrompre, et lut l'ordre du roi d'Espagne positif pour cette exécution, et pour ne lui en rien communiquer. En le rendant au marquis d'Aguilar, il lui dit qu'il fallait que Flotte, qu'il avait connu comme un garçon fort sage, fût bien coupable, puisque, appartenant à M. le duc d'Orléans, le roi d'Espagne se portait à cette extrémité.

Il congédia Aguilar étonné au dernier point; mais sans perdre le jugement, il manda l'aventure à M. le duc d'Orléans, l'avertit qu'il n'en rendrait compte au roi que par l'ordinaire, qui ne pourrait arriver que six jours après un courrier qu'il venait de dépêcher, le fit rattraper avec ce billet, avec ordre de le rendre à M. le duc d'Orléans à l'insu de qui que ce fût, de manière que ce prince en fut averti six jours entiers avant le roi et avant personne. Il tint le cas si secret qu'il m'en fit un à moi-même, et cependant je ne sais quel usage il fit de l'avis reçu si fort à temps.

L'avis vint au roi par l'ordinaire qui arriva le 12 juillet de l'armée et de Madrid. Le roi le dit à son neveu, qui fit le surpris et qui avait eu le loisir de se préparer. Il répondit au roi qu'il était étrange qu'on arrêtât ainsi un de ses gens; qu'ayant l'honneur de lui appartenir de si près, c'était à sa majesté à en demander raison, et à lui à l'attendre de sa justice et de sa protection. Le roi répartit que l'injure le regardait plus en effet lui-même que son neveu,

et qu'il allait donner ordre à Torcy d'écrire là-dessus comme il fallait en Espagne.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'un tel éclat fit grand bruit en Espagne et en France; mais quel qu'il fût d'abord ce ne fut rien en comparaison des suites. J'en parlai alors à M. le duc d'Orléans qui me dit ce qui a été raconté de ses protestations, et qui me parut tout attendre de l'effet des lettres du roi. Je lui demandai, à cette occasion, des nouvelles de Renaut; et j'appris qu'il n'en avait eu aucune depuis la réponse qu'il lui avait faite à l'ordre de revenir; que Flotte ne l'avait trouvé ni sur la route ni à Madrid, et qu'on ne savait ce qu'il était devenu. Tout cela me fit entrer en soupçon qu'il y avait du plus en cette affaire, que Renaut avait été arrêté, et que ces choses ne s'étaient pas exécutées sans la participation du roi. Je dis à M. le duc d'Orléans que cela seul de n'avoir point eu de nouvelles de Renaut, depuis le départ de Flotte, lui aurait dû donner de l'inquiétude de l'un et des précautions pour l'autre. Il en convint, puis me dit que, Flotte n'étant allé que sur ce que le roi lui avait dit de ses protestations, il n'avait pu prendre de défiance; qu'à la façon dont le roi lui avait parlé il ne pouvait croire qu'il y fût entré, mais qu'il voyait là un coup de hardiesse et de curiosité de madame des Ursins, qui donnait en cela un second tome des dépêches de l'abbé d'Estrées, pour découvrir à quels ennemis elle avait affaire, cachant ainsi sa curiosité propre sous le prétexte d'une affaire d'état, dont les moindres soupçons excusent tous les éclats. Ce raisonnement, que la connaissance des artifices et de la hardiesse de la princesse des Ursins m'avait déjà fourni en moi-même, me persuada encore plus de la bouche de M. le duc d'Orléans, et je crus qu'il fallait suspendre tout raisonnement jusqu'à l'arrivée de la réponse d'Espagne.

Cependant, on ne l'attendit pas pour exciter le déchaî-

nement contre M. le duc d'Orléans. La cabale de Meudon avait manqué à demi son coup sur monseigneur le duc de Bourgogne, mais elle l'avait détruit auprès de Monseigneur. L'occasion était trop belle contre le seul du sang royal qui pût figurer pour n'en pas profiter dans toute son étendue, et se faire place nette. Cette politique se trouvait aiguisée de la haine personnelle de madame la Duchesse, fondée sur les distinctions de rang auquel les princes du sang ne pouvaient s'accoutumer, plus vivement encore sur de ces choses de galanterie qui pour avoir vieilli ne se pardonnent point, enfin sur la jalousie du commandement des armées, quoiqu'elle fût fort éloignée d'aimer M. le Duc, lequel ne se contraignit point de dire et de faire du pis qu'il put.

Il se publia que M. le duc d'Orléans avait essayé de se faire un parti qui le portât sur le trône d'Espagne en chassant Philippe V, sous prétexte de son incapacité, de la domination de madame des Ursins, de l'abandon de la France retirant ses troupes; qu'il avait traité avec Stanhope pour être protégé par l'archiduc, dans l'idée qu'il importait peu à l'Angleterre et à la Hollande qui régnât en Espagne, pourvu que l'archiduc demeurât maître de tout ce qui était hors de son continent, et que celui qui aurait la seule Espagne fût à eux, placé de leur main, dans leur dépendance, et de quelque naissance qu'il fût, ennemi, ou du moins séparé de la France. Voilà ce qui eut le plus de cours.

Il y en avait qui allaient plus loin. Ceux-là ne parlaient de rien moins que de la condition de faire casser à Rome le mariage de madame la duchesse d'Orléans comme indigne et fait par force, et conséquemment déclarer ses enfans bâtards, à la sollicitation de l'empereur; d'épouser la reine, sœur de l'impératrice et veuve de Charles II, qui avait encore alors des trésors, monter avec elle sur le

trône, et, sûr qu'elle n'aurait point d'enfans, épouser après elle la d'Argenton; enfin, pour abréger les formes longues et difficiles, empoisonner madame la duchesse d'Orléans. Grâce aux alambics, au laboratoire, aux amusemens de physique et de chimie, et à la gueule ferrée et soutenue des imposteurs, M. le duc d'Orléans ne laissa pas d'être heureux que madame sa femme, qui était grosse et qui eut en ce même temps une très violente colique qui redoubla ces horreurs, s'en tirât heureusement, et bientôt après accouchât de même, dont le rétablissement ne servit pas peu à faire tomber tous ces bruits.

Cependant la réponse d'Espagne n'arrivait point. La plus saine partie de la cour commençait à se hérisser. M. le duc d'Orléans l'attendait toujours. Le roi, et plus encore Monseigneur, le traitaient avec un froid qui le mettait fort mal à l'aise; à cet exemple, la plupart de la cour se retirait ouvertement de lui.

J'étais alors, comme je l'ai remarqué, en espèce de disgrâce, je n'allais plus à Marly, et cette situation désagréable était visible. Ma liaison si étroite avec M. le duc d'Orléans inquiéta mes amis, qui me pressèrent de m'en écarter un peu. L'expérience que j'avais de ce que savaient faire ceux qui me haïssaient ou me craignaient, surtout la cabale de Meudon qui était celle de Vendôme, en particulier M. le Duc et madame la Duchesse, me fit bien faire réflexion à moi-même que, dans l'état où je me trouvais avec le roi, cette liaison si grande leur donnait beau jeu. Mais, tout considéré, je crus qu'à la cour comme à la guerre il fallait de l'honneur et du courage, et savoir avec discernement affronter les périls; je ne crus donc pas en devoir témoigner la moindre crainte, ni marquer la moindre différence dans ma liaison ancienne et si intime avec M. le duc d'Orléans au temps de son besoin, par l'étrange abandon qu'il éprouvait.

Enfin les réponses d'Espagne venues depuis assez longtemps sans qu'on en eût parlé, ce prince m'avoua que plusieurs gens considérables, grands d'Espagne et autres, lui avaient persuadé qu'il n'était pas possible que le roi d'Espagne s'y pût soutenir, et de là lui avaient proposé de hâter sa chute et de se mettre en sa place; qu'il avait rejeté cette proposition avec l'indignation qu'elle méritait, mais qu'il était vrai qu'il s'était laissé aller à celle de s'y laisser porter si Philippe V tombait de lui-même sans aucune espérance de retour, parce qu'en ce cas il ne lui causerait aucun tort, et ferait un bien au roi et à la France de conserver l'Espagne dans sa maison, qui ne lui serait moins avantageux qu'à lui-même; que cela se faisant sans la participation du roi, il ne se trouverait point embarrassé de renoncer par la paix, ni les ennemis en peine d'un prince porté sur le trône par le pays même, séparément de la France, avec qui l'apparence d'union et de liaison ne pouvait pas être telle qu'avec Philippe V.

Cet aveu ne me donna pas opinion du projet, ni desir de presser pour en savoir davantage, supposé qu'il y eût du plus. Je me rabattis dans cette crainte à remontrer à ce prince l'absurdité d'un projet si vide de sens que ce serait perdre le temps que de s'amuser à raconter ici tout ce que je lui en dis, et démontrai bien aisément. Je lui conseillai ensuite de faire l'impossible pour pénétrer jusqu'où le roi en savait, pour éviter de lui donner soupçon de plus en matières si jalouses, et de suites, au mieux qu'elles se tournassent, si fâcheuses en éloignement et en défiance irrémédiables; lui avouer ce qu'il lui apprendrait, ou si le roi était informé lui raconter ce qu'il venait de me dire, surtout lui en faisant bien remarquer les bornes et l'intention; lui demander pardon de ne lui en avoir point fait la confidence et reçu ses ordres; s'en excuser sur ce qu'il n'y avait rien de mauvais dans le

projet contre son service, ni contre le roi d'Espagne, et sur ce que l'ayant su, la conscience de sa majesté aurait pu être embarrassée sur les renonciations à faire à la paix, si alors elles lui étaient demandées. J'ajoutai qu'avec tout cela je ne voyais point une plus mauvaise affaire, plus triste, ni en même temps plus folle, ni plus impossible, ni un plus grand malheur pour lui que de s'y être laissé entraîner, dont toutefois, à force d'esprit, de conduite, de naissance, il fallait qu'il tâchât de sortir au moins mal qu'il le pourrait, et qu'il ne s'abandonnât pas soi-même dans le triste état d'abandon général et de clameurs les plus cruelles où déjà il se trouvait réduit.

Il goûta fort mon conseil, convint à demi de la faute et de la folie, m'avoua qu'il avait laissé Renaut en Espagne pour la suivre, que Flotte devait aussi s'y concerter avec lui.

Madame des Ursins avait trop d'espions de tous les genres, elle était trop occupée de sa haine contre M. le duc d'Orléans, elle avait conçu trop de défiance de la protection qu'il avait donnée aux mécontens; elle avait trop de soupçons de la conduite de Renaut, laissé en Espagne depuis qu'elle avait procuré qu'il en fût rappelé; enfin elle y fut trop confirmée par l'arrivée de Flotte, sous un prétexte aussi frivole que celui de venir chercher des équipages qui ne manquaient pas de gens pour les ramener; elle avait un trop vif intérêt à pénétrer et à faire des affaires à M. le duc d'Orléans pour n'être pas instruite.

Renaut se conduisit, à ce que j'ai ouï dire depuis, avec la dernière imprudence. Il ne ménagea ni ses allées et venues, ni ses commerces très justement suspects à madame des Ursins, parce qu'il n'était lié qu'avec ses ennemis. La tête de cet homme se tourna; il ne put porter le poids d'une confiance si importante, de l'entremise de choses si hautes; il se crut l'arbitre des ré-

compenses de tout ce qui entrerait dans le parti, et jusqu'à ses discours le trahirent, et le firent arrêter secrètement un peu avant l'arrivée de Flotte, qui moins indiscret, mais marchant à tâtons sans Renaut, donna dans des pièges qui le perdirent. L'intervalle de ce rappel en tout, puis en partie des troupes françaises, leur parut une conjoncture d'ébranlement à en profiter. Ceux qui, en Espagne, avaient séduit M. le duc d'Orléans de l'extravagance de ce projet impossible saisirent la même conjoncture pour grossir le parti, et tous avec si peu de précautions que leur conduite, aussi insensée que le projet même, le fit aisément découvrir, et causa tout cet affreux scandale.

CHAPITRE XXVII.

Suite de l'affaire d'Espagne. — Villaroel et Manriquez arrêtés. — Violent orage contre M. le duc d'Orléans. — On parle de lui faire juridiquement son procès. — Quelle personne montre le plus d'archarnement contre lui.—Comment on interprète l'aveu du duc d'Orléans. — Ordre donné au roi par le chancelier. — Ma conversation avec ce dernier. — Je lui précise le véritable état de la question au sujet du duc d'Orléans. — Déclaration du roi. — Le projet de la mise en jugement est abandonné. — Situation du duc d'Orléans à la cour à la suite de cette affaire.

Tandis que j'arraisonnais M. le duc d'Orléans comme je viens de l'expliquer, et qu'il se préparait à en faire usage (et parmi ces conversations je n'ai jamais bien démêlé jusqu'où l'affaire en était, moins encore jusqu'où le roi en savait ni depuis), le roi consultait là-dessus et

sa famille et son conseil. Il savait le projet dès-lors qu'il ordonna à son neveu de faire revenir Renaut d'Espagne. Par les papiers qui lui furent trouvés en l'arrêtant, et depuis par ceux de Flotte, il en apprit beaucoup plus, et peut-être davantage encore lorsque quinze jours après le marquis de Villaroel, lieutenant-général dans les troupes d'Espagne, fut arrêté à Saragosse, et en même temps don Boniface Manriquez, aussi lieutenant-général, le fut à Madrid, et dans une église qui est un asile en Espagne qu'on ne viole qu'avec de grandes mesures pour en tirer les plus grands criminels.

Ce fut un éclat si grand pour le pays qu'il ne s'y pouvait rien ajouter. C'était aussi ce que voulait la princesse des Ursins, pour exciter les clameurs de toute l'Espagne nécessaire à révolter toute la France, sous les secrets auspices de madame de Maintenon. L'une et l'autre sentaient bien le vide du fond du complot, et qu'il avait besoin d'autant plus de vacarme qu'il s'agissait de brusquer et d'entraîner aux plus forts partis contre un petit-fils de France, neveu du roi, oncle de la reine d'Espagne et de madame la duchesse de Bourgogne, qu'il était trop dangereux d'attaquer vainement. Le succès passa leur espérance.

Jamais clameurs si universelles, jamais un si grand fracas, jamais abandon semblable à celui où M. le duc d'Orléans se trouva, et pour une folie; car s'il y eût eu du crime, à la fin on l'aurait su; il ne fut pas ménagé à le tenir caché, et dès là, qui que ce soit n'en sut que ce que j'ai raconté. J'en infère que le roi, que madame de Maintenon, que madame des Ursins elle-même, n'en surent pas davantage, elles qui poussèrent sans cesse au plus violent, et qui par conséquent se trouvaient si intéressées aux preuves qu'il était mérité, sans que d'aucune part il en ait été allégué ni en ait transpiré plus que ce que

je viens de raconter, ni lors, ni en aucun temps depuis.

Monseigneur se signala entre tous pour sévir au plus fort; on a vu qu'il a toujours aimé le roi d'Espagne; tout ce qui l'environnait, à deux ou trois près, était contraire à M. le duc d'Orléans, duquel ils avaient éloigné Monseigneur de longue main. La cabale de Meudon, dont j'ai montré les raisons, menait, ou se faisait redouter de tout de qui approchait d'un prince qu'elle gouvernait, dont l'intelligence était nulle, à qui on persuadait les choses les plus éloignées de toute apparence, et dont l'année suivante fournira un exemple qui peut être dit prodigieux. Mademoiselle Choin n'avait garde de ne pas suivre madame la Duchesse et ses deux amies si intimes, mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy, en chose qui leur importait si fort, à la première de haine, aux deux autres et à elle-même de politique, et de ne seconder pas encore une fois madame de Maintenon, avec laquelle elle était restée unie depuis l'affaire de la disgrâce de Chamillart, et qui, sans oser rallier comme à l'égard de ce ministre, eut soin de se montrer assez aux gens dont elle compta faire usage pour faire presque le même effet sur eux, que plus à découvert elle avait obtenu contre le ministre.

Elle n'oublia pas les ressorts intérieurs des cabinets du roi qu'elle avait si utilement su remuer contre Chamillart. M. du Maine y avait le même intérêt qui l'avait si vivement, mais si cauteleusement, mis en mouvement en faveur du duc de Vendôme contre monseigneur le duc de Bourgogne, et, en cette occasion-ci, au lieu d'avoir à se cacher de madame de Maintenon, il en avait l'aveu et le desir. Toute leur peine fut de ne pouvoir associer ce prince à leurs cris. Il demeura ferme à vouloir voir des preuves et de l'évidence, à soutenir que, quand bien même il s'en trouverait de telles, il fallait cacher, non

pas manifester à leur honte commune le crime du sang royal. Il est pourtant très certain que la partie était faite pour le répandre, à tout le moins de le déshonorer par une condamnation et par une prétendue clémence d'une commutation de peine qui anéantît le duc d'Orléans pour jamais. Force gens y trouvaient leur compte pour leurs futurs contingens, quelques-uns pour leur haine, les deux dominatrices surtout deçà et delà les Pyrénées pour leur vengeance.

L'affaire fut donc donnée en Espagne et en France comme le complot d'un prince si prochain des deux couronnes, et propre oncle maternel de la reine d'Espagne, qui, abusant du diplôme qui le rappelait à son rang de succession à la monarchie d'Espagne, nonobstant le silence du testament de Charles II à son égard, abusant du pouvoir du commandement des armées, de la confiance dans les affaires, du traitement d'infant, se servait de toutes ces choses pour imiter l'usurpation du prince d'Orange sur son beau-père, chasser d'Espagne la famille régnante et en occuper la place sur le trône.

Monseigneur, toujours si enseveli dans l'apathie la plus profonde, et qui, à force d'art et de machines, en avait été tiré pour la première fois de sa vie contre Chamillart, poussé par les mêmes, montra jusqu'à de la furie, et n'insista à rien moins qu'à une instruction juridique et criminelle. Voysin et Desmarets, trop attachés à madame de Maintenon, l'un de reconnaissance, l'autre de crainte, n'osaient pas être d'un autre avis, que le premier appuyait avec chaleur. Torcy était flottant et dans l'embarras. Pour le duc de Beauvilliers, il s'y trouvait bien davantage. Le cri public l'étourdissait; les mœurs et la conduite de M. d'Orléans lui rendaient tout croyable, il ne pouvait oublier sa tendresse de gouverneur pour le roi d'Espagne. Toutefois, il ne voyait rien de clair; la

considération de M. de Chevreuse, qui aimait M. le duc d'Orléans par des rapports de science et de conversations par lesquelles il espérait le convertir à Dieu, l'arrêtaient. Ce prince n'avait jamais biaisé sur l'archevêque de Cambrai, il avait toujours conservé des liaisons avec lui, et ce prélat était le cœur et l'âme des deux ducs. Beauvilliers enfin déférait à la délicatesse de monseigneur le duc de Bourgogne. Le chancelier, effrayé d'un scandale si monstrueux dans la famille royale, n'était pas moins éloigné de M. le duc d'Orléans par sa conduite et par ses mœurs. Il était extrêmement bien avec Monseigneur, sans qu'il y parût par les raisons que j'ai marquées; il ne voulait pas perdre un si précieux avantage, lié d'ailleurs avec Harcourt, qui l'avait, comme on a vu, réuni avec madame des Ursins; mais l'acharnement de son fils, qu'il connaissait à fond, et dont il détestait tout hors le soutien et la fortune, le ramenait vers l'avis de monseigneur le duc de Bourgogne.

Tout cela se préparait et se cuisait sous la cendre, dès le temps que le roi parla à son neveu de ne plus retourner en Espagne, et d'en faire revenir Renaut, qui tôt après fut arrêté. La capture si éclatante de Villaroel, et surtout de Manriquez, donna un tel coup de fouet à cette terrible affaire, qu'elle mit toute autre en silence, et agita violemment jusqu'aux visages de tout le monde.

Dans ce tourbillon, M. le duc d'Orléans parla au roi long-temps, qui ne l'écouta qu'en juge, quoiqu'il lui avoua alors le fait tel qu'il me l'avait dit et que je l'ai raconté ici. Ce fait, tel qu'il le lui exposa, était bien une idée extravagante, mais qui ne pouvait jamais passer pour criminelle, et toutefois ce n'était pas ce qui revenait d'Espagne, ni ce qui était soufflé d'ici. On y employa tout le manège et toute l'application possibles, pour soutenir le roi dans la persuasion que l'aveu que lui avait

fait M. le duc d'Orléans n'était qu'un tour d'esprit d'un criminel qui se voit près d'être convaincu, et qui pour échapper donne le change, mais un change dont la grossière ineptie faisait seule la preuve de ce qui se trouverait, si, en l'arrêtant et le livrant aux formes, on faisait disparaître tout ce qui le rendait trop respectable et trop à craindre pour que sans une démarche si nécessaire, on pût espérer de faire dire la vérité, retenue par la frayeur de sa naissance et de sa personne, mais dont toute considération tomberait quand on le verrait abandonné et livré à l'état des criminels, puisque, à travers l'éclat et la terreur qui le protégeaient encore, cette humble vérité se rendait déjà si palpable et se faisait si bien sentir telle, par M. d'Orléans même, qu'avec tout son esprit, il n'avait pu imaginer qu'une folie pour l'obscurcir, et une folie destituée de toute sorte d'apparence.

Contre taut de machines, d'artifices, de hardiesse, de haine et d'ambition, M. le duc d'Orléans se trouvait seul à se défendre, sans autre appui que les larmes méprisées d'une mère, et les languissantes bienséances d'une femme, la volonté impuissante du comte de Toulouse qui, avec son sang-froid naturel, aurait voulu le servir, et les discours dangereux de l'autre beau-frère, qui protestait de ses desirs, et y mêlait de légers et d'inutiles conseils, qu'il fallait écouter sans montrer de défiance.

Le roi, à tous momens en proie à tous les accès de ses cabinets, sans repos chez madame de Maintenon, persécuté sans cesse d'Espagne, accablé de Monseigneur qui lui demandait continuellement justice pour son fils, peu retenu par le sage avis de monseigneur le duc de Bourgogne, dont le poids était resté en Flandre, ni par madame la duchesse de Bourgogne, qui desirait de tout son cœur délivrer son oncle, mais qui timide de son naturel, tremblante sous Monseigneur, et plus encore sous

madame de Maintenon dont elle apercevait la volonté, n'osait lâcher que des demi-paroles ; le roi, dis-je, ne sachant à quoi se résoudre, parlait au conseil d'état qu'il trouvait encore partagé. A la fin il se rendit à tant de clameurs si intimes et si bien organisées, et ordonna au chancelier d'examiner les formes requises pour procéder à un pareil jugement.

Le chancelier travailla trois ou quatre fois seul avec le roi, après que les autres ministres étaient sortis du conseil. Comme il n'avait aucun département, il ne travaillait jamais avec le roi; avec tout ce qui était répandu sur cette affaire qui seule faisait alors tout l'entretien, cette nouveauté mit bientôt le doigt sur la lettre à la cour et à la ville.

J'allais presque tous les soirs causer avec le chancelier, dans son cabinet, et cette affaire y avait été quelquefois traitée superficiellement à cause de quelques tiers. Un soir que j'y allai de meilleure heure, je le trouvai seul, qui, la tête baissée et ses deux bras dans les fentes de sa robe, s'y promenait, et c'était sa façon lorsqu'il était fort occupé de quelque chose. Il me parla des bruits qui se renforçaient, puis, voulant venir doucement au fait, ajouta qu'on allait jusqu'à parler d'un procès criminel, et me questionna, comme de pure curiosité et comme par le hasard de la conversation, sur les formes dont il me savait assez instruit, parce que c'est celle de pairie. Je lui répondis ce que j'en savais, et lui en citai des exemples. Il se concentra encore davantage, fit quelques tours de cabinet, et moi avec lui, sans proférer tous deux une seule parole, lui regardant toujours à terre, et moi l'examinant de tous mes yeux; puis tout-à-coup le chancelier s'arrêta, et se tournant à moi comme se réveillant en sursaut : « Mais vous, me dit-il, si cela arrivait, vous êtes pair de France, ils seraient tous nécessairement ajournés et

juges puisqu'il les faudrait convoquer tous, vous le seriez aussi, vous êtes ami de M. le duc d'Orléans, je le suppose coupable, comment feriez-vous pour vous tirer de là? — Monsieur, lui dis-je avec un air d'assurance, ne vous y jouez pas, vous vous y casseriez le nez. — Mais, reprit-il encore une fois, je vous dis que je le suppose coupable et en jugement, encore un coup comment feriez-vous? — Comment je ferais? lui dis-je, je n'en serais pas embarrassé. J'irais, car le serment des pairs y est exprès, et la convocation y nécessite. J'écouterais tranquillement en place tout ce qui serait rapporté et opiné avant moi; mon tour venu de parler, je dirais qu'avant d'entrer dans aucun examen des preuves, il est nécessaire d'établir et de traiter l'état de la question; qu'il s'agit ici d'une conspiration véritable ou supposée de détrôner le roi d'Espagne, et d'usurper sa couronne; que ce fait est un cas le plus grief de crime de lèse-majesté; mais qu'il regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne, en rien celle de France; par conséquent, avant d'aller plus loin, je ne crois pas la cour suffisamment garnie de pairs, dans laquelle je parle, compétente de connaître d'un crime de lèse-majesté totalement étrangère, ni de la dignité de la couronne de livrer un prince que sa naissance en rend capable, et si proche, à aucun tribunal d'Espagne, qui seul pourrait être compétent de connaître d'un crime de lèse-majesté qui regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne. Cela dit, je crois que la compagnie se trouverait surprise et embarrassée, et, s'il y avait débat, je ne serais pas en peine de soutenir mon avis ». Le chancelier fut étonné au dernier point, et après quelques momens de silence en me regardant : « Vous êtes un compère, me dit-il en frappant du pied et souriant en homme soulagé, je n'avais pas pensé à celui-là, et en effet cela a du solide ». Il raisonna encore très peu de momens avec

moi, et me renvoya, ce qu'il n'avait jamais accoutumé à ces heures-là, parce que la journée était faite et n'était plus alors que pour ses amis familiers. Comme je sortais, le premier écuyer y entra.

Je trouvai l'impression que j'avais faite au chancelier si grande que je l'allai sur-le-champ conter à M. le duc d'Orléans qui m'embrassa de bon cœur; je n'ai jamais su ce que le chancelier en fit, mais le lendemain il travailla encore seul avec le roi à l'issue du conseil. Ce fut la dernière fois, et moins de vingt-quatre heures après les bruits changèrent tout d'un coup; il se dit tout bas, puis tout haut, qu'il n'y aurait point de procès, et aussitôt ils tombèrent.

Le roi se laissa entendre dans des demi-particuliers, pour qu'ils fussent répandus, qu'il avait vu clair dans cette affaire, qu'il était surpris qu'on en eût fait tant de bruit, et qu'il trouvait fort étrange qu'on en tînt de si mauvais propos.

Cela fit taire en public, non en particulier, où on s'en entretint encore long-temps. Chacun en crut ce qu'il voulut, selon ses affections et ses idées. Le roi en demeura éloigné de son neveu; et Monseigneur, qui n'en revint jamais, le lui fit sentir non-seulement en toutes occasions, mais jusque dans sa vie ordinaire, d'une façon très mortifiante. La cour en était témoin à tous momens et voyait le roi sec avec son neveu, et l'air contraint avec lui. Cela ne rapprocha pas le monde de ce prince, dont le malaise et la contrainte, après quelque temps d'une conduite un peu plus mesurée, l'entraîna plus que jamais à Paris par la liberté qu'il ne trouvait point ailleurs, et pour s'y étourdir par la débauche.

Si madame des Ursins fut mortifiée de n'avoir fait que toucher au but qu'elle s'était proposé, madame de Maintenon et ses consorts, mademoiselle Choin et les siens n'en

furent pas plus contens, et prirent grand soin de nourrir et de tourner en haine et aux plus fâcheux soupçons l'éloignement du roi et de Monseigneur, et de tenir le monde dans l'opinion que c'était mal faire sa cour que de voir M. le duc d'Orléans; aussi son abandon demeura-t-il le même. Il le sentait, mais, abattu de sa situation avec le roi et Monseigneur, il ne fit pas grand'chose pour se rapprocher le monde, qui néanmoins ne le fuyait plus comme dans le fort de cette affaire et l'incertitude de ce qu'elle deviendrait.

CHAPITRE XXVIII.

Mérite et capacité d'Amelot. — Tous les ministres sont menacés. — Celui de la marine, Pontchartrain, le semble davantage. — Singulière consultation du chancelier Pontchartrain et de sa femme avec moi. — J'y admire la modération de l'un et la piété de l'autre. — Je me prépare à une retraite à la Ferté. — Conversation entre madame de Saint-Simon et madame la duchesse de Bourgogne sur ma situation à la cour. — Causes de l'éloignement du roi pour moi. — Quelle haine me portait madame de Maintenon. — Folle ambition de d'O et de sa femme qui me tourne à danger.

C'ÉTAIT, ce semble, le temps des orages à la cour; il en grondait un qui menaçait tous les ministres. Celui qui fut si près d'accabler M. le duc d'Orléans ne fut pas plus tôt passé que l'autre sembla se renouveler.

Le retour d'Amelot, toujours à la veille de partir d'Espagne, parut un bombe en l'air qui les menaçait tous. Il y avait été à la tête de toutes les affaires qu'il avait trouvées dans le plus grand chaos et dans un épuisement

étrange; il gouverna les finances, le commerce, la marine, avec tant d'application et de succès, que malgré le malheur de la guerre il les rétablit dans le plus grand ordre, les augmenta considérablement, acquitta une infinité de choses, régla les troupes, les rendit plus belles, plus choisies, plus nombreuses, les paya exactement, et peu-à-peu remplit toutes les sortes de magasins. Cela parut une création, et ce qui ne fut pas moins merveilleux, c'est qu'avec une fermeté que rien n'affaiblissait et qui se faisait ponctuellement obéir, il ne laissa pas de s'acquérir les cœurs de tous les ordres de l'Espagne par ses manières douces, polies, prévenantes, respectueuses, au milieu de ce grand pouvoir, comme sa capacité lui en acquit l'estime, et sa probité la confiance, et cela tout d'une voix, et cependant toujours très bien, et même en amitié avec la princesse des Ursins.

Cette grande réputation, qui depuis tant d'années dure encore en bénédiction en Espagne, où, douze ans après son retour, tout ce que j'y vis me demanda de ses nouvelles avec empressement, se répandant sur ses louanges, et en étonnement sur ce qu'il n'était pas en première place en France, cette réputation, dis-je, était pleinement connue en notre cour, où on sentait le besoin de ministres d'un mérite aussi éprouvé que le sien. On parla de lui pour les affaires étrangères où il avait si bien réussi dans ses ambassades, et Torcy avait tout à craindre de madame de Maintenon et des jésuites. On en parla pour les finances qu'il avait rétablies et augmentées. On en parla pour la guerre, parce qu'il n'avait pas moins bien réussi pour les troupes, et en ce cas de donner les finances à Voysin. De tous les départemens, Madame de Maintenon voulait avoir surtout celui-là à elle; ainsi Desmarets se crut en l'air fort long-temps, parce que le retour d'Amelot se différait toujours.

Enfin on en parla pour la marine avec plus d'apparence encore par les créations, s'il faut ainsi parler, qu'il avait faites dans celle d'Espagne, qui fut toute formée, rétablie et mise en ordre et en nombre par ses soins, par les connaissances qu'il avait plus particulièrement acquises du commerce par l'administration immédiate de celui des Indes, enfin par la haine générale de Pontchartrain, qui n'avait plus le bouclier de sa femme, et dont le père était personnellement si mal avec madame de Maintenon, l'évêque de Chartres et les jésuites.

Le comte de Toulouse s'était repenti plus d'une fois de ne l'avoir pas perdu lorsqu'il l'avait pu, madame la duchesse de Bourgogne ne le pouvait souffrir, il était abhorré de la marine et de ses propres confrères dans les affaires. Il ne tenait au roi que par l'inquisition de Paris qu'il avait mise sur ce pied-là; encore le secret et les affaires qui tenaient de l'important lui avaient-ils été soufflés par d'Argenson en qui le roi avait toute confiance, et qui s'était acquis l'affection de beaucoup de gens considérables, en soustrayant au roi et à Pontchartrain les aventures de leurs enfans et de leurs proches, qui les auraient perdus si elles avaient été sues. Les meilleurs amis même du chancelier n'étaient rien moins que les siens, et avec toute sa bassesse pour les jésuites et Saint-Sulpice il n'avait pu gagner leur amitié. Dans cet état, son père, qui le connaissait mieux que personne, mais qui ne pouvait faire qu'il ne fût son fils, tremblait pour lui, se voyait aisément entraîné dans sa disgrâce, conséquemment la ruine d'une famille qu'il n'aurait élevée que pour la douleur de la voir périr.

Dans cette anxiété, il me pressa d'un voyage à Pontchartrain où j'allais assez souvent avec eux; et là, sans peur et sans aveuglement, il me fit l'honneur de me consulter dans son cabinet, où il appela la chancelière en tiers. Là,

il m'exposa ses craintes et la matière de la consultation sans s'ouvrir, pour me donner lieu de dire plus naturellement ce que je penserais. Il s'agissait de savoir ce qu'il ferait si son fils était chassé, et ce qui était le moins apparent, ce que ferait son fils s'il l'était lui-même, enfin quel parti prendre s'ils l'étaient tous deux.

Au premier cas, mon avis fut qu'il tendît le dos à la disgrâce; qu'il ne heurtât pas le public qui l'aimait lui et l'honorait, mais qui éclaterait de joie d'être délivré de son fils; qu'il n'augmentât pas le malaise que le roi prenait avec ceux qu'il jugeait mécontens, mais qu'il prît sur lui de l'élargir, et sans abandonner son fils, se réservant entier à le protéger en un autre temps; que glissant sur les motifs de cette disgrâce, il se fît un mérite de la reconnaissance de n'y être pas enveloppé, et persuadât le roi qu'il se trouvait bien traité, favorisé même, d'être, en cette occurrence, conservé entier avec les sceaux dans tous ses conseils, par conséquent dans sa confiance; que cette conduite, à connaître le roi comme nous le connaissions, le remettrait non-seulement au large avec lui, mais lui plairait de façon à espérer de le rapprocher comme avant que madame de Maintenon l'eût éloigné de lui, d'autant plus que le fonds d'estime et de goût était demeuré jusqu'à remarquer souvent la sécheresse dont le chancelier payait la sienne, et jusqu'à s'en être plaint plus d'une fois; qu'outre que cette voie était celle de maintenir sa considération, c'était la seule encore qui lui pût faire espérer le retour de son fils, soit après le roi, par Monseigneur avec qui il était bien et dont il demeurerait ainsi à portée, soit par le roi même, s'il venait à se mécontenter du successeur de son fils, ou que les temps changeassent à l'égard des personnes qui auraient procuré sa disgrâce, toutes choses très possibles à espérer du cours du temps, des révolutions des

cours, de son âge et de sa santé, et auxquelles il fallait renoncer absolument s'il se retirait par la disgrâce de son fils, et consentir à survivre à sa fortune, et, au bien près, à voir ses petits-enfans au même point où lui-même s'était trouvé en naissant.

Quant au second cas, il ne me parut pas vraisemblable. Je ne voyais rien de personnel contre lui qui pût aller à lui ôter les sceaux, ni aucun candidat qui en fût susceptible. Chassant Torcy ou Desmarets pour faire place à Amelot, ni l'un ni l'autre n'étaient assez bien avec le roi et madame de Maintenon pour leur donner cette consolation imaginaire, ni pour que le roi se pût résoudre à retenir vis-à-vis de soi un homme qu'il aurait dépouillé et qui demeurerait outré de l'être. Voysin, tout nouveau, n'avait pas besoin de ce surcroît; et, dès que la pensée n'en était pas venue au roi pour retenir et consoler son ami Chamillart, je ne voyais plus aucun péril à craindre là-dessus. Mais pour couler à fond cette seconde matière, quelque peu apparente qu'elle fût, mon avis fut que son fils ne se jetât pas volontairement lui et ses enfans dans le précipice, mais qu'il demeurât et se conduisît comme je venais de le lui proposer à lui-même en cas de chute de son fils.

Au troisième cas, où, chassés tous deux, il s'agissait de savoir si le chancelier retiendrait ou se démettrait de son office, mon avis fut encore que, même en supposant que, son fils chassé, il se décidât à rendre volontairement les sceaux, et à prendre le parti de la retraite, il devait conserver l'office de chancelier. Outre que cette sorte de démission a peu d'exemples, et aucun depuis les derniers siècles, le possesseur n'en peut être dépouillé que par un jugement juridiquement prononcé pour crime. Tant qu'il le conserve, en quelque exil qu'il soit, il demeure le second officier de la couronne, le chef de la justice, et nécessai-

rement en considération assez pour être encore ménagé lui et sa famille. Il est toujours regardé comme pouvant aisément revenir en première place. Rien de si peu stable que les sceaux pour qui n'en a que la garde, dont presque aucun n'est mort sans les avoir perdus ; et les perdant, c'est toujours une sorte de nouvelle violence de ne les pas rendre au chancelier. D'ailleurs quand cela n'arriverait pas de ce règne, il était plus que moralement sûr que cela ne serait différé que jusqu'à l'avènement de Monseigneur à la couronne, qui, l'aimant et l'estimant de tout temps, serait bien aise de le rapprocher, pour avoir sous sa main un chancelier et un ministre de son ancienne habitude et confiance; et ces sortes de retours sont toujours si accompagnés de faveur que ce nouveau crédit pourrait remettre son fils en place. Enfin j'ajoutai que la démission ne le conduirait qu'à marquer son dépit, ne serait jamais prise pour autre chose, et l'ensevelirait nécessairement dans une retraite profonde et difficile pour un homme marié, puisqu'il n'y avait plus moyen de se montrer sans cette robe, après en avoir été revêtu, ni d'en espérer le retour par une vacance.

Toutefois c'était le goût et le vœu du chancelier qui, après m'avoir écouté, me fit sur tous les trois points agités diverses réflexions et difficultés, qui ne purent me déranger de l'avis que je rapporte sur tous les trois. J'admirai la modestie, la défiance de soi-même, je dirai jusqu'à l'humilité, d'un ancien ministre au plus haut degré de son état, plein d'esprit, de lumière, d'expérience, qui voulait bien consulter un homme de mon âge, et avait la docilité de l'en croire.

Je fus encore plus surpris de la chancelière, qui dans une grande piété ne laissait pas d'aimer le monde et de craindre la solitude jusqu'à l'avouer, et qui, avec un excellent sens, en était fort considérée; d'ailleurs fort instruite,

et fort capable de donner les meilleurs conseils. Elle ne consulta pas de moins bonne foi que son mari, et ne se récria que sur la retraite assez grande pour être difficile à un homme marié. Elle ne voulut y être comptée pour rien; et par ce dépouillement en faveur de l'honneur, même du seul goût de son mari, acheva de me donner l'idée de la femme forte.

Nous délibérâmes de la sorte plus de deux bonnes heures tous trois, et la résolution conforme à mon avis en fut la conclusion sur tous les trois points. Qui nous eût dit alors que ce serait moi qui chasserais leur fils sans retour, mais en conservant la charge au petit-fils? ce sont de ces révolutions qui semblent incroyables, ajoutons tout pour le prodige, du vivant du père, et sans perdre sa plus tendre amitié. C'est ce qui se trouvera en son temps.

Tandis que je raisonnais des disgrâces et des retraites des autres, il était temps, et plus, d'en venir à la mienne dans la pénible situation où je me trouvais. Le maréchal de Boufflers, qui ne l'ignorait pas, ni à quel point j'en étais avec le maréchal de Montrevel qui lui avait les dernières obligations, avec ce droit sur lui dans la brillante posture où il se trouvait alors, crut bien valoir Chamillart pour finir ces disputes. Je lui donnai carte blanche, je l'instruisis, et c'est ce qui m'arrêta. Montrevel, ravi de me voir destitué de Chamillart, crut après pouvoir tout m'embler, il fit des complimens à Boufflers, et finit par ne vouloir point s'en rapporter à lui ni à personne, ce dont Boufflers demeura extrêmement piqué. Je n'étais pas en temps favorable pour m'exposer à un jugement du roi, ainsi je laissai faire à Montrevel tout ce que bon lui sembla; mais je ne songeai plus à aller en Guyenne, et me rabattis à la Ferté, où mon dessein était de passer des années. Auparavant nous crûmes qu'il était sage de prendre quelques mesures.

Madame de Saint-Simon n'était jamais entrée en rien d'intime avec madame la duchesse de Bourgogne, mais elle en avait toujours été traitée sur un pied d'estime, d'amitié et de distinction. Nous savions même qu'elle la voulait à la place de la duchesse du Lude, si celle-ci âgée et goutteuse venait à manquer, et nous n'en pouvions même douter. Madame de Saint-Simon eut donc une conversation avec elle dans son cabinet, seule, un matin, pour découvrir par elle la cause de la situation où je me trouvais, et les moyens d'y remédier, si cela était possible, avant que de prendre notre parti prêt à être exécuté.

Elle fut reçue personnellement avec toute la bonté et l'intérêt possibles, mais avec une froideur très marquée à mon égard; elle ne fit pas même difficulté d'en donner la raison, et de dire à madame de Saint-Simon qu'il lui était beaucoup revenu que j'avais été extrêmement contraire à monseigneur le duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, et que je ne m'étais pas contraint de m'en expliquer. La surprise de madame de Saint-Simon fut d'autant plus grande qu'elle avait su à mesure tout ce qui s'était passé là-dessus par madame de Nogaret, et même par M. de Beauvilliers, et qu'il n'était pas possible que monseigneur le duc de Bourgogne ne lui eût dit lui-même combien il était content de moi là-dessus. Mais la princesse était légère, en proie à chacun, et il s'était trouvé d'honnêtes gens qui avaient détruit dans le cours de l'hiver tout ce qui s'était passé dans celui de cette étrange campagne. Je reviendrai à ces bons offices-là dans un moment.

Madame de Saint-Simon se récria, lui rappela ce que je viens de dire; et pour lui faire une impression plus précise, la pria de s'en informer particulièrement à M. de Beauvilliers, avec qui elle avait été en si continuelle relation dans le cours de cette longue campagne, et à M. le

duc d'Orléans, dont elle était si fort à portée, et avec lequel j'avais été en commerce de lettres continuel pendant le même temps, et si étroit avec lui toujours depuis son retour.

Ces réponses firent impression. La princesse s'ouvrit davantage à mesure que madame de Saint-Simon lui dit de faits forts et précis là-dessus, et qu'elle lui fit entendre que la cabale de M. de Vendôme, ne pouvant faire pis, pour se venger de ma liberté et de ma force à parler et à agir contre elle, avait semé la fausseté contraire de laquelle toute la cour avait été témoin; que monseigneur le duc de Bourgogne était bien persuadé de la vivacité de ma conduite à cet égard, qui m'avait attiré des ennemis, et qu'il serait bien douloureux qu'elle fût la seule qui ne le fût pas après avoir vu et su, par madame de Nogaret, l'extrême intérêt que j'avais pris en celui de monseigneur le duc de Bourgogne. La même légèreté qui l'avait aliénée la ramena aisément au souvenir de ce qu'on avait effacé de son esprit, et les suites ont dû nous persuader que ces fausses impressions étaient demeurées à leur tour effacées.

Elle dit ensuite à madame de Saint-Simon que j'avais des ennemis puissans, et en nombre, qui ne perdaient point d'occasions de me nuire; qu'on avait extrêmement grossi au roi mon attachement à ma dignité, et par là cita cette méchanceté de M. le Duc que j'ai rapportée sur les manteaux; qu'on m'accusait de blâmer sans mesure ce qu'il faisait, et de parler mal des affaires; ajoutant que madame de Saint-Simon était bien avec le roi, estimée et considérée, mais qu'il avait conçu une grande opposition pour moi, que le temps seul et ma conduite fort sage et fort réservée pouvaient diminuer; que l'on disait que j'avais beaucoup plus d'esprit, de connaissances et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignait et avait

attention à moi, qu'on me voyait lié à tous les gens en place, qu'on redoutait que j'y arrivasse moi-même, et qu'on ne pouvait souffrir ma hauteur et ma liberté à m'expliquer sur les gens et sur les choses d'une façon à emporter la pièce, liberté que ma réputation de probité rendait encore plus pesante.

Madame de Saint-Simon la remercia fort d'avoir bien voulu entrer ainsi en matière avec elle, et répliqua fort à propos que, n'y ayant rien d'essentiel à reprendre dans l'essentiel de ma conduite ni dans le courant de ma vie, on m'attaquait par des lieux communs qui, par leur vague, pouvaient convenir à chacun de ceux qu'on voulait perdre; que tous ces ennemis ne s'étaient montrés que depuis qu'ayant pensé, sans y songer, aller ambassadeur à Rome, on s'était réveillé sur moi pour me couper les ailes; que d'Antin et madame la Duchesse ne s'y étaient pas épargnés: le premier par la concurrence du même emploi, qu'il avait vainement brigué; l'autre, en haine de ma hauteur à son égard sur l'affaire de madame de Lussan; que les Lorrains, mes ennemis depuis l'affaire de M. le Grand et celle de la princesse d'Harcourt, que j'ai racontée et qu'il ne m'avait pas été possible d'éviter, ne cessaient de me nuire; que les envieux, si communs dans les cours, se joignaient à eux; et sur l'esprit et le reste parla en femme qui veut donner bonne opinion de son mari. Elle s'étendit ensuite sur ce qui s'était passé sur ce pari célèbre de Lille qui m'avait fait tant de mal, et s'étendit sur l'iniquité de se voir tourner à crime d'avoir des vues justes et des amis qui devraient faire honneur, et d'être si craint lorsqu'on ne pensait à rien, et qu'on ne voulait mal à personne.

La conversation finit par toutes sortes de marques de bonté de madame la duchesse de Bourgogne, de peine de perdre madame de Saint-Simon pour du temps, et

d'être attentive à toutes les occasions, par elle et par madame de Maintenon, à me raccommoder avec le roi. Elle parla même si fortement à Bloin pour nous faire donner un logement qu'il se détermina pour lui plaire à y faire de son mieux, à ce qu'il dit au duc de Villeroy et à d'autres de nos amis. Madame de Saint-Simon eut la prudence de ne me dire que long-temps depuis tout l'éloignement du roi pour moi que cette conversation lui avait appris, pour ne pas trop fortifier mon dégoût extrême de la cour, que je voulais abandonner pour toujours. Je fus sensible plus qu'à tout à la noirceur de la calomnie sur monseigneur le duc de Bourgogne, et pour cela seul plus affermi à m'éloigner de scélérats si déclarés. Je ne pensai plus qu'à m'en aller à la Ferté.

Je me suis étendu sur cette conversation, parce que rien ne peint mieux le roi et la cour que tout ce qui fut dit à madame de Saint-Simon par madame la duchesse de Bourgogne. Cette crainte et cette aversion du roi pour l'esprit et pour les connaissances au-dessus du commun, si grandes que, faute de mieux, on m'en fit un crime qui, en toute occasion, se renouvela auprès de lui, me firent plus de mal que des choses qui eussent été véritablement mauvaises et dangereuses. Jusqu'à la réputation de probité me nuisit auprès de lui, par le tour qu'on y sut donner; et ceux qui le connaissaient bien et qui me voulaient perdre sans avoir de quoi, ne trouvèrent pour cela que des louanges exagérées d'esprit et de connaissances, et de poids donné par la probité à des discours pesans. L'amitié pour moi et la confiance des principaux ministres et des seigneurs les plus distingués et les plus considérés, les plus avant dans la confiance du roi, devinrent un autre démérite auprès de lui, tellement que tout ce qui devait lui plaire comme ce dernier article, et lui donner bonne

opinion comme tous ces autres, voilà ce qui fit son éloignement le plus grand.

Qui encore, en premier ordre, lui soufflait ce poison? MM. du Maine et d'Antin, les deux hommes de sa cour qui avaient le plus d'esprit, d'application et de vues, et qui passaient pour tels: d'Antin, on a vu pourquoi; M. du Maine était l'âme de la cabale de Vendôme et ne me pardonnait pas mon attachement pour monseigneur le duc de Bourgogne. Lui et d'Antin avaient séduit Bloin et Nyert dont le père, comme je l'ai raconté, devait sa fortune au mien, qui me rendirent tous les mauvais offices qu'ils purent, et en toutes les façons, sans l'avoir jamais mérité d'eux. M. et madame du Maine n'avaient pas oublié les vains efforts qu'ils avaient prodigués pour m'attirer chez eux, et dès-lors me craignirent pour leur rang. De là le crime auprès du roi d'être attaché à ma dignité; de là la haine de madame de Maintenon, qui fut ma plus constante et ma plus dangereuse ennemie.

Madame la duchesse de Bourgogne, qui nous le voulut cacher, coula, dans ce qu'elle dit à madame de Saint-Simon, qu'elle tâcherait, par elle-même et par madame de Maintenon, de profiter de toutes les occasions de me raccommoder avec le roi. Elle savait mieux qu'elle ne disait, et que madame de Maintenon y était le plus grand obstacle. Chamillart le trouva tel, lorsqu'au commencement du mariage de sa dernière fille et de notre amitié, il me trouva mal avec le roi pour avoir quitté le service, et m'y voulut raccommoder et me remettre des voyages de Marly. Il en eut jusqu'à des disputes fortes, et souvent redoublées, avec madame de Maintenon, avec qui alors il était dans l'entière intimité, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine qu'il vint à bout, non de la changer à mon égard, mais d'obtenir d'elle qu'elle ne s'opposerait plus à Marly, et qu'elle cesserait de me nuire.

Je l'ai su de Chamillart même, qui ne voulut jamais s'en laisser entendre du vivant du roi, même depuis sa disgrâce, de peur, à ce qu'il me dit depuis, de me dégoûter trop, et d'exposer ma colère à me faire plus de mal encore avec elle. Je m'étais bien douté qu'elle ne m'était pas favorable, je ne savais pourquoi au juste, quoique je me défiasse de M. du Maine, qui toutefois ne se lassait jamais de m'accabler de politesses, même recherchées; mais, pour la haine, je ne la sus que lorsque, après la mort du roi, Chamillart me demanda ce que j'avais fait à cette fée, pourquoi elle me haïssait tant, et me conta ce que je viens de dire.

Pour madame la duchesse de Bourgogne, je fus redevable des impressions dont madame de Saint-Simon la fit revenir à M. et à madame d'O. On a vu quels ils étaient. Le mari avait conservé la confiance du roi, et ses entrées privées, de l'éducation du comte de Toulouse. Son hypocrisie étudiée, la protection du duc de Beauvilliers, dupe achevée par sa charité ignorante, lui acquirent une importance, une sorte de considération, et le tout à l'épreuve de sa campagne de mer et de celle de terre dont j'ai parlé. Il était créature de madame de Maintenon, sa femme encore davantage, et si commode à madame la duchesse de Bourgogne qu'elle l'avait réduite dans sa dépendance à force de services de confiance. Ces gens-là avaient oublié leur état, et le prodige de leur fortune les avait aveuglés.

Le gouverneur du dernier fruit du plus scandaleux double adultère osa imaginer de s'en faire un échelon pour se faire gouverneur de l'héritier futur de la couronne. Dévoué à M. du Maine plus encore qu'au comte de Toulouse, parce qu'il en espéra davantage, et protégé de madame de Maintenon, lui et sa femme, et tous deux tenant aux plus intimes de la cour par les deux voies les plus oppo-

sées, ils comptèrent s'assurer cette grande place en écartant ceux qui pouvaient y atteindre; et j'ai su depuis très certainement que, m'ayant regardé comme un compétiteur dangereux, et par le duc de Beauvilliers et par mes autres amis considérables, et par moi-même, ils avaient travaillé à me saper, et pour cela avaient persuadé cette horrible calomnie à madame la duchesse de Bourgogne. Jamais je n'avais pensé à une place qui ne devait être remplie que dans cinq ans; mais ces champignons de fortune prenaient leurs mesures de loin. Ils en sont néanmoins demeurés à celle qu'ils avaient faite, que leur ambition leur rendit enfin amère; et tous deux ont vieilli et sont morts dans le mépris et la douleur: le mari sans avoir pu dépasser la grand'croix de Saint-Louis, et n'ayant plus d'administration chez le comte de Toulouse; et la femme est morte abandonnée de tout le monde, dans un grenier de l'hôtel de Toulouse, devenue suivante de madame de Gondrin, autrefois dame du palais sous sa conduite avec elle, et depuis remariée au comte de Toulouse.

CHAPITRE XXIX.

Changemens en Espagne. — Retour d'Amelot à Paris. — Conseil que lui donne le chancelier. — Il veut marier sa fille et demande la grandesse pour son gendre. — On le sert mal auprès du roi. — Sa disgrâce. — Le cardinal de Médicis rend son chapeau. — Il épouse une Gonzague Guastalla. — Mort de la duchesse de Créquy. — Mort et caractère de Lamoignon, président à mortier. — Plusieurs autres morts. — Listenois chevalier de la Toison-d'Or. — Changemens parmi les intendans. — L'abbé Languet. — Madame de Mantoue revient à Paris. — Ce qui l'y ramène.

— Son arrivée à Vincennes. — Les femmes titrées redoutent ses prétentions. — Sa visite au roi. — Sa visite à Monseigneur. — Madame d'Elbœuf tente d'usurper le siége à dos pour sa fille. — Seconde visite au roi chez madame de Maintenon. — La mère et la fille se résignent à porter leurs prétentions à Paris. — Elles y causent plus d'un scandale.

Madame des Ursins fit beaucoup de changemens dans les conseils d'Espagne pour montrer des précautions et des suites de ses découvertes. Le conseil du cabinet, autrement la junte, fut composé de don Fr. Ronquillo, qu'elle avait fait gouverneur du conseil de Castille; des ducs de Veragua et de Medina-Sidonia : le premier absolument dans sa dépendance, l'autre grand-écuyer, chevalier du Saint-Esprit, nullement à craindre, mais personnage du nom duquel elle se voulut parer et fort attaché au roi qui l'aimait; du comte de Frigilliana, père du marquis d'Aguilar, que j'ai fait connaître, et qu'il fallait bien récompenser de s'être dévoué à elle, et en sa personne, son fils d'avoir arrêté Flotte; du marquis de Bedmar, homme doux, qui devait tout à la France, et à qui elle donna la guerre qu'elle ôta au duc de Saint-Jean. Amelot en était toujours, qui à vrai dire leur laissait la broutille ou les choses résolues, et faisait tout, ou seul, ou avec la princesse des Ursins. Cette nouvelle forme fut encore un prétexte de le garder en Espagne quelque temps.

Lorsqu'il arriva enfin, les bruits et les frayeurs se renouvelèrent, quoique les ministres ne se fussent pas oubliés à faciliter les délais de son retour, et à les employer de leur mieux à se parer de ce qu'ils craignaient. Luimême aussi put y donner lieu, peu assuré d'embler en France une des places du ministère toutes remplies, et hors de portée, par son état d'homme de robe, des grandes récompenses d'Espagne où il avait si dignement servi. Il leur entra dans l'esprit, à lui et à madame des Ursins,

de faire le mariage de sa fille avec Chalais, fils du frère du premier mari de madame des Ursins, dont elle avait toujours aimé les proches et celui-ci qu'elle avait fait venir auprès d'elle, et en faveur de ce mariage de récompenser Amelot d'une grandesse pour son gendre. La difficulté ne fut pas en Espagne dont ils disposaient tous deux, et tout leur persuadait avec raison qu'ils n'en trouveraient pas en France du côté du roi, qui par toutes ses dépêches marquait tant de satisfaction d'Amelot qui méprisait les dignités, et à qui ce consentement ne coûtait rien et tenait lieu d'une grande récompense. Leur surprise ne fut pas médiocre lorsqu'ils y en trouvèrent, et telles qu'ils ne purent les vaincre.

Pendant cette sorte de combat dont madame des Ursins, avertie peut-être en secret par madame de Maintenon, se tint fort à quartier, Amelot arriva à Paris et à la cour. Sa réception y fut brillante, mais néanmoins sans voir le roi en particulier que quelques instans. Il alla voir les ministres. Le chancelier, pour début, lui dit : « Monsieur, nous n'avons, tous tant que nous sommes, qu'à nous bien tenir; et vous qu'à desirer que quelqu'un tombe. Sûrement vous auriez sa place; mais dépêchez-vous d'enfoncer la porte du cabinet, car je vous avertis que si vous vous laissez refroidir vous n'y reviendrez plus ». Il disait très vrai et en bon connaisseur.

Amelot parla au roi du mariage de sa fille et de la grandesse; il fut civilement éconduit. Quelques jours après, il revint à la charge, et le fut encore. Il en fut outré, et de n'avoir point eu d'audience particulière sur les affaires d'Espagne. Il ne se put empêcher de laisser voir son mécontentement, et cependant les ministres se rassurèrent.

Amelot se crut perdu et n'oublia rien dans sa surprise pour en pénétrer la cause. On n'avait pu l'attaquer sur la

capacité, ni sur l'intégrité, ni sur aucune partie de l'exercice de ses emplois, mais on persuada au roi qu'il était janséniste. Dire et persuader en ce genre était même chose, et presque toujours le mal était devenu incurable avant que celui qui en était attaqué en eût la première notion : c'est ce qui arriva à Amelot. A la fin, il apprit de quoi il s'agissait, et n'en fut guère en peine, parce que jamais il n'avait donné lieu à ce soupçon. Mais quand il voulut s'en purger, il trouva si bien toutes les portes fermées qu'il en demeura perdu, et réduit au simple emploi de conseiller d'état, et confondu avec les manteaux, après avoir régné en effet en Espagne, et fait trembler ici long-temps tous les ministres. Il dit souvent depuis au chancelier qu'il n'avait que trop souvent senti la justesse de son avis. Je n'ai point su qui lui enfonça ce poignard dans le sein, mais après tant de violens orages, le calme revint à la cour, dès qu'on n'y craignit plus Amelot.

Cette même fille, dont il s'était flatté de se défaire moyennant une grandesse, épousa depuis M. de Tavannes, lieutenant-général en Bourgogne, frère de l'archevêque de Rouen, et nous verrons Chalais fait grand, sans chausse-pied, et malgré le roi. Amelot ne laissa pourtant pas à la fin de tirer parole du roi de la première charge de président à mortier pour son fils, tant il parut honteux de ne rien faire pour lui.

En ce même temps, la reine d'Espagne accoucha d'un fils qui ne vécut pas.

Le cardinal de Médicis, dont j'ai parlé à l'occasion du passage de Philippe V à Naples et en Lombardie, pressé par le grand-duc, son frère, remit son chapeau et conclut son mariage avec une Guastalla-Gonzague. Ils prévoyaient ce qui leur est arrivé, le fils aîné du grand-duc était mort sans enfans d'une sœur de madame la dauphine de Bavière. Il ne lui en restait plus qu'un, brouillé,

comme lui, avec sa femme Saxe-Lawenbourg, sœur de la veuve du prince Louis de Bade, mère de la duchesse d'Orléans depuis, et grand'mère de M. le duc de Chartres, toutes deux dernières de cette grande et première maison d'Allemagne, où depuis plusieurs années elle s'était retirée chez elle, comme avait fait madame la grande-duchesse en France. Le grand-duc son fils, et son frère étaient les seuls Médicis de la branche ducale. Celle d'Ottaïano, leur aînée, mais séparée long-temps avant l'oppression des Florentins, était établie à Naples, toujours mal avec les grands-ducs. Le père et le fils, hors d'espérance d'enfans, voulurent tenter que le cardinal en eût qui n'avait aucuns ordres, mais qui avait cinquante ans. Son mariage fut heureux mais stérile.

La duchesse de Créquy ne survécut pas long-temps le duc de la Trémoille son gendre. Elle était fort connue par sa beauté, par sa vertu, par la fameuse affaire des Corses de la garde du pape qui tirèrent sur elle et sur M. de Créquy, ambassadeur à Rome, et pour avoir été dame d'honneur de la reine. On disait d'elle que son mari la montait à la cour tous les matins comme une horloge. Elle succéda à la duchesse de Richelieu que madame de Maintenon fit passer par confiance à madame la Dauphine, à son mariage, et madame de Créquy fut dame d'honneur jusqu'à la mort de la reine. Depuis qu'elle fut veuve, elle alla rarement à la cour, et mena une vie très pieuse et très retirée. C'était une femme d'une grande douceur, et qui conserva toujours beaucoup de considération. Elle était Saint-Gelais, comme je l'ai expliqué ailleurs.

Lamoignon, président à mortier, après avoir été long-temps avocat général, mourut en même temps. Il était fils aîné du premier président Lamoignon, et frère du trop fameux Basville, intendant de Languedoc. Mais Basville était à lui, où il avait tant qu'il pouvait force

seigneurs de la cour, quelques jours pendant les vacances, et toujours le célèbre père Bourdaloue. C'était un homme enivré de la cour, de la faveur du grand et brillant monde, qui se voulait mêler de tous les mariages et de tous les testamens, et à qui, comme à tout Lamoignon, il ne se fallait fier que de bonne sorte. Il avait cédé sa charge à son fils, que le fils de celui-là possède encore. Ces deux derniers, en tout, ont bien moins valu même que celui dont il s'agit ici.

Ricous mourut aussi, qui avait été envoyé en Bavière. C'était un homme d'esprit, de valeur, de ressource, estimé, et qui avait beaucoup d'amis qui lui faisaient grand honneur. En même temps mourut Villeras, sous-introducteur des ambassadeurs, fort honnête homme et modeste, savant, qui leur plaisait à tous, et dont on se servait à toutes les commissions délicates à leur égard. Il s'était fait fort estimer, et voyait gens fort au-dessus de son état, par un mérite digne d'être remarqué. Son père était secrétaire du président de Mesmes, et mort chez lui, où Villeras logea aussi toute sa vie.

Le duc d'Albe perdit son fils unique qui avait sept ou huit ans. Il le faisait appeler le connétable de Navarre, dignité héréditaire dans sa maison, vaine et réduite au seul nom comme celles de connétable et d'amirante de Castille; mais ces deux-ci ont la grandesse que l'autre prétendait, et qu'elle n'a eue que de Philippe V, lorsqu'il envoya le duc d'Albe ambassadeur en France. Tous les vœux et les dévotions singulières que fit la duchesse d'Albe pour obtenir la guérison de son fils surprirent fort ici, jusqu'à lui faire prendre des reliques en poudre par la bouche et par lavement. Enfin il mourut, et son corps fut renvoyé en Espagne, en habit de cordelier, autre dévotion espagnole. Ils furent fort affligés, surtout la duchesse d'Albe, avec des éclats étranges. Le roi leur

envoya faire un compliment, et les fils de France et toute la cour y fut.

Madame de Mailly, qui n'avait pas donné grand'chose à madame de Listenois en mariage, fit en sorte, par madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, de faire donner la Toison à Listenois son gendre, malgré la belle équipée dont j'ai parlé et dont elle avait été la dupe. Son nom était Beauffremont, gens de qualité distingués de Bourgogne, dont plusieurs autrefois avaient eu ce même ordre. Leur père, dont j'ai parlé ailleurs, ne l'avait point; et, bien qu'élevé auprès de Charles II, avait suivi le sort de la Franche-Comté où il avait beaucoup de biens, et était mort en France, assez jeune, ayant un régiment de dragons. Cette Toison parut assez sauvage, non pour la naissance, mais par toutes autres raisons.

Je remarquerai ici un changement qui se fit de quelques intendans, parce que quelques-uns de ceux-là ont fait parler d'eux depuis. Bouville, conseiller d'état, beau-frère de Desmarets, voulut revenir d'Orléans. Il avait acquis à la porte de Vernon un petit lieu appelé Bisy-en-Belle-Vue, qu'il avait bâti et accommodé en bourgeois qu'il était, et dont Bellisle, depuis son échange dont il sera parlé en son lieu, a fait une habitation digne en tout d'un fils de France. Ribeyre, conseiller d'état estimé, obtint que Labourdonnaye, son gendre, vint de Bordeaux à Orléans; et on envoya à Bordeaux Courson, fils de Basville, qui, dans le manège des blés dont j'ai parlé, se fit presque assommer à Rouen, et à diverses reprises, où il n'osait plus se montrer, et où ce qu'il fit depuis à Bordeaux fait soupçonner qu'il ne s'oublia pas. Il avait la dureté et la hauteur de son père, mais il n'en avait que cela; ignorant, paresseux, brutal à l'excès. Il causa tant de désordres qu'il fallut y envoyer M. de Luxembourg,

gouverneur de la province, ami de Voysin, et l'y tenir long-temps, qui fit évader Courson, qui sans lui eût été assommé. Richebourg le releva à Rouen où il réussit fort mal, et se fit enfin révoquer. Le fils de Mansart le fut aussi de Moulins. C'était un débauché qui ne savait et ne faisait rien, et qui pour vivre à l'abri de ses créanciers se fit gendarme. On envoya à sa place Turgot, gendre de Pelletier de Sousi, que son crédit avait mis et soutenu long-temps à Metz, mais si lourde bête qu'il l'en fallut ôter, et pour contenter son beau-père, lui donner de petites intendances, d'où à la fin il fut révoqué. Son fils ne lui a pas ressemblé. Il est devenu conseiller d'état, après avoir montré onze ans son intégrité et sa capacité dans la place de prévôt des marchands, où il a fait de belles et bonnes choses, et où il a été fort regretté. On rappela aussi de Caen le fils de Foucault, conseiller d'état, qui lui avait succédé dans cette intendance, où il fit toutes les sottises et les folies imaginables. Il s'appelait Magny, et fit bien des sortes de personnages dans la suite, et un enfin qui le bannit du royaume, et dont il sera parlé en son temps. On voit ainsi un échantillon des intendans mis en place d'insulter et de ruiner les provinces, sans esprit, sans aucun sens, sans capacité, et moins encore d'expérience, mis et maintenus par crédit. La Briffe, fils du feu procureur-général, alla réparer les désordres de Magny, et est mort longues années depuis conseiller d'état et intendant de Bourgogne, extrêmement considéré pour sa capacité, sa bonté et son intégrité. Phélypeaux, conseiller d'état, et frère du chancelier, attaqué d'apoplexie, quitta l'intendance de Paris, que le chancelier fit donner à Bignon, intendant des finances, fils de sa sœur, avec parole de la première place de conseiller d'état, quoique ses deux frères le fussent déjà, et de vendre alors sa charge d'intendant des finances à Bercy, gendre de Desmarets.

C'est ce Bignon dont la femme était l'amie la plus intime de mademoiselle Choin, et lui aussi.

Il faut ajouter ici que l'abbé Languet eut aussi une petite abbaye, premier pas de sa fortune. C'était un bien bas et petit compagnon en ce temps-là, que j'ai vu, aumônier de madame la duchesse de Bourgogne, attendre souvent et long-temps dans l'antichambre de ses dames, et y faire force courbettes. C'est cet archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses calomnies, ses fausses citations, ses tronquemens de passages, et les gros ouvrages adoptés et donnés sous son nom en faveur de la bulle *Unigenitus*, ce qui a fait sa fortune, mais l'a laissé inconsolable que tant et de si étranges personnages qu'il a faits, même sa *Marie-Alacoque*, ne lui aient pas procuré le chapeau qu'il a brigué toute sa vie, et qu'il a cru tenir plus d'une fois. Ce personnage se retrouvera dans la suite.

Madame de Mantoue, ennuyée de son couvent de Pont à-Mousson, peu amusée de quelques tours à Lunéville sous la tutelle de sa sœur de Vaudemont et de la grandeur de la souveraine du pays, se flatta qu'il était temps de la venir faire elle-même sur le théâtre de Paris et de la cour, dont elle tirait de grosses pensions. Sa mère ne le desirait pas moins qu'elle. Elle comptait sur son crédit auprès de madame de Maintenon, sur l'amitié si marquée de madame de Mainteuon pour madame de Dangeau, dont le fils avait épousé la fille unique de madame de Pompadour, sa sœur, depuis le mariage de sa fille, et qui, outre leur union, serait intéressée à la relever, et sur la facilité si ordinaire en ce pays-ci pour les prétentions et les chimères. Elle ne comptait pas moins sur l'appui de M. de Vaudemont et de ses nièces, par conséquent sur Monseigneur. Le retour fut donc résolu.

Sous prétexte du besoin de prendre l'air et du lait, ma-

dame d'Elbœuf obtint que sa fille s'établît à Vincennes, et qu'on y meublât pour elle l'appartement qu'y occupait autrefois Monsieur, quand la cour y était, et des chambres pour le domestique dont ce château, depuis tant d'années entièrement vide, ne manquait pas. Ce début d'un si grand air nourrit leurs espérances.

Madame de Mantoue arriva à Vincennes avec le dessein de se former un rang pareil à celui des petites-filles de France, c'est-à-dire de ne donner la main ni de fauteuil à qui que ce fût, ni aucun pas de conduite. La maréchale de Bellefonds, depuis longues années retirée dans ce château, dont son mari et ses enfans avaient été et se trouvaient encore gouverneurs et capitaines, et qui vivait dans une grande piété et une grande séparation du monde, y fut attrapée. Elle alla voir la duchesse de Mantoue, et fut si étourdie de se voir présenter un pliant qu'elle se mit dessus, mais, quelques momens après, revenue à soi, elle s'en alla et n'y remit pas le pied davantage. Madame de Pompadour n'osa s'adresser à des femmes titrées, mais y en mena d'autres tant qu'elle put, dont le concours pourtant s'arrêta brusquement, et laissa madame de Mantoue livrée à son domestique nombreux d'abord, mais qui se raccourcit bientôt faute de vivres.

Pendant tout cela, madame d'Elbœuf négociait le traitement de sa fille, et ne réussit à rien. Madame de Maintenon, comme je l'ai quelquefois remarqué, avait des fantaisies, et des hauts et bas pour ses mieux aimés. Madame d'Elbœuf ne se rencontra pas alors dans la bonne veine.

Par une merveille, le roi, pour cette fois, ne se rendit pas facile aux prétentions. M. de Mantoue était mort et n'avait point de successeur. Ses états étaient et demeurèrent occupés par l'empereur. Le souvenir du mariage fait malgré ses défenses était encore présent, et

celui de toutes les tentatives et de tous les artificieux manèges de M. de Vaudemont pour ses prétentions. Il ne voulut donner aucun pied à madame de Mantoue à la cour, pour éviter les importunités de ses prétentions, et il régla qu'elle viendrait vêtue comme pour Marly le voir chez madame de Maintenon, où se trouverait aussi madame la duchesse de Bourgogne, et la visite faite, s'en retournerait tout court à Vincennes. Cela se passa de la sorte. Elle arriva à heure précise avec madame d'Elbœuf à Versailles, elles entrèrent chez madame de Maintenon. Le roi y était déjà. Elles n'y demeurèrent que fort peu de momens, le roi debout, et qui ne baisa pas madame de Mantoue, ce qui parut extraordinaire. Elle se retira par le grand cabinet à la suite de madame la duchesse de Bourgogne qui l'y embrassa, où monseigneur le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry se trouvèrent. On ne s'assit point; et en moins d'un quart d'heure, elle fut congédiée et s'en alla tout de suite avec sa mère à Vincennes, sans avoir pu voir madame de Maintenon en particulier.

Quelques jours après, elles allèrent voir Monseigneur à Meudon, et arrivèrent comme il sortait de dîner. Messeigneurs ses fils et madame la duchesse de Bourgogne étaient dans sa petite galerie du château neuf avec lui. Il les y reçut sans les faire asseoir, sans leur rien proposer à manger, ni à boire, ni aucun jeu, ni promenade; une demi-heure au plus termina une visite si sèche, et la mère et la fille, qui ne revit Meudon de sa vie, s'en retournèrent à Vincennes fort déconcertées de ces deux réceptions.

La princesse de Montauban, qui s'était fort mise sous la protection de madame d'Elbœuf, se laissa persuader ensuite d'aller à Vincennes. Ce fut la seule femme titrée qui y alla, apparemment pour y en exciter d'autres, et pour faciliter à madame de Mantoue de baisser équivoquement d'un cran. Elle prit, comme par hasard, un

pliant qui se trouva derrière elle, sans affecter de place, et en donna un à madame de Montauban, mais cette gentillesse ne tenta personne.

Madame d'Elbœuf, difficile à rebuter, tenta après le siège à dos pour sa fille chez madame la duchesse de Bourgogne. Les femmes et les veuves de vrais souverains réels et existans, dont les ministres sont reconnus et reçus dans les cours et les assemblées de l'Europe pour les négociations et les traités, ont eu constamment un siège à dos, une seule fois, au cercle de la reine, après quoi jamais qu'un tabouret, et parmi tous les autres sans distinction et sans différence des duchesses. La duchesse de Meckelbourg, sœur du maréchal de Luxembourg, et d'autres souveraines avaient eu ce traitement du règne du roi, et en dernier lieu madame de Meckelbourg, qui, après cette unique fois de siège à dos, n'eut plus qu'un tabouret partout, allait au souper du roi, et pas une duchesse ni princesse étrangère ne lui cédaient; néanmoins madame de Mantoue n'y put atteindre, et madame d'Elbœuf en fut refusée jusqu'à quatre différentes fois.

Elle et sa fille, outrées de se voir si loin de leurs projets, crurent pourtant qu'il ne fallait pas bouder, pour ne se fermer pas la porte à des retours favorables. La mère négocia pour sa fille une seconde visite chez madame de Maintenon, le roi l'accorda. Elles l'y trouvèrent comme la première fois, et madame la duchesse de Bourgogne. Le singulier fut que le roi et elle s'assirent et laissèrent la mère et la fille debout, sans qu'on leur donnât de plians, sans que le roi leur proposât de s'asseoir en aucune façon; il lui dit quelques mots à diverses reprises et puis la congédia.

Elle passa dans le grand cabinet où madame la duchesse de Bourgogne la fut trouver aussitôt, et un moment après l'y laissa et rentra dans la chambre. Madame

de Mantoue trouva dans ce cabinet des dames du palais et quelques autres de celles qui avaient la liberté d'y entrer. Elle essaya de se les concilier par les politesses et les amitiés les plus excessives, et repartit de là pour son Vincennes.

Ces dégoûts étaient grands pour des projets si hauts. Madame d'Elbœuf avait eu la folie de parler de M. le duc de Berry comme d'un parti sortable à peine pour sa fille, et je pense que cela eut quelque part au refus du siège à dos.

Éconduite à la cour, où elle ne remit plus le pied de sa vie, madame de Mantoue voulut du moins dominer dans Paris, et s'y former un rang à son gré. Elle parut d'abord aux spectacles avec sa mère, toutes deux réduites à s'y faire suivre par madame de Pompadour, qui que ce soit n'ayant voulu tâter de leur compagnie; elles y firent vider une loge à de petites bourgeoises, dont le petit état couvrait l'affront et empêcha le monde de crier.

La première aventure qui lui arriva, outre celles des fiacres, fut à la seconde porte du Palais-Royal, avec M. et madame de Montbazon, qui étaient seuls ensemble dans leur carrosse à deux chevaux, que celui de madame de Mantoue voulut faire reculer avec hauteur. Sur la résistance, madame d'Elbœuf, qui était avec sa fille, envoya un gentilhomme dire à M. de Montbazon que c'était madame de Mantoue qui le priait de reculer. M. de Montbazon répondit que, s'il était seul, il le ferait avec grand plaisir, mais qu'il était avec madame de Montbazon, et qu'il ne savait pas que madame de Mantoue eût aucun droit sur elle. Un moment après le même gentilhomme revint lui dire que madame de Mantoue ne cédait qu'à l'électeur de Bavière qui était lors à Paris, car je raconte ceci tout de suite pour n'avoir plus à revenir là-dessus, et qu'il vît donc ce qu'il voulait faire. M. de Montbazon répondit

sagement que c'était à sa maîtresse à voir si elle voulait livrer combat, parce qu'il n'était pas résolu à reculer, qu'il avait beaucoup de respect pour mesdames d'Elbœuf et de Mantoue, mais nulle disposition à leur céder aucun rang. Là-dessus, chamaillis entre les cochers, et quelques injures; madame d'Elbœuf, la tête à la portière, criant qu'on fît reculer, et M. de Montbazon qu'il allait mettre pied à terre, et donner cent coups à quiconque oserait approcher. Enfin, à la faveur de la largeur de la route, et aux dépens des petites boutiques le long des murs, les deux carrosses passèrent en se frôlant, et finirent la ridicule aventure.

Au partir de là, M. et madame de Montbazon allèrent se consulter à l'hôtel de Bouillon, qui, en pareil cas, avait autrefois appris à vivre à madame d'Hanovre, comme je l'ai raconté, et de là à Versailles, où M. de Bouillon rendit compte au roi le lendemain matin de ce qui était arrivé à son gendre et à sa fille. Plusieurs ducs l'appuyèrent. Tout Versailles et tout Paris se leva contre madame de Mantoue et madame d'Elbœuf, qui avaient fort crié qu'elles demanderaient justice au roi.

Comme on était dans l'attente de ce qui en arriverait, madame de Mantoue entra chez madame de Lislebonne comme madame la grande-duchesse en allait sortir. Les gens de madame de Mantoue voulurent faire ranger ceux de madame la grande-duchesse, et parmi ce débat, madame de Mantoue descendit de carrosse, trouva vis-à-vis d'elle madame la grande-duchesse prête à monter dans le sien, qui se retirait de la bagarre, et à qui madame de Mantoue essaya de gagner le dessus. Cette insolence était complète. Jamais duc de Mantoue n'avait rien disputé au grand-duc, et d'une petite-fille de France à madame de Mantoue la distance était encore tout autre; aussi fut-elle bien relevée, et contribua-t-elle fort à la réduction de tant

de folies à raison. Madame de Mantoue ne fit pas la moindre civilité à madame la grande-duchesse sur ce qu'il se passait; mais vingt-quatre heures après, elle eut ordre d'aller demander pardon à madame la grande-duchesse, qui, amie de madame de Lislebonne, passa la chose doucement.

Madame d'Elbœuf fit écrire sa fille sur l'aventure de M. de Montbazon à Torcy, comme ministre des affaires étrangères. Elle n'eut point de réponse. Elle écrivit une seconde fois longuement et fort hautement. Torcy en rendit compte une seconde fois, et porta la lettre au conseil; elle y fut moquée et trouvée très ridicule. Torcy eut ordre de lui conseiller d'abandonner cette affaire, dont elle ne tirerait aucune raison, et de ne se pas commettre à s'en faire de nouvelles. La mortification fut si publique et si sensible qu'elle corrigea enfin madame de Mantoue de tout hasarder, et la persuada aussi d'abandonner ses projets pour éviter de nouveaux dégoûts. Elle comprit qu'ils ne se pouvaient soutenir destitués des protections dont elle s'était flattée, et qu'elle et sa mère étaient trop faibles pour en faire réussir aucun.

Elle se résolut donc à renoncer à la cour où on ne voulait point d'elle, et à des prétentions qui la renfermaient chez elle dans la solitude et l'ennui. Elle prit maison à Paris, envoya complimenter toutes les dames un peu considérables, dans l'espérance de les engager à la première visite. Voyant que la tentative ne réussissait pas, elle fit répandre tant qu'elle put qu'elle ne savait sur quoi fonder qu'on lui croyait des prétentions chimériques, qu'elle desirait qu'on fût persuadé qu'elle ne voulait pas vivre autrement que si elle était encore fille, qu'elle était offensée qu'on s'imaginât autre chose, qu'elle comptait être si attentive à toutes sortes de devoirs et de politesses qu'on ne pourrait s'empêcher de l'aimer, et de vouloir vivre avec elle. Telle fut son amende honorable

au public, après tant de tentatives inutiles de force et d'adresse.

Les choses ainsi préparées, elle la fit en personne, en se mettant à faire des visites sans plus attendre de premières, et dans un seul carrosse à deux chevaux comme tout le monde. Elle accabla de civilités et de caresses les dames qu'elle trouva, et redoubla même une seconde visite à quelques-unes avant d'en avoir reçu d'elles. La duchesse de Lausun fut de ce dernier nombre, qui, bien sûre de son fait, la fut voir ensuite. Elle fut reçue avec des remercîmens infinis, eut un fauteuil, la main sans équivoque; et en sortant fut conduite par madame de Mantoue à travers trois pièces entières, sans qu'il fut possible de l'en empêcher, et au degré par sa sœur bâtarde qui lui servait de dame d'honneur, et quelques demoiselles. Elle en usa ainsi avec toutes les femmes titrées; et pour les autres elle les reçut sans affectation sur rien, avec une grande politesse, leur laissant les fauteuils à l'abandon, et les conduisant honnêtement.

Une conduite si différente de ses premiers essais lui réconcilia bientôt le monde. Elle acheva de se l'attirer par un grand jeu de lansquenet fort à la mode alors, qu'elle tint avec beaucoup d'égards, et assez de dignité pour qu'il ne s'y passât rien de mal-à-propos. Ainsi fondit tout-à-coup en un brelan public ce grand rang de souveraine, dont le modèle le plus juste avait été choisi sur celui des petites-filles de France, et sans prétendre leur céder, comme on l'a vu, à l'égard de madame la grande-duchesse; et à tous les projets de figurer grandement à la cour, succédèrent les soins de se faire une bonne maison dans Paris. La chute fut grande et amère, et de plus, souvent accompagnée d'embarras de subsistances dans un temps où celles des armées absorbaient tout, et Desmarets ne se mettant pas fort en peine de ses besoins de-

puis qu'elle lui eut dit, un peu imprudemment, qu'il pouvait juger qu'ils étaient grands, puisqu'elle venait ellemême les lui exposer.

La duchesse de Lesdiguières, à ce spectacle, se remercia de nouveau, et s'applaudit de plus en plus d'avoir résisté aux persécutions du duc de Mantoue, aux empressemens extrêmes de M. le Prince, et à tout ce que le roi voulut bien faire de démarches pour la faire consentir à l'épouser, quoiqu'il soit à croire que, mariée de sa main et par obéissance, et n'ayant pas dans la tête les chimères que l'autre étala d'abord, elle eût été tout autrement traitée. Madame de Mantoue ne vit et n'ouït parler d'aucune princesse du sang, ni Madame, ni madame la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE XXX.

Désordres à Paris occasionés par la cherté du pain. — D'Argenson court risque de la vie. — Monseigneur assailli par la populace. — Discours hardis contre la personne du roi. — Moyen que l'on emploie pour amuser le peuple. — Scène tumultueuse. — Le maréchal de Boufflers l'apaise par sa modération. — D'Argenson avait préparé des moyens plus violens. — Boufflers à Versailles. — Son refus généreux au roi. — De quelle confiance il est investi au sujet du gouvernement de Paris.

La cherté de toutes choses, et du pain surtout, avait causé de fréquentes émotions dans toutes les différentes parties du royaume. Paris s'en était souvent senti ; et quoiqu'on eût fait demeurer près d'une moitié plus qu'à l'ordinaire du régiment des gardes, pour la garde des marchés et des lieux suspects, cette précaution n'avait pas empêché force désordres, en plusieurs desquels Argenson courut risque de la vie.

Monseigneur, venant et retournant de l'Opéra, avait été plus d'une fois assailli par la populace et par des femmes en grand nombre, criant du pain, jusque-là qu'il en avait eu peur au milieu de ses gardes, qui ne les osaient dissiper de peur de pis. Il s'en était tiré en faisant jeter de l'argent et promettant merveilles; mais comme elles ne suivirent pas, il n'osait plus venir à Paris.

Le roi en entendit lui-même d'assez fortes, de ses fenêtres, du peuple de Versailles qui criait dans les rues. Les discours étaient hardis et fréquens, et les plaintes vives et fort peu mesurées contre le gouvernement, et même contre sa personne, par les rues et par les places, jusqu'à s'exhorter les uns les autres à n'être plus si endurans, et qu'il ne leur pouvait arriver pis que ce qu'ils souffraient, et de mourir de faim.

Pour amuser ce peuple, on employa les fainéans et les pauvres à raser une assez grosse butte de terre qui était demeurée sur le boulevard, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin; et on y distribuait par ordre du mauvais pain aux travailleurs pour tout salaire, et en petite quantité à chacun.

Il arriva que, le mardi matin 20 août, le pain manqua pour un grand nombre. Une femme entre autres cria fort haut, ce qui en excita d'autres. Les archers préposés à cette distribution menacèrent la femme, elle n'en cria que plus fort; les archers la saisirent et la mirent indiscrètement à un carcan voisin. En un moment tout l'atelier accourut, arracha le carcan, courut les rues, pilla les boulangers et les pâtissiers. De main en main les boutiques se fermèrent. Le désordre grossit et gagna les rues de proche en proche sans faire mal à personne, mais les mutins criant du pain, et en prenant partout.

Le maréchal de Boufflers, qui ne pensait à rien moins, était allé ce matin-là chez Bérenger son notaire, dans

ce voisinage. Surpris de l'effroi qu'il y trouva, et en apprenant la cause, il voulut aller lui-même tâcher de l'apaiser, malgré tout ce que le duc de Grammont, qu'il trouva chez le même notaire, pût lui dire pour l'en détourner, et qui l'y voyant résolu alla avec lui. A cent pas de chez ce notaire, ils rencontrèrent le maréchal d'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui demander des nouvelles, parce qu'il venait du côté de l'émotion. Il leur dit que ce n'était plus rien, les voulut empêcher de passer outre, et pour lui, gagna pays en homme qui n'aimait pas le bruit et être fourré parmi ce désordre. Le maréchal et son beau-père continuèrent d'aller, trouvant à mesure qu'ils avançaient une grande épouvante, et qu'on leur criait des fenêtres de retourner, et qu'ils se feraient assommer.

Arrivés au haut de la rue Saint-Denis, la foule et le tumulte firent juger au maréchal de Boufflers qu'il était temps de mettre pied à terre. Il s'avança ainsi à pied avec le duc de Grammont parmi ce peuple infini et furieux, à qui le maréchal demanda ce que c'était, pourquoi tout ce bruit, promettant du pain, et leur parlant de son mieux avec douceur et fermeté, leur remontrant que ce n'était pas là comme il en fallait demander. Il fut écouté, il y eut des cris à plusieurs reprises de vive M. le maréchal de Boufflers, qui s'avançait toujours parmi la foule et lui parlait de son mieux. Il marcha ainsi avec le duc de Grammont le long de la rue aux Ours, et dans les rues voisines, jusqu'au plus fort de cette espèce de sédition. Le peuple le pria de représenter au roi sa misère et de lui obtenir du pain. Il le promit, et sur sa parole, tout s'apaisa et se dissipa, avec des remercîmens et de nouvelles acclamations de vive M. le maréchal de Boufflers. Ce fut un véritable service.

Argenson y marchait avec des détachemens des régimens des gardes françaises et suisses, et sans le maréchal

il y aurait eu du sang de répandu qui aurait peut-être porté les choses fort loin. On faisait même déjà monter à cheval les mousquetaires.

À peine le maréchal était-il rentré chez lui à la Place-Royale avec son beau-père, qu'il fut averti que la sédition était encore bien plus grande au faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt avec le duc de Grammont, et l'apaisa comme il avait fait l'autre. Il revint après chez lui manger un morceau, et s'en alla à Versailles. Il ne voulut que sa chaise de poste, un laquais derrière et personne avec lui à cheval jusqu'au cours, affectant de traverser tout Paris de la sorte. A peine fut-il sorti de chez lui à la Place-Royale, que le peuple des rues et les gens des boutiques se mirent à crier qu'il eût pitié d'eux, qu'il leur fît donner du pain ; et toujours : vive M. le maréchal de Boufflers! Il fut conduit ainsi jusqu'au quai du Louvre.

En arrivant à Versailles, il alla droit chez madame de Maintenon qu'il trouva avec le roi, tous deux bien en peine. Il rendit compte de ce qui l'amenait et reçut de grands remercîmens. Le roi lui offrit le commandement de Paris, troupes, bourgeoisie, police, etc., et le pressa de l'accepter; mais le généreux maréchal préféra à cet honneur le rétablissement des choses dans leur ordre naturel. Il dit au roi que Paris avait un gouverneur auquel il ne déroberait pas les fonctions qui lui appartenaient, qu'il était honteux qu'il ne lui en restât pas une, et que le lieutenant de police et le prévôt des marchands les eussent toutes emblées et partagées, jusque sur les troupes, et engagea le roi dans ces momens de crainte de les rendre au duc de Tresmes, qui les avait si bien perdues, ainsi que ses derniers prédécesseurs, qu'il lui fallut expédier une patente nouvelle pour lui rendre son autorité.

Il fut donc enjoint aux troupes et aux bourgeois de ne recevoir d'ordres que du gouverneur, et de lui obéir

en tout et partout; à d'Argenson, lieutenant de police, et à Bignon, prévôt des marchands, de lui rendre compte de tout et lui être soumis en tout, ainsi que tous les différens corps de la ville.

Le duc de Tresmes fut envoyé à Paris y exercer ce pouvoir, mais avec ordre de ne rien faire sans le maréchal de Boufflers, à l'obéissance duquel Argenson, Bignon, la bourgeoisie et les troupes furent aussi soumis, mais par des ordres verbaux; et le maréchal fut aussi renvoyé demeurer à Paris. Sa modestie lui donna une nouvelle gloire. Il renvoya tout au duc de Tresmes, au nom et par l'ordre duquel tout se fit, et chez qui il allait pour les délibérations qu'il ne voulut presque jamais souffrir chez lui. Maître et tuteur en effet du duc de Tresmes, et le vrai commandant, il s'en disait au plus l'aide-de-camp, et en usait de même.

Aussitôt après on pourvut bien soigneusement au pain, Paris fut rempli de patrouilles, peut-être un peu trop, mais qui réussirent si bien qu'on n'entendit pas depuis le moindre bruit. Le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers qui lui laissait jusqu'au scrupule l'honneur et l'apparence de tout, allaient de temps en temps rendre compte au roi eux-mêmes, mais sans découcher de Paris, puis rarement, jusqu'à ce qu'il ne fut plus question de rien.

La considération de Boufflers, rehaussée de la modestie la plus simple, était alors à son comble: maître dans Paris, modérateur des affaires de la guerre, influant sur toutes les affaires à la cour. Mais la durée de ce brillant ne fut pas longue et finit par ce qui la devait rendre et plus solide et plus durable. On verra bientôt Voysin et Tresmes affranchis de sa tutelle, Voysin devenir le maître et l'instrument de tout, Argenson et Bignon reprendre toutes les usurpations de leurs places, et celle de gouverneur de Paris anéantie comme elle l'était avant ces mouvemens.

CHAPITRE XXXI.

Campagne d'Espagne. — Fautes de Besons. — Le roi ne lui permet pas d'accepter la Toison. — Campagne de Roussillon. — Campagne de Savoie. — Campagne de Flandre. — Artagnan s'empare de Warneton. — Siége et reddition de Tournay. — Le gouverneur Surville s'enferme dans la citadelle. — Voyage bizarre de Ravignan à la cour. — La citadelle de Tournay se rend aussi. — Disgrâce complète de Surville. — Calomnie dirigée contre Chamillart. — Noble conduite de Beauvau, évêque de Tournay. — Boufflers s'offre pour servir et est accepté. — Boufflers auprès de Villars. — Le roi Jacques d'Angleterre. — Mons fort mal pourvu. — L'électeur de Bavière à Compiègne.

Besons, sorti enfin de ses quartiers, avait reçu quatre différens contre-ordres. Ces incertitudes n'affermirent pas un homme naturellement timide, et qui mourait toujours de peur de déplaire et de ne réussir pas; aussi manqua-t-il la plus belle occasion du monde de défaire les ennemis au passage de la Sègre. Il fut pressé d'en profiter, il le voulut, puis il n'osa; la fin de tout cela fut qu'il ramena ses troupes en France. L'armée de l'archiduc qui fut au moment d'être perdue, la Sègre à moitié passée par ces contre-temps, en sut profiter. Notre cour blâma fort Besons d'avoir été si exact à ses ordres quoique très précis. Celle d'Espagne, outrée sur le reçu de ses officiers-généraux, prit un parti d'éclat. Philippe V partit brusquement pour son armée, mais il marcha à trop petites journées. La reine l'accompagna les trois premières, et retourna régente à Madrid. Besons paya de respects, d'obéissance et de raisons, laissant faire le roi, mais lui re-

présentant les inconvéniens qui se vérifièrent exactement tous par l'expérience.

Le roi d'Espagne, qui avait été fort approuvé de notre cour d'avoir pris le commandement lui-même, s'adoucit sur Besons jusqu'à lui vouloir donner la Toison dans la vue des besoins; mais le roi ne voulut pas lui permettre de l'accepter. De Bay qui la portait valait moins que lui s'il se peut pour la naissance, et on la vit donner depuis encore plus bassement.

Le roi d'Espagne, fâché de se voir hors de portée de rétablir les choses, et de réparer ce qui avait été manqué, quitta l'armée au bout de trois semaines, et retourna à Madrid plus vite qu'il n'en était venu. Besons mit ordre à la subsistance et aux quartiers des vingt-six bataillons qu'il devait laisser en Espagne sous Asfeld, et repassa les Pyrénées avec le reste de ses troupes.

Telle fut la dernière campagne des Français en Espagne, puisque celles qui y étaient restées rentrèrent en France avant l'ouverture de la campagne suivante, et mirent ainsi d'accord les deux cabales après tant de bruit pour et contre leur retour. Il fut funeste à l'Espagne et peu utile à la France, fruit d'un genre de gouvernement tel que celui que nous éprouvions depuis plusieurs années, et qui, sans un miracle tout-à-fait étranger, eût perdu ce royaume sans aucunes ressources.

En Roussillon, l'objet est trop petit pour s'arrêter à des détails. Le duc de Noailles, avec le peu qu'il y avait, eut affaire à moins encore. Il y battit deux fois les ennemis, qu'il surprit dans des quartiers, et ces légers succès retentirent fort à Versailles.

Berwick, sur la défensive, n'eut pas grand'chose à faire en Dauphiné. Le duc de Savoie s'y remua tard et mollement. Il était fort mécontent de l'empereur sur des fiefs de l'empire de son voisinage, que le feu

empereur lui avait promis, et que celui-ci ne voulut pas lui donner. D'autres discussions de quartiers et de subsistances de troupes achevèrent de les brouiller, tellement que M. de Savoie ne se soucia pas de profiter des avantages solides qu'il s'était préparés dans la campagne précédente pour celle-ci. Elle se passa en bagatelles, qui auraient pu aisément devenir utiles, et avoir des suites heureuses, par l'adresse du duc de Berwick, si le manque de vivres ne l'eût arrêté tout court. Il ne laissa pas de battre Reybender, général des troupes de Savoie, qui, avec trois mille hommes, voulut, le 28 août, attaquer auprès de Briançon une maison appelée *la Vachette*, que Dillon avait retranchée. Dillon les fit attaquer de droite et de gauche par des piquets et quelques compagnies de grenadiers, leur tua sept cents hommes et rechassa le reste dans la montagne.

La Flandre, dès l'ouverture de la campagne, fut l'objet principal, pour ne pas dire l'unique, de toute l'attention et de toutes les inquiétudes, et le fut jusqu'à la fin de la campagne. Le prince Eugène et le duc de Marlborough, joints ensemble, continuaient leurs vastes desseins et dédaignaient de les cacher. Leurs amas prodigieux annonçaient des sièges. Dirai-je que notre faiblesse les desirait, et que nous ne comptions sur notre armée que pour la conserver ?

Il est pourtant vrai qu'Artagnan, détaché avec huit bataillons de l'armée et quatre de la garnison d'Ypres, commandés pour le joindre au rendez-vous, enleva Warneton fort aisément, où les ennemis avaient mis seize cents hommes avec quelques munitions dans le dessein de le fortifier. Ces seize cents hommes se rendirent à discrétion, commandés par un brigadier et quarante-cinq officiers. Le maréchal de Villars eut encore un autre petit avantage à un fourrage; mais c'étaient des bagatelles.

L'orage se forma sur Tournay, comme je l'ai déjà dit, où Surville commandait, et Mèsgrigny aussi, lieutenant-général et gouverneur particulier de la citadelle, avec les troupes dont j'ai fait mention. La tranchée fut ouverte la nuit du 7 au 8 août. Le maréchal de Villars laissa former ce siège et ne fit aucune contenance de s'y opposer, content de subsister et de tenir force propos. Il faut dire aussi que le pain lui était fourni peu régulièrement, que l'argent n'y arrivait que peu-à-peu et par de très petites sommes, et que tout y était à craindre de la désertion et du découragement. Surville ne tint que vingt jours et battit la chamade le 28 juillet au soir. Il envoya le chevalier de Rais au roi, qu'il trouva à Marly, et à qui il dit que la garnison n'était que de quatre mille cinq cents hommes, réduite alors à trois mille hommes pour entrer dans la citadelle, qu'il y avait des brèches de trente toises aux trois attaques, que l'ouvrage à cornes des sept fontaines avait été emporté avec le bastion voisin et le réduit de l'ouvrage, et que l'assaut s'allait donner par les trois attaques à-la-fois. On attendait mieux que cela d'un homme si fraîchement remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, et qui avait été témoin de si près de sa défense dans Lille.

Le chevalier de Rais apprit que les ennemis avaient toujours attaqué la citadelle par un côté en même temps que la ville, que la capitulation portait qu'ils ne la pourraient pas attaquer par la ville, et il assura qu'il y avait dedans quantité de munitions de guerre, pour trois mois de farines, quelques vaches et cinq cents moutons. Il y avait aussi six cents invalides, dont la moitié peu en état de bien servir.

Le chevalier de Rais était arrivé à Marly le jeudi 1er août. Le mardi 6, on fut extrêmement surpris d'y voir Ravignan entrer, mené par Voysin, chez madame

de Maintenon où était le roi, et où quelques momens après le maréchal de Boufflers fut appelé. Un envoi aussi bizarre excita une grande curiosité. Le desir et le besoin persuadaient qu'il pouvait être question de paix, d'autant qu'il transpira assez promptement que, depuis la capitulation de la ville, Surville était festoyé par les vainqueurs, et qu'ils ne devaient faire aucune hostilité jusqu'au retour de Ravignan, fixé au 8 au soir. Enfin on sut le mystère.

Les ennemis proposaient une suspension d'armes limitée à un temps raisonnablement estimé que la citadelle pourrait se défendre, qui au bout de ce temps convenu se rendrait sans être attaquée, et que cependant les deux armées subsisteraient, à une certaine distance l'une de l'autre et de la place, sans aucun acte d'hostilité. La proposition parut aussi étrange que nouvelle; et on fut étonné que Ravignan, homme de sens et qui avait acquis de l'honneur dans Lille, où il avait été fait maréchal-de-camp, se fût chargé de la venir faire. Une suspension d'armes sans vues de paix, un temps marqué pour rendre une place sans qu'elle fût attaquée, parurent des choses inouïes, un desir des ennemis de ménager leur peine, leur argent, leurs fourrages, auquel on ne crut pas devoir consentir, avec le mépris de notre armée qui, par cette proposition, n'était pas estimée en état ni en volonté de rien tenter pour le secours. Surville fut fort blâmé d'avoir écouté cette proposition, et Ravignan de l'avoir apportée, qui fut renvoyé sur-le-champ avec le refus.

On crut que la réputation de la place avait été le motif d'une proposition si extraordinaire. Mesgrigny, le premier ingénieur après Vauban, quoique inférieur en tout, avait bâti cette citadelle à plaisir, et comme pour lui, parce qu'il en était gouverneur. C'était une des places de toutes celles que le roi a faites des meilleures et des

plus régulièrement bâties, avec des souterreins excellens partout, et qui surprenaient par leur hauteur et leur étendue; contre-minée sous tous les ouvrages et jusque sous les courtines, ce qui bien manié allonge fort un siège, déconcerte les assaillans qui ne savent où asseoir le pied, et rebute fort le soldat. Rien n'était mieux fondé que la réputation de cette place, rien ne lui fut si inutile que toutes ces admirables précautions pour la conserver, ou pour la rendre du moins chèrement.

Elle capitula le 2 septembre, sans avoir essuyé aucun coup de main. Cela parut un prodige inconcevable. Un autre qui ne le fut pas moins, c'est que Mesgrigny qui avait quatre-vingts ans, et qui de tout le siège de la ville et de la citadelle ne sortit presque point de sa chambre, n'eut pas honte de déshonorer sa vieillesse en se donnant aux ennemis, qui donnèrent le gouvernement de la ville au comte d'Albemarle, et conservèrent celui de la citadelle à ce malheureux vieillard, qui avait aidé le maréchal de Boufflers à la défense de Namur, et qui en avait été fait lieutenant-général.

Surville vint saluer le roi, et n'en fut pas mal reçu, autre surprise; mais ce que lui devait coûter une si molle défense, et en un temps où il était si important d'amuser les ennemis devant la place, si on ne la pouvait sauver, il le reçut de son indiscrétion qui l'avait déjà coulé à fond une fois. Il avait mangé plusieurs fois avec le prince Eugène et le duc de Marlborough, entre les deux sièges et après la dernière capitulation. On y parla du maréchal de Villars, qui prétendit y avoir été maltraité, et que Surville, ou complaisant ou en pointe de vin, ne l'avait pas ménagé. Surville aussi était blessé contre le maréchal de n'avoir pas fait la moindre démonstration pour son secours, en sorte que les plaintes furent vives de part et d'autre. Surville pourtant, ne se

sentant pas le plus fort, voulut capituler, mais il trouva un homme aisé à prendre le montant, et qui, plein de sa fortune, ne pardonnait point.

Outre ce point de Villars, on répandit que les deux généraux ennemis parlèrent à Surville, et à table, des dernières conditions de paix qui firent rompre Torcy à La Haye, et qu'ils dirent qu'on n'aurait jamais osé proposer au roi de procurer lui-même, par la force, la destitution du roi d'Espagne, comme une chose qui était contre la nature et contre toute bienséance, si un de ses principaux ministres, désignant Chamillart, et dont le nom enfin leur échappa, ne leur en eût donné la hardiesse, en écrivant au duc de Marlborough, qui en avait la lettre, que dès qu'il ne s'agirait que du retour du roi d'Espagne, cet article n'arrêterait point la paix, et qu'il ne craignait pas, en l'avançant de la sorte, d'être désavoué du roi.

Ce propos fit grand bruit et fut extrêmement relevé par les ennemis du malheureux ex-ministre. Je lui demandai depuis si cela avait quelque fondement. Il m'assura que long-temps avant de sortir de place, il ne s'était plus mêlé de la paix, et que pour cette lettre rien n'était plus faux ni plus absurde. Cela ne laissa pas d'exciter contre lui des murmures désagréables. Pour Surville, il demeura perdu sans retour. Il s'enterra chez lui, en Picardie, fort mal à son aise d'ailleurs, et on ne le vit presque plus.

Beauvau, qui de Bayonne avait passé à l'évêché de Tournay, fit merveille de sa personne pendant le siège, et de sa bourse autant et plus qu'elle se pût étendre. Il offrit même à Surville de prendre l'argenterie des églises. Il n'imita pas M. de Fréjus, il refusa nettement de chanter le *Te Deum*, dont il fut pressé avec toutes les caresses possibles, encore plus de prêter serment, et partit le matin du jour du *Te Deum*, et avant l'heure

de le chanter. Le roi le reçut très bien, et l'entretint seul trois quarts d'heure. C'est le même qu'il fit archevêque de Toulouse, qui passa après à Narbonne, et qui eut l'ordre avec son frère à la grande promotion de M. le Duc, en 1724. Le rare est qu'il fut beaucoup mieux traité sur les choses de la religion par le duc de Marlborough que par le prince Eugène.

On avait été surpris que les ennemis eussent préféré de s'attacher à ce grand siège, au lieu de chercher à pénétrer du côté de la mer. Villars, à la vérité, s'était avantageusement posté à l'ouverture de la campagne pour les en empêcher; mais il n'aurait pu parer les diverses façons de le tourner, et au pis aller, s'ils eussent voulu, de le forcer à un combat. Les uns jugèrent que, plus soigneux de s'avancer solidement et commodément, par les facilités que leur apporteraient ces grandes conquêtes, que de se hâter de pénétrer en se laissant des derrières contraignans, ils avaient préféré les grands sièges pour se porter plus sûrement et plus durablement en avant. D'autres, plus flatteurs et plus occupés de faire leur cour que des raisonnemens justes, prétendaient que les Hollandais, qu'on s'opiniâtrait à vouloir figurer desireux de la paix, s'étaient opposés aux desseins du côté de la mer, et avaient emporté celui de Tournay, pour amuser le temps de la campagne par quelque chose d'utile et de spécieux, mais moins dangereux pour la France, écouler ainsi l'été jusqu'au temps de remettre les négociations sur le tapis, négociations que le poids des dépenses pourrait rendre plus faciles de la part de l'empereur et de l'Angleterre. On s'endormait ainsi à la cour sur ces idées trompeuses; elle tâchait de les inspirer aux différentes parties de l'état, moins soigneuse des affaires que de fermer les bouches par persuasion ou par terreur. Le roi s'expliquait souvent sur ce qu'il appelait les discoureurs; et on devenait coupable d'un crime sensible, quelque bonne inten-

modestie, engageaient les cœurs à s'y complaire. Très bien avec Monseigneur et avec monseigneur le duc de Bourgogne, il n'y avait princes du sang, même bâtards, ministres, ni seigneurs qui ne fussent obligés de compter avec lui; et lui, au-delà des grâces, des honneurs, des récompenses et de toute espèce de lustre, il s'offrait d'aller compter avec un homme avantageux, tout personnel, jaloux de tout, sans principe, accoutumé à tout gain, à usurper la réputation d'autrui, à faire siens les conseils et les actions heureuses, et à jeter aux autres tout mauvais succès et ses propres fautes. Le comble est que Boufflers ne l'ignorait pas, qu'il connaissait l'impudence de sa hardiesse, l'art de ses discours, le faible pour lui du roi et de madame de Maintenon, et que c'était sous un tel homme, son cadet à la guerre de si loin, maréchal de France près de dix ans après lui, et dans son propre gouvernement où il venait de défendre Lille, qu'il allait se mettre à sa merci pour le bien de l'état, et exposer une réputation si grande si pure, si justement acquise, à la certitude de l'envie, et à l'incertitude des succès, même dans la main d'un autre.

Boufflers vit tout cela, il le sentit dans toute son étendue, mais tout disparut devant lui à la lueur du bien de l'état. Il pressa le roi; et le roi qui n'en voyait pas tant, bien moins encore la magnanimité d'une pareille offre, le loua, le remercia, et ne crut pas en avoir besoin, sans en sentir le prix.

Dix ou douze jours après, Boufflers n'y pensant plus, le roi fit des réflexions, l'envoya chercher et le fit entrer par les derrières. Ce fut pour lui dire qu'il lui ferait plaisir d'aller en son armée de Flandre, en la manière qu'il le lui avait offert. Le maréchal, qui pour la première fois de sa vie se trouvait attaqué d'une goutte douloureuse, et qui avait eu peine à se traîner jusque dans le

cabinet du roi, lui réitéra tout ce qu'il lui avait dit la première fois sur la conduite qu'il se proposait de garder religieusement avec Villars, prit ses derniers ordres s'en alla à Paris, et partit le lendemain lundi, 2 septembre, pour aller trouver le maréchal de Villars, c'est-à-dire le jour même que la citadelle de Tournay se rendit. On fut vingt-quatre heures à le savoir parti sans en deviner la cause. L'affolement de la paix était à un point qu'on crut qu'il était allé moins pour la négocier que pour la conclure.

La surprise ne fut pas moins grande à l'armée, où il fut annoncé par un courrier, dépêché exprès douze ou quinze heures avant son arrivée. La même contagion saisit aussi l'armée, elle n'imagina que la paix.

Villars le reçut avec un air de joie et de respect, le pourvut de chevaux et de domestiques, et lui communiqua d'abord tous ses projets. Boufflers fut avec peine tiré de sa voiture, tant la goutte s'était augmentée, qui néanmoins ne le tint pas long-temps dans sa chambre. Villars voulut recevoir le mot de lui, au moins qu'il le donnât. Après bien des complimens, ils le firent donner par le lieutenant-général de jour, à qui de concert ils expliquèrent l'ordre à donner à l'armée, et depuis Villars donna toujours le mot et l'ordre, et Boufflers ne fit plus la façon de vouloir le recevoir de lui. Le concert et l'intelligence furent parfaits entre eux : l'un avec des manières de confiance et des égards toujours poussés au respect ; l'autre sans cesse soigneux d'admirer, de tout faire valoir, de tout déférer, et, s'il avait quelque avis à ajouter, ou quelque observation à présenter, c'était toujours avec les ménagemens d'un subalterne honoré de la confiance de son supérieur ; du reste appliqué à éviter et à refuser les hommages de l'armée, qui se portaient tous vers lui, à ne se mêler immédiatement de rien ; à ne se char-

ger de quoi que ce fût, et à n'être rien qu'auprès du maréchal de Villars, et encore tête à tête, et avec toutes les mesures qui viennent d'être rapportées, dont il ne se départit jamais.

De cette conduite réciproque, personne ne put juger de ce que Villars pensa de se voir tomber tout-à-coup un tel second, qu'il n'avait point demandé, s'il en fut peiné, s'il s'en trouva contraint, si dans l'angoisse des des affaires il fut bien aise d'être doublé, si la vanité satisfaite de conserver le généralat dans son entier, en présence d'un maître à tous égards, lui rendit cette présence agréable. En un mot rien ne s'en put démêler.

Quoi qu'il en fût, ces deux généraux n'en firent qu'un seul. Boufflers, fidèle à sa résolution, en garde contre l'air de censeur, donna dans tout ce que Villars voulut, sans y former la moindre résistance, et avec une bonne grâce qui dut l'élargir.

L'armée ennemie marcha vers Mons incontinent après la prise de la citadelle de Tournay. Villars rappela tous les corps qu'il avait détachés; et le roi d'Angleterre, qui sous l'incognito et le nom du chevalier Saint-Georges, faisait la campagne, volontaire comme l'année précédente, accourut avec un reste de fièvre et sans consulter ses forces. Il avait été obligé de s'éloigner un peu de l'armée par une fièvre violente; mais il ne voulut pas consulter sa santé ni sa faiblesse en des momens si précieux à la guerre.

Il y avait dans Mons peu de troupes et peu de vivres. L'électeur de Bavière en sortit, s'arrêta peu à Maubeuge, et s'en alla à Compiègne.

La garnison de la citadelle de Tournay, quoique prisonnière de guerre, fut conduite à Condé. Les ennemis lui laissèrent ses armes et son bagage, et firent à Surville la galanterie de deux pièces de canon. Elle était en-

core de trois mille hommes, et destinée pour échange de leurs prisonniers faits à Warneton et ailleurs. Surville et Ravignan eurent leur liberté, mais à condition que, si nous faisions des prisonniers de leur grade, on leur en rendrait deux sans échange.

CHAPITRE XXXII.

Campagne d'Allemagne. — Projet sur la Franche-Comté. — Conspiration découverte dans cette province. — Mercy défait par du Bourg. — Sa cassette est prise. — Du Bourg nommé chevalier de l'ordre. — Cassette de Mercy. — Voyage plus que suspect de Vaudemont et de mademoiselle de Lislebonne. — Procédure contre les conspirateurs de la Franche-Comté. — Courte réflexion sur la conduite de nos rois et sur celle de la maison de Lorraine. — Pièce importante de la cassette de Mercy.

Ce qui termina de bonne heure la campagne du Rhin est trop important pour ne pas couper celle de Flandre, afin de rapporter cet évènement dans son ordre.

Rien de plus insipide que cette campagne jusqu'à la mi-août. Les armées, séparées par le Rhin, se contentaient de subsister. Harcourt laissa Saint-Frémont à Haguenau garder nos lignes de Lauterbourg, et passa le Rhin, les premiers jours d'août, sur un pont qu'il dressa à Altenheim, pour faire subsister ses troupes aux dépens de l'ennemi, qui s'était toujours tenu tranquille jusqu'alors derrière ses lignes de Dourlach, et qui se contenta, sur le passage du duc d'Harcourt, de garnir les gorges des montagnes pour l'empêcher de pénétrer. Le duc d'Hanovre, celui

qui fut fait électeur et qui a succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre, père de celui qui y règne aujourd'hui, devait commander l'armée impériale. Il n'y arriva que vers le 15 août. Il fit aussitôt passer le Rhin à son armée qu'il mena camper auprès de Landau, sur quoi M. d'Harcourt repassa le Rhin sur le pont de Strasbourg, et se mit derrière ses lignes.

Il se mûrissait cependant un dessein vaste, conçu ou pour le moins nourri en Lorraine, comme la suite de la découverte ne permet pas d'en douter, qui n'allait à rien moins qu'à porter l'état par terre par le côté le moins soupçonné.

Madame de Lislebonne avait une belle et grande terre à l'extrémité de la Franche-Comté. Dans cette terre se tramait par le bailli, par des curés et par les officiers de madame de Lislebonne, une conspiration qui, sous ces chefs, se répandit dans la province, y entraîna beaucoup de gens principaux des trois ordres, et gagna des membres du parlement de Besançon. Les mesures étaient prises pour égorger la garnison de cette place, s'en rendre maître, en faire autant de quelques autres, et faire révolter la province en faveur de l'empereur, comme étant un fief et un ancien domaine de l'empire. Le voisinage si proche de la Suisse et du Rhin, qui se traversait aisément en de petits bateaux qu'on appelle des *védelins*, facilitait le commerce entre les impériaux et les conspirateurs; et les gens de madame de Lislebonne faisaient toutes les allées et venues.

Un perruquier, dont le grand-père avait servi utilement à la seconde conquête de la Franche-Comté, fut sondé, puis admis dans le complot. Il en avertit le Guerchois, qui de l'intendance d'Alençon avait passé à celle de Besançon, mon ami très particulier, comme on l'a vu ailleurs, et de qui j'ai su ce que je rapporte. Le Guer-

chois l'écouta, et lui ordonna de continuer avec les conspirateurs pour être en état de savoir et de l'avertir, ce qu'il exécuta avec beaucoup d'esprit, de sens et d'adresse.

Par cette voie le Guerchois sut qu'il y avait dans la conspiration de trois sortes de gens : les uns, en petit nombre, voyaient les officiers principaux que l'empereur y employait, venus exprès et cachés aux bords du Rhin, de l'autre côté, et ceux qui les voyaient par les védelins savaient tout et menaient véritablement l'affaire; les autres, instruits par les premiers, mais avec réserve et précaution, s'employaient à engager tout ce qu'ils pouvaient de gens dans cette affaire, distribuaient les libelles et les commissions de l'empereur, ils étaient l'âme de l'intrigue et les conducteurs dans l'intérieur de la province; les derniers enfin étaient des gens qui, par désespoir des impôts et de la domination française, s'étaient laissé gagner, et qui étaient en très grand nombre.

Le Guerchois voulut encore davantage, et y fut également bien servi par le perruquier. Il s'insinua si avant auprès du bailli de madame de Lislebonne et du curé de la paroisse où demeurait ce bailli, qu'ils l'abouchèrent de là le Rhin avec un général de l'empereur, et chez eux avec les principaux chefs de leur intelligence et de toute l'affaire dans la province. Il apprit d'eux qu'un gros corps de troupes de l'empereur devait tenter, à force de diligence, d'entrer en Franche-Comté, et tout risquer pour y pénétrer s'il rencontrait des troupes françaises qui s'y opposassent.

Instruit de la sorte, le Guerchois, qui en avait déjà communiqué au comte de Grammont, lieutenant-général, qui, quoique de la province, y commandait et était fort fidèle, crut qu'il n'y avait point de temps à perdre; et ils dépêchèrent un courrier au duc d'Harcourt et un

autre au roi, sans qu'on s'en aperçût à Besançon, où ils prirent doucement et sagement leurs mesures.

Les choses en étaient là, lorsqu'un gros détachement de l'armée de l'empereur se mit à remonter le Rhin par l'autre côté, pour joindre un autre corps arrivé en même temps de Hongrie et mené par Mercy, qui donna jalousie au duc d'Harcourt qu'ils ne voulussent faire le siège d'Huningue, tandis que le gros de l'armée impériale, sous le duc d'Hanovre, s'approchait des lignes de Lauterbourg, et faisait contenance de les vouloir attaquer.

Harcourt avait laissé le comte du Bourg dans la Haute-Alsace, avec dix escadrons et quelques bataillons, qui cependant était inquiété par le duc d'Hanovre, dont le grand projet était l'exécution du dessein sur la Franche-Comté, mais avec celui de tomber sur les lignes de Lauterbourg, si d'Harcourt les dégarnissait trop en faveur du secours de la Haute-Alsace. Parmi ces manèges de guerre, Harcourt, profitant du long détour que les impériaux détachés de leur armée ne pouvaient éviter pour tomber par le Haut-Rhin où ils en voulaient, et averti par le courrier de Franche-Comté, se tint en apparente inquiétude sur ses lignes; et dès qu'il vit le détachement impérial déterminé, par ses marches forcées dont il était bien informé, il envoya huit escadrons et cinq ou six bataillons à du Bourg, avec ordre de combattre les ennemis, fort ou faible, sitôt qu'il pourrait les joindre.

Pendant ces mesures, Mercy, avec ce qu'il avait amené de Hongrie, traversa le Rhin à Rhinfelz, et un coin du territoire des Suisses avec l'air de le violer, tandis que le détachement impérial se préparait à jeter un pont à Neubourg, pour y passer aussi le Rhin, à-peu-près vis-à-vis d'Huningue. Il parut près de Brissac, résolu de pénétrer, s'il pouvait, même sans attendre le détachement de l'armée impériale qui le venait joindre par ce pont de Neubourg.

Harcourt, exactement informé, détacha encore deux régimens de dragons pour joindre du Bourg à tire-d'aile, et lui réitérer l'ordre de combattre fort ou faible. Ces deux régimens de dragons arrivèrent tout à propos ; le jour devenait grand, et du Bourg faisait ses dispositions pour attaquer Mercy, qu'il venait d'atteindre. Avec ce petit renfort, il l'attaqua vigoureusement, et quoique inférieur de quelque nombre, il enfonça ses troupes ; et, en une heure et demie, il les défit d'une manière si complète que les impériaux se sauvèrent de vitesse à grand'peine. Le combat fut sanglant. On leur prit leurs canons, leurs équipages, presque tous les bateaux de leur pont et beaucoup de drapeaux et d'étendards, le carrosse et la cassette de Mercy, qui se sauva à Bâle, et qui dut son salut à la vitesse de son cheval, après avoir soutenu jusqu'au bout, quoique blessé dangereusement. C'est le même Mercy qui commanda depuis l'armée impériale en Italie, et qui y fut tué à la bataille de Parme. Le comte Brûner fut tué en ce combat d'Alsace, et quantité de leurs troupes, dont on fit deux mille cinq cents prisonniers. On crut qu'ils y avaient eu quinze cents tués ; et plus de mille noyés dans le Rhin.

Du Bourg n'envoya rien au roi, mais aussitôt après le combat, il fit partir d'Anlezy, de la maison de Damas, l'un des deux maréchaux-de-camp qu'il avait avec lui, vers le duc d'Harcourt, qui, dans l'instant qu'il le reçut, le fit repartir pour en porter la nouvelle au roi. Il arriva à Versailles le soir du dernier août. Le roi l'avait su la veille par Monseigneur, à qui madame la duchesse venait de montrer une lettre de Dijon de M. le Duc, à qui du Bourg avait écrit un mot par un officier du régiment de Charolais qui s'était trouvé à l'action, où Saint-Aulaire, colonel de ce régiment, avait été tué, et qui venait de la part du corps le demander à M. le Duc

pour major, le lieutenant-colonel ne s'y étant pas trouvé.

Deux heures après que Mercy fut entré dans Bâle, il envoya un trompette savoir ce qu'était devenu un officier lorrain, et prier, s'il était prisonnier, de le lui vouloir renvoyer sur sa parole. Il était prisonnier, et du Bourg, galamment le lui renvoya sans réflexion sur cet empressement. Le lendemain, il reçut un courrier de le Guerchois, qui lui mandait de prendre garde sur toutes choses à ce Lorrain, s'il était pris, et le félicitait de sa victoire, qui sauvait la Franche-Comté et par conséquent la France d'un embarras auquel il serait resté peu de remèdes. Il n'était plus temps. Le Lorrain était en sûreté; et la cassette de Mercy envoyée à Harcourt et par lui au roi, ne causa que plus de regrets à l'indiscrète générosité de du Bourg. Celui-ci demeura encore quelque temps sur le Haut-Rhin, qu'il n'eut pas de peine à nettoyer des restes échappés d'une défaite complète, qui avaient repassé ce fleuve comme ils avaient pu; et la campagne s'acheva avec la même tranquillité qu'elle avait commencé.

M. d'Harcourt s'était avancé au fort Louis, sur ce que M. d'Hanovre avait enfin fait repasser le Rhin à son armée, voyant qu'on n'avait point pris le change qu'on avait essayé de donner, et marchait vers le haut pour envoyer des renforts à Mercy. Mais il rebroussa dès qu'il eut appris sa défaite; et M. d'Harcourt retourna vers ses lignes, où il ne fut plus question que de subsister de part et d'autre, jusqu'à la séparation des armées.

Du Bourg fut aussitôt après sa victoire nommé chevalier de l'ordre, d'Anlezy eut le cordon rouge; Quoadt, l'autre maréchal-de-camp de ce petit corps de du Bourg, eut 3,000 liv. de pension; et Fontaine, qui avait apporté les étendards et les drapeaux à Harcourt, qui l'avait envoyé au roi, fut fait brigadier.

La cassette de Mercy découvrit bien moins de choses

qu'elle n'apprit qu'il y avait bien des mystères cachés. Elle manifesta la conspiration dans la Franche-Comté, mais avec une grande réserve des noms, tout le dessein d'y pénétrer par ses troupes et de s'y établir; et sans fournir de preuves positives contre M. de Lorraine, elle ne laissa pas douter qu'il n'y fût entré bien avant, et qu'il n'eût fomenté ce projet de toutes ses forces.

Dès les premiers jours de mai, M. de Vaudemont, sous prétexte des eaux de Plombières, était parti de Paris avec sa chère nièce, mademoiselle de Lislebonne, pour se rendre en Lorraine; et ils avaient été toujours depuis beaucoup plus assidus à Lunéville qu'à Plombières, ni même à Commercy. Ils y étaient encore lors de ce combat, et il fallait plus que de la grossièreté pour ne s'apercevoir pas, au moins après cela, de la cause d'un voyage d'une si singulière longueur fait si à propos et si fort en cadence. Ils séjournèrent encore un mois après en Lorraine; et pour que la chose fût complète, ils en partirent pour arriver à Marly dans le milieu d'un voyage. Ils en furent quittes pour l'étonnement de tout le monde, mais qui demeura muet, tant ils s'étaient rendus redoutables. Il est vrai pourtant que le roi les reçut avec beaucoup de froid et de sérieux.

Cependant le Guerchois commença les procédures juridiques. Le bailli, les officiers, quantité de fermiers de madame de Lislebonne, et le curé de sa principale paroisse, s'enfuirent et n'ont pas reparu depuis; beaucoup de ses vassaux disparurent aussi. Les preuves contre tous ces gens-là se trouvèrent complètes; ils furent contumacés et sentenciés. Un de ses meuniers, plus hardi, envoyé dans le pays par les autres aux nouvelles, y fut pris et pendu avec plusieurs autres. Quantité d'autres un peu distingués prirent le large à temps.

Tel fut le succès d'un complot si dangereux, parvenu

jusqu'au point de l'exécution, sans qu'on osât parler des plus grands et des plus véritables coupables; ce qui, faute de preuves parfaites, s'étendit jusqu'à des membres du parlement de Besançon, lequel on ne voulut pas effaroucher. On se souviendra ici de ce qui a été rapporté ailleurs des trahisons de Vaudemont et de ses nièces, qui, au fait de tout à notre cour, ne laissaient rien ignorer à Vienne par le canal de M. de Lorraine; beaucoup d'autres gens, et quelques-uns distingués, s'absentèrent aussi.

Tel fut le succès des pratiques si dangereuses que la maison de Lorraine n'a cessé de brasser contre la France et contre ses rois, depuis François Ier jusqu'à la fin de Louis XIV, qui n'ont tous cessé de leur prodiguer biens, honneurs, charges, faveurs et rangs; et qui se sont montrés sans cesse aussi infatigables à dissimuler, et à lui pardonner ses crimes, qu'elle à en commettre toutes les fois qu'elle l'a pu, et à montrer son éternel regret d'avoir manqué le grand coup de la ligue, et de n'avoir pu exterminer les Bourbons et leur arracher la couronne pour se la mettre sur la tête: sentiment tellement inné en elle que les moins capables d'entreprise et les plus comblés ne peuvent s'empêcher de le laisser échapper, témoin ce qui est rapporté de M. le Grand.

Il se trouva dans la cassette de Mercy un mémoire instructif du prince Eugène à ce général, dont plusieurs endroits étaient d'une obscurité mystérieuse difficile à pénétrer. On y lut entre autres choses qu'il fallait tont tenter pour remettre la France hors d'état à jamais d'inquiéter l'Europe, et de plus sortir de ses limites où il fallait la rappeler, et que, si on n'y pouvait enfin réussir par les armes, on serait obligé d'avoir recours aux grands et derniers remèdes. Cela, avec d'autres choses que l'on tint secrètes, donna beaucoup à penser au roi et à ses ministres; il

parut même qu'ils étaient fort fâchés que ceci eût échappé à leur silence. Il était trop tard pour courir après, mais on étouffa ce trait autant qu'on le put.

Ce grand moyen a été si familier à la maison d'Autriche dans tous les temps jusqu'à ceux-ci, témoin la reine d'Espagne fille de Monsieur, et le P. électeur de Bavière, désigné héritier de la monarchie d'Espagne du consentement de toute l'Europe, que je ne sais pourquoi on fut si secret sur cette cassette dont presque tous les mystères ne purent être bien développés.

CHAPITRE XXXIII.

Reprise de la campagne de Flandre. — Position des armées. — Ruse employée par les ennemis. — Albergotti en est la dupe. — Bataille de Malplaquet. — Brillante conduite de Boufflers. — Belles charges de notre cavalerie. — Le champ de bataille reste aux ennemis. — Boufflers assure notre retraite. — Fautes commises. — Inutilité de la bataille. — Mons assiégé. — Déplorable situation de l'armée française.

Tournay pris, les ennemis repassèrent l'Escaut dans la nuit du 3 au 4 septembre, et la Haisne le 5, au-dessus de Mons, gagnant la Trouille avec beaucoup de diligence pour la passer aussi. Nôtre armée, avec les deux maréchaux marcha le 4 septembre; elle arriva le 6 au matin à Quievrain, d'où Ravignan fut dépêché au roi pour lui rendre compte de l'état et de la disposition des choses. Les divers corps détachés y rejoignirent l'armée; elle quitta le camp de Quievrain la nuit du 8 au 9 précédée d'un gros détachement commandé par le chevalier de Luxembourg. La marche se

passa sans inquiétude quoique par un terrein fort coupé, et l'armée prit à neuf heures du matin le camp de Malplaquet et de Tesnières, la droite et la gauche appuyées sur deux bois; des haies et des bois assez étendus devant le centre, qui y laissaient deux plaines par leurs coupures. Villars en occupa les hauteurs, y établit son canon, mit son infanterie aux lisières des bois coupés par ces deux plaines à la demi-portée de son canon, et ordonna quelques retranchemens pour la couvrir.

Marlborough et le prince Eugène marchaient de leur côté, et dans la crainte que Villars ne les gagnât de la main et ne les embarrassât pour le siège de Mons qu'ils avaient résolu, ils avaient fait un très gros détachement avec lequel le prince héréditaire de Hesse, depuis roi de Suède, devança leur armée pour observer la nôtre. Il arriva en vue du camp de Malplaquet au même temps qu'elle y entrait, dont il fut averti plus tôt qu'il ne l'eût été par trois coups de canon que la fanfaronnade de Villars fit tirer comme pour un appel au prince Eugène et au duc de Marlborough dont il voyait toute l'armée assez proche, et dont il douta encore moins lorsqu'il aperçut les colonnes du prince de Hesse qui détacha même quelques gens pour escarmoucher, pour mieux découvrir notre armée et le terrein qu'elle occupait; il fit presque en même temps avancer des colonnes d'infanterie vers notre droite, ce qui fit juger qu'il voulait engager l'action; mais il se contenta de faire avancer du canon pour contenir Villars en respect et en attention, et lui persuader que toute leur armée était là. Sa crainte cependant était extrême d'être lui-même attaqué, et il paya tellement d'effronterie par la hardiesse de sa contenance, qu'on n'osa le tâter. Le canon tira de part et d'autre avec un médiocre effet depuis deux heures après-midi jusqu'à six que les ennemis se retirèrent un peu de portée, mais de-

meurant en présence : la nuit fut tranquille. Le lendemain 10, les escarmouches recommencèrent ; le canon tira presque tout le jour sans faire grand mal, sinon que Coetquen, allant d'un lieu à un autre, eut une jambe emportée ; ce fut par le courrier qui en vint à sa famille qu'on sut les armées en présence.

Marlborough et le prince Eugène, avertis de l'état périlleux où se trouvait le prince de Hesse, qui était perdu s'il eût été attaqué, comme Villars en fut souvent pressé, et ne le voulut jamais, forcèrent leur marche pour arriver à lui, et le joignirent dans le milieu de la matinée du même jour 10. Leur premier soin fut de venir examiner la position de notre armée, et celle que la leur pouvait prendre pour le faire avec plus de loisir et de succès, et attendre leur arrière-garde ; ils se servirent d'une ruse qui leur réussit pleinement.

Ils firent approcher de nos retranchemens, que notre infanterie perfectionnait vers le centre, quelques officiers qui avaient l'air de subalternes, avec ordre de tâcher à lier quelques conversations avec nos gardes avancées, et de passer outre sur parole. Il y a lieu de croire qu'ils ne choisirent pas ces officiers au hasard par l'adresse dont ils s'en acquittèrent. Ils s'avancèrent à pied au bord de nos retranchemens, excitèrent la curiosité de quelques-uns de nos subalternes, causèrent avec eux, demandèrent à parler à des capitaines et à des commandans de corps, firent sortir le commandant d'un bataillon de la brigade de Charost, lui dirent qu'un gros d'officiers qu'on voyait un peu dans l'éloignement était Cadogan, qui voudrait bien dire un mot à un officier-général, s'il y en avait là quelqu'un qui voulût s'avancer un peu, et permettre qu'on se rapprochât de lui sur parole.

Ces colloques duraient déjà depuis assez long-temps, lorsque Albergotti passa par là, visitant les retranchemens,

qui demanda ce que c'était, comme le marquis de Charost, qui venait d'en être averti, commençait à faire retirer les officiers ennemis et à ramener les nôtres. Albergotti ne fut pas si difficile. Il manda à Cadogan qu'il était là, lui marqua une certaine distance pour s'y avancer tous deux, et s'y achemina suivi de peu d'officiers. Cadogan vint, c'était le confident de Marlborough, et au désintéressement près, le Puységur de leur armée; il prolongea les complimens et les verbiages qui durèrent assez long-temps. Albergotti l'écouta avec sa glace accoutumée, lui dit que si le maréchal de Villars s'était rencontré là, il l'aurait volontiers entretenu sur la paix, et lui aurait témoigné qu'elle n'était pas si difficile à faire. Cela servit d'objet à la conversation demandée, et de prétexte à l'allonger. La troupe d'officiers grossit peu-à-peu autour d'eux. Le propos de paix courut en un moment par les retranchemens, et bientôt par toute notre armée. Villars, à qui Albergotti n'avait rien mandé, trouva fort mauvais cette espèce de conférence sans sa permission, s'avança vers où elle se tenait et manda à Albergotti de la finir. Elle se termina de la sorte par des desirs respectifs de la paix, et des complimens qui ne signifiaient rien. On se retira lentement. Les officiers ennemis s'opiniâtrèrent si long-temps à demeurer auprès des retranchemens sous prétexte d'embrassades et de complimens à ceux des nôtres dont ils s'étaient accostés sans les connaître, qu'il en fallut venir à diverses reprises aux menaces de tirer sur eux, et même à tirer quelques coups en l'air pour les faire retirer.

Pendant tous ces manèges, un très petit nombre de ce qu'ils avaient d'officiers plus expérimentés, et de leurs meilleurs officiers-généraux à cheval, petit pour ne rien montrer et ne donner point de soupçon, et un nombre un peu plus grand d'ingénieurs et de dessinateurs à pied,

profitait de ces ridicules colloques pour bien examiner tout, jeter sur le papier les principaux traits du terrein, prendre tout ce qu'ils purent de remarquable, désigner les endroits à placer leur canon, se bien mettre dans la tête le plan de leur disposition, et considérer avec justesse tout ce qui pourrait leur être avantageux ou nuisible, dont ils ne surent que trop bien profiter. On sut après cet artifice par les prisonniers.

Albergotti s'excusa avec l'esprit et cet air de négligence qui ne lui manquaient jamais. Villars le craignait à la cour où il avait de puissans appuis; Boufflers l'aimait et ne se portait point pour général de l'armée; ils en avaient besoin pour le lendemain, au-delà duquel on voyait bien que la bataille ne se pouvait différer. Ainsi Villars se contenta de tomber vaguement sur la sottise des subalternes qui avaient donné la première occasion à ce parlementage, et on ne songea plus qu'à se disposer à bien recevoir l'ennemi.

La nuit se passa avec la même tranquillité que la précédente; un gros brouillard la continua jusque vers six heures du matin. Les députés des états-généraux à l'armée avaient eu grand'peine à consentir à une action. Contens de leurs avantages, ils les voulaient pousser par des sièges, et s'avancer ainsi solidement sans rien mettre au hasard. Ce ne fut que le 10, veille de la bataille et jour de ces artificieux colloques, que le prince Eugène acheva de les persuader. Lui et Marlborough prirent toutes leurs mesures dans cette même journée, en sorte qu'ils se trouvèrent en état d'attaquer le 11 au matin l'armée du roi.

On a vu ci-devant qu'elle avait sa droite et sa gauche appuyées à deux bois, qu'elle en avait un au centre qui partageait une plaine dont il faisait deux petites, ou deux grandes trouées. Maintenant il faut remarquer que vis-

à-vis ce centre et derrière le bois et les deux trouées, il y avait une petite plaine et un bois au bout que nous ne tenions point, propre à dérober aux ennemis les mouvemens de notre centre, mais bien plus à cacher dedans des troupes fort près de notre centre, et à les jeter très brusquement sur nos bras sans pouvoir nous en apercevoir. Villars ne mit pas ses lignes droites, mais un peu recourbées en croissant, c'est-à-dire les pointes des deux ailes bien plus avancées que le centre, par conséquent moins difficiles à envelopper, et à enfoncer que dans la disposition droite et ordinaire. Le même maréchal, jugeant sa gauche plus jalouse que sa droite, voulut s'y mettre, et le maréchal de Boufflers se chargea de la droite.

Sur les sept heures du matin que le brouillard fut dissipé, on aperçut les colonnes des ennemis marcher et se déployer, et pendant quelque canonnade, les deux ailes de notre armée furent vigoureusement attaquées par l'infanterie des ennemis. Ils avaient eu la précaution de tenir leur cavalerie éloignée et presque en colonnes, pour ne la pas exposer à notre artillerie; tandis que la nôtre, qui barrait les deux trouées pour soutenir notre infanterie, était fouettée par leur canon à demi-portée, et y perdit beaucoup sans utilité six heures durant, avec cette inégalité que notre canon ne pouvait tirer que sur de l'infanterie éloignée et qui fut bientôt aux prises avec la nôtre, ce qui fit cesser notre artillerie sur elle.

L'attaque cependant se poussait vertement à notre gauche. Les ennemis profitèrent de tous les avantages d'avoir bien reconnu notre terrein, et ne se rebutèrent point des difficultés qu'ils y rencontrèrent à tâcher de rompre les pointes de nos ailes et d'en culbuter les courbures. Ils jugèrent bien que l'attaque faite à toutes les deux attirerait toute l'attention du maréchal de Villars, et qu'ayant une plaine vis-à-vis de son centre, c'est-à-dire les deux trouées qui

ont été expliquées, et la petite plaine au-delà, il dégarnirait le centre au besoin, dans la pensée qu'il aurait toujours loisir d'y voir former l'orage, et d'y pourvoir à temps. C'est ce qui fit le malheur de la journée.

Les ennemis repoussés de notre gauche y portèrent leurs plus grandes forces d'infanterie et la percèrent. Alors Villars, voyant ses troupes ébranlées et du terrein perdu, envoya chercher presque toute l'infanterie du centre, où il ne laissa que les brigades des gardes françaises et suisses, et celle de Charost, sans que par ce renfort il pût rétablir cette gauche sur laquelle les ennemis continuèrent de gagner force terrein.

Attentifs en même temps à ce qu'ils avaient compté qui arriverait au centre, ils firent sortir de ce bois qui était au bout de la petite plaine, qui était vis-à-vis des deux trouées et de notre centre, beaucoup d'infanterie dont ils l'avaient farcie sans que nous l'eussions pu apercevoir, laquelle fondit sur ces brigades des gardes françaises et suisses, et sur celle de Charost où le marquis de Charost fut tué d'abord, de la résistance desquelles on ne parla pas bien, et qui furent culbutées presque aussitôt qu'attaquées par une grande supériorité de nombre.

Malgré le désordre de notre gauche on y combattait toujours, et elle vendait son terrein chèrement lorsque le maréchal de Villars y reçut une grande blessure au genou, Albergotti une autre qui les mirent hors de combat, et Chemerault fut tué; tout cela à cette gauche dont la défaite, déjà bien avancée alors, ne tint presque plus depuis, malgré les efforts et les exemples du roi Jacques d'Angleterre.

A la droite, le combat fut très vif; le maréchal de Boufflers, après avoir vaillamment repoussé l'infanterie qui l'avait attaqué, avait renversé la cavalerie qui était venue la soutenir, et gagné un grand terrein; il traita de

même d'autre cavalerie qui s'était présentée devant lui, et jusqu'à trois fois de suite avec le même succès, lorsque, tout occupé de pousser sa victoire, il apprit la défaite du centre et le désastre de la gauche déjà toute ployée par la droite des ennemis, la retraite de la personne de Villars hors du combat par sa blessure, et que le poids de tout portant désormais sur lui seul, c'était à lui à tirer l'armée des précipices où Villars l'avait engagée.

Outré alors de se voir la victoire, qu'il tenait déjà, arrachée de la main, et par des mains françaises, frappé des affres du péril où se trouvait l'état par celui où il voyait l'armée, il se mit à inspirer l'audace aux divisions de son aile par de courts propos en passant; et, s'abandonnant à son courage, il leur donna l'exemple de cette témérité permise aux affaires désespérées, qui leur fait quelquefois changer de face. Il chargea en personne si démesurément à la tête de tant d'escadrons et de bataillons que cela put passer pour incroyable. Ses troupes, animées par la vue des prodiges depuis si long-temps inconnus d'un général si prodigue de soi, l'imitèrent à l'envi; mais parmi tant d'efforts, Boufflers, craignant de perdre inutilement ce qui lui restait en gagnant un terrein qui ne servirait qu'à le séparer de plus loin des restes de l'armée, chercha à le gagner en biaisant pour se rapprocher sur le centre où il trouva les ennemis pris en flanc par un seul régiment sorti des lignes des autres, qui les avait obligés à se rejeter dans le bois, et que notre cavalerie profitant de ce moment, avait passé les retranchemens pour les suivre et les pousser de plus en plus; mais cette cavalerie rencontra un si grand feu d'artillerie de ce bois, qu'elle fut contrainte de se retirer où elle était auparavant, sous ce feu croisé qui fit un grand fracas dans ces troupes. Par ce feu les ennemis nous éloignèrent toujours, et entretenant toujours le combat de la droite à notre

égard, profitèrent de ces mouvemens pour achever d'enfoncer notre centre. Ce fut là qu'on dit encore plus de mal des régimens des gardes et de celui du roi qui s'y était porté, et qui en un instant laissèrent emporter les retranchemens du centre.

Les ennemis s'en trouvant maîtres s'y arrêtèrent, n'osant exposer leur infanterie à cette cavalerie qui avait soutenu un si furieux feu avec tant d'intrépidité; mais ils envoyèrent chercher leur cavalerie qui n'avait presque pas combattu, avec leur infanterie, contre notre droite, et avec cette cavalerie fraîche arrivée à toutes jambes, firent passer par les intervalles de nos lignes une vingtaine d'escadrons. La nôtre attendit trop à charger cette cavalerie qui grossissait à tous momens, et la chargea enfin mollement et tourna aussitôt; c'était la gendarmerie: la cavalerie qui la soutenait ne fit pas mieux, tant la valeur et ses efforts ont leurs bornes. Quelques instans après parurent les mousquetaires et Coettenfao à la tête des troupes rouges de la maison du roi qui arrêtèrent cette cavalerie victorieuse et l'enfoncèrent, mais qui rencontrant plusieurs lignes formées les unes derrière les autres, à la faveur desquelles cette cavalerie poussée se rallia, il fallut s'arrêter; alors arrivèrent les quatre compagnies des gardes-du-corps qui enfoncèrent toutes ces lignes de cavalerie ennemie l'une après l'autre.

Le salut de celle-ci fut une chose bien bizarre: elle trouva derrière toutes ses lignes renversées l'une sur l'autre nos retranchemens qu'elle avait passés; cela la contint par la difficulté de les repasser, et donna le temps au prince de Hesse et au prince d'Auvergne de l'arrêter et de la rallier sous la protection du feu de leur infanterie, restée à nos retranchemens qu'elle avait gagnés. Alors les escadrons de la maison du roi se trouvèrent rompus par tant et de si vives charges, et, n'étant sou-

tenus d'aucunes troupes, perdirent tellement du terrein que la cavalerie ennemie qui se rétablissait et grossissait à chaque instant, de battue qu'elle était devint victorieuse. Cette reprise de combat dura long-temps et fut disputée têtes de chevaux contre têtes de chevaux, tant qu'à la fin il fallut céder au grand nombre et lui abandonner le champ de bataille.

Ce fut le dernier vrai combat de cette fatale journée; notre gauche était déjà retirée sous les ordres d'Artagnan qui en avait rassemblé les débris, et qui les présenta si à propos et si fermement aux ennemis qu'il les empêcha de troubler le commencement de notre retraite.

Dans ce fâcheux état, Boufflers, ne pouvant plus rien exécuter avec une armée dispersée, une infanterie accablée, tout son terrein perdu, ne songea plus qu'à éviter le désordre et à faire une belle et honorable retraite. L'infanterie de la droite et de la gauche, avait eu le temps de s'y disposer pendant ce long combat de la cavalerie. A trois heures après-midi, toute notre cavalerie passa les défilés en grand ordre, derrière lesquels elle se mit en bataille sans avoir été pressée; à quatre heures, le maréchal de Boufflers mit toute l'armée sur quatre colonnes, deux d'infanterie de chaque côté le long des bois, deux de cavalerie dans la plaine au milieu des deux autres. Elle se retira ainsi lentement, Boufflers, à l'arrière-garde de tout, sans que les ennemis donnassent la moindre inquiétude pendant toute la marche, qui dura jusqu'à la nuit, et sans perdre cent traîneurs; tout le canon fut retiré, excepté quelques pièces, et de bagage, il n'en put être question, parce qu'il avait été renvoyé lorsqu'on s'était mis en marche pour aller chercher les ennemis. L'armée ainsi ensemble arriva au ruisseau de la Ronelle et campa derrière, entre Valenciennes et le Quesnoy, où elle séjourna long-temps. Les blessés se

retirèrent en ces deux places et à Maubeuge et à Cambrai.

Les ennemis passèrent la nuit sur le champ de bataille et sur vingt-cinq mille morts, et marchèrent vers Mons le lendemain au soir. Ils avouèrent franchement qu'en hommes tués et blessés, en officiers-généraux et particuliers, en drapeaux et en étendards, ils avaient plus perdu que nous. Il leur en coûta en effet sept lieutenans-généraux, cinq autres généraux, environ dix-huit cents officiers tués ou blessés, et plus de quinze mille hommes tués ou hors de combat. Ils avouèrent aussi tout haut combien ils avaient été surpris de la valeur de la plupart de nos troupes, surtout de la cavalerie. Leurs chefs principaux ne dissimulèrent pas qu'elle les aurait battus si elle avait été bien conduite. Ils n'avaient pas douté, à la seule disposition de notre armée, qu'elle la serait mal, puisque du lieu où commença le combat de cavalerie, nos officiers virent leur camp tendu.

En effet, avec plus d'art et de mesure, on pouvait soutenir nos retranchemens; mais le terrein coupé qui était au-delà, et la hauteur que tenaient les ennemis, ne pouvaient laisser espérer de les déposter après les avoir repoussés. Ce fut sans doute ce qui leur persuada l'attaque, dans la pensée d'obtenir la victoire s'ils emportaient le champ de bataille; et, s'ils étaient repoussés, de n'y pouvoir perdre que des hommes et rien de plus, desquels ils ont bien plus que nous, et des recrues tant qu'ils veulent.

L'idée du maréchal de Villars est demeurée fort difficile à comprendre. Pourquoi de si loin marcher aux ennemis pour s'en laisser attaquer exprès, ayant pu aisément les attaquer deux jours durant avant d'être attaqué, au moins un grand jour et demi pour parler avec la précision la plus exacte? Si on oppose qu'il ignorait que ce qu'il prit pour toute leur armée n'était qu'un gros corps

avancé, on peut répondre qu'il fallait être mieux informé en chose si capitale, et qu'on l'est quand on veut s'y adonner et bien payer. D'ailleurs, s'avançant sur ce qu'il voyait quand l'armée y eut été tout entière, il n'aurait fait que ce pour quoi il avait marché à elle; il gagnait ainsi la hauteur sur elle, et mettait derrière lui ce bois funeste de vis-à-vis son centre qui acheva la perte de la bataille, et ce bois encore de son centre avec ses deux trouées, qui, en partageant en deux son champ de bataille, coupa son armée, donna lieu de la battre en détail, et rendit inutile la constante victoire de sa droite. Il paraît donc constant qu'il ne pouvait jamais gagner la bataille dans un terrein si désavantageux.

Si on examine la disposition qu'il en fit, elle ne se trouvera pas plus savante que le choix de ce bizarre terrein. Une forme de croissant qui, comme on l'a dit, présente deux pointes difficiles à défendre, aisées à envelopper; un centre tout aussitôt dégarni qu'on ne peut sauver, faute énorme, et dont le souvenir d'Hochstet eût au moins dû préserver; un grand corps de cavalerie posté sous le feu des batteries ennemies, sans aucun fruit à en pouvoir attendre; enfin nulle nécessité de combattre après avoir laissé tranquillement prendre Tournay. Pour Mons, en tenant d'abord les ennemis de plus près, on eût aisément choisi un lieu plus avantageux; mieux encore valait-il laisser former le siège, et se porter à temps, de manière à les attaquer affaiblis, tant par le siège même que par la garde de leurs tranchées et de leurs postes. Enfin il parut que de tous les momens et de tous les terreins à choisir pendant toute cette campagne, le temps et le terrein ne le pouvaient être plus mal pour combattre. Ce jugement fut celui des deux armées; on verra qu'il ne fut pas celui du roi et de madame de Maintenon.

Les ennemis avaient à cette bataille cent soixante-deux bataillons, trois cents escadrons, cent-vingt pièces de canon, c'est-à-dire quarante-deux bataillons, quarante escadrons, et quarante-deux pièces de canon de plus que l'armée du roi, qui y perdit dix mille hommes tués et blessés : Chemerault et Pallavicin, lieutenans-généraux, et le marquis de Charost. Ce dernier était fils aîné du duc de Charost, dans la plus haute piété et qui eût moins réussi à la cour qu'à la guerre. Il n'avait point d'enfans de la fille de Brûlart, premier président du parlement de Bourgogne, qui longues années depuis est devenue seconde femme du duc de Luynes, aussi sans enfans, et dame d'honneur de la reine, après la maréchale de Boufflers.

Chemerault était excellent officier-général, fort dans le grand monde, et honnête homme, quoique dans la liaison la plus intime de M. de Vendôme. Il ne laissa point d'enfans de la fille de madame de Moreuil, qui avait été long-temps dame d'honneur de madame la Duchesse, dont le mari était un boiteux fort plaisant et fort singulier, bâtard de cette grande maison de Moreuil, éteinte il y a long-temps, et toute sa vie à M. le Prince et à M. le Duc, fort mêlé dans le monde.

Pallavicin, aussi très bon officier-général, était ce transfuge piémontais de foi très douteuse, d'aventures fort ignorées, dont le maréchal de Villeroy avait fait son favori, et le seul homme peut-être capable d'estimer et de se fier à celui-là. Il n'était point marié.

Il y périt bien d'autres gens, mais moins connus que ceux-là. Courcillon, fils unique de Dangeau, dont j'ai parlé ailleurs, y eut une jambe emportée. Le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, fils aîné de M. le Grand, y fut pris et renvoyé incontinent sur parole.

Les deux armées furent aussi également persuadées

que le sort des armes était décidé long-temps avant que le maréchal de Villars fût blessé, quoiqu'il n'ait rien oublié pour que sa blessure fût cause de tout le désastre. On soupçonna aussi que l'aile du maréchal de Boufflers, qui fut toujours victorieuse, eût peut-être rétabli l'affaire, s'il eût d'abord poussé sa pointe avec moins de précautions. Mais très certainement on crut qu'il aurait remporté l'honneur de la journée, si le dégarnissement du centre, par la défaite de la gauche, ne l'eût forcé d'aller à leur secours.

Mais si la victoire lui fut arrachée des mains de la façon qui vient d'être racontée, personne ne lui put ôter l'honneur de la plus belle retraite qui ait été faite depuis celle d'Altenheim qui a immortalisé M. le maréchal de Lorge, et qui eut de plus que celle-ci le découragement de l'armée par la mort de M. de Turenne, la division des chefs, l'armée ennemie sans cesse sur les bras, et le Rhin à passer devant eux et malgré eux, et les équipages à sauver. Mais ces grandes différences ne sauraient ternir la gloire de celle-ci, qui, dans un genre à la vérité très inférieur pour les difficultés, fut également sage, savante, ferme, et dans le meilleur et le plus grand ordre qu'il est possible.

L'armée conserva un air d'audace et un desir d'en venir aux mains qui pensa être suivi de l'effet, mais qui se trouva arrêté court par la misère. Les ennemis ouvrirent la tranchée le 23 septembre devant Mons; Boufflers et son armée pétillaient de leur faire lever ce grand siège. Quand ce vint aux dispositions, point de pain et peu de paie; le prêt avait manqué souvent et n'était pas mieux rétabli; les subalternes, réduits au pain de munition, s'éclaircissaient tous les jours; les officiers particuliers mouraient de faim avec leur équipage; les officiers supérieurs et les officiers-généraux étaient sans paie et sans appoin-

temens, dès la campagne précédente; le pain et la viande avaient manqué souvent des six et sept jours de suite; le soldat et le cavalier réduits aux herbes et aux racines n'en pouvaient plus; nulle espérance de mieux pour cette fin de campagne, nécessité par conséquent de laisser échapper les occasions de sauver Mons, et de ne penser plus qu'à la subsistance, la moins fâcheuse qu'on pourrait, jusqu'à la séparation des armées.

CHAPITRE XXXIV.

Lettre de Boufflers au roi. — Nangis dépêché à Versailles. — Effet produit par la lettre de Boufflers.—Villars est fait pair. — Harcourt élevé à la même dignité. — Artagnan maréchal de France. — Famille, fortune et caractère d'Artagnan. — Il prend le nom de sa maison. — Éclat violent de M. le Duc à ce sujet. — Dégoûts et chute du maréchal de Boufflers.

Aussitôt après la bataille, Boufflers dépêcha un courrier au roi pour lui en rendre compte. Sa lettre fut juste, nette, concise, modeste, mais pleine des louanges de Villars qui était au Quesnoy hors d'état de s'appliquer à rien. Le lendemain, Boufflers en écrivit une plus étendue, en laquelle tout ce qu'il avait vu faire aux troupes et son attachement pour le roi l'égarèrent trop loin. Il songea tant à consoler le roi et à louer la nation, qu'on eût dit qu'il annonçait une victoire et qu'il présageait des conquêtes.

Nangis, duquel j'ai parlé plus d'une fois, était maréchal-de-camp dans cette armée; Villars l'aimait, et le voulut avoir à la gauche sous sa main; il le choisit aussi

pour aller rendre compte au roi du détail et du succès de la bataille. Le maréchal comptait sur son amitié; il avait fort contribué à l'avancer; il sentait l'importance d'envoyer un homme affidé et qui avait ses appuis à la cour. Nangis, avec moins d'esprit que le plus commun des hommes, mais rompu au monde et à la cour dès sa première jeunesse, eut assez de sens pour craindre de se trouver entre les deux maréchaux, malgré toute leur intelligence. Villars le pressa, il fut à Boufflers pour se faire décharger de la commission, mais il suffisait à Boufflers que Nangis fût du choix de Villars pour vouloir qu'il se soumît à son desir; il le chargea d'une lettre par laquelle il marqua toute la répugnance du courrier qui ne partait que par obéissance.

Le premier courrier avait porté toute la disgrâce de la nouvelle dont il était chargé; on était d'ailleurs si malheureusement accoutumé aux déroutes et à leurs funestes suites, qu'une bataille perdue comme celle-ci le fut sembla une demi-victoire. Les charmes de l'heureux Nangis rassérénèrent l'horizon de la cour où il ne faut pas croire qu'au nombre, au babil et à l'usurpation du pouvoir des dames, sa présence fût inutile à rendre le malheur plus supportable.

Nangis rendit bon compte, mais concis, ne se piqua point de parler de ce qu'il n'avait point vu, évita par là force questions embarrassantes, et se tira d'affaires sans s'en être fait avec personne. Il exalta Villars tant qu'il put, et fit bouclier de sa blessure; c'était pour cela qu'il était venu, et il y fut appuyé par la lettre qu'il apporta du maréchal de Boufflers qui renchérit sur la première jusqu'à l'enthousiasme sur les louanges de Villars, sur la valeur de la nation, et sur les flatteries d'espérance pour consoler le roi.

Cette lettre, qui fut rendue publique, parut si outrée

qu'elle fit un tort extrême au maréchal de Boufflers. D'Antin, ami intime de Villars, en saisit tout le ridicule pour l'obscurcir auprès du roi. Ses fines railleries prirent avec lui jusqu'aux airs de mépris, et le monde, indigné d'une lettre si démesurée, en oublia presque Lille, et ce sentiment héroïque qui avait porté Boufflers à l'aide de Villars. Tel fut l'écueil qui froissa ce colosse de vertu à l'aide des envieux et des fripons, et qui donna lieu à une raison plus cachée, qui se verra bientôt, de réduire cette espèce de dictateur à la condition commune des autres citoyens.

Le fortuné Villars, enrichi à la guerre où tous les autres se ruinent, maréchal de France pour une bataille qu'il crut perdue, lors même que d'autres que lui l'eurent gagnée; chevalier de l'ordre parce que le roi s'avisa de le donner à tous les maréchaux de France; duc vérifié pour un simple voyage en Languedoc où il se mit de niveau avec un brigand en traitant sans fruit d'égal avec lui, fut fait pair pour la bataille de Malplaquet dont on vient de voir les fautes et le triste succès; le cri public sur sa naissance et sur la récompense durent le mortifier.

Harcourt en frémit de rage; il sut des bords du Rhin crier si haut au roi et à madame de Maintenon, qu'il emporta d'emblée la pairie, mais avec le dépit de l'occasion et de n'être pair qu'après Villars, qui, en naissance et en toutes choses, était si loin de lui, et fait duc vérifié si long-temps après lui.

Artagnan reçut en même temps le bâton de maréchal de France; il avait pour lui M. du Maine, madame de Maintenon, surtout les valets intérieurs. Le public ni l'armée ne lui furent pas favorables, et ses airs d'aisance et de s'y être attendu depuis long-temps, achevèrent de révolter. Le dépit et le murmure de cette prostitution de la première dignité de l'état, et du premier office militaire, éclata si haut malgré la politique et la crainte, que le roi

en fut assez peiné pour s'arrêter tout court, en sorte que ces dernières récompenses au-delà desquelles, chacune en son genre, il n'est rien de plus, furent les seules qui suivirent la perte d'une bataille, où tant de gens de tout grade s'étaient si fort signalés.

Artagnan avait paru dans le monde sous ce nom, d'une terre qui était dans sa branche, mais dont il n'était pas l'aîné. Son père était lieutenant de roi de Bayonne, où il mourut. Il avait épousé une sœur du maréchal de Gassion plus de dix ans avant qu'il fût maréchal de France, et lorsque sa fortune n'était pas commencée. On ne connaissait point alors l'ordre du tableau, et il se formait de grands hommes qui allaient vite. Artagnan fut mis dans le régiment des gardes qu'avait le maréchal de Grammont, gouverneur de Bayonne-Navarre, etc. Il passa par tous les grades de ce régiment, presque toujours dans l'état-major. Il en fut long-temps major, et ce fut par les détails de cet emploi qu'il sut plaire au roi. Lui et Artagnan mort capitaine de la première compagnie des mousquetaires et chevalier de l'ordre en 1724, étaient enfans des deux frères. Une sœur de leur père avait épousé M. de Castelmore, dont le nom était Baatz, dont elle eut deux fils. L'aîné mourut, en 1712, à plus de cent ans, gouverneur de Navarreins; le cadet trouva le nom d'Artagnan plus à son gré et l'a porté toute sa vie. Il se fit estimer à la guerre et la cour, où il entra si avant dans les bonnes grâces du roi, qu'il y a toute apparence qu'il eût fait une fortune considérable, s'il n'eût pas été tué devant Maëstricht en 1673. Ce fut à cause de lui que celui dont il s'agit ici prit le nom d'Artagnan, que ce capitaine des mousquetaires avait fait connaître, et que le roi aima toujours, jusqu'à avoir voulu qu'Artagnan, mort chevalier de l'ordre, passât de capitaine aux gardes qu'il avait été long-temps, à la sous-lieutenance des

mousquetaires gris, dont il fut capitaine après Maupertuis.

Pour revenir au nôtre, il se poussa ténébreusement à la cour par l'intrigue; il rendait compte de beaucoup de choses au roi par les derrières, par ses lettres et par les valets intérieurs, de presque tous lesquels il se fit ami. Il sut gagner par les mêmes voies madame de Maintenon et M. du Maine, en sorte que, souple sous ses colonels, ils ne laissaient pas de le ménager beaucoup. Il fut inspecteur, puis directeur d'infanterie des détails de laquelle il sut amuser le roi, armures, habillemens, exercices nouveaux; toutes choses qui firent sa fortune et ne le firent pas aimer dans le régiment des gardes, dans l'infanterie, ni même à la cour, où il vécut toujours assez obscurément. Toutefois bon officier et entendu, mais avec qui on ne vivait pas en confiance. Devenu maréchal de France, il prit le nom de maréchal de Montesquiou, qui est le nom de leur maison.

Là-dessus M. le Duc entra en furie, vomit tout ce qu'il est possible de plus violent et de plus injurieux, dit qu'il était bien insolent de prendre le nom d'un traître qui avait assassiné son cinquième aïeul, et publia que partout où il le rencontrerait, il lui ferait un affront et une insulte publique.

Antoine de Montesquiou et qui en portait le nom, lieutenant des gendarmes du duc d'Anjou depuis Henri III, tua, en 1569, de sang-froid et par-derrière, le prince de Condé, chef des huguenots, et frère d'Antoine, roi de Navarre et père de Henri IV, comme ce prince venait d'être pris, la jambe cassée, assis à terre et appuyé contre un arbre. Cette branche, distinguée des autres Montesquiou par le nom de Sainte-Colombe, prétend avoir dans ses archives l'ordre du duc d'Anjou pour tuer le prince de Condé. Le crime n'en est ni moins honteux

ni moins noir; mais ce prince de Condé était le cinquième aïeul de M. le Duc, et ce Montesquiou, qui le tua, était issu de germain du grand-père du maréchal: c'était là porter le ressentiment bien loin.

M. le Duc crut se rendre par là redoutable: il n'avait pas besoin pour cela d'une si étrange férocité; celle qu'il montrait chaque jour le faisait fuir assez, sans qu'il prît soin de s'écarter encore plus tout le monde, qui en cria autant qu'il en eut peur. Quelque étrange abus qu'il fit de sa qualité de prince du sang, le maréchal de Montesquiou ne s'en émut pas, se contint en respect, mais garda le nom de Montesquiou, et dit que des insultes et des affronts, il ne connaissait que les faits et point les personnes dont ils venaient, et que des propos qu'il ne pouvait croire vrais ne l'empêcheraient point d'aller et de se présenter partout sous le nom de sa maison. On peut juger dans quel redoublement de furie un propos si ferme et soutenu de ne point changer de nom mit M. le Duc, à qui le maréchal ne fit rien dire. Il vint à Paris et à la cour après la campagne, et il alla en effet librement partout. Il ne rencontra M. le Duc nulle part, qui avait eu loisir de faire ses réflexions, ou peut-être plus grand que lui les lui avait fait faire. Le maréchal demeura fort peu à la cour et à Paris, et fut renvoyé en Flandre. Pendant l'hiver M. le Duc mourut, et aucun prince de la maison de Condé n'embrassa cette querelle qui finit avec lui, et dont avec ce cœur si immense en rancune, il n'avait pu éviter qu'on ne prît la liberté de se moquer.

Le siège de Mons se continuait, et la misère extrême de l'armée du roi, qui manquait de tout, la réduisait à le laisser faire avec tranquillité. Boufflers ne pouvait songer qu'à la subsistance de plus en plus difficile, et sentait avec une indignation secrète un tel homme que Villars égalé

à lui pour avoir perdu une importante bataille lorsqu'il n'avait tenu qu'à lui de battre les ennemis en détail et de les mettre hors de portée de songer à Mons, ni à aucun autre siège, et lorsque lui avait sauvé l'état en sauvant l'armée des fautes de Villars.

Celui-ci, moins attentif à sa blessure qui allait bien, qu'au comble d'honneur où une faveur inespérable venait de le porter des bords du précipice, et de voir au secours de sa blessure Maréchal, premier chirurgien du roi, et qui ne découchait jamais des lieux où était le roi, dépêché vers lui avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il pût être ramené en France, attentif aussi à profiter d'un état si radieux, tomba par ses émissaires sur le maréchal de Boufflers qui, content d'avoir sauvé la France, se reposait sur sa propre générosité et la notoriété publique, et content de l'avoir fait aux dépens de tout, glissait avec son accoutumée grandeur d'âme sur des bagatelles que Villars entreprit de censurer et de réformer, toujours avec l'air d'un blessé qui ne songe qu'à guérir.

Le grand nombre de ces contradictions fit sentir à Boufflers une conduite si différente de l'ordinaire, qu'il y soupçonna du dessein. Cela l'aigrit, mais non pas jusqu'à rien montrer, ni le porter à changer en rien à l'égard de l'autre qu'il avait comblé d'éloges et d'égards, et les choses continuèrent quelque temps à se passer ainsi en entreprises d'une part, et à supporter de l'autre avec impatience, mais sans en rien témoigner. Son exactitude, qui lui faisait mettre dans la balance jusqu'aux minuties, surtout quand il s'agissait de préférences et de récompenses, lui fit perdre beaucoup de temps à proposer au roi les sujets qui méritaient d'avoir part aux vacances des emplois. Il en avait promis la liste plus d'une fois qu'il remettait toujours. Enfin il l'envoya par un courrier quinze jours après l'action; mais il fut bien étonné lorsque,

le soir même du départ de ce courrier, il en reçût un de Voysin qui lui apporta la disposition générale et entière de tout ce qui vaquait, faite et expédiée, sans avoir eu le moindre avis que le roi songeât à la faire avant d'avoir reçu celle qu'il devait proposer et qui ne faisait que de partir. Ce trait fut le premier salaire du service qu'il venait de rendre, tel, que le roi avait dit plus d'une fois, même en public, que c'était Dieu assurément qui lui avait inspiré de l'envoyer à l'armée où tout était perdu sans lui. Il eut encore le dégoût que personne dans l'armée n'ignorât ce qui lui arrivait, et qu'il était peut-être le premier général d'armée sur qui un mépris aussi marqué fût tombé.

La vérité qu'il faut observer avec exactitude m'engage à l'aveu des ténèbres où je suis demeuré, non sur l'occasion de la chute de Boufflers, qui ne s'en releva de sa vie, mais sur l'ordre des occasions. Il y eu eut trois qui le perdirent, et, ce qui est étrange, ce fut par l'avantage qu'on saisit d'un aussi futile fondement que celui de ses lettres, dont le ridicule montrait à la vérité le peu d'esprit, mais le montrait par le côté le plus respectable de couvrir les fautes de Villars au lieu d'en profiter, de vouloir encourager contre l'abbattement dont il avait vu de si tristes effets, et surtout soutenir et consoler le roi par les motifs si purs d'attachement et de reconnaissance.

Villars et Voysin, d'accord sans se concerter à se délivrer d'un tuteur, l'un à la tête des armées, l'autre sur toutes les affaires de son département de la guerre, pesèrent sur tout ce qu'ils purent; l'un fournit, l'autre fit valoir; les fripons intérieurs ajoutèrent tout ce qu'ils purent contre une vertu qui avait pénétré les cabinets, et qu'ils craignaient jusque dans leur asile. Plus que tout, la grandeur d'un service au-dessus de toute récompense a presque dans tous les temps et en tout pays porté par terre ceux qui l'ont rendu; l'envie se réunit

contre un homme qui ne peut être égalé, et pour l'autorité sans contre-poids duquel tout crie, tout applaudit, tout en parle comme d'un droit justement acquis, et on a vu peu de monarques dont l'équité l'ait emporté sur l'amour-propre, et pour qui la vue d'un sujet, assez grand pour être arrivé au-dessus des effets de la reconnaissance qu'il a méritée par sa vertu, n'ait été pesante et même odieuse.

On souffre le poids des grandes actions, parce qu'on ose se flatter qu'on n'est pas au-dessous d'en faire de semblables; ainsi M. le Prince, M. de Turenne et d'autres pareils ont été supportés; ceux-là même sans peine, parce qu'il semblait que leurs exploits derniers n'étaient qu'une manière d'éponge passée sur ceux par lesquels ils avaient si puissamment travaillé à la ruine de l'état; que les uns n'étaient qu'une compensation des autres, et qu'il ne leur était dû que des lauriers; mais le poids des services les plus importans dont l'âme est la seule vertu, dont la grandeur passe toute récompense, quand celui qui les a rendus est si comblé, qu'en les rendant il n'a pu se proposer que l'honneur de les rendre, cette impuissance de retour devient un poids qui tourne, sinon à crime, comme il n'y en a que trop d'exemples, au moins à dégoût, à aversion, parce que rien ne blesse tant la superbe des rois par tous les endroits les plus sensibles, et c'est ce qui arriva au maréchal de Boufflers, et il n'en fallait pas davantage. Mais il est vrai qu'il y eut une autre cause qui lui fit encore plus de mal. Toutes sont certaines et je ne suis en obscurité que sur la date de cette dernière cause.

Il est certain que le dépit de voir Villars et même Harcourt lui être égalés par la pairie, d'une si grande distance de la manière d'y être portés à celle dont lui-même y était arrivé, et dans la circonstance où cela se trouvait, tourna la tête au maréchal, et y fit entrer ce qu'il n'a-

vait jamais imaginé jusqu'alors, et ce qu'il eût rejeté avec indignation si quelqu'un le lui avait proposé comme un motif d'aller en Flandre. L'épée de connétable lui vint dans l'esprit; il ne se crut pas au-dessous d'elle après ce qu'il venait de faire quand il vit Villars et Harcourt pairs comme lui. La fonction qu'il avait exercée à Paris jusqu'à son départ pour la Flandre, cette direction de Voysin et des affaires de la guerre qu'il avait eue jusqu'à ce même départ, lui parurent des détachemens des fonctions de ce premier office de la couronne et des degrés pour y monter. Il ne vit point de maréchaux de France en situation de le lui disputer, ni même de lui être en moindre obstacle. De prince du sang que cela pût obscurcir, il n'y en avait aucun; M. du Maine s'en était mis dès long-temps hors de portée; M. le duc d'Orléans, par la grandeur de sa naissance et par ce qu'il venait d'éprouver, ne pouvait oser même se montrer blessé de le voir à la main d'un autre. Comme on se flatte toujours, ce qu'il achevait de faire lui paraissait devoir pleinement rassurer sur le danger de faire revivre en sa faveur un si puissant office. L'abus qu'en avaient fait ceux qui en avaient été revêtus, et qui ne pouvait même être reproché aux quatre derniers, ne pouvait être craint en lui après les preuves qu'il avait faites, et ces preuves mêmes jointes à la grande récompense que Villars venait de recevoir pour avoir perdu l'état, si lui-même ne l'eût sauvé, étaient des motifs assez grands pour l'emporter sur ceux de rendre un sujet trop grand et trop puissant, qui avaient fait, depuis près de trente ans, disparaître les connétables. Cela, c'est ce qui est certain et moi-même je ne puis en douter; mais ce que j'ignore, c'est le temps auquel il hasarda cette insinuation : savoir si de l'armée et à la chaude il la fit à madame de Maintenon ou au roi même; savoir s'il attendit son retour : c'est ce que je

n'ai pu approfondir ; mais pour l'avoir faite et appuyée, et je crois à plus d'une reprise, c'est ce qui n'est pas douteux, et c'est ce qui acheva de le couler à fond.

Mons rendu, les ennemis séparèrent leur armée; Boufflers en fit autant et revint à la cour; il y fut reçu moins bien qu'un général ordinaire sous qui il ne s'est rien passé. Nul particulier avec le roi, pas même un mot en passant de Flandre; silence, fuite, éloignement, quelques paroles indifférentes par-ci par-là et rien de plus. Le poids du dernier service, celui des derniers mécontentemens, formèrent comme une mur entre le roi et lui, qui demeura impénétrable. Madame de Maintenon, avec qui il fut toujours aussi bien qu'il y avait toujours été, essaya vainement de le consoler; Monseigneur même, et monseigneur le duc de Bourgogne ne dédaignèrent pas d'y travailler; mais trop vertueux pour envisager l'âge et la mort du roi comme une ressource, puisqu'il était si plaint et si bien traité de ses deux nécessaires successeurs, et trop entêté pour revenir sur soi-même, il eut bien le courage de paraître le même à l'extérieur et de ne rien changer à sa vie ordinaire pour la cour, mais un ver rongeur le mina peu-à-peu, sans avoir pu se faire à la différence qu'il éprouvait ni au refus de ce qu'il croyait mériter. Souvent il s'en est ouvert à moi sans faiblesse et sans sortir des bornes étroites de sa vertu; mais le poignard dans le cœur, dont le temps ni les réflexions ne purent émousser la pointe. Il ne fit plus que languir depuis sans toutefois être arrêté au lit ou dans sa chambre, et ne passa pas deux ans.

Villars arriva triomphant; le roi voulut qu'il vînt et qu'il demeurât à Versailles pour que Maréchal ne perdît pas de vue sa blessure, et il lui prêta le bel appartement de M. le prince de Conti, qui était dans la galerie basse de l'aile neuve, parce qu'il n'avait qu'un fort petit logement

tout au haut du château où il eût été difficile de le porter. Quel contraste, quelle différence de services, de mérite, d'état, de vertu, de situation, entre ces deux hommes! quel fonds inépuisable de réflexions !

Cette année en fournit encore de plus grandes par le changement qui arriva dans le Nord, savoir: l'abaissement, pour ne pas dire l'anéantissement de la Suède qui avait si souvent fait trembler le Nord, et plus d'une fois l'empire et la maison d'Autriche; et l'élévation formidable depuis d'une autre puissance jusqu'alors inconnue, excepté de nom, et qui n'avait jamais influé hors de chez elle, et de ses plus proches voisins. Ce fut l'effet de l'étrange parti que prit le roi de Suède, qui, enivré de ses exploits et du desir de détrôner le czar comme il avait fait le roi de Pologne, séduit par les funestes conseils de Piper, son unique ministre, que l'argent des alliés contre la France avait corrompu, pour se délivrer d'un prince qui s'était rendu si formidable, et avec lequel ils avaient tous été forcés plus d'une fois à compter, il s'engagea à poursuivre le czar, qui, en fuyant devant lui avec art, anima son courage et son espérance, l'engagea dans des pays qu'il avait fait dévaster, ruina son armée par toutes sortes de besoins, de famine, de misères, le força ensuite de désespoir à un combat désavantageux où toute son armée périt sans aucune retraite, et où lui-même, fort blessé, n'en trouva qu'à Bender, chez les Turcs, où il arriva à grand'peine et à travers mille périls, lui troisième ou quatrième.

CHAPITRE XXXV.

Électeur de Bavière à Paris incognito. — Il voit le roi. — Ses prétentions vis-à-vis de Monsieur. — Singulière condescendance de Monsieur. — Introduction de l'usage de dire tont court l'électeur et non M. l'électeur. — Courtes réflexions. — Mort du cardinal Portocarrero. — Sa modeste sépulture. — Fortune, caractère et mort de Godet, évêque de Chartres. — Il avait choisi son successeur. — L'abbé de Merinville. — Son caractère et sa vertu. — Bissy et la Chétardie remplacent M. de Chartres auprès de madame de Maintenon. — Caractère de la Chétardie. — Mort de Crécy. — Le père Verjus. — Marivaux, sa naissance, son caractère, sa mort. — Mort de madame de Moussy et de la duchesse de Luxembourg.

L'Électeur de Bavière, peu-à-peu exclus du commandement des armées, brouillé avec Villars à qui on avait voulu le donner, languissant dans les places de Flandre qui se raccourcissaient tous les jours, et quelquefois à Compiègne où il était venu de Mons sur la fin du siège de Tournay, avait jusqu'alors inutilement insisté pour obtenir la permission de venir saluer le roi sous le même incognito, et sans prétendre plus qu'avait fait son frère l'électeur de Cologne.

Le roi n'aimait point à avoir des complimens à faire, ni à se contraindre pour faire les honneurs de sa cour, quoiqu'il s'en acquittât avec une grâce et une majesté qui le relevaient encore. Peut-être craignait-il encore plus les reproches tacites de la présence d'un prince qui avait tout perdu par sa fidélité à ses engagemens, et qui, n'ayant plus ni états ni subsistance, était encore assez mal

payé, par les malheurs qui accablaient la France, de ce que le roi s'était obligé de lui donner. Néanmoins il pressa tant, et il assura si fort qu'il n'embarrasserait en rien, à l'exemple de son frère, qu'il n'y eut pas moyen de le refuser.

Il vint donc sous un autre nom descendre chez Monasterol son envoyé, où tout ce qu'il avait vu de gens de la cour à l'armée s'empressa de l'aller voir, et d'Antin eut ordre du roi de lui faire les honneurs avec une assiduité légère qui ne préjudiciât point à l'entier incognito.

Il demeura quatre ou cinq jours à Paris, parmi le jeu, les spectacles, les curiosités de la ville, et les soupers avec des dames de compagnie facile et médiocre; après quoi d'Antin le mena dîner chez Torcy, à Marly, où le roi était, et où le ministre des affaires étrangères lui donna un grand repas avec compagnie choisie, et le conduisit après dans le cabinet du roi. Torcy y demeura fort peu en tiers; l'électeur resta seul avec le roi une heure et demie, ensuite le roi le mena dans le salon. Toutes les dames y étaient sous les armes; il y avait un grand lansquenet établi; le roi le présenta, sous le nom qu'il avait pris, à Monseigneur, à monseigneur et à madame la duchesse de Bourgogne, et aux dames : il ajouta que c'était un de ses amis qui l'était venu voir et à qui il voulait montrer sa maison. Il se retira un moment après; ces princes et les dames prirent soin d'entretenir l'électeur debout, qui parut gai et très poli, mais avec un air de hauteur et de liberté du maître du salon, parlant aux uns, s'informant des autres, qui ne seyait pas mal à un prince malheureux. Une demi-heure après le roi le vint prendre pour la promenade, monta dans un chariot à deux, traîné par quatre porteurs, et lui commanda d'y monter aussi ce qu'il ne se fit pas répéter; il entretint le roi

et les courtisans qui marchaient autour du chariot, d'un air aisé et familier, pourtant respectueux avec le roi, et loua extrêmement les jardins. La promenade dura une heure et demie; le roi le ramena dans le salon où se trouva la même compagnie qu'il y avait laissée; le roi l'y laissa aussitôt, et lui, au bout d'un quart d'heure, prit congé; il s'en alla avec d'Antin et quelques courtisans à Paris, à l'Opéra, souper après et jouer chez d'Antin.

Il le mena deux jours après dîner chez lui à Versailles, lui fit voir le château et les jardins, lui donna à souper et à coucher, et le mena le lendemain au rendez-vous de chasse à Marly, où le roi et les dames l'attendaient; après la chasse il s'alla rafraîchir chez Torcy, fit un tour dans le salon, et s'en retourna à Paris. Deux jours après la même chose se répéta, et il acheva de voir à Versailles ce qu'il n'avait pu voir la première fois.

Monseigneur, étant allé de Marly à Meudon, y voulut donner à dîner à l'électeur; mais la surprise fut grande de la prétention qu'il forma d'y avoir la main. Elle était en tout sens également nouvelle et insoutenable; jamais électeur n'en avait imaginé une semblable sur l'héritier de la couronne, et celui-ci de plus était incognito, et hors d'état par là de prétendre quoi que ce fût non-seulement avec Monseigneur, mais avec personne. Il avait l'exemple de son frère auquel il cédait partout comme plus ancien électeur que lui; il avait proposé de le suivre, et promis de ne faire aucun embarras, il n'était venu qu'à cette condition. Nonobstant tout cela, il y eut des pourparlers qui aboutirent à quelque chose de fort ridicule. Il fut à Meudon; Monseigneur le reçut au-dehors, il n'entra point dans la maison à cause de la main; il se trouva une calèche dans laquelle ils montèrent tous deux en même temps chacun par un côté. Ils se promenèrent beaucoup; au sortir de la calèche, l'électeur prit congé et s'en alla à Paris, et

de manière que Monseigneur ne le vit, ni en arrivant ni en partant, descendre ni monter en carrosse. De cette façon, quoique Monseigneur fût à droite dans la calèche, la main fut couverte par monter en même temps par différent côté, et par cette affectation de n'entrer pas dans la maison, et ne la voir que par les dehors.

Cette tolérance, colorée du prétexte des malheurs d'un allié si proche, parut une faiblesse qui scandalisa étrangement la cour. Une prétention si nouvelle, et si fort inouïe, quand même elle aurait eu un fondement, qui lui manquait par l'incognito et l'exemple de l'électeur de Cologne, fut le fruit du mépris où le roi laissa si volontiers tomber les premières dignités de son royaume, dont sa couronne même se sentit, et reçut en cette occasion une flétrissure marquée.

L'électeur ne vit personne autre que le roi chez lui; Torcy l'introduisit encore une fois dans son cabinet un matin, à Versailles, par le petit degré. La conversation fut courte et d'affaires; il retourna aussitôt à Paris, et peu de jours après à Compiègne. M. le duc d'Orléans lui avait donné un grand souper à Saint-Cloud, dont il sera parlé ailleurs.

Il ne faut pas oublier parmi les entreprises et les prétentions de l'électeur de Bavière, un changement de langage fort remarquable de Monasterol son envoyé, et de toute sa petite cour, en parlant de lui. Jusqu'alors ils avaient suivi l'usage de tous les temps dans notre langue de dire *M. l'électeur*, et je ne sais que le pape, l'empereur et les rois qu'on nomme de leur dignité, parce que *monseigneur* ni *monsieur* ne sont pour eux d'aucun usage. Ce fut apparemment pour leur égaler leur maître en tant qu'il fut en eux, qu'ils supprimèrent le *monsieur*, et ne dirent plus que *l'électeur*; cette gangrène passa aisément aux Français, se communiqua à la cour, et changea

l'usage ancien. M. l'électeur fut une façon de parler vieillie et abolie, et, sans aucune réflexion, l'électeur tout court s'introduisit, tellement que depuis on ne dit plus que l'électeur de Bavière, l'électeur de Saxe, l'électeur de Mayence, ainsi des autres, comme on dit simplement le roi d'Angleterre, le roi de Suède et des autres rois.

Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos, et il se peut dire et prouver, à qui voudrait descendre dans le détail, que le roi dans la plus grande prospérité de ses affaires, et plus encore depuis leur décadence, n'a été pour le rang et la supériorité pratique et reconnue de tous les autres rois et de tous les souverains non rois, qu'un fort petit roi, en comparaison de ce qu'ont été à leur égard à tous, et sans difficulté aucune, nos rois Philippe de Valois, Jean, Charles V et Charles VI, que je choisis parmi les autres, comme ayant régné dans les temps les plus malheureux et les plus affaiblis de la monarchie.

Le fameux cardinal Portocarrero, duquel j'ai parlé tant de fois, mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, et laissa madame des Ursins plus puissante que jamais, délivrée d'un fantôme qui depuis longtemps ne l'embarrassait plus, mais qui intérieurement l'incommodait toujours. Ce cardinal, depuis qu'il ne fut plus de rien, s'était tourné entièrement à la plus grande piété, et mourut d'une manière grande et édifiante à Madrid, qui est du diocèse de Tolède. Il voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, devant l'entrée de la chapelle appelée des Nouveaux-Rois, qui est elle-même une magnifique église, qui a son chapitre et son service particulier. Il défendit que sa sépulture fût élevée ni ornée en aucune sorte, mais qu'on pût passer et marcher dessus, et il ordonna pour

toute épitaphe qu'on y gravât uniquement ces paroles : *Hic jacet cinis, pulvis et nihil.* Il a été exactement obéi. Je l'ai vu à Tolède, où il est en grande vénération. Il n'y a sur sa tombe, toute plate et unie au pavé, ni armes, ni quoi que ce soit, que ces seules paroles. On a seulement mis à la muraille, auprès de la porte de cette chapelle des Nouveaux-Rois, ses armes, ses qualités, le jour de sa mort, le lieu de sa sépulture, et l'avertissement qu'on s'y est conformé à sa volonté.

L'évêque de Chartres mourut aussi consumé de travaux et d'étude, sans être encore vieux. C'était fort peu de chose pour la naissance, et néanmoins avec des alliances proches qui lui faisaient honneur. Il s'appelait Godet, et il était frère de Françoise Godet, femme d'un riche partisan nommé J. Gravé, dont la fille épousa Ch. des Monstiers, comte de Merinville, fils aîné du lieutenant-général de Provence, reçu chevalier de l'ordre, à la promotion de 1661, avec M. le prince de Conti, et quelques autres, par le duc d'Arpajon, chargé de la commission du roi, et père de l'évêque de Chartres dont je parlerai bientôt.

Ce même Godet, évêque de Chartres, était cousin-germain d'une autre Françoise Godet, femme d'Antoine de Brouilly, marquis de Pienne, gouverneur de Pignerol et chevalier de l'ordre aussi en 1661, desquels la duchesse d'Aumont et la marquise de Châtillon étaient filles.

M. de Chartres, Godet, des premiers élèves de Saint-Sulpice, fut peut-être celui qui fit le plus d'honneur et de bien à ce séminaire, qui est depuis devenu une manière de congrégation et une pépinière d'évêques. C'était un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs, et qui était propre aux affaires, sans pédanterie pour lui, et sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. Ses talens et le crédit

naissant de ce séminaire, ennemi du jansénisme, le firent connaître. Madame de Maintenon venait d'établir à Noisy ce qu'elle transporta depuis à Saint-Cyr, qui est du diocèse de Chartres. L'abbé Godet avait été porté à cet évêché après la mort du frère et de l'oncle des deux maréchaux de Villeroy, et y paraissait déjà un grand évêque, tout appliqué à son ministère. L'établissement de Saint-Cyr lui donna une relation nécessaire avec madame de Maintenon. Ce fut avec lui et par lui que tous les changemens de forme en ces commencemens, et les réglemens ensuite se firent. Madame de Maintenon le goûta au point qu'elle le fit le supérieur et le directeur immédiat de Saint-Cyr, son directeur à elle-même, et pour en dire le vrai, le dépositaire de son cœur et de son âme, pour qui elle n'eut jamais depuis rien de caché; elle l'approcha du roi tant qu'elle put, pour contre-balancer le père de la Chaise et les jésuites, qu'elle n'aimait pas, dans la distribution des bénéfices, et elle l'avança jusqu'à ce point, qu'il devint le confident de leur mariage. Il en parlait et en écrivait librement au roi, le félicitant souvent d'avoir une épouse si accomplie. Je n'en ai pas vu les lettres, mais son neveu et son successeur qui les a vues, et qui en a encore des copies, parce que dans quelques-unes il s'agissait aussi d'affaires, me l'a dit bien des fois, longues années depuis leur mort à tous.

Un homme, parvenu à ce point de confiance et de familiarité, devient un personnage. Aussi le fut-il toute sa vie, devant qui le clergé rampait, et avec qui les ministres étaient à: plaît-il, maître; et il en prit mal au chancelier de Pontchartrain d'avoir osé, quoiqu'il eût raison, lui tenir tête, dont il ne s'est jamais relevé, comme je l'ai rapporté ailleurs.

On a vu aussi en son lieu toute la part qu'il eut dans l'affaire de madame Guyon et de l'archevêque de

Cambrai, avec quelle adresse il s'y conduisit dans sa naissance, avec quelle force dans ses suites, et avec combien d'union avec M. de Meaux et le cardinal de Noailles.

Avec tant de crédit qu'il a eu toute sa vie sans lacune, jamais homme plus simple, plus modeste, moins précieux, qui le fît moins sentir à personne. Il logeait à Paris dans un petit appartement fort court au séminaire de Saint-Sulpice, où il était parmi eux comme l'un d'eux et partout l'homme le plus doux et le plus accessible, quoique accablé d'occupations. Il n'était que peu à Paris, et jamais que par nécessité d'affaires, souvent à Saint-Cyr, et ne couchait jamais à Versailles; il y faisait rarement sa cour, mais voyait le roi chez madame de Maintenon ou chez lui par les derrières, jamais à Fontainebleau, et comme jamais à Marly hors de quelque nécessité pressante, et pour le moment précis; assidu dans son diocèse, à ses visites tous les ans et à toutes les fonctions, et au gouvernement de son diocèse, comme s'il n'avait pas d'autres soins, et celui-là passait devant tout: il connaissait aussi tous ses curés, tous ses prêtres et tout ce qui se passait dans son diocèse si exactement et par lui-même, qu'il semblait qu'il n'avait que quelques paroisses à conduire, et son gouvernement entrait dans tous les détails avec une charité pleine d'égards, de douceur et de sagesse. Sa dépense, ses meubles, sa table, tout était frugal, et tout le reste pour les pauvres.

Parmi tant d'affaires particulières de diocèse, et générales de tout ce qui arrivait dans l'église de France sur la doctrine et la discipline, les lettres longues et journalières qu'il recevait et qu'il répondait à madame de Maintenon quand il n'était pas à Saint-Cyr, et quelquefois au roi, il ne laissait pas d'écrire des ouvrages de doctrine, et ce surcroît de travail le consuma.

L'impression lui coûtait, les voyages, les visites; il n'avait le temps ni le goût de songer à ses affaires tem-

porelles. Elles se trouvèrent si courtes qu'il demanda au roi une abbaye, et lui dit franchement ses besoins. Ce détail, qui n'a jamais été su, son neveu me l'a conté bien des années après. L'abbaye ne venait point; il en reparla à madame de Maintenon. Enfin le roi lui dit que, dans la réputation où il était, une abbaye la terniraít et ferait parler le monde; qu'après y avoir pensé il aimait mieux lui donner une pension de 20,000 livres qui ne se saurait point, qui n'aurait point de bulles, et qui le soulagerait davantage. Il la lui fit expédier et payer en secret jusqu'à sa mort, en sorte qu'elle a toujours été ignorée. Cette petite anecdote montre combien il leur était cher.

Avec tant de qualités, ce prélat n'a pas laissé de ruiner le clergé de France, et d'ouvrir par là une large porte à tout ce qui a coulé d'une source si empoisonnée. Sa petite naissance, ou plutôt vile et obscure, l'éloigna de la bonne comme par nature, et comme par une seconde nature puisée à Saint-Sulpice, non-seulement il prit en haine le jansénisme, mais tout ce qui en put être soupçonné, particuliers, corps, écoles; et avec une intention droite, mais aveuglée, il ne fut pas moins ardent, ni moins aisément prévenu, ni moins capable de revenir là-dessus par zèle, que les jésuites, par intérêt et par ambition, quoiqu'il les connût et qu'il ne les aimât pas. Je me suis étendu sur la plaie qu'il fit à l'église de France par l'introduction dans l'épiscopat de gens de rien, ignorans, ardens, sans éducation, dont l'abus a si fort grossi depuis par le père Tellier, et que la même raison de naissance et d'autres qui se retrouveront peut-être ailleurs ont plus que jamais suivi sous le règne du cardinal de Fleury.

M. de Chartres, dont les infirmités augmentaient tous les jours, mais qui n'en relâchait rien de ses travaux, se résolut à se donner un coadjuteur qui, élevé de sa main et dans son esprit, fût un autre lui-même pour le gou-

vernement de son diocèse. Il choisit l'abbé de Merinville, son petit neveu, dans l'élection duquel il crut que la chair et le sang cédaient toute la part à l'esprit. Il n'avait pourtant pas encore vingt-six ans, et il en faut vingt-sept pour être sacré; le proposer et le faire agréer fut pour lui la même chose, mais s'il n'eut pas la satisfaction de le sacrer, il eut au moins celle de pouvoir compter ne s'être pas trompé.

Son petit neveu, le voyant au lit de la mort, lui témoigna ce qu'il pensait de la différence d'être long-temps formé sous lui, ou de se voir évêque en plein à son âge, et le pria instamment et avec larmes de le décharger de ce fardeau; l'oncle l'écouta, ne répondit point, et demeura long-temps recueilli; il le rappela ensuite, et lui dit qu'après y avoir bien pensé devant Dieu; il persistait à croire qu'il ferait bien et que c'était sa volonté qu'il fût évêque de Chartres.

Il mourut fort peu de temps après dans Chartres fort saintement, laissant un regret universel dans son diocèse. Le coadjuteur pressa madame de Maintenon, et par lettres, et dès qu'il put la voir, de faire nommer un autre évêque. Sa jeunesse et ses instances ne purent la persuader. Il fallut malgré lui demeurer évêque, et il fut sacré dès qu'il eut vingt-sept ans avec la même supériorité et direction de Saint-Cyr, qu'avait son oncle. Il a paru que Dieu a béni ce choix; il en a fait un des plus saints et des plus sages évêques de France, des plus assidus et appliqués en son diocèse, d'où il ne sort presque jamais, et qui, sans avoir la science ni le monde de son oncle, fait aimer et respecter la vertu et craindre le vice sans le poursuivre, sinon dans les cas de nécessité et avec charité. Il fait trembler aussi la cour par sa liberté à dire la vérité, et avec toute l'apparente saleté et grossièreté des séminaires, il ne laisse pas d'avoir de l'adresse et de la délicatesse

dans le gouvernement; il vit austèrement, tout à ses fonctions et à ses visites, est à peine nourri et vêtu, donne tout aux pauvres, et n'a jamais voulu demander d'abbaye ni recevoir celles qui lui ont été données.

La mort de M. de Chartres mit deux hommes sur le chandelier qu'il avait fort recommandés à madame de Maintenon, Bissy, évêque de Meaux, auparavant de Toul, bientôt après cardinal, qui succéda à toute sa confiance pour les affaires de l'église dont il sut faire sa fortune et bien pis, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, fort saint prêtre, mais le plus imbécille et le plus ignorant des hommes.

Ce dernier succéda à la confiance personnelle de madame de Maintenon; il fut son confesseur, son directeur, et par là le fut un peu aussi de Saint-Cyr. Ce qui est étonnant à n'en pas revenir à qui a connu le personnage, c'est que fort tôt après, madame de Maintenon avec tout son esprit n'eut plus de secret pour lui comme elle n'en avait point pour feu M. de Chartres, et qu'elle lui écrivait sans cesse pour le consulter, même sur les affaires, ou pour les lui mander; et, ce qui n'est pas moins inconcevable, c'est que ce bon homme qui, non content des soins de sa vaste cure, était encore supérieur de la Visitation-Sainte-Marie de Chaillot, y portait très souvent les lettres de madame de Maintenon, et les lisait à la grille, même devant de jeunes religieuses. Une sœur de madame de Saint-Simon, religieuse en cette maison, dont elle a été depuis souvent supérieure, et qui a infiniment d'esprit, et d'esprit de gouvernement, avec toute la sainteté de son état, et toutes les grâces du monde, pâmait quelquefois de stupeur des secrets qu'elle entendait là avec d'autres religieuses par lesquelles après mille choses se savaient, sans que personne pût comprendre par où ces mystères avaient pu transpirer, et sans que, tant que ce

curé a vécu, ce qui fut encore quelques années, madame de Maintenon l'ait su et s'en soit pu déprendre.

Il influait très gauchement à tout, gâtait force affaires, en protégeait de fort misérables, n'avait pas les premières notions de rien, et tout simplement se targuait de son crédit et se faisait une petite cour. Pour le Bissy, on lui verra incontinent prendre le plus grand vol.

Crécy mourut fort vieux; il était frère du père Verjus, jésuite, ami intime du père de la Chaise, qui avait fort contribué à sa fortune. C'était un petit homme accort, doux, poli, respectueux, adroit, qui avait passé sa vie dans les emplois étrangers, et qui en avait pris toutes les manières, jusqu'au langage. Très loug-temps à Ratisbonne, puis dans plusieurs petites cours d'Allemagne; enfin, second ambassadeur plénipotentiaire au traité de paix de Ryswick. Il avait beaucoup d'insinuation, l'art de dire cent fois la même chose, toujours en différentes façons, et une patience qui, à force de ne se rebuter point, réussissait très souvent. Personne ne savait plus à fond que lui les usages, les lois et le droit de l'empire et de l'Allemagne, et counaissait fort bien l'histoire; il était estimé et considéré dans les pays étrangers, et y avait fort bien servi. Il était fort vieux, et homme de très peu.

Marivaux, lieutenant-général, mourut aussi. Son nom était de Lisle, de la seigneurie de Lisle, qu'ils possédaient en la châtellenie de Poutoise, dès l'an 1069, qu'Adam Ier, seigneur de Lisle, signa avec les officiers de la couronne, en cette année, la charte de confirmation que Philippe Ier fit à Pontoise de la fondation de Saint-Martin, lors Saiut-Germain de Pontoise. Ce même Adam de Lisle fit bâtir la forteresse et le bourg appelé de son nom Lisle-Adam, qu'Isabelle, héritière de l'aîné, et femme de Jean, seigneur de Luzarches, de Jouy, etc., laissa à sa fille, veuve du seigneur de Joiguy, laquelle vendit Lisle-Adam

en 1364, à Pierre de Villiers seigneur de Mary, souverain maître d'hôtel, c'est-à-dire grand-maître de France, bisaïeul du célèbre Philippe de Villiers, dernier grand-maître de Rhodes et premier grand-maître de Malte où il mourut en 1534.

Marivaux dont je parle descendait en droite ligne de cet Adam Ier qui bâtit l'Isle-Adam, qui des Villiers passa aux Montmorency, delà tomba dans la branche de Condé de la maison royale, enfin à M. le prince de Conti. Le grand-père de Marivaux était frère cadet du capitaine des gardes d'Henri III, si connu par son duel derrière les Chartreux, contre le seigneur de Marolles, ligueur; et de celui qui fut chevalier du Saint-Esprit, qui n'eurent point de postérité masculine. Ce grand-père de Marivaux avait épousé une Balsac; il tua de sa main, à la bataille d'Ivry, en 1590, le général de la cavalerie espagnole, fut gouverneur de Corbeil, la Bassée, la Capelle, et d'Amiens. Son fils se maria mal et ne figura point. Celui dont je parle, sans protection et avec peu de bien, épousa une fille de Guénegaud, trésorier de l'épargne, et servit toute sa vie avec réputation de valeur et de capacité.

Il savait et avait beaucoup d'esprit, une fort belle figure, de la finesse et de la plaisanterie dans l'esprit, et la langue fort libre, qui le faisait craindre. Il me prit en amitié à l'armée, et je m'accommodais fort de lui; personne n'était de meilleure compagnie; les secrétaires d'état de la guerre ni leurs commis ne l'aimaient pas, et lui ne s'en contraignait guère.

Il pensa se noyer à un retour d'armée en traversant la Marne; le bac enfonça; cette aventure fit du bruit; le roi lui demanda comment il s'était sauvé : il avait été en effet long-temps rejeté par des bords escarpés, sur lesquels il s'était trouvé des gens peu empressés de le secourir. Il dit au roi que, désespérant de leur charité, il s'était

avisé de s'écrier qu'il était le neveu de M. l'intendant, et qu'à ce nom il avait été secouru sur-le-champ, et là-dessus fit une parenthèse au roi sur le pouvoir des intendans, qui divertit extrêmement l'assistance, mais qui ne plut pas tant au roi, et qui ne servit pas à son avancement.

Il mourut vieux, et a laissé un fils capitaine de gendarmerie qu'on dit aussi avoir beaucoup d'esprit. Marivaux eut des amis et conserva toute sa vie beaucoup de considération. Sa sœur, qui avait aussi beaucoup d'esprit, et qui était la femme du monde la plus haute, avait épousé Calvisson, un des lieutenans-généraux de Languedoc. Madame de Nogaret, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, était veuve sans enfans de son fils; de laquelle j'ai parlé plus d'une fois; le nom des Calvisson est Louvet, gens nouveaux et de fort peu de chose.

Madame de Moussy, sœur du feu premier président Harlay, grande dévote de profession, avec tous les apanages de ce métier, et tout aussi composée que lui, mourut sans enfans. Elle avait toujours vécu avec son frère et son neveu, dans une grande amitié, et presque toujours logée avec eux. Elle déshérita pourtant son neveu sans cause aucune de brouillerie, qui fut bien étonné de trouver un testament qui donnait tout aux hôpitaux. Elle était veuve du dernier Bouteiller; c'est du dernier de cette grande maison dans laquelle le comté de Senlis avait été long-temps, et à qui le nom de Bouteiller, ou de Bouteiller de Senlis, était demeuré pour avoir eu plusieurs fois ce grand office alors de grand-bouteiller de France, dont on trouve la signature, c'est-à-dire le sceau et la présence cités dans les anciennes chartes de nos rois avec le dapifer, qui est le grand-maître, ou comme ils disaient, le souverain maître-d'hôtel, le grand-chambellan, le connétable, qui n'était dans les premiers temps que le grand-

écuyer, et le chancelier le dernier de tous; plus anciennement encore le premier était le sénéchal, monté en maire du palais, et descendu en grand-maître, car le plus ou le moins de puissance fit ces trois noms du même office.

M. de Luxembourg, pendant son séjour à Rouen, y perdit sa femme. J'ai dit ailleurs qui elle était, et qu'elle aussi, par l'éclat que cela fit, ce qui fut toujours caché pour le seul mari avec qui elle avait l'art et le soin de vivre comme la femme la plus tendrement attachée à tous ses devoirs. Il en fut aussi tellement affligé que ce contraste avec la vie qu'elle n'avait point cessé de mener fit le plus scandaleux ridicule. Abeille, qui avait été secrétaire du maréchal de Luxembourg, et que son esprit et son petit collet avaient mêlé dans les meilleures et les plus brillantes compagnies, et mis dans les académies, était un homme d'honneur et de vertu, qui par reconnaissance et par attachement était demeuré chez M. de Luxembourg. Il ne put souffrir une scène si publique, et il apprit à M. de Luxembourg tout ce que lui-même avait été jusqu'alors le premier à lui cacher. Le pauvre homme fut étrangement surpris et très subitement consolé.

CHAPITRE XXXVI.

Abbaye de Port-Royal-des-Champs. — Dispute sur la grâce. — Jésuites. — Molinisme. — Congrégation fameuse sous le nom *De auxiliis*. — Port-Royal. — Formulaire. — Persécutions à ce sujet. — Des évêques écrivent au pape. — Paix de Clément IX. — Disputes au sujet des pratiques idolâtres des Indes et des cérémonies de la Chine. — Vues et projets des jésuites. — Belle

position du père Tellier. — Bulle *Vineam domini Sabbaoth*. — Le cardinal de Noailles est chargé de la faire signer. — Port-Royal-des-Champs s'y refuse. — On prive cette communauté des sacremens. — Autres mesures rigoureuses. — Port-Royal-des-Champs innocent à Rome, criminel à Paris. — Sa destruction par arrêt du conseil. — Expédition militaire dirigée par d'Argenson. — Exhumations indécentes.

Cet automne fut la dernière saison qui vit debout le fameux monastère de Port-Royal-des-Champs, en butte depuis si long-temps aux jésuites, et leur victime à la fin. Je ne m'étendrai point sur l'origine, les progrès, les suites, les évènemens d'une dispute et d'une querelle si connue, ainsi que les deux partis moliniste et janséniste, dont les écrits dogmatiques et historiques feraient seuls une bibliothèque nombreuse, et dont les ressorts se sont déployés pendant tant d'années à Rome et en notre cour. Je me contenterai d'un précis fort court, qui suffira pour l'intelligence du puissant intérêt qui a tant remué de prodigieuses machines, parce qu'on n'en peut supprimer les faits qui doivent tenir place dans ce qui s'est passé de ce temps.

L'ineffable et l'incompréhensible mystère de la grâce, aussi peu à portée de notre intelligence et de notre explication que celui de la trinité, est devenu une pierre d'achoppement dans l'église, depuis que le système de saint Augustin sur ce mystère a trouvé presque aussitôt qu'il a paru des contradicteurs dans les prêtres de Marseille. Saint Thomas l'a soutenu ainsi que les plus éclairés personnages; l'église l'a adopté dans ses conciles généraux, et en particulier l'église de Rome et les papes.

De si vénérables décisions et si conformes à la condamnation faite et réitérée par les mêmes autorités, de la doctrine des pélagiens et demi-pélagiens, n'a pu empêcher une continuité de sectateurs de la doctrine oppo-

sée qui, n'osant se présenter de front, ont pris diverses sortes de formes, pour se cacher à la manière des demi-ariens autrefois.

Dans les derniers temps, les jésuites maîtres des cours par le confessionnal de presque tous les rois et de tous les souverains catholiques, de presque tout le public par l'instruction de la jeunesse, par leurs talens et leur art; nécessaires à Rome pour en insinuer les prétentions sur le temporel des souverains, et la monarchie sur le spirituel, à l'anéantissement de l'épiscopat et des conciles généraux; devenus redoutables par leur puissance et par leurs richesses toutes employées à leurs desseins, autorisés par leur savoir de tout genre, et par une insinuation de toute espèce, aimables par une facilité et un tour qui ne s'étaient point encore rencontrés dans le tribunal de la pénitence, et protégés par Rome, comme des gens dévoués par un quatrième vœu au pape, particulier à leur société, et plus propres que nuls autres à étendre son suprême domaine, recommandables d'ailleurs par la dureté d'une vie toute consacrée à l'étude, à la défense de l'église contre les hérétiques, et par la sainteté de leur établissement et de leurs premiers pères; terribles enfin par la politique la plus raffinée, la plus profonde, la plus supérieure à toute autre considération que leur domination, soutenue par un gouvernement dont la monarchie, l'autorité, les degrés, les ressorts, le secret, l'uniformité dans les vues, et la multiplicité dans les moyens sont l'âme; les jésuites, dis-je, après divers essais, et surtout après avoir subjugué les écoles de delà les monts, et tant qu'ils avaient pu, énervé celles de deçà partout, hasardèrent, par un livre de leur père Molina, une doctrine sur la grâce tout-à-fait opposée au système de saint Augustin, de saint Thomas, de tous les pères, des conciles généraux, des papes et de l'église de Rome;

qui, prête plusieurs fois à l'anathématiser, a toujours différé à le faire. L'église de France surtout, se souleva contre ces agréables nouveautés qui faisaient tant de conquêtes par la facilité du salut, et par l'orgueil de l'esprit humain.

Les jésuites, embarrassés d'une défensive difficile, trouvèrent moyen de semer la discorde dans les écoles de France, et par mille tours de souplesse, de politique et de force ouverte, enfin par l'appui de la cour, de changer la face des choses, d'inventer une hérésie qui n'avait ni auteur ni sectateur, et de l'attribuer à un livre de Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, mort dans le sein de l'église, et en vénération; c'est ainsi qu'ils parvinrent à se rendre accusateurs de défendeurs qu'ils étaient, et leurs adversaires d'accusateurs, défendeurs. De là est venu le nom de moliniste et de janséniste, qui distingue les deux partis.

Grands et longs débats à Rome sur cette idéale hérésie, enfantée ou plutôt inventée par les jésuites, pour faire perdre terre aux adversaires de Molina; discussion devant une congrégation formée exprès sous le nom *De auxiliis*, tenue un grand nombre de séances devant Clément VIII (Aldobrandini); et Paul V (Borghèse) qui, ayant enfin formé un décret d'anathème contre la doctrine de Molina, n'osa le publier, et se contenta de ne pas approuver cette doctrine sans oser la condamner, en les consolant par tout ce qui les put flatter sur cette hérésie idéale, soutenue de personne, et dont ils surent si bien profiter.

Plusieurs saints et savans personnages s'étaient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Les uns y écrivirent, les autres y rassemblèrent de la jeunesse qu'ils instruisirent aux sciences et à la piété. Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, sont

sortis de leurs mains, et ont été trouvés tels par tout le monde.

Ces messieurs eurent des amis et des liaisons; ils entrèrent dans la querelle contre le molinisme. C'en fut assez pour ajouter à la jalousie, que les jésuites avaient conçue de cette école naissante, une haine irréconciliable, d'où naquit la persécution des jansénistes, de la Sorbonne, de M. Arnauld, considéré comme le maître de tous, et la dissipation des solitaires de Port-Royal; de là l'introduction d'un formulaire, chose si souvent fatale et si souvent proscrite dans l'église, par lequel la nouvelle hérésie, inventée et soutenue de personne, fut non-seulement proscrite, ce qui aurait été accepté de tout le monde sans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Augustinus*, composé par Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres; et ce formulaire proposé à jurer pour la croyance intérieure et littérale de son contenu.

Le droit, c'est-à-dire la proscription des cinq propositions hérétiques, que personne ne soutenait, ne fit aucune difficulté: le fait, c'est-à-dire qu'elles étaient contenues dans ce livre de Jansenius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune : on se sauva par soutenir qu'elles s'y trouvaient éparses, sans pouvoir encore citer où, ni comment. Jurer sur son Dieu et son âme de croire ce qu'on ne croit point fondé en chose de fait, qu'on ne peut montrer ce qu'on propose de croire, parut un crime à tout ce qu'il y avait de gens droits. Un très grand soulèvement éclata donc dès que ce formulaire parut.

Mais ce qui en sembla encore plus insupportable, c'est que, pour détruire Port-Royal, qu'on jugeait bien ne devoir se résoudre jamais à ce serment, on le proposa à signer aux religieuses par tout le royaume. Or proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a pas lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en

latin et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple, et qui remplit les provinces d'exilés, et les prisons et les monastères de captifs.

La cour ne ménagea rien en faveur des jésuites, qui lui firent oublier la ligue et ses suites, et accroire que les jansénistes étaient une secte d'indépendans, qui n'en voulaient pas moins à l'autorité royale, qu'ils se montraient réfractaires à celle du pape, que les jésuites appelaient l'église, qui avait approuvé, puis prescrit la signature du formulaire. La distinction du fait d'avec le droit, soufferte quelque temps, fut enfin proscrite, comme une rébellion contre l'église, encore que non-seulement elle n'eût pas parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ses conciles généraux et les plus reconnus pour œcuméniques, de plusieurs desquels, décidés de la sorte, on doute et on dispute encore sans être, pour cela, répréhensible ni repris. Les bénéfices attachés à la protection des jésuites, dont le confesseur du roi était distributeur; le crédit ou l'inconsidération, et pis encore qu'éprouvaient les prélats à proportion que la cour et les jésuites étaient contens ou mécontens, échauffèrent la persécution jusqu'à la privation des sacremens, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui écrivirent au pape, et qui s'exposèrent à la déposition à laquelle on commençait à travailler lorsqu'un plus grand nombre de leurs confrères vinrent à leur secours, et soutinrent la même cause.

Alors Rome et la cour craignirent un schisme. D'autres évêques s'interposèrent, et avec eux le cardinal d'Estrées, évêque-duc de Laon alors, et cardinal quatre ou cinq ans après. La négociation réussit par ce que l'on nomma la paix de Clément IX (Rospigliosi), qui déclara authentiquement que le saint-siège ne prétendait et n'avait jamais

prétendu que la signature du formulaire obligeât à croire que les cinq propositions condamnées fussent implicitement ni explicitement dans le livre de Jansenius, mais seulement de les tenir et de les condamner comme hérétiques en quelque livre et en quelque endroit qu'elles se pussent trouver. Cette paix rendit la liberté et les sacremens aux personnes qui en avaient été privées, et les places aux docteurs et autres qui en avaient été chassés.

Je n'en dirai pas davantage, parce que ce peu que j'ai expliqué suffira pour faire entendre ce qui doit être rapporté présentement et dans la suite, et je continuerai à me servir des mots de jansénisme et de jansénistes, de molinisme et de molinistes pour abréger.

Les jésuites et leurs plus affidés furent outrés de cette paix que tous leurs efforts ici et à Rome n'avaient pu empêcher. Ils avaient su habilement donner le change sur le molinisme, et de défendeurs devenir agresseurs. Les jansénistes, tout en se défendant sur les cinq propositions qu'ils condamnaient et que personne n'avait jamais soutenues, et sur le formulaire quant au fait, n'avaient point quitté prise sur la doctrine de Molina, ni sur les excès qui s'ensuivaient de cette morale, que le fameux Pascal rendit également palpables, existans dans la doctrine et la pratique des casuistes jésuites, et ridicules, dans ces ingénieuses lettres au provincial, si connues sous le nom de *Lettres provinciales*. L'aigreur et la haine continuèrent, et la guerre se perpétua par les écrits, et les jésuites se fortifièrent de plus en plus dans les cours pour accabler et pour écarter leurs adversaires ou les suspects de toutes les places de l'église et des écoles.

Vinrent long-temps après les disputes des jésuites avec les autres missionnaires des Indes, surtout à la Chine, sur les cérémonies que les uns prétendaient purement politiques, les autres idolâtriques, dont j'ai parlé à l'oc-

casion du changement de confesseur de madame la duchesse de Bourgogne, et depuis encore à l'occasion du choix du père Tellier pour confesseur du roi, engagé fort avant dans cette dispute, qui en écrivit, dont le livre fut mis à l'index, sauvé de pis à toute peine, et lui contraint de sortir de Rome et de se retirer en France.

La querelle s'échauffait et bâtait mal pour les jésuites; le père Tellier y prenait une double part. C'était, comme je l'ai dit, un homme ardent et dont la divinité était son molinisme et l'autorité de sa compagnie. Il se vit beau jeu: un roi très ignorant en ces matières, et qui n'avait jamais écouté là-dessus que les jésuites et les leurs, suprêmement; plein de son autorité, et qui s'était laissé persuader que les jansénistes en étaient ennemis, qui voulait se sauver, et qui, ne sachant point la religion, s'était flatté toute sa vie de faire pénitence sur le dos d'autrui, et se repaissait de la faire sur celui des huguenots et des jansénistes qu'il croyait peu différens, et presque également hérétiques; un roi environné de gens aussi ignorans que lui et dans les mêmes préjugés, comme madame de Maintenon et MM. de Beauvilliers et de Chevreuse par Saint-Sulpice et feu M. de Chartres, ou par des courtisans et des valets principaux qui n'en savaient pas davantage, ou qui ne pensaient qu'à leur fortune; un clergé détruit de longue main, en dernier lieu par M. de Chartres, qui avait farci l'épiscopat d'ignorans, de gens inconnus et de bas lieu qui tenaient le pape une divinité, et qui avaient horreur des maximes de l'église de France, parce que toute antiquité leur était inconnue, et qu'étant gens de rien, ils ne savaient ce que c'était que l'état; un parlement débellé et tremblant, de longue main accoutumé à la servitude, et le peu de ceux qui par leurs places ou leur capacité auraient pu parler, dévoués comme le premier président Pelletier, ou affamés de grâces.

Il restait encore quelques personnes à craindre pour les jésuites, c'est-à-dire pour leurs entreprises, comme les cardinaux d'Estrées, Janson et Noailles, et le chancelier : ce dernier était, comme je l'ai dit ailleurs, éreinté, et le père Tellier ne l'ignorait pas; Estrées était vieux et courtisan, Janson aussi, et de plus fort tombé de santé; Noailles n'avait rien de tout cela, il était de plus dans la liaison la plus grande avec madame de Maintenon, puissant à la cour par le goût du roi, par sa famille, par sa réputation soutenue de sa vie et de sa conduite, archevêque de Paris, et en vénération dans son diocèse et dans le clergé, à la tête duquel il se trouvait par tout le royaume; celui-là était capitalement en butte aux jésuites par sa doctrine, non suspecte, mais qui n'était pas la leur, et pour avoir été mis à Châlons, puis à Paris, sans leur participation, et promu de même à la pourpre; ils savaient que les jansénistes n'étaient pas contens de lui, parce qu'il n'avait pas voulu s'en laisser dominer ni donner dans toutes leurs vues, et que lui était encore moins content d'eux depuis la découverte du véritable auteur du fameux *cas de conscience* dont j'ai parlé. Le père Tellier, bien ancré auprès du roi, résolut de commettre le cardinal Noailles d'un côté avec le roi, avec les jansénistes de l'autre, et d'achever en même temps l'ouvrage auquel ils travaillaient depuis tant d'années, par la destruction entière de Port-Royal-des-Champs.

Le père de la Chaise s'était contenté, depuis que la paix de Clément IX avait rétabli ces religieuses, de les empêcher de recevoir aucune fille à profession, pour faire périr la maison par extinction, sans y commettre d'autre violence; on a vu, par ce qui a été rapporté, que le roi dit à Maréchal, sur le voyage qu'il lui avait permis et même ordonné d'y faire, qu'il se repentait de les avoir laissé pousser trop loin, et qu'au fond il les regar-

dait comme de très saintes filles. Le nouveau confesseur vint à bout en peu de temps de changer ces idées.

Il réveilla ensuite une constitution faite à Rome, depuis trois ou quatre ans, à la poursuite des molinistes toujours attentifs à revenir à donner le change, et ardens à chercher les moyens de troubler la paix de Clément IX. Rome, qui les ménageait comme les athlètes des prétentions ultramontaines, auxquelles elle a tant sacrifié de nations, n'osa tout refuser, mais ne voulut pas aussi aller de front contre l'autorité de Clément IX; elle donna donc une constitution ambiguë contre le jansénisme, mais en effleurant, et faite avec assez d'adresse pour que ceux qui étaient attachés à cette paix pussent, sans la blesser, recevoir cette constitution, d'ailleurs parfaitement inutile; les molinistes furent affligés de n'avoir pu obtenir qu'un si faible instrument, qui en effet ne faisait que condamner les cinq propositions déjà proscrites et dont personne n'avait jamais pris la défense, et qui d'ailleurs ne prescrivait rien de nouveau; mais comme dans les disputes longues, et dans lesquelles la puissance séculière prend parti jusqu'à la persécution, les esprits s'échauffent, et de part et d'autre passent les bornes, il était arrivé que quelques jansénistes avaient soutenu secrètement une, plusieurs, et même les cinq propositions hérétiques, mais en grand secret; ce mystère avait été révélé par les papiers saisis dans l'abbaye de Saint-Thierry, dont il a été parlé plus haut à propos de l'affaire que cette recherche fit à l'archevêque de Reims; tout le parti janséniste se récria contre, et renouvela sa soumission de cœur et d'esprit à la condamnation de toutes les cinq propositions, que sans ménagement il dit être cinq hérésies, et contre l'injustice de lui attribuer celle de quelques têtes brûlées qu'il désavouait entièrement, et avec qui il rompait tout commerce et toute société. Ces parti-

culiers mêmes, qui soutenaient l'erreur condamnée, étaient on ne peut pas ni plus rares ni en plus petit nombre, et là-dessus, les uns criant à l'injustice, les autres au péril de l'église, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution dont il vient d'être parlé.

Faute de mieux, le père Tellier résolut d'en faire usage, dans l'espérance d'en tirer parti au moins contre Port-Royal, plus délicat là-dessus que personne d'entre les jansénistes et d'y embarrasser le cardinal de Noailles, à qui le roi ordonna de faire signer cette constitution; comme elle n'altérait point dans le fond la paix de Clément IX, il n'osa contredire, et se mit à faire signer les plus faciles à conduire, et des uns aux autres gagner les moins aisés.

Cette conduite lui réussit si bien que Gif même signa. C'est une abbaye de filles à cinq ou six lieues de Versailles qui a toujours été considérée comme la sœur cadette de Port-Royal-des-Champs, en tout genre, par amis et ennemis, et ces deux maisons en tout temps avaient conservé l'union entre elles la plus intime.

Avec cette signature, le cardinal de Noailles se crut fort, et se persuada que Port-Royal ne ferait point de difficultés. Il y fut trompé. Ces filles, tant de fois et si cruellement traitées, en garde contre des signatures captieuses qu'on leur avait si souvent présentées, dans une solitude qui était sans cesse épiée, et qu'on ne pouvait aborder sans péril d'exil et quelquefois de prison, par conséquent destituées de conseils de confiance, ne purent être amenées à une nouvelle signature. Aucunes de celles qu'on leur montra ne les toucha, non pas même celle de Gif. En vain le cardinal les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandait, qui ne blessait en rien la paix de Clément IX, ni les vérités auxqu'elles elles étaient attachées; rien ne put rassurer la frayeur de ces âmes saintes et timorées. Elles ne purent comprendre qu'une signature

nouvelle ne renfermât pas quelque venin et quelque surprise, et leur courage ne put être ébranlé par la considération de tout ce dont leur refus les menaçait.

C'était là ce qu'avaient espéré les jésuites: d'engager le cardinal de Noailles et de parvenir enfin à détruire une maison qu'ils détestaient, et dont ils n'avaient cessé depuis tant d'années de machiner la dernière ruine. Ils mouraient de peur que les religieuses qui restaient ne survécussent le roi, qu'après lui ils ne pussent continuer d'avoir le crédit de les empêcher de recevoir des filles à profession, et que cette maison ennemie subsistât, et se relevât, qui était toujours regardée comme le centre, le chef-lieu et le ralliement du parti janséniste, dès qu'on oserait y aborder.

Le cardinal, qui prévit un orage, mais non le destructif qui ne se pouvait imaginer, pressa ces filles à plusieurs reprises, par d'autres et par lui-même; il y alla plusieurs fois, toujours inutilement. Le roi le pressait vivement, poussé de même par son confesseur, tant qu'enfin le cardinal lâcha pied, procéda et leur ôta les sacremens.

Alors le père Tellier les noircit auprès du roi de toutes les anciennes couleurs qu'il renouvela, les fit passer dans son esprit pour des révoltées, qui seules dans l'église refusaient une signature trouvée partout orthodoxe, et lui persuada qu'il ne serait jamais en repos sur ces questions tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre les deux puissances, subsisterait; enfin que sa conscience était pour le moins aussi engagée que son autorité à une destruction si nécessaire, et qui n'avait tardé que trop d'années. Le bon père piqua et tourna si bien le roi que les fers furent mis au feu pour leur destruction.

Port-Royal de Paris n'était qu'un hospice de celui des Champs. Celui-ci fut en entier transporté à Paris

pendant plusieurs années, pendant lesquelles on entretint les bâtimens du monastère des Champs, lequel ne fut plus qu'une ferme. Ensuite, les religieuses, qu'on avait pris soin de diviser dans les diverses persécutions qui leur furent suscitées, furent séparées en deux monastères. Celles qui firent tout ce qu'on voulut formèrent la maison de Paris, les autres celle des Champs, qui n'eurent pas de plus grandes ennemies que celles de Paris, à qui tous les biens presque furent adjugés dans l'espérance de faire tomber les Champs par famine, mais qui se soutint par le travail, l'économie et les aumônes.

Lorsqu'il fut question de la destruction, Voysin, encore conseiller d'état, mais homme sûr et à tout faire pour la fortune, fut commis pour les prétentions sur les Champs, où on peut juger de l'équité qui y fut gardée.

Mais ce qui surprit étrangement, c'est que les religieuses des Champs se mirent en règle et se pourvurent à Rome, où elles furent écoutées. Comme la bulle ou la constitution *Vineàm Domini Sabbaoth* n'y avait jamais été accordée pour détruire la paix de Clément IX, on n'y trouva pas mauvais les difficultés de ces filles à la signer sans l'explication qu'elles offraient d'ajouter en signant, sans préjudice de la paix de Clément IX à laquelle elles adhéraient. Ce qui était leur crime en France, digne d'éradication et des dernières peines personnelles, parut fort innocent à Rome. Elles se soumettaient à la bulle, et dans le même esprit qu'elle avait été donnée : on n'y en voulait pas davantage.

Cela fit changer de batterie aux jésuites, parce que cela affichait le criminel usage qu'ils voulaient faire de cette bulle; et qu'ils ne savaient comment réussir dès que Rome, sur qui ils avaient compté, leur devenait plus que suspecte. Ils craignirent encore les longueurs des procédures à Paris, à Lyon, à Rome, des commissaires *in par-*

tibus. C'était un nœud gordien qu'il leur parut plus facile de couper que de dénouer.

On agit donc sur le principe qu'il n'y avait qu'un Port-Royal, que ce n'était que par tolérance qu'on en avait fait deux de la même abbaye; qu'il convenait remettre les choses sur l'ancien pied; qu'entre les deux il convenait mieux de conserver celui de Paris que l'autre, qui avait à peine de quoi subsister, situé en lieu mal sain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres, qui depuis tant d'années avaient défense de recevoir personne à profession.

Il fut donc rendu un arrêt du conseil, en vertu duquel la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal-des-Champs se trouva secrètement investie par des détachement des régimens des gardes françaises et suisses; et vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet; et sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avait amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étaient différens monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle. Il y en a des livres entiers.

Après leur départ, Argenson visita la maison des greniers jusqu'aux caves; se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta; mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris, et le peu qu'il ne

crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, et s'en retourna rendre compte au roi et au père Tellier de son heureuse expédition.

Les divers traitemens que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons, pour les forçer à signer sans restriction, est la matière d'autres ouvrages, qui, malgré la vigilance des oppresseurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point que la cour et les jésuites même en furent embarrassés.

Mais le père Tellier n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il faut achever cette matière de suite, quoique le reste en appartienne aux premiers mois de l'année suivante. Ce ne furent qu'arrêts sur arrêts du conseil, et lettres de cachet sur lettres de cachet. Il fut enjoint aux familles qui avaient des parens enterrés à Port-Royal-des-Champs de les faire exhumer et porter ailleurs; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres comme on put, avec l'indécence qu'on se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtimens, comme on fait les maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema la place; à la vérité ce ne fut pas de sel, c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand jusque dans Rome. Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

Le cardinal de Noailles en sentit l'énormité après qu'il se fut mis hors d'état de parer un coup qui avait passé sa prévoyance, et qui en effet ne se pouvait imaginer. Il n'en fut pas mieux avec les molinistes, mais beaucoup plus mal avec les jansénistes, ainsi que les jésuites se l'étaient bien proposé; et depuis cette funeste époque, il ne porta quasi plus santé, je veux dire qu'il fut presque

incontinent attaqué, et peu-à-peu poussé sans relâche aux dernières extrémités jusqu'à la fin de sa vie.

CHAPITRE XXXVII.

Chamillart et ses filles à la Ferté. — Il achète Courcelles. — J'y conduis la duchesse de Lorge. — Voyage à la Flèche. — Allusion désagréable fournie par le hasard. — Autre aventure. — Étrange sermon que Chamillart subit de bonne grâce. — Je me sens un grand desir de me retirer. — Quelles considérations m'y portent. — Quelles autres s'y opposent. — Une circonstance nécessite mon retour à Paris. — Quel piège m'attendait à Pontchartrain. — Ce que j'y apprends sur la situation de M. le duc d'Orléans. — Passage à Versailles, où le chancelier me force d'accepter chez lui un logement. — Mes amis conspirent contre moi. — Bontés de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne pour madame de Saint-Simon. — Quel parti je prends en secret. — Maréchal promet de demander pour moi une audience au roi. — Accortise de la maréchale de Villars. — Visite du roi au maréchal, puis à la maréchale de Villars. — Quel projet je forme au sujet du duc d'Orléans. — Besons reçoit ma confidence. — Son caractère. — Maréchal m'obtient une audience du roi.

Les différentes choses que j'ai racontées avaient retardé mon départ pour la Ferté jusque dans les commencemens de septembre. Les filles de Chamillart y vinrent, lui-même aussi au retour de ses courses pour aller voir des terres à acheter, voyage où, pour être hors de Paris, les avis et les propos menaçans de madame de Maintenon l'avaient forcé, qui le voulait tenir au loin, dans le dépit de la nombreuse et bonne compagnie qui ne l'abandonnait point, et plus encore dans l'appréhension que lui donnait

le goût du roi pour lui. J'essayai de l'amuser par tout ce que la campagne me put fournir, et de le recevoir bien mieux que s'il eût été encore en place et en faveur. Après dix ou douze jours il s'en alla à Paris conclure le marché de Courcelles. Ses filles le suivirent bientôt après, excepté la duchesse de Lorge qui demeura avec nous et d'autre compagnie. Son père et sa famille ne tardèrent pas à s'en aller à Courcelles, et bientôt après j'y menai ma belle-sœur. Ce n'est pas qu'on ne fit tout ce qu'on put pour me dissuader de ce voyage, qui en effet était peu politique, mais je ne crus pas y devoir asservir l'amitié.

J'y demeurai trois semaines; je passais les matinées avec Chamillart qui me parla à cœur ouvert de bien des choses, et qui m'y en montra de bien curieuses du temps de son ministère. Quand j'aurais ignoré jusqu'alors les variations si fréquentes de l'esprit, de l'estime, de l'amitié de madame de Maintenon, sans autre cause que son naturel changeant, je l'aurais vu là à découvert, ainsi que les évènemens produits de cette cause qui ont si souvent gâté les meilleures affaires, et perdu tant d'autres par le peu de suite et la succession des différentes fantaisies. Le reste du jour s'y passait en amusemens et en promenades; Chamillart toujours doux, serein, sans humeur, sans distraction, mais presque jamais seul, comme un homme qui se craint et qui cherche à remplir le vide où il se trouve; la conversation bonne, mais réservée sur les nouvelles, et changeant alors la conversation adroitement; le voisinage assidu chez lui et bien reçu, et sa famille cherchant à l'amuser et à se dissiper elle-même.

J'y fus témoin de deux aventures que je ne puis m'empêcher de rapporter. Le magnifique collège de la Flèche n'est qu'à deux lieues de Courcelles; nous l'allâmes voir. Les jésuites firent de leur mieux pour faire la meilleure

réception qu'ils purent. Chauvelin, intendant de la province, s'y trouva pour y ajouter tout ce qu'il put. C'est celui qui devint après conseiller d'état, cousin de Chauvelin, qui long-temps depuis eut les sceaux et bien mieux encore. Tessé avait donné pour rien une de ses filles à la Varenne, qui était seigneur de la Flèche; elle était veuve et y demeurait. Chamillart crut de la politesse de l'aller voir et me le proposa; je crus lui devoir dire qu'elle était fille de Tessé, parce que ce maréchal avait contribué à sa chute, et qu'il n'avait pas gardé de mesure avec lui dans les derniers temps. Cela n'arrêta pas Chamillart; je ne lui en dis pas aussi davantage; nous y allâmes. La maison se trouva si dégarnie de domestiques et si peu en ordre, que nous demeurâmes tous deux seuls près d'un quart d'heure, dans une antichambre. Il y avait une grande et vieille cheminée, sur laquelle on lisait en fort grosses lettres ces deux vers latins :

> Donec eris felix, multos numerabis amicos;
> Tempora si fuerint nubila, solus eris.

Je l'aperçus, et me gardai bien d'en faire aucun semblant; mais le long temps que nous restâmes là donna loisir à Chamillart de tout considérer et de la lire. Je le vis faire, et je m'écartai pour ne pas lui montrer que je m'en apercevais, ni donner lieu de parler sur cette morale.

L'autre aventure fut plus pesante. La paroisse de Courcelles est petite, éloignée, et par un fort mauvais chemin. Contens d'y avoir été à la grand'messe le jour de la Toussaint, nous allâmes à vêpres à une abbaye de filles qui n'est qu'à demi-lieue, qui s'appelle la Fontaine-Saint-Martin. Nous vîmes l'abbesse à la grille, les dames entrèrent dans la maison. Chamillart et moi avions envie d'éviter un mauvais sermon, mais l'abbesse nous dit que l'évêque du Mans, qui avait su que nous devions aller ce

jour-là chez elle, avait prié les jésuites d'y envoyer leur meilleur prédicateur, qui serait mortifié avec ces pères si nous ne l'entendions point. Il fallut donc s'y résoudre.

Dès les premières périodes je frémis. Le sujet fut de la différence de la béatitude des saints d'avec le bonheur le plus complet dont on puisse jouir ici-bas; de l'éternelle solidité de l'une, de l'instabilité continuelle de l'autre; des peines inséparables des plus grandes fortunes; des dangers de la jouissance de la prospérité, des regrets et des douleurs de sa perte. Le jésuite s'étendit sur cette peinture qu'il rendit vive et démonstrative. S'il s'en fût tenu aux termes généraux, cette indiscrétion eût pu passer à la faveur du jour qu'on solennisait; mais après avoir bien déployé son sujet, il en vint à une description particulière si propre à Chamillart qu'il n'y eut personne de l'auditoire qui n'en perdît toute contenance. Il ne parla jamais d'autre fortune, ni d'autre bonheur que celui de la faveur et de la confiance d'un grand roi, que du maniement de ses affaires, que du gouvernement de son état; il entra dans le détail des fautes qui s'y peuvent faire ou qu'on impute aux malheureux succès, il ne ménagea aucun trait parlant. Il vint après à la disgrace, au dénûment, au vide, au déchaînement. Il débita qu'un prince comptait au ministre chassé, comme une grâce sans prix, la bonté de ne lui pas faire rendre un compte rigoureux de son administration. Enfin il termina son discours par une exhortation, à ceux qui se trouvaient réduits en cet état, d'en faire un saint usage pour acquérir dans le ciel une plus haute fortune qui ne doit jamais finir. S'il avait adressé la parole à Chamillart, il n'aurait pas été plus manifeste qu'il avait entrepris de le prêcher tout seul; rien de tout son discours n'était propre qu'à lui. Il n'y eut personne qui n'en sortît confondu.

Chamillart seul ne parut point embarrassé. Après vêpres nous retournâmes à la grille. Il loua le prédicateur, lui fit accueil après lorsqu'il vint saluer la compagnie, le félicita du sermon; une collation vint fort à propos pour donner lieu de parler d'autre chose. Nous retournâmes à Courcelles où nous nous déchargeâmes le cœur les uns aux autres de cette scandaleuse indiscrétion où le jésuite apparemment avait cru faire merveilles. Peu de jours après je retournai à la Ferté, après un mois d'absence.

La compagnie en était partie, et nous eûmes alors le temps, madame de Saint-Simon et moi, de raisonner sur le parti que je voulais prendre. Je trouvais que l'abandon de la cour était le seul qui me convînt. On ne me reprochait quoi que ce soit, je ne me sentais en faute sur rien, je n'avais donc pas matière à aucune justification, ni à aucune excuse, ni à espérer en y réussissant de me remettre à flot: on me trouvait trop d'esprit et d'instruction, détour que la connaissance de la faiblesse du roi à cet égard avait fait prendre pour me perdre auprès de lui, lors de l'ambassade de Rome, et dont on s'était si longtemps bien trouvé, qu'on le renouvelait plus que jamais. Les amis considérables que j'avais à la cour, en seigneurs principaux, en ministres, en dames considérables, étaient une autre matière qui me tournait à mal. On craignait qu'ils ne me portassent, que je ne susse en faire usage pour arriver; on ne voulait pas que j'eusse des ailes, et pour la première fois que pareille chose soit arrivée dans une cour, on me fit un crime auprès du roi de l'estime, de l'amitié, de la confiance des personnes pour lesquelles il en avait lui-même, et qu'à ce titre il avait élevées. Comment se disculper d'avoir de l'esprit et des connaissances, puisqu'on en avait persuadé le roi à mauvais dessein et avec succès? Comment lui faire entendre une ruse dont l'explication ne pouvait lui être faite,

parce qu'elle ne roulait que sur sa faiblesse? Comment s'excuser sur l'usage de tant d'esprit prétendu, puisque jamais je n'avais été ni attaqué là-dessus, ni eu occasion d'en profiter? Enfin, comment se laver d'avoir des amis qui me faisaient honneur par leur réputation, leur mérite, leurs places, et la part qu'ils avaient dans les affaires, et dans l'estime et la confiance du roi, et dont l'amitié eût tenu lieu de mérite auprès de lui, à tout autre qu'à moi?

Le rare est qu'on ne relevait point celle qui était entre M. le duc d'Orléans et moi, quoique si publique et si peu ménagée, et lui si mal auprès du roi. Rien ne montrait davantage le ressort qui faisait agir. On ne craignait pas l'usage que je pourrais faire de celle-ci, on redoutait celui que je pourrais tirer des autres. Mais de tout cela nul moyen d'en revenir auprès du roi, qu'on avait prévenu là-dessus comme sur des choses très dangereuses, et sur lesquelles il ne se pouvait rien alléguer.

C'était l'effet de la jalousie d'une part, du dépit de l'autre, de ceux que je n'avais pas ménagés pendant la campagne de Lille, et qui s'étaient aperçus que j'avais vu trop clair dans leurs desseins. Ils en craignaient les retours dans un temps ou dans un autre, et ils n'avaient rien épargné pour me mettre hors de combat pour toujours.

Les affaires de rang que j'avais soutenues, l'impatience des usurpations sur lesquelles je ne m'étais pas contraint, les fripons de toute espèce sur lesquels je m'étais quelquefois expliqué un peu librement, peu de commerce toute ma vie avec la jeunesse, dont la dissipation, le futile, la débauche de quelques-uns, ne m'allaient point, tout cela ensemble faisait un groupe et un cri sous lesquels je succombais, et dont ces amis qu'on relevait si fort étaient trop faibles pour me défendre.

Le pari de Lille fut un autre sujet qui avait mis à mon égard le doigt sur la lettre, à la cabale de Vendôme, qui en prit occasion de répandre et de persuader au roi que je blâmais le gouvernement, que j'en étais ennemi, et tout ce qui se put broder là-dessus pour l'aigrir. Comment encore s'aller excuser sur cet article, et quoique Vendôme fût en disgrâce, comment aller montrer au roi ce projet contre son petit-fils, où trempaient tant de gens si considérables, et lors encore si considérés et si bien traités, et parmi lesquels il s'en trouvait qui, en tout genre, lui tenaient de si près?

Je trouvais donc le mal sans remède, par cela même qu'il était sans consistance sur laquelle les remèdes pussent agir, et je ne me trouvais pas disposé à avaler continuellement des dégoûts, en demeurant à la cour, et à une basse servitude que je n'avais jamais pratiquée, et pour laquelle je ne me sentais point fait, pour arriver à quoi que ce fût de mieux, à plus forte raison, à pure perte.

Madame de Saint-Simon, sans se compter elle-même pour rien, me représentait doucement les suites dangereuses du parti que je voulais prendre : l'amortissement du dépit, l'ennui d'une vie désoccupée, la stérilité de la promenade et des livres pour un homme de mon état, dont l'esprit avait besoin de pâture, et était de tout temps accoutumé à penser et à faire, les regrets que leur inutilité appesantirait, le long temps qu'ils pouvaient durer à mon âge, l'embarras et le chagrin qui accompagneraient l'entrée de mes enfans dans le monde et dans le service, les besoins continuels de la cour pour la conservation de son propre patrimoine, et les inconvéniens ruineux d'en être maltraité ; enfin la considération des changemens qui pouvaient arriver et que devaient amener la disproportion des âges.

Nous en étions là-dessus, toutefois mon parti était pris de passer quatre mois d'hiver à Paris et huit à la Ferté, sans voir la cour qu'en passant ou par pure nécessité d'affaires, et de laisser liberté à madame de Saint-Simon sur moins de séjour à la campagne, lorsque nous apprîmes la mort de celui qui, depuis plus de trente ans, conduisait toutes nos affaires avec toute l'affection, la capacité et la réputation qui se peuvent desirer, laquelle arriva en trois jours à Ruffet, où il était allé pour les affaires de cette terre en revenant de celles de Guyenne. Ce malheur pressa notre retour; madame de Saint-Simon me proposa d'aller de la Ferté coucher à Pontchartrain. Elle avait ajusté le voyage pendant un Marly, et aux jours que le chancelier était chez lui, qu'elle avait instruit de ce qui se passait entre nous, et qui m'attendait. Je donnai dans le piège sans m'en douter, et nous arrivâmes à Pontchartrain le 19 décembre.

Dès le lendemain, le chancelier me prit dans le cabinet de sa femme avec elle et la mienne, où, porte bien fermée, il me demanda où j'en étais depuis que nous ne nous étions vus, et si les réflexions n'étaient point venues à mon secours. Je m'expliquai au long avec lui sur ce que je viens de rapporter. Il me laissa tout dire; ensuite il reprit toutes mes raisons, et avec l'esprit et l'adresse qui lui étaient si naturelles, il essaya de les retourner toutes. Il vint ensuite à la censure, mais avec une grâce et une amitié touchante. Il me montra que les ennemis dont je me plaignais étaient bien payés pour l'être; et pour m'empêcher de bonne heure d'arriver en état de leur faire du mal, puisque, dans une situation commune à mon âge, je les ménageais si peu et publiquement; qu'il était vrai que je parlais peu et souvent point du tout, mais que l'énergie de mes expressions, même ordinaires, faisait peur, et que mon silence encore n'était

guère moins éloquent en beaucoup de rencontres ; qu'il ne s'agissait de rien de marqué ni de grossier à faire, mais de montrer à l'avenir, par une circonspection exacte, que je n'étais pas incapable de réfléchir et de me corriger. Il me soutint que, n'y ayant rien de marqué que ce pari de Lille, qui vieillirait et s'oublierait enfin, c'était une erreur de me croire sans ressource, et une autre encore qu'un homme de ma sorte pût en manquer avec de la patience et de l'application. Il appuya sur les mêmes raisons que madame de Saint-Simon n'avait fait que me présenter. Il s'étendit en exemples vivans sur ce qu'aucun de ceux dont la fortune pouvait avoir fait et faire encore envie, n'y était parvenu sans avoir passé par des situations plus fâcheuses que celle où je me croyais; qu'il ne s'agissait point de bassesses pour s'en relever, mais de conduite et de sagesse. De là il vint aux dégoûts présens par lesquels il fallait passer, qu'il compara à ceux que je me préparais par une retraite. Il me maintint qu'il y avait moins d'honneur et de courage à réjouir mes ennemis en leur quittant la partie, et me mettant de leur côté pour accomplir sur moi leurs desirs, qu'à leur résister et à faire ce que je devais pour ramener la fortune ; et il finit par la considération de mon âge et de celui de ceux à qui j'avais affaire.

La chancelière se mit de la partie; je répondis, ils répliquèrent. J'omets ce qu'ils alléguèrent sur ce que je pouvais faire et devenir, que l'amitié et l'estime grossissaient. Enfin ils me dirent que ce que j'aurais de plus journellement incommode à essuyer, était de loger à la ville, parce que, outre l'incommodité, cela entraînait mille contre-temps et rompait le commerce et la société dont on tire imperceptiblement tant d'avantages. Que de cela je ne pouvais m'en prendre qu'à la disgrâce d'autrui, non à la mienne; que le roi avait compté que le logement

de M. le maréchal de Lorge me demeurerait; que je l'avais si bien cru moi-même, que, depuis sept ans que je l'occupais, je n'avais jamais demandé aucun de ceux qui avaient vaqué; que ce n'était la faute de personne, si mon beau-frère, délogé de chez son beau-père, reprenait le logement de son père, qui lui avait été donné à sa mort, qu'il n'avait point habité par la promptitude de son mariage; qu'ainsi ce n'était point là ce que je devais prendre comme un dégoût; puis, revenant sur l'incommodité, ils m'offrirent ce qu'ils pouvaient, qui était une grande et belle chambre et une garde-robe chez eux au château, qui était le logement de leur frère qui, par ses apoplexies, ne sortait plus de sa maison de Paris. Ils me dirent que je pourrais me tenir là dans la journée, si je n'y voulais pas coucher, madame de Saint-Simon avoir où s'habiller, et tous deux y voir nos amis. L'un et l'autre m'en pressèrent jusqu'à m'embarrasser, et toujours madame de Saint-Simon en silence pendant toute cette conversation qui dura près de trois heures. Le chancelier la finit par me prier de ne plus rien dire; mais de faire mes réflexions au moins pour l'amour de lui, et que nous verrions après l'impression qu'elles m'auraient faites.

Ils me parlèrent le lendemain sur madame de Saint-Simon, sans elle, pour me battre par la considération de la triste vie que ma retraite lui ferait mener, et par celle de tous les usages dont elle me pouvait être à la cour, où elle était indistinctement et unanimement aimée, estimée, considérée, à commencer par le roi. Il était vrai encore que madame la duchesse de Bourgogne s'était plainte à madame de Lausun, plusieurs fois, de sa longue absence avec beaucoup d'amitié et d'intérêt, et que M. le duc d'Orléans l'avait entretenue de la mienne souvent à Marly avec amertume, et cherchant les moyens de me ramener, jusqu'à me faire presser par elle de prendre le

petit logement au château qu'avait d'Effiat, comme étant son premier-écuyer, et dont il pouvait disposer à ce titre, d'Effiat surtout n'y venant presque jamais. Je n'avais pas la plus légère connaissance avec Effiat, et je me gardai bien d'accepter ainsi son logement d'un air de supériorité.

Tous ces entretiens me flattaient par l'amitié, m'importunaient par le combat, mais ne vainquirent ni mon dégoût ni ma résolution. Ils me jetèrent seulement dans un tiraillement qui, sans qu'il y parût, me mit extrêmement mal à mon aise.

Je fus trois nuits à Pontchartrain; je m'y informai de la situation de M. le duc d'Orléans; le chancelier m'apprit qu'elle ne pouvait être plus triste, dans un éloignement du roi fort marqué, celui de Monseigneur incomparablement davantage, un embarras, un malaise qui se montrait à découvert, une solitude entière, et jusque dans les lieux publics, où personne ne s'approchait de lui, et où rarement il s'approchait de personne sans demeurer seul bientôt après; un abandon entier à madame d'Argenton et à la mauvaise compagnie de Paris où il était fort souvent; que cette dame avait fait les honneurs d'un repas qu'il avait donné depuis peu de jours à Saint-Cloud, à l'électeur de Bavière, qui avait fait grand bruit et fort irrité le roi; en un mot, que jamais prince de ce rang ne fut si étrangement anéanti. Je m'étais bien attendu à une partie de ces choses, mais non à un si cruel état. Il augmenta encore mes réflexions.

Il fallut passer et s'arrêter à Versailles. Nous y fûmes tous dîner chez le chancelier, le samedi 21 décembre, jour que le roi revenait de Marly. La chancelière nous mena voir le logement qu'elle nous destinait. Les empressemens avaient été poussés là-dessus avec adresse jusqu'à faire sentir qu'ils se tiendraient offensés et méprisés du

refus. Ils y avaient ajouté l'offre tout aussi poussée de nous y faire servir un morceau pour nous et pour nos amis; en un mot, tant fut procédé qu'ils me forcèrent comme on force un cerf. Il fallut accepter; mais je capitulai sur le manger que je ne voulus pas souffrir. Il est impossible d'exprimer l'amitié et la grâce avec laquelle tout cela se passa de leur part. Leur fils était à Marly, que nous ne vîmes que le soir à Versailles.

J'étais peu persuadé, touché néanmoins des raisons et plus encore de l'amitié, mais froncé de nouveau en me revoyant dans Versailles, relégué au fond de la ville, avec cet asile au château, peu capable de soutenir le dégoût et laméséance d'une situation que je ne voyais aucun moyen sensible de changer.

Sur le soir, au retour de la cour, je me trouvai environné d'amis, qui, comme de concert, accoururent autour de moi, hommes et femmes, Chevreuse, Beauvilliers, Lévi, Saint-Géran, Nogaret, Boufflers, Villeroy et d'autres encore, qui me représentèrent toutes les mêmes considérations en diverses façons qui m'avaient été faites, et qui formèrent comme une conjuration contre ce que j'avais résolu, dont quelques-uns étaient informés et dont les autres s'étaient doutés par la longueur de mon absence. Ils se relayaient les uns les autres, comme s'ils s'étaient entendus pour ne me laisser aucun repos.

Madame la duchesse de Bourgogne envoya chercher madame de Saint-Simon sitôt qu'elle fut arrivée, qui l'accabla de bontés, dont aussi monseigneur le duc de Bourgogne me combla. Outre ce qu'elle avait dit sur la place de dame d'honneur, après la duchesse du Lude, je sus par Cheverny, le même soir, que monseigneur le duc de Bourgogne s'en était ouvert à lui.

Surpris d'une réception si vive, et touché d'une amitié si constante de tant de gens considérables dans un état

de disgrâce, et de ne pouvoir encore en revenant à flot devenir utile à pas un d'eux, les réflexions, tout ensemble, me terrassèrent. Je résolus, ce même soir, à l'insu de qui que ce fût, de tenter chose qui me décidât pour toujours, soit en me raccrochant à la cour avec quelque succès, soit en l'abandonnant, et qui me délivrât ainsi de la sorte de persécution que je souffrais là-dessus.

Quelque peu susceptibles que les choses vagues et sans fondement fussent d'un éclaircissement avec le roi, dont les plus dangereuses, comme l'esprit, ne se pouvaient traiter, et les plus aisées à détruire étaient d'une périlleuse délicatesse, comme le pari de Lille et ses suites, ce fut néanmoins la dernière ressource que j'embrassai, fondé sur ce que cette voie m'avait si bien réussi plus d'une fois, et dans la vérité encore sur ce qu'il y avait à croire que le roi ne voudrait pas m'entendre, ou qu'il m'écouterait, et cela court et sec, deux choses qui favorisaient le parti que je voulais prendre, et qui mettraient fin aux obstacles de raison et d'amitié que j'y rencontrais.

J'allai chez Maréchal dont on a vu ailleurs l'attachement pour moi, et quel il était; il était un de ceux qui me pressaient de ne point quitter la partie, et il m'en avait écrit fortement à la Ferté pour hâter mon retour. Je le trouvai. La conversation ne tarda pas à se tourner sur ma situation, et sur l'embarras que, ne portant sur rien de particulier, mais sur un amas de bagatelles vraies et fausses, ces bagatelles étaient grossies et empoisonnées de manière qu'elles me coulaient à fond plus sûrement que des fautes réelles et bien marquées. Après quelques raisonnemens là-dessus, je lui dis tout d'un coup que tout le malheur était d'avoir affaire à un maître inabordable, dans l'esprit duquel, si je pouvais lui parler à mon aise, j'étais sûr de faire évanouir toutes les friponneries dont on s'était servi pour lui rendre ma conduite désagréable; et tout de suite j'a-

joutai qu'il me venait en pensée de lui faire une proposition, sans toutefois lui rien demander au-dessus de ses forces, parce que j'avais tout lieu de compter sur son amitié, que la volonté ne lui manquerait pas, et que dans cette persuasion je desirais qu'il demeurât en sa liberté de me répondre et de ne rien faire que ce qui lui conviendrait; que ma proposition était qu'il prît son temps de dire au roi qu'il m'avait vu affligé au dernier point de me sentir mal auprès de lui sans l'avoir en rien mérité, que cette seule raison m'avait tenu quatre mois à la campagne, où je serais encore sans la mort d'un homme très principal dans mes affaires pour lesquelles j'avais été forcé à revenir, que je ne pouvais avoir du repos qu'en lui parlant avec franchise et loisir, et que je le suppliais de vouloir m'écouter avec bonté et loisir quand il lui plairait. J'ajoutai que par le refus de l'audience je verrais bien que je n'avais plus à songer à rien; que, si je l'obtenais, le succès me découvrirait ce qui me pourrait rester d'espérance.

Maréchal pensa un moment, puis me regardant: « Je le ferai, me dit-il avec feu, et en effet il n'y a que cela à faire. Vous lui avez déjà parlé plusieurs fois, il en a toujours été content; il ne craindra point ce que vous aurez à lui dire, par l'expérience qu'il en a déjà eue. Je ne réponds pourtant pas qu'il le veuille s'il est bien déterminé contre vous, mais laissez-moi faire et bien prendre mon temps ». Nous convînmes qu'il m'écrirait à Paris par un exprès sitôt qu'il aurait parlé.

En le quittant, je fus dire au chancelier et à madame de Saint-Simon le dessein que j'avais conçu et entrepris, et leur déclarer en même temps que c'était le fruit de leurs persécutions et de celles de tous mes amis, duquel dépendrait le parti que je prendrais; mais que, poussé à bout pour demeurer à la cour, je voulais tâcher de pénétrer par cette dernière tentative ce que j'y pouvais rai-

sonnablement espérer, et par le succès de cette épreuve m'y attacher, ou l'abandonner pour toujours. Tous deux goûtèrent fort ce que j'avais imaginé, sans pouvoir s'opposer à ma résolution, en conséquence. Le chancelier craignit que le roi n'ayant rien de marqué contre moi ne voulût point m'entendre, dégoûté par un amas de choses sans corps, adroitement empoisonnées et portées jusqu'à lui; madame de Saint-Simon craignit bien davantage, persuadée qu'elle était par l'éloignement profond du roi pour moi, qu'elle avait appris de madame la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avait judicieusement caché. Cependant la conclusion fut d'attendre, d'espérer; que rien n'était mieux que ce que j'avais fait par l'obscurité dans laquelle cette audience serait demandée; que ce serait bon signe si elle m'était accordée; qu'en tout évènement on serait sur ses pieds pour voir et consulter, ne voulant pas consentir à la retraite quand même l'audience serait refusée.

Ce même soir, tout tard, je montai chez madame de Saint-Géran qui sortait de la grande opération de la fistule et qui m'avait envoyé prier en arrivant de ne pas me retirer sans l'aller voir. La maréchale de Villars y vint. Jusqu'à la disgrâce de Chamillart nous avions logé porte à porte. C'était une femme qui, à travers les galanteries, s'était mise en considération personnelle par les grâces et l'application avec lesquelles elle tâchait d'émousser la jalousie de la fortune de son mari. Elle n'avait rien oublié, ni lui aussi, pour se mettre bien avec madame de Saint-Simon et avec moi dans le temps le plus radieux de leur vie, et où nous ne pouvions leur être de nul usage. Ils avaient passé légèrement sur ma douleur peu contrainte de leur énorme duché dont jamais je ne leur avais fait le moindre compliment. Sur la pairie je m'étais aussi bien gardé de leur en faire faire, encore moins de

leur en écrire. L'accueil, au bout de quatre mois d'absence, fut comme si nous ne nous étions pas quittés. Elle me pria à dîner avec madame de Saint-Simon pour le lendemain, et m'en pressa de manière à ne m'en pouvoir défendre. Ils étaient lors en l'apogée de la plus brillante faveur. Elle savait que le roi devait aller voir son mari le lendemain, mais elle n'eut garde de me le dire. Elle me l'avoua depuis, et son intention fut de nous donner occasion de lui faire notre cour.

Je fus voir le lendemain matin la duchesse de Villeroy. Elle et son mari me demandèrent où je dînais, et m'avertirent de la visite du roi, de peur que dans la surprise il m'échappât quelque chose. Le duc de Villeroy m'avait écrit la pairie de Villars à la Ferté, sans me mander autre chose dans la même lettre. Ma réponse fut laconique; je lui mandai que je le remerciais de sa nouvelle, que je le priais de s'aller...... en propres termes, et de me croire, etc. Ils en rirent beaucoup, mais cette disposition qu'ils me connaissaient les engagea à me donner l'avis.

Nous dînâmes en compagnie assez courte, et que nous reconnûmes aisément avoir été choisie pour nous. Vers le fruit on vint poster les gardes, et le roi vint au sortir du sermon. La compagnie s'était grossie depuis le dîner. Le roi la salua, puis vint au lit de repos sur lequel était le maréchal de Villars, l'embrassa par deux fois avec des propos obligeans, congédia le monde, et demeura deux heures là tête à tête. Comme il sortait, le maréchal lui dit qu'il se méprenait de porte; le roi l'assura qu'il avait bien remarqué le chemin, et qu'il allait rendre une visite à la maréchale dans son appartement; il l'y trouva avec quelques dames. Il y fut peu, mais avec cette galanterie majestueuse qui lui était si naturelle. Il s'en alla de là chez lui. Cette visite excita un renouvellement d'envie et fit grand bruit dans le monde. Le maré-

chal de Grammont, mort à Bayonne en 1678, est le dernier seigneur qu'il ait visité dans une maladie, ce qui n'était pas rare autrefois. En allant chez Villars, il dit, comme par manière d'excuse, que puisque le maréchal de Villars ne pouvait venir chez lui, il fallait bien qu'il l'allât trouver.

Le maréchal de Boufflers ne fut pas celui à qui cette visite fut le moins sensible. Il se tint fort chez lui pendant qu'elle dura, et tout le jour. Mais le hasard donna une rude mortification à un autre illustre disgracié. Le duc de Vendôme qui, depuis son exclusion de Marly et de Meudon, faisait des courses rares d'Anet à Versailles, y arriva justement dans ce temps-là. Il en usa en courtisan. Il vint dans la galerie où donnait l'appartement qu'occupait Villars attendre que le roi en sortît, et y demeura une bonne heure confondu avec tout le monde. Le roi, qui le vit en sortant, lui demanda à quelle heure il était parti d'Anet. C'est tout ce qu'il en eut en tout le temps qu'il demeura à Versailles, qui fut jusqu'au premier jour de l'an. Ce spectacle de Vendôme ne laissa pas d'amuser assez de gens.

● Tandis que je mettais les fers au feu pour moi-même, je ne perdais pas de vue la triste situation de M. le duc d'Orléans. Il était allé de Marly à Paris, ainsi je ne l'avais point vu, et à Paris je ne le voyais jamais. Frappé de la profondeur de sa chute, il ne se présenta à moi qu'un seul moyen de le relever, terrible à la vérité, et même dangereux à lui proposer vainement, très difficile à espérer de lui faire prendre, mais qui tel qu'il était ne fut pas capable de m'épouvanter. C'était de le séparer d'avec sa maîtresse pour ne la revoir jamais. J'en sentis tout le poids et le péril, mais j'en sentis tellement la nécessité et le fruit, que je résolus de l'entreprendre. Cependant je n'osai me charger seul d'une entreprise si pleine d'écueils.

Je jetai les yeux sur Besons, le seul homme qui fût en état et qui pût être en volonté de m'y aider, encore qu'il fût à peine de ma connaissance. On a vu en plus d'un endroit ici quel il était, et ses raisons de liaison et d'attachement pour M. le duc d'Orléans, qui avait beaucoup de confiance en lui, et qui avait fort contribué à son élévation.

Besons était un rustre, volontiers brutal, avec peu d'esprit, mais tout tourné à son fait et à cheminer; avec assez de sens, mais une tête faite pour un Rembrand et un Vandick, avec de gros sourcis et une grosse perruque qui lui en faisaient attribuer bien davantage; excellent officier-général, surtout de cavalerie, médiocre général d'armée, qui, avec une valeur personnelle fine et tranquille, craignait tous les dangers pour la besogne dont il était chargé. Il était droit, franc, honnête homme, avait de la vertu austère pour autrui, adoucie pour soi, en homme qui sentait son peu de bien, d'alliance, de naissance, qui avait beaucoup de famille qu'il aimait, et qu'il desirait passionnément avancer et établir, à qui l'amitié de M. le duc d'Orléans avait été fort utile, à qui par toutes ces raisons il ne pouvait être que fort sensible que ce prince fût en état ou hors d'état d'en tirer protection et parti, et à qui sûrement il eût fort pesé d'avoir la honte de se retirer de lui, ou l'embarras d'y demeurer attaché, dans l'état fâcheux où M. le duc d'Orléans s'allait précipitant sans ressource.

Voilà ce qui me détermina à m'associer de lui, outre qu'il était le seul dans la confiance de ce prince dont je pusse faire cet usage; ainsi, sans consulter ni m'ouvrir de mon dessein à personne, trouvant Besons dans le grand appartement pendant la messe du roi, le lendemain de la visite de sa majesté au maréchal de Villars, je l'abordai, et sans autre façon je le pris à part, et je lui parlai

de l'état terrible auquel M. le duc d'Orléans s'était mis. Le maréchal, qui n'ignorait pas mon intimité avec ce prince, s'ouvrit d'abord avec moi et me peignit sa situation avec des couleurs plus vives et plus fâcheuses que n'avait fait le chancelier. Il me dit que sa solitude était telle que ses gens lui avaient avoué que depuis un mois il était le seul homme qui fût entré chez lui, non-seulement de gens de marque, mais le seul absolument qui ne fût pas de son domestique; qu'à Marly on le fuyait dans le salon sans détour; que, s'il y abordait une compagnie, chacun désertait d'autour de lui, en sorte qu'il demeurait seul un moment après, et avait encore le dégoût de voir les mêmes gens se rassembler dans un autre coin tout de suite; qu'à Meudon c'était encore pis, qu'à peine Monseigneur y pouvait souffrir sa présence, et contre sa manière ne se contraignait pas de le marquer; que chacun craignait d'être vu avec M. le duc d'Orléans, et se faisait un mérite et un devoir de lui répondre à peine; que pour lui, il était au désespoir de voir une chose si funeste et si fort inouïe, et plus outré encore d'y voir si peu de remède.

Alors je le regardai entre deux yeux, et lui dis que j'en savais bien un, moi, et prompt et certain, mais unique, difficile, et hasardeux à tenter ; que ce que j'avais appris depuis peu de jours, après une longue absence, m'avait tellement pénétré de douleur là-dessus que j'avais conçu ce remède et le dessein de le tenter, mais que, ne l'osant seul, j'avais cru pouvoir oser le lui proposer comme au seul homme capable de m'y donner conseil et aide; qu'en un mot, s'il voulait me seconder, lui et moi parlerions net au prince, et lui ferions ensemble la proposition de quitter madame d'Argenton, la source de ses fautes et de ses malheurs, dont il pouvait faire celle de son rétablissement auprès du roi outré de son désordre, et avec le monde scandalisé à l'excès; qu'avec elle disparaîtraient

tous ses torts aux yeux d'un maître qui savait, par une longue et funeste expérience, jusqu'où pouvait conduire l'aveuglement d'une forte passion, aux yeux d'un père sensible pour sa fille, d'un oncle qui avait eu de l'inclination pour son neveu, d'un bienfaiteur qui serait ravi de trouver qu'il ne s'était pas mépris; que le public suivrait la même impulsion, ainsi que les personnes royales, tous si dépendans des mouvemens du roi; qu'il n'y avait que cette porte pour sortir et pour rentrer; qu'un plus long délai confirmerait de plus en plus un éloignement, peut-être une aversion; qu'en un mot il examinât bien la chose, et qu'il vît s'il savait mieux, ou s'il voudrait y concourir avec moi.

Le maréchal fut moins surpris de l'ouverture que saisi de l'idée que c'était l'unique ressource de M. le duc d'Orléans. Il l'approuva sur-le-champ quoiqu'il en sentît bien les difficultés, me promit d'être mon second; mais comme il entrait en matière, nous vîmes passer d'Antin près de nous. Nous nous regardâmes pensant tous deux la même chose, et nous convînmes de nous quitter sur-le-champ, et de nous trouver tête à tête chez moi, à Paris, l'après-dînée du jour de Noël, pour conférer de toutes choses, et les mieux digérer ensemble pour les conduire à une prompte exécution.

Rempli de tant de pensées importantes, je m'en allai l'après-dînée avec madame de Saint-Simon à Paris, où je lui contai, et à ma mère, le dessein que j'avais conçu sur M. le duc d'Orléans. Il leur fit peur à toutes deux. Elles m'en dissuadèrent, elles me dirent que jamais ce prince n'aurait la force de renvoyer sa maîtresse, ni celle de lui cacher nos efforts; qu'elle était méchante, insolente, hardie au dernier point, intimement liée à la duchesse de Ventadour, à la princesse de Rohan, à toute cette dangereuse séquelle qui déjà me haïssait à cause des Soubise et des

Lislebonne, liée encore aux plus méchantes femmes de Paris, et à un grand nombre de gens qui la regardaut, les uns comme leur gagne-pain, les autres comme une amie commode, deviendraient furieux contre moi, me susciteraient de nouvelles affaires par de nouvelles noirceurs, me brouilleraient avec M. le duc d'Orléans; qu'en un mot ce n'était point là mes affaires ni de bonnes affaires; que les miennes n'avaient pas besoin de supplément de tracasseries, de méchancetés, d'ennemis, et que je ferais beaucoup mieux de me tenir en repos en évitant même avec sagesse un commerce trop étroit avec M. le duc d'Orléans, de même que ce qui pourrait aussi sentir l'abandon, dont ses courses continuelles me donneraient le moyen, si je voulais bien m'en aider. Ce conseil me parut fort sage, et me tenta fort de le suivre.

Besons vint au rendez-vous chez moi le jour de Noël: d'entrée de discours je le trouvai refroidi, et comme je l'étais aussi beaucoup, au lieu de l'échauffer et de le fortifier, je lui présentai les doutes et les difficultés, que je lui avouai m'avoir touché par les réflexions que j'avais faites depuis que je ne l'avais vu. Il douta pareillement que M. le duc d'Orléans pût être déterminé à quitter madame d'Argenton; que, ne la quittant pas, il pût nous garder le secret avec elle, et me parut aussi persuadé de la fureur de cette fille et de tout ce qui l'environnait, qui ne serait pas sans danger. Ainsi, sans nous départir de nos vues, mais sans nous y tenir entièrement attachés, nous convînmes de ne point parler expressément à M. le duc d'Orléans de quitter sa maîtresse; mais que s'il le donnait beau dans la conversation à l'un de nous deux, celui de nous deux qui trouverait jour le saisirait pour pousser l'ouverture mesurément selon qu'il le jugerait à propos, et aurait pouvoir de citer l'autre, même de découvrir au prince la résolution formée entre nous deux,

pour en tirer ce qu'il serait possible, mais avec une sage discrétion. Nous raisonnâmes long-temps sur l'état auquel il s'était laissé tomber, nous parlâmes des diableries et de l'affaire d'Espagne dont le maréchal ne savait pas plus que moi, et nous nous séparâmes de la sorte, après être convenus de nos faits.

Le pénultième jour de cette année, soupant seul avec madame de Saint-Simon, je reçus par un exprès un billet de Maréchal, qui me mandait qu'il s'était acquitté de mes ordres, qu'il n'avait pas été mal reçu, et que je parlerais quand je voudrais; néanmoins qu'il était à propos que je le visse avant personne. Ce billet nous donna une joie sensible à madame de Saint-Simon et à moi. Nous jugeâmes que c'était un grand pas de fait pour la sûreté d'une audience, que la question serait de voir si elle ne serait ni forlongée ni étranglée; que le succès qu'on s'en pourrait promettre, je le verrais bien dans l'audience même.

Nous résolûmes d'aller le lendemain à Versailles pour marquer au roi de l'impatience, et y demeurer sans le presser, en attendant qu'il voulût m'écouter. Je voulus que madame de Saint-Simon vînt avec moi pour avoir son conseil, dans une conjoncture dont dépendait entièrement le genre de vie que nous devions embrasser désormais, chose si critique pour nous et pour notre famille.

Arrivant à Versailles le dernier jour de l'an, j'allai chez Maréchal qui me dit qu'ayant trouvé la veille le roi plus seul et de meilleure humeur qu'à l'ordinaire, il avait tourné pour lui parler, afin de faire retirer d'auprès de son lit le peu de petits domestiques qui sont de cette entrée qui précède celle du grand-chambellan et des premiers gentilshommes de la chambre; que, resté seul auprès du roi, il l'avait voulu sonder, en lui parlant d'abord d'une petite affaire qui le regardait; que le roi lui ayant

favorablement répondu, il lui avait dit que ce n'était pas tout, et qu'il en avait une autre à lui dire qui lui tenait bien autrement au cœur; que le roi lui avait demandé d'un air fort ouvert ce que c'était, et qu'il lui avait dit qu'il m'avait vu profondément peiné de me croire mal avec lui, sur quoi il avait pris occasion de me louer, et de lui vanter mon attachement pour lui et mon assiduité à la cour; que le roi, sans se refrogner s'était cependant refroidi, et avait répondu qu'il n'avait rien contre moi, et qu'il ne savait pas pourquoi je me persuadais le contraire; que là-dessus, lui Maréchal redoubla et demanda mon audience comme la chose du monde que je desirais le plus, et qui lui ferait à lui le plaisir le plus sensible; que le roi, pressé de la sorte, sans répondre sur l'audience, avait réparti : « Mais que me veut-il dire; il n'y a rien : il est bien vrai qu'il m'est revenu plusieurs bagatelles de lui, mais rien de marqué. Dites-lui de demeurer en repos, et que je n'ai rien contre lui »; que là-dessus, lui Maréchal avait insisté de nouveau pour l'audience, le priant de me donner cette satisfaction, sans laquelle je n'en pouvais avoir, mais à son loisir; et point un jour plutôt qu'un autre, pourvu que ce fût seul dans son cabinet; à quoi le roi avait enfin répondu avec assez d'indifférence : « Eh bien, je le veux bien, quand il voudra ». Maréchal m'assura qu'il avait bien senti de l'éloignement dans le roi, mais nulle colère, et me dit qu'il espérait que j'aurais une audience particulière et tranquille; que je lui expliquasse bien tous mes faits une bonne fois, et que je ne craignisse point d'être trop long, puisqu'il était question d'un éclaircissement sur des bagatelles grossies, dont le dépouillement demandait du détail; qu'il me conseillait de lui parler avec franchise et liberté, et de mêler une sorte d'amitié dans mes respects; que du reste je me présentasse devant lui avec assiduité, pour lui donner lieu de choisir son temps de me parler.

La conversation finit par des remercimens proportionnés au service qu'il me rendait, dont l'importance se devait mesurer sur ce que nul autre de mes amis, ministres, seigneurs, personnages, gens en place, n'était à portée de me rendre, chose bien étonnante et néanmoins très vraie, et qui marquait bien la défiance du roi pour tout le monde, dont ses valets seuls étaient exceptés.

Maréchal me demanda un secret inviolable, excepté pour madame de Saint-Simon et le chancelier, que je lui tins fidèlement; il ne craignait pas qu'on sût que j'avais eu une audience, puisque après l'avoir eue, ce serait une nouvelle qui ne se pourrait cacher, mais bien qu'il me l'eût obtenue. Ainsi finit l'année 1709.

FIN DU TOME SEPTIÈME.